

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
A Q U I T A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 7

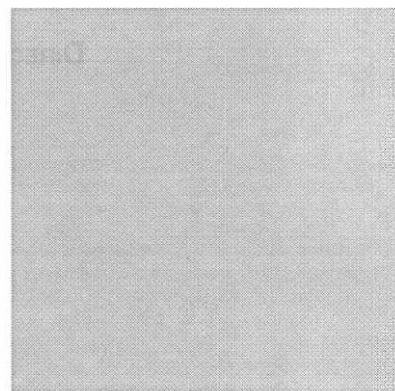


Ministère

Direction régionale
des
affaires culturelles
Aquitaine

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
A Q U I T A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
AQUITAINE**

1997

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

1998

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
54 rue Magendie
33074 Bordeaux-cedex
Tél. : 05.57.95.02.24
Fax : 05.57.95.01.25

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la décentralisation,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(aux plans scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans la région.*

*Les textes publiés, sauf mention contraire,
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Textes rassemblés,
saisis et mis en page par
Christine Raucoùle
Mauricette Laprie
Pierre Régaldo-Saint Blancard
Illustrations dessinées sous Adobe Illustrator
par Jean-François Pichonneau
d'après les documents fournis par les auteurs
Cartes réalisées par Philippe Coutures*

En couverture :

Gours (33).

Travaux de sondages sur le tracé de
l'Autoroute A89 et les ouvrages
annexes.

Cliché Pierre Texier.

Imprimerie La Nef-Chaistrusse

17 allées de Tourny
33000 Bordeaux

ISSN 1240-6066 © 1998

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Table des matières

1 9 9 7

Carte des opérations en Aquitaine 7

Bilan et orientation de la recherche archéologique 8

DORDOGNE 14

Travaux et recherches archéologiques de terrain 16

ARCHIGNAC, Place de l'église	16
AUGIGNAC, La Tavernerie	16
CAPDROT, La Collégiale	18
CARLUX, Le Château	18
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Le Château	19
CASTELS, La Berbie	19
CENAC-ET-SAINT-JULIEN, Grotte XIV	20
CENAC-ET-SAINT-JULIEN, Grotte XVI	21
CREYSSE, Barbas	22
CREYSSE, Villazette	24
LES EYZIES-DE-TAYAC, Grotte de Commarque	24
MARQUAY, Abri du Cap Blanc	25
MAUZAC-ET-GRAND-CASTANG, Place de Mauzac	25
MONCARET, Villa gallo-romaine	26
MONTIGNAC, Lascaux	27
PERIGUEUX, Cité administrative	28
PERIGUEUX, Cité de Campniac	29
SAINT-BARTHELEMY DE BUSSIERE, La Morinie	29
SARLAT-LA CANEDA, Eglise Sainte-Marie	30
SERGEAC, Abri Castanet	32
TURSAC, Champ-Pagés	32

Opérations communales et intercommunales 33

LES EYZIES-DE-TAYAC, Route départementale 47	
Du Grand Roc au pont routier sur la Vézère	34
NORD DORDOGNE	35

GIRONDE**36****Travaux et recherches archéologiques de terrain****38**

ARBIS, Eglise	38
BORDEAUX, Ancienne Préfecture (Hôtel de Saige)	38
BORDEAUX, L.E.P. des Menuts (rue des Douves)	39
CADARSAC, Eglise Sainte-Eulalie	39
CARDAN, Eglise Saint-Saturnin	40
CENAC, Square Saint-André	40
GRAYAN-ET-L'HOPITAL, L'Anse du Gulp	42
JUGAZAN, Souterrain de Labrie	42
SAINT-EMILION, Hostellerie de Plaisance	44
SOULAC-SUR-MER, L'Amélie	44
LE TUZAN, La Honteyre	46
VENDAYS-MONTALIVET, Lapartens	46

Opérations communales et intercommunales**48**

BLASIMON et RAUZAN, Les Bourgs	49
Cantons de BRANNE, CADILLAC, CREON et TARGON	50
LEGE-CAP-FERRET, Courbey - Guagnot	50
LIBOURNE, Territoire communal	51
LIGUEUX, Les Vignes de Courronneau	51
SOULAC-SUR-MER	53

LANDES**54****Travaux et recherches archéologiques de terrain****56**

AIRE-SUR-L'ADOUR, Eglise Sainte-Quitterie	56
BRASSEMPOUY, Pouy	60
DAX, Casino " La Potinière"	60
LAGLORIEUSE, Mouliot	61
MONSEGUR, Tumulus Grand Tauzin n°3	63
SAINT-PAUL-LES-DAX, Abesse, lieu-dit Stoty	64
SAMADET, Place de la Faïencerie	65
SANGUINET, Put-Blanc	65

Opérations communales et intercommunales**68**

TERCIS-LES-BAINS, RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY, ANGOUME, Gazoduc Landes Sud	69
--	----

LOT-ET-GARONNE**70****Travaux et recherches archéologiques de terrain****72**

AIGUILLON, Quartier du Lot	72
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLLANCE, Le Callan	72

BON-ENCONTRE, Villa de Sainte-Radegonde	73
LAVARDAC, Place du Château	76
MARMANDE, 33 et 35 rue L. Faye	77
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, Goulard	78
SAUVETERRE-LA-LEMANCE, Roc Allan	79

Opérations communales et intercommunales **80**

Cantons de CANCON, MONCLAR, PRAYSSAS, Inventaire archéologique	81
LAYRAC, Inventaire archéologique	83
LOT-ET-GARONNE, Prospection aérienne	84

PYRENEES ATLANTIQUES **86**

Travaux et recherches archéologiques de terrain **88**

ACAIN, Massif de la Rhune, Trois Fontaines	88
BANCA, Zubiarin	89
BAYONNE, Citadelle	89
BORCE, Chemin de Saint-Jacques de Compostelle - G. R. 653	90
ESPELETTE, Château Jauréguia	90
IHOLDY, Grotte d'Unikoté	92
ISTURITS, Patzé	93
ITXASSOU, Col de Méatsé	94
LESCAR, Eglise Saint-Julien, Place de la Libération	95
LESCAR, Rue des Frères Rieupeyrous	96
LESCAR, Rues du Parvis, Maubec et Sainte-Catherine	97
MONTANER, Le Château	98
OLORON SAINTE-MARIE, Couvent des Cordeliers	99
OLORON SAINTE-MARIE, Couvent des Cordeliers	101
PRECILHON, Darré la Peyre	101
SAINTE-JEAN-PIED-DE-PORT, La Prison des Evêques	102
SAINTE-MARTIN-D'ARBEROUE, Jauregia - RD 251	104
SAINTE-MARTIN-D'ARBEROUE, Grotte d'Isturitz	104
SARRANCE, Grotte d'Apons	107
SAUVETERRE-DE-BEARN, Tour Montréal	108

Opérations communales et intercommunales **110**

Inventaire des tumulus du Béarn, Plateau de Ger, Pont-Long, Vic-Bilh	111
DOGNEN-SAUCEDÉ, Gazoduc DN 100	112
PLATEAU DE GARLIN, Analyse morphologique des paysages	112
LALONQUETTE et LÉSCAR	113
LESCUN, Vallée d'Aspe : secteur d'Escoueste et d'Ansabère	114
SITES MINIERS DU HAUT-BEARN	115
TARON-SADIRACQ-VIELLENAVE	116

Autoroute A.89 Section Bordeaux-Périgieux **117**

Section Arveyres-Abzac	118
ARVEYRES (33), Petit-Marais	119

GOURS (33), Le Bois de Pécou	119
GOURS (33), Les Vergnasses	120
GOURS (33), Les Vergnasses	121
MENESPLET(24), Le Claud du Moulin	122
MENESPLET (24), Le Claud du Moulin	122
MINZAC-MOULIN-NEUF (24), Les Bouygeas	123
MOULIN-NEUF (24), La Madeleine 2	124

Opérations interdépartementales	125
--	------------

Autoroute A65, Tracé Langon - Pau, Etude documentaire	126
---	-----

Projets collectifs de recherche	128
--	------------

Constitution et gestion d'une ostéothèque interrégionale	128
PESSAC, La céramothèque régionale	129
Relation homme-milieu dans les fonds de vallées du Périgord durant l'Holocène :	
l'exemple du bassin moyen de la Dronne	130
Litho-et biostratigraphie de quelques sites de référence périgourds	131
Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine atlantique à l'époque romaine	
(1er siècle av. J.-C.—Ve s. ap. J.-C.), fonctions, morphologie et réseaux	132
Le décor architectural de l'Aquitaine antique	133
Les installations vinicoles antiques dans le grand Sud-Ouest	134

Bibliographie	136
----------------------	------------

Personnel du Service régional de l'Archéologie	142
---	------------

Index	143
--------------	------------

Index des auteurs de notices	143
Index des sites et des communes	144

A Q U I T A I N E

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations en Aquitaine

1 9 9 7



Nous avons attiré l'attention, dans le bilan scientifique de l'année 1996, sur la baisse des opérations de sauvetage archéologique en Aquitaine. L'année 1997 est venue confirmer cette tendance puisque vingt-six opérations seulement ont été effectuées contre trente-sept l'année précédente. Parallèlement, le nombre des diagnostics a augmenté, passant de trente-trois à trente-neuf. Bien souvent maintenant, les aménageurs préfèrent avoir une idée précise du sous-sol par un diagnostic afin d'établir, en concertation avec le Service régional de l'Archéologie, un projet d'urbanisme qui ne porte pas atteinte au sous-sol ou le moins possible. Tel a été le cas cette année pour Bordeaux (Cours du Chapeau-Rouge et Place de la Bourse), Bayonne (Casernes de la Nive), Périgueux (dernière tranche de la cité administrative) ou, plus récemment, l'Hôtel de Saige à Bordeaux.

Cela a évidemment des répercussions sur le nombre d'opérations annuelles mais, finalement, point sur les coûts financiers globaux de l'archéologie puisque 1997 aura vu treize millions de francs investis dans la recherche archéologique en Aquitaine (dont sept sur l'autoroute A 89) toutes opérations confondues, la somme la plus importante jamais atteinte dans notre région. Dans le même temps, le cap des mille dossiers d'urbanisme traités dans l'année par le Service régional de l'Archéologie était une nouvelle fois franchi. Force est donc de constater, et malgré les affirmations un peu rapides de certains, qu'avec un personnel constant — voire en baisse — depuis dix ans, le service a par son activité triplé les financements accordés à l'archéologie et le nombre de dossiers étudiés comme le montrent les tableaux ci-après.

■ **Bilan financier**

1992	5 102 795 francs
1993	5 683 005 francs
1994	11 104 055 francs
1995	7 983 309 francs
1996	12 961 735 francs
1997	13 441 380 francs

■ **Gestion des documents d'urbanisme**

	Urbanisme (P.C.PD,AL)	P.O.S.	Dossiers de carrières	Etudes d'impact	Opérations soumises à l'Imec	Nbr km linéaire de tracé soumis à l'Imec	Nbr de dossiers traités
1994	498	118	103	330	1	125	1049
1995	423	75	63	397	2		958
1996	429	122	129	440	2	150	1120
1997	507	123	111	268	2	113	1009

Notre inquiétude est toutefois toujours la même pour ce qui relève de l'archéologie rurale. Il serait fastidieux de citer *in extenso* les préfaces ou bilans de nos derniers bulletins qui régulièrement soulevaient ce problème. Une fois de plus, nous rappelons qu'il est devenu quasiment impossible d'imposer une charge financière à des aménageurs tels que les communes rurales, les agriculteurs ou les petits pétitionnaires. Dans une région comme l'Aquitaine foncièrement rurale, la nécessité de création d'un fonds d'intervention, abondé peut-être par les collectivités départementales et régionales, est devenue une urgence si l'on veut conserver une possibilité de réaliser des sauvetages dans ce milieu autrement qu'à l'occasion de grands travaux linéaires.

Les programmes en Préhistoire

Pour les périodes préhistoriques, l'ensemble des travaux et des études réalisés et entrepris en 1997 permet de dégager un certain nombre de points forts en Aquitaine.

■ **Dordogne**

A Cénac-et-Saint-Julien, dans la grotte XVI de la falaise du Conte, les travaux d'exploitation du complexe sédimentaire supérieur, qui renferme plusieurs niveaux d'occupation du Paléolithique supérieur, arrivent à leur terme. Le sommet de la formation sous-jacente, dépositaire de vestiges moustériens et de structures de com-

bustion étendues, est désormais accessible à la fouille sur une assez vaste superficie.

A Sergeac, dans l'abri Castanet, le niveau basal d'Aurignacien est bien particulièrement bien préservé au contact même de la roche mère sur le sol de l'abri. Son extension dépasse l'aire actuellement en cours de fouille. Une première série de datations par le radiocarbone (AMS) indique que cet Aurignacien est contemporain de celui d'autres sites sous-abri du Périgord et notamment de l'Abri Pataud.

A Menesplet, au Claud du Moulin, dans le cadre d'une opération de sauvetage urgent sur le tracé de l'autoroute A89, un décapage de 1300 m² a permis de fouiller sur 350 m² une phase d'occupation du Magdalénien ancien qui a livré plus de 4000 pièces lithiques. Déposé au sein de dépôts argileux de recouvrement de la formation alluviale FW2 de la vallée de l'Isle, le gisement se compose de plusieurs concentrations de vestiges lithiques non perturbées. Analogue aux autres occupations du Paléolithique supérieur étudiées dans le secteur de Montpon-Ménèsplet (La Croix de Trotte, Les Vergnasses), le Claud du Moulin fait partie des 17 % de sondages positifs enregistrés parmi l'ensemble des sondages effectués (plus de 600) sur ce tracé linéaire depuis 1996.

■ Gironde

Un sondage archéologique dans une structure périglaciaire fossile proche du littoral vient de livrer un gisement de la fin du Paléolithique supérieur présentant des caractéristiques typologiques aziliennes. L'étude géomorphologique et sédimentologique de ce type de formation désignée localement par le terme vernaculaire de «lagune», doit permettre de préciser son mode de formation et de conservation au post-glaciaire.

■ Landes

A Brassempouy, le développement d'investigations complémentaires sous forme de sondages et de tranchées, en dehors des emplacements classiquement exploités par les fouilleurs précédents, a révélé une occupation paléolithique plus étendue qu'elle n'était habituellement admise. En outre, la perception dynamique et globale des étapes de la formation du site et de la mise en place des dépôts est désormais facilitée.

■ Lot-et-Garonne

Après l'achèvement des recherches de terrain sur la monumentale séquence du Roc Allan à Sauveterre-la-Lémance, seule se poursuit dans ce département, la fouille programmée de l'abri sous-roche du Callan à Blanquefort-sur-Briollance. Concentrée sur l'occupation périgordienne, elle met au jour un abondant assemblage lithique associé à une faune d'ongulés bien conservée.

■ Pyrénées-Atlantiques

Les recherches conduites dans le cadre d'une évaluation du potentiel archéologique du complexe de la colline de Gatzelu à Isturitz ont permis d'achever le levé topographique détaillé du site à l'exclusion du réseau d'Erberua dont l'exploration spéléologique avec plongée aura lieu en 1998. L'acquis scientifique le plus remarquable de cette opération est sans nul doute la découverte de niveaux archéologiques de «proto-Aurignacien» encore en place.

A Arancou, la municipalité a pu mettre en oeuvre, après acquisition du site, un programme de travaux de clôture et de protection par couverture de la grotte de Bourouilla, autorisant désormais la reprise des recherches dans des conditions de sécurité convenables.

A Sarrance, au chemin d'Apons, à la base de la séquence protohistorique en cours d'étude, a été mise en évidence une occupation néolithique.

En Béarn, sur le plateau du Gers et dans le Vicq Bihl, un inventaire des sites tumulaires menacés par le développement des travaux agricoles permettra de mieux protéger ce patrimoine et en particulier les nombreuses structures funéraires protohistoriques qui le caractérisent.

Sur tout le territoire de l'Aquitaine et, pour toutes les périodes du Quaternaire, les gisements à faune constituent une part importante des recherches programmées (Cénac-et-Saint-Julien, Castels en Dordogne, Unikoté dans les Pyrénées-Atlantiques) mais aussi des découvertes fortuites. Ces dernières sont généralement associées à l'activité spéléologique dans les cavités karstiques des Pyrénées et de la Dordogne (Gabillou, Grange-d'Ans, Sainte-Orse, Tourtoirac).

Le suivi systématique de ces découvertes, en liaison étroite avec les inventeurs, implique une présence accrue de personnel sur le terrain. Dans cette entreprise, la qualité des relations établies entre les représentants du Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine et les autorités spéléologiques départementales et locales est à souligner.

Les projets collectifs de recherche en histoire

La dynamique créée en 1995 par l'apparition de projets collectifs de recherche commence à porter ses fruits. Sept thèmes d'étude ont été privilégiés en 1997 par différentes équipes et 1998 s'annonce encore plus prometteur. Trois projets ont concerné exclusivement l'Antiquité.

Le premier, dirigé par D. Tardy (C.N.R.S.), vise à analyser l'ensemble des éléments d'architecture conservés dans les grands musées aquitains afin d'essayer de déterminer l'existence d'ateliers régionaux et d'identifier si possible la provenance des matériaux. Cette année, l'étude a porté sur Périgueux où des chapiteaux appar-

tenant à un monument public pré-augustéen ont été identifiés au musée du Périgord. Comme elle l'a fait pour Saintes, D. Tardy à travers cette recherche renouvelle aussi notre vision des villes et apporte notamment des éléments sur la précocité de leur parure monumentale.

F. Tassaux (Université Bordeaux III) continue d'organiser son atlas des agglomérations secondaires. Sollicitant les différents fouilleurs, il propose chaque année un bilan de nos connaissances sur les cités étudiées. En 1997, les Bituriges Vivisques et les Nitiobroges ont été traités. Il faut espérer que ce corpus permettra de dégager les grands axes de recherche pour les années à venir et sera l'occasion de publier certaines fouilles jusqu'alors inédites.

Le projet collectif de recherche sur les établissements viticoles antiques du Sud-Ouest, dirigé par C. Balmelle (C.N.R.S.), a lui aussi permis de faire un bon bilan documentaire et d'identifier les sites les plus intéressants du point de vue de la problématique développée par son équipe. Une campagne de terrain, sondages et prospections, viendra concrétiser ce travail en 1998 et devrait ouvrir la possibilité de réaliser une fouille programmée en 1999.

D'une toute autre teneur sont les deux réflexions menées par le laboratoire d'anthropologie de Bordeaux (responsable P. Courtaud) et par le Service régional de l'Archéologie (responsables P. Régaldo et S. Maleret). Ils visent tous les deux à constituer des banques de données sur le squelette humain et la céramique pour les mettre à la disposition des chercheurs. L'ostéothèque réalisée au sein du dépôt archéologique de Pessac compte plus d'un millier de squelettes, identifiés, fichés, datés qui sont déjà la base de travaux universitaires d'anthropologie. Le tessonier et la céramothèque, organisés au dépôt de Pessac, forment l'embryon d'un groupe de travail qui réunit étudiants, bénévoles et chercheurs. En 1997 les premières réunions se sont tenues à l'occasion d'un programme européen (Raphaël) liant le Service régional de l'Archéologie, la société Arkeolan d'Irun et le musée de Londres (Molas). Des perspectives nouvelles de recherche sur la céramique antique de l'arc atlantique sont apparues à l'occasion des discussions qui devraient se traduire par la mise en place d'échanges et de publications communes.

Enfin deux autres projets collectifs de recherche, un sur les interactions homme-milieu durant l'Holocène dans la vallée de la Dronne (responsable C. Leroyer), l'autre sur les sanctuaires paléochrétiens du Sud-Ouest (responsable B. Camus), se sont poursuivis en 1997. Le premier a fait porter son effort sur la réalisation d'une multitude de carottages dans les zones tourbeuses repérées l'an passé afin d'établir un référentiel paléoenvironnemental qui fait défaut actuellement.

Le second, pour l'Aquitaine, s'est concentré autour du site de Sainte-Quitterie d'Aire-sur-l'Adour (responsable P. Vergain) dont l'antiquité ne fait maintenant plus aucun doute. L'importance des vestiges mis en évidence par l'analyse architecturale et les sondages effectués posent le problème de la nature d'origine de l'édifice :

nymphée ? mausolée ? La poursuite des travaux en 1998 devrait amener quelques éléments de réponse essentiels avant d'envisager la restauration et la présentation de ce monument majeur de la chrétienté d'Aquitaine.

Carte archéologique et prospections

Avec 13 000 sites archéologiques recensés, la carte archéologique régionale est loin d'avoir inventorié l'essentiel des gisements régionaux. C'est pour cette raison que depuis trois ans des conventions de co-financement avec tout d'abord le Lot-et-Garonne puis les Pyrénées-Atlantiques et peut-être maintenant les Landes, permettent de réaliser des inventaires systématiques, canton par canton. Ce travail couplé avec les résultats des prospections préalables aux grands travaux linéaires (A 89, gazoducs, etc.) donne lieu à la création d'un millier de sites nouveaux par an qui sont entrés dans la base informatique. En 1997, avec la création au sein du Service régional de l'Archéologie d'un S.I.G., il est maintenant possible de documenter, d'identifier et de transmettre rapidement les principales contraintes archéologiques pesant sur un territoire tout en tenant compte évidemment des limites de fiabilité de la carte archéologique, instantané de la recherche. A l'heure où le débat porte sur la nature et le rôle de la carte archéologique au sein des services, il apparaît primordial de poursuivre cet effort d'inventaire archéologique afin d'affiner nos connaissances et de transformer cette banque de données scientifiques en véritable outil de réflexion pour l'aménagement du territoire régional. Dans ce cadre là, les plans d'occupation du sol historique et archéologique (P.O.S.H.A., Université de Bordeaux III) portant sur les deux cités médiévales de La Réole et de Saint-Macaire en Gironde (responsable S. Faravel) apparaissent comme des modèles du genre. Un travail similaire est en cours sur Bergerac (Y. Laborie), le Bazadais (J.-B. Marquette) et Libourne (C. Martin). Il est envisagé de réaliser ce type de document sur toute la Grande Lande, territoire actuellement dans l'emprise du parc régional des Landes de Gascogne.

En dernier lieu, signalons la publication en 1997 du volume de la carte archéologique de la Gaule consacré à la Dordogne par H. Gaillard et Cl. Girardy, ce qui clôt les publications départementales de cette collection pour l'Aquitaine. Des volumes spéciaux seront consacrés à Bordeaux et Périgueux, non encore traités.

Archéologie de sauvetage

Trois opérations dominent en 1997 pour la période protohistorique : les fouilles de Laglorieuse (Landes ; responsable B. Gellibert), nécropole du Bronze final et du Premier Age du Fer, le sauvetage d'une tombe de la fin du Premier Age du Fer à Saint-Pey-de-Castets (Gi-

ronde ; responsables J.-B. Desbrunais et C. Sireix) et l'opération de diagnostic réalisée par J. Roussot-Larroque dans le marais médocain de Vendays sur un site de l'Age du Bronze.

Le site du Mouliot à Laglorieuse fait l'objet d'un sauvetage depuis 1995. Près d'une centaine de tombes ont maintenant été fouillées. Les conditions difficiles de l'intervention, au milieu d'un semis de pins, n'ont pas empêché les chercheurs de bien cerner cette année les contours de la nécropole, d'identifier une vingtaine de cercles de pierre, de faire des observations précises sur la morphologie des tombes, leur signalisation et leur recouvrement.

A Saint-Pey-de-Castets, un décapage réalisé par le Service régional de l'Archéologie, préalablement à l'extension d'une carrière, a permis de fouiller une tombe isolée contenant une urne, des vases accessoires et au moins une fibule. L'urne funéraire fera l'objet en 1998 d'une fouille en collaboration avec le laboratoire d'anthropologie de Bordeaux.

A Vendays, les fouilleurs ont pu identifier des structures de bois qui, d'après eux, seraient attribuables à des habitats du Bronze. Le mobilier, peu abondant pour l'instant, est toutefois remarquablement bien conservé. Une datation par dendrochronologie sera réalisée en 1998.

Comme chaque année, les opérations de fouille concernant l'Antiquité se concentrent essentiellement sur les villes (trois fouilles à Périgueux, deux diagnostics à Bordeaux) et sur les grands établissements ruraux. Deux nouvelles villæ sont à signaler à Cénac (Gironde) et à Bon Rencontre (Lot-et-Garonne) où une mosaïque du Haut Empire a été déposée. La villa de Cénac présentait quant à elle des éléments importants de réoccupation médiévale peu courants puisqu'il semble s'agir, malgré

l'état très arasé ou récupéré des vestiges, des restes d'une maison forte et de son enceinte.

Il est à noter que ces grands décapages, comme à Cénac ou surtout sur le tracé de l'A89, sont l'occasion de découvrir des sites jusqu'alors négligés par les archéologues. La difficulté pour les appréhender et les interpréter, l'ingratitude du travail de fouille expliquent probablement la réticence des fouilleurs régionaux à se lancer dans ce type d'investigations. Citons tout de même l'exploration d'une probable ferme indigène de la fin de l'Indépendance ou du début de l'ère aux Vergnasses à Gours (Gironde, travaux A89) et d'habitats de la deuxième moitié du XIIIe siècle à La Madelaine (Moulin-Neuf, Dordogne, travaux A89). Ces découvertes renouvellent progressivement nos connaissances de l'occupation du sol d'une vallée, l'Isle, que l'on croyait fort peu peuplée en l'absence de grands domaines ruraux classiques.

Le Moyen Age fait toujours l'objet d'opérations limitées, malheureusement souvent sans prolongements. Il s'agit d'interventions opportunistes liées à des rénovations ou des travaux Monuments Historiques sur des châteaux comme à Commarque et Castelnaud en Dordogne ou à l'occasion de sollicitation communale comme à Espelette dans les Pyrénées-Atlantiques. Sur ce dernier site, des sondages réalisés par B. Pousthomis ont permis la localisation précise de l'ancien château du lieu, d'en dresser un plan, le tout complété par une excellente étude historique réalisée par A. Berri. L'absence de chercheurs professionnels (C.N.R.S. ou Université) dans ce domaine n'est probablement pas étrangère à ce faible développement de la recherche.

Dany Barraud,
Jean-Michel Geneste
Janvier 1998

Liste des programmes de recherche nationaux**■ Préhistoire**

- P1 : Séries sédimentaires et paléontologiques du Pléistocène ancien.
- P2 : Premières aires d'activité humaine, recherche et identification des premières industries.
- P3 : Installations en grotte du Riss et du Würm ancien.
- P4 : Sites de plein air du Riss et du Würm ancien.
- P5 : Le Paléolithique supérieur ancien, séquences chronostratigraphiques et culturelles.
- P6 : Structures d'habitat du Paléolithique supérieur.
- P7 : Le Magdalénien et les groupes contemporains, les Aziliens et autres Epipaléolithiques.
- P8 : Grottes ornées paléolithiques
- P9 : L'art postglaciaire.
- P10 : Mésolithique et processus de néolithisation.
- P11 : Occupation des grottes et des abris au Néolithique.
- P12 : Villages et camps néolithiques.
- P13 : Cultures du Chalcolithique et du Bronze ancien.
- P14 : Mines et ateliers néolithiques et des débuts de la métallurgie.
- P15 : Cultures du Bronze moyen et du Bronze final.
- P16 : Sépultures du Néolithique et de l'âge du Cuivre.
- P17 : Les sépultures de l'âge du Bronze.

■ Histoire

- H1 : La ville.
- H2 : Sépultures et nécropoles.
- H3 : Mines et métallurgie.
- H4 : Carrières et matériaux de construction.
- H5 : L'eau comme matière première et source d'énergie.
- H6 : Le réseau des communications.
- H7 : Organisation du commerce, notamment maritime.
- H8 : Archéologie navale.
- H9 : Territoire et peuplements protohistoriques.
- H10 : Formes et fonctions des habitats groupés protohistoriques.
- H11 : Terroirs, productions et établissements ruraux gallo-romains.
- H12 : Fonction et typologie des agglomérations secondaires gallo-romaines.
- H13 : Les ateliers antiques : organisation et diffusion.
- H14 : L'architecture civile et les ouvrages militaires gallo-romains.
- H15 : Sanctuaires et lieux de pèlerinage protohistoriques et gallo-romains.
- H16 : Edifices et établissements religieux depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions.
- H17 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.
- H18 : Villages et terroirs médiévaux et post-médiévaux.
- H19 : Les ateliers médiévaux et modernes, l'archéologie industrielle : organisation et diffusion.

Liste des abréviations

Chronologie

BAS : Bas Empire
 BMA : Bas Moyen Age
 BRA : Age du Bronze ancien
 BRF : Age du Bronze final
 BRM : Age du Bronze moyen
 BRO : Age du Bronze
 CHA : Chalcolithique
 CON : Contemporain
 ÉPI : Épipaléolithique
 FER : Age du Fer
 FE1 : Premier Age du Fer
 FE2 : Deuxième Age du Fer
 GAL : Epoque Gallo-romaine
 HAU : Haut Empire
 HMA : Haut Moyen Age
 IND : indéterminé
 MA : Moyen Age
 MÉD : Médiéval
 MÉS : Mésolithique
 MOD : Moderne
 NÉO : Néolithique
 PAA : Paléolithique ancien
 PAL : Paléolithique
 PAM : Paléolithique moyen
 PAS : Paléolithique supérieur
 PRO : Protohistoire

■ Organisme de rattachement des responsables de fouille

AFA : AFAN
 AUT : autre
 BEN : bénévole
 CNR : C.N.R.S.
 COL : collectivité territoriale
 EN : éducation nationale
 MCT : Musée de collectivité territoriale
 MET : Musée d'état
 SDA : Sous-direction de l'archéologie
 SUP : enseignement supérieur

■ Nature de l'opération

FP : fouille programmée
 MH : fouille avant travaux M.H.
 PA : prospection aérienne
 PC : projet collectif de recherche
 PI : prospection inventaire
 PP : prospection programmée
 PR : prospection
 PS : prospection subaquatique
 RA : relevé architectural
 RE : relevé d'art rupestre
 SD : sondage
 SP : sauvetage programmé
 SU : sauvetage urgent

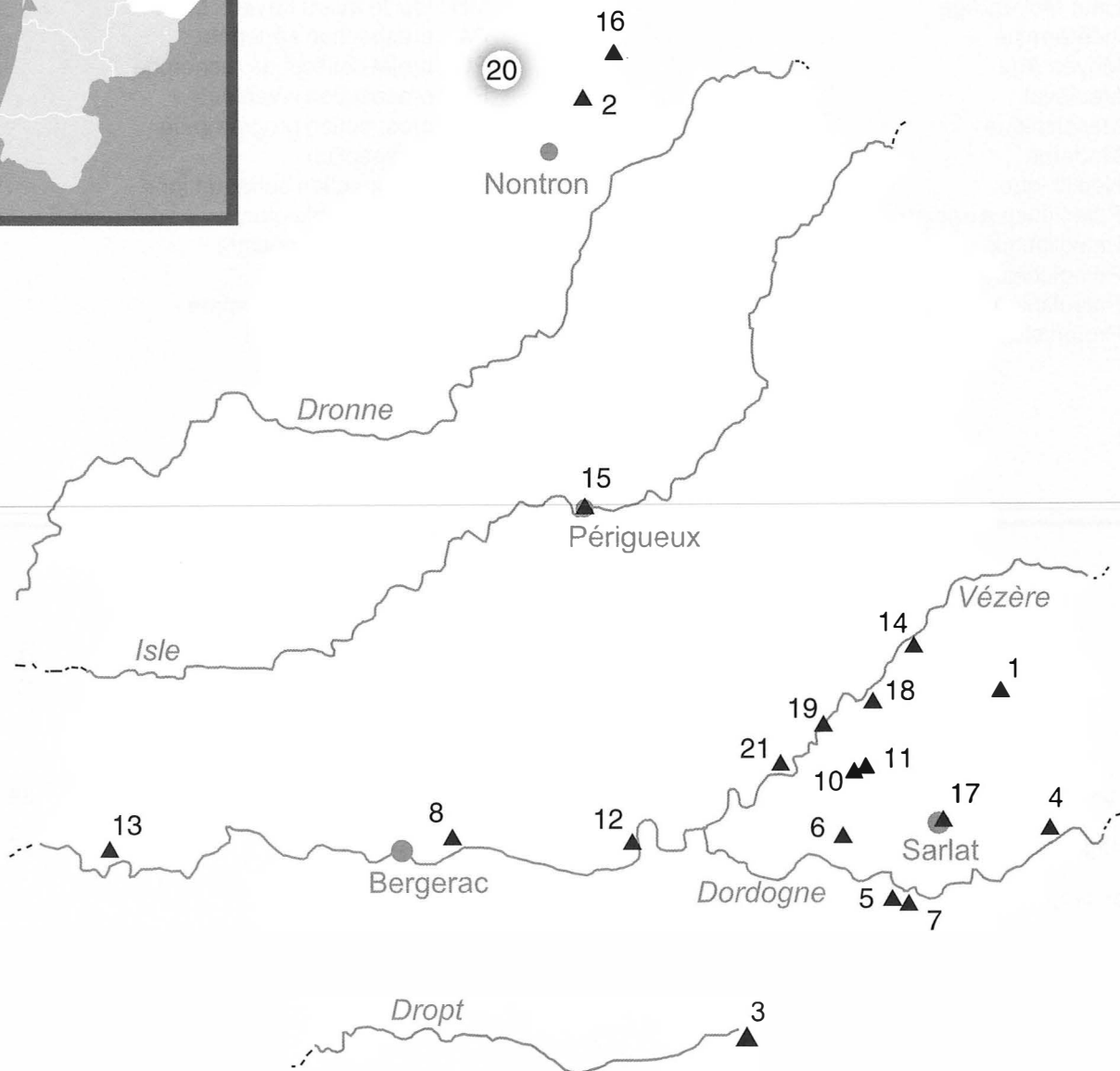
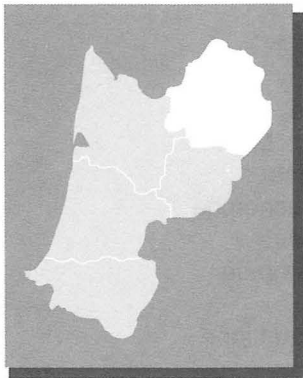
	DORDOGNE	GIRONDE	LANDES	LOT-ET-GARONNE	PYRENEES ATLANTIQUES	TOTAL
Sondages	7	8	5	5	14	39
Sauvetages (SP, SU, MH)	12	7	3	2	2	26
Fouilles programmées	6	1	1	1	4	13
Relevés (RA, RE)	4	1	0	0	1	6
Analyses	0	0	0	1	0	1
Prospections programmées	0	0	1	0	0	1
Prospection inventaire (PI, PA, PR, PS)	1	12	1	2	6	22
Projets collectifs (PC)	3	4	0	0	0	7
Total	33	33	11	11	27	115

AQUITAINE
DORDOGNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7



									P.	N°
24/012/003/AH	ARCHIGNAC	Place de l'Eglise	Marie-Noëlle NACFER	AFAN	SU	H16	HMA	16	1	
24/016/009/AH	AUGIGNAC	La Tavernerie	Jean-Guy PEYRONY	BEN	RA			16	2	
24/080/002/AH	CAPDROT	La Collégiale	Dominique BONNISSANT	AFAN	SU	H16	MA/MOD	18	3	
24/081/002/AH	CARLUX	Le Château	Cyril YOVITCHITCH	BEN	PI	H17	MA	18	4	
24/086/005/AH	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Le Château	Sylvie CAMPECH	HADES	SU	H17	MA	19	5	
24/087/009/AP	CASTELS	La Berbie	Stéphane MADELAINE	MUSEE	FP	P 1	PAA	19	6	
24/091/001/AP	CENAC-ET-SAINT-JULIEN	Grotte XVI	Jean-Philippe RIGAUD	SDA	FP	P 5	PAL	20	7	
24/091/004/AP	CENAC-ET-SAINT-JULIEN	Grotte XIV	Jean-Luc GUADELLI	UNIV	FP	P 1	PAA	21	7	
24/145/002/AP	CREYSSE	Barbas	Eric BOËDA	UNIV	FP	P 4	PAL	22	8	
24/145/004/AP	CREYSSE	Villazette	Eric BOËDA	CNRS	FP	P 7	PAL	24	8	
24/172/023/AP	LES EYZIES DE TAYAC-SIREUIL	Grotte de Commarque	Romain PIGEAUD	AUTRE	RE	P 8	PAL	24	10	
24/255/001/AP	MARQUAY	Abri du Cap Blanc	Romain PIGEAUD	AUTRE	RE	P 8	PAL	25	11	
24/260/003/AH	MAUZAC-ET-GRAND-CASTANG	Place de Mauzac	Christian SCUILLER	AFAN	SD	H16	MA/MOD	25	12	
24/289/003/AH	MONTCARET	Villa Gallo-romaine	Marie-Noëlle NACFER	AFAN	SU	H11	GAL/MED	26	13	
24/291/001/AP	MONTIGNAC	Lascaux	Norbert AUJOULAT	SDA	RE	P 8	PAS	27	14	
24/322/086/AH	PERIGUEUX	Cité administrative	Marie-Noëlle NACFER	AFAN	SU	H1	GAL	28	15	
24/322/063/AH	PERIGUEUX	Cité de Campniac	Dominique BONNISSANT	AFAN	SU	H1	GAL	29	15	
24/380/002/AH	SAINTE-BARTHELEMY-DE-BUSSIERES	La Morinie	Jean-Guy PEYRONY	BEN	SU	H11	GAL	29	16	
24/520/001/AH	SARLAT-LA-CANEDA	Eglise Sainte-Marie	Sylvie CAMPECH	HADES	SD	H16	MA/MOD	30	17	
24/531/001/AP	SERGEAC	Abri Castanet	Jacques PELEGRIN	CNRS	FP	P 5	PAL	32	18	
24/559/021/AP	TURSAC	Champ Pagès	Alain TURQ	MUSEE	SD	P5	PAL	32	19	

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7

ARCHIGNAC

Place de l'église

Au mois de février 1997, à l'occasion des travaux d'électrification en sous-sol dans le centre du bourg, des sépultures ont été mises au jour aux abords immédiats de l'église d'Archignac. A la suite de cette découverte fortuite, une petite intervention de sauvetage urgent a été mise en place ; cette opération a permis de fouiller deux sarcophages directement menacés par les excavations.

Les deux cuves sont trapézoïdales cependant l'une des deux présente des pans coupés à la partie supérieure.

Dans la cuve à pans coupés, le squelette était bien conservé. L'individu adulte de sexe féminin reposait en décubitus dorsal la tête disposée à l'ouest. Aucun mobilier n'accompagnait la défunte.

Dans le second sarcophage, le matériel osseux était très dégradé ; cependant on a pu dénombrer la présence d'au moins deux individus, un adulte et un enfant.

L'adulte avait été enseveli avec ses vêtements comme le prouvent divers objets retrouvés au contact du squelette. Au niveau du torse, une fibule circulaire en bronze et argent (voir ci-contre dessin n° 1) ainsi qu'une épingle dont la tête est rehaussée d'une corolle dorée et d'une pâte de verre (n° 2), permettaient de fixer un vêtement. L'individu portait également des chaussures dont on a retrouvé les boucles (n° 3) et les ferrets en bronze (n° 4).

L'architecture des tombes, sarcophages trapézoïdaux, alliée à la présence de ce mobilier attestent d'une occupation mérovingienne du site.

Marie-Noëlle Nacfer

AUGIGNAC

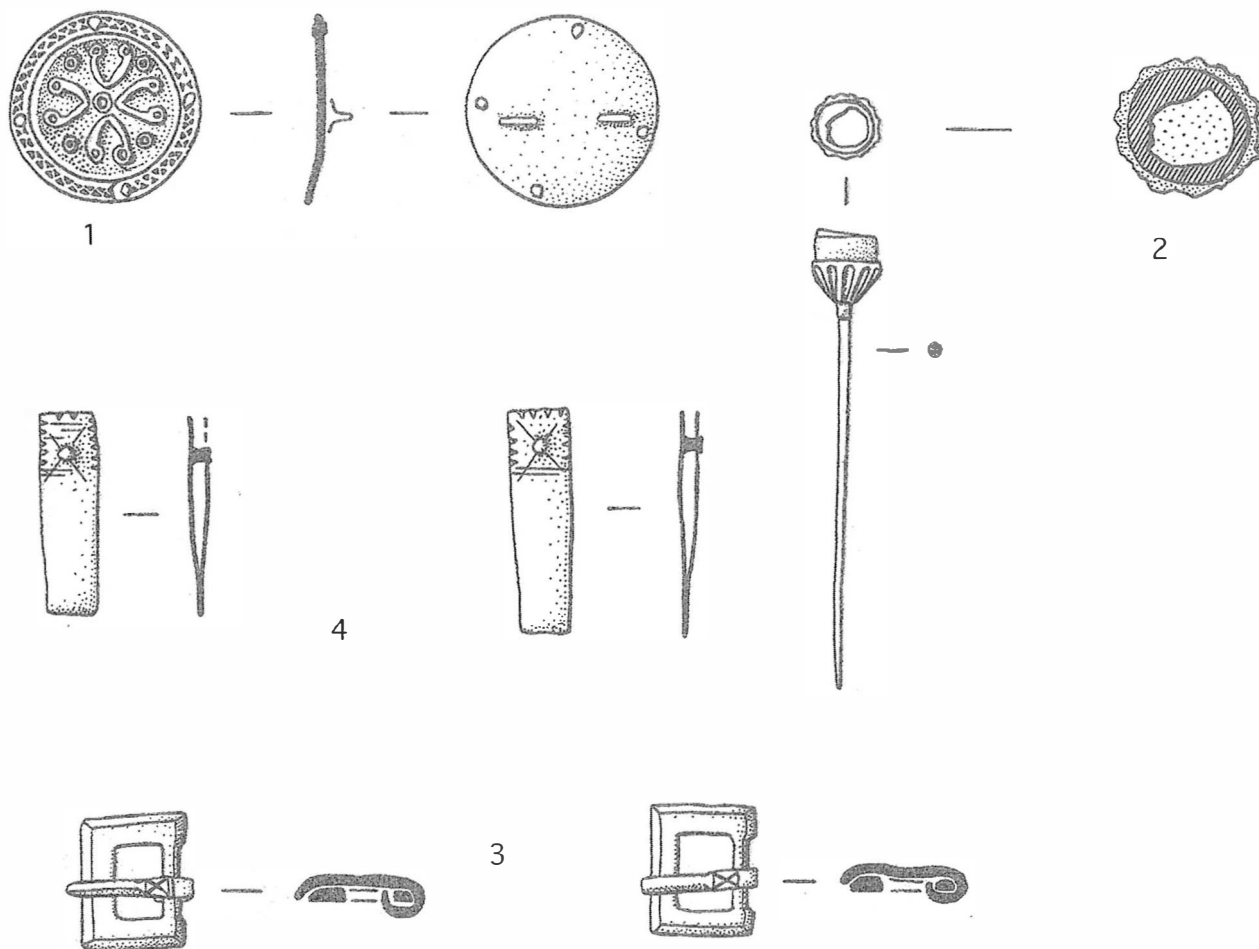
La Tavernerie

Un relevé topographique a été effectué sur une cavité souterraine sur le territoire de la commune d'Augignac. Il s'agit d'une découverte inédite dans un secteur du Nontronnais où nous n'avions que peu d'éléments jusqu'à présent.

Comme dans bien des cas, la cavité est mise au jour lors de travaux d'assainissement menés sur une propriété bâtie dans le hameau des Chadauds, qui se situe au sud-ouest du bourg de référence. Ce hameau est constitué de plusieurs habitations qui occupent un

mamelon dénudé, en bordure de la route Nontron (Dordogne)/Châlus-Saint-Mathieu (Haute-Vienne). A partir d'un large cône d'éboulis on accède à une petite salle bordée de deux couloirs. L'un nous mène, vers l'Ouest, sous le bâtiment à usage de grange, où s'ouvre alors une salle plus large.

Le second, un très étroit boyau, débouche sur un autre espace sans doute les restes d'une salle (à l'extérieur des bâtiments de surface) qui est largement obstruée par les écoulements sablonneux.



Archignac - place de l'église.
Mobilier retrouvé dans une sépulture.

L'ensemble court sur plus de douze mètres de long, de l'ouest à l'est.

En ce qui concerne l'architecture, elle est toujours aussi classique, de même que les aménagements : trous d'aération, feuillures de portes, alvéoles ou banquettes.

Il est intéressant de noter que la partie protégée par les corps d'habitation est saine, nous avons pu y observer les traces de creusement sur un espace assez large (parois latérales tant dans la salle ouest que dans le couloir le plus long) de même que le sol de piétinement original.

Pour la partie est, l'ensemble est beaucoup plus endommagé, voire perturbé par les comblements. Là encore, nous n'avons pu relever qu'une infime partie de l'ensemble de la structure qui devait être beaucoup plus importante à l'origine et ceci nous donne une idée de ce que devrait être la réalité de ce patrimoine.

Jean-Guy Peyrony
avec la participation d'Eric Baylet,
Jean-Pierre Legrain et Hubert Parachout

CAPDROT

La Collégiale

Une série de travaux d'assainissement et de restauration, commanditée par le Service départemental de l'Architecture de la Dordogne, a donné lieu à une seconde intervention archéologique, portant cette fois-ci à l'intérieur du transept sud de l'église. En 1994, une première investigation archéologique avait permis de dévoiler de nombreuses sépultures médiévales en coffre à l'extérieur de l'édifice ainsi que des vestiges architecturaux liés à l'ancienne collégiale. Les travaux, engagés en 1997 dans le transept sud, ont porté à la fois sur le bâti et sur le sous-sol : reconstruction et restauration de la voûte de la chapelle basse et décaissement général du transept afin de restituer le niveau de sol de l'époque médiévale.

Cette seconde intervention a permis de retrouver une partie des différentes phases de construction, jalonnant l'histoire de cette église. Dans une première phase, vraisemblablement autour du XIIe siècle, l'édifice possédait une nef unique, sans transept au moins du côté sud. Ces nouvelles données ont été mises en évidence grâce au dégagement d'un ancien mur gouttereau situé entre la nef et l'actuel transept sud. Alignée contre les fondations de ce mur, une tombe en coffre datée de la même période a été dégagée. Elle indique que lors de cette phase l'espace était en extérieur.

La seconde phase, que l'on peut caler approximativement entre les XIIe et XIIIe siècles, est marquée par la construction du transept sud. L'occupation de l'époque médiévale est caractérisée par de fins niveaux de sols et des sépultures en pleine terre datées des XIIIe et XIVe siècles. La première intervention archéologique avait dévoilé, pour cette même phase, de nombreuses sépultures en coffre à logette céphalique, à l'extérieur du transept sud. C'est durant le XIVe siècle qu'un puits est creusé dans l'angle sud-ouest de ce transept. Il est peut-être à mettre en relation avec le culte de la Vierge Noire qui fut à son apogée durant ce siècle.

L'occupation de l'époque moderne, comprise entre les XVe et XVIIIe siècles est caractérisée par un rehaussement du niveau du sol et une grande quantité d'inhumations en pleine terre et en cercueil. La phase moderne a vu successivement la mise en place d'un dallage de pierre, puis au XVIIIe siècle, après un dernier rehaussement, l'installation d'une colonne soutenant la charpente et la pose d'un nouveau sol, un pavement de carreaux de terre cuite. Cette dernière phase marque aussi l'arrêt des inhumations dans l'édifice.

Dominique Bonnissent

CARLUX

Le Château

Le château, situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Sarlat, est établi sur un promontoire rocheux. Il se compose, pour l'essentiel, de constructions d'époque romane (chapelle (?), logis, donjon à contreforts plats) ainsi que d'éléments appartenant à une grande campagne de modernisation de la fortification, que l'on situe vers le milieu du XIIIe siècle (tour avec logis attenant, couloir d'accès, poterne). La plupart de ces structures sont en partie ruinées et enfouies sous une épaisse couche de remblai.

Une prospection électrique à plusieurs profondeurs d'investigation, réalisée par Michel Martinaud (Armédis - Recherches géophysiques) les 2 et 3 mai 1997, avait pour but de localiser les fondations de la moitié nord du corps de logis du XIIIe siècle, de déterminer si la tour romane était isolée sur la terrasse sud, enfin, de savoir si la partie encore visible de cette tour correspondait ou

non à sa base, comme le laissait supposer le ressaut sur lequel s'appuient les contreforts plats.

La première zone prospectée, correspondant au bâtiment du XIIIe siècle, a révélé des variations du toit du substratum calcaire sous la terrasse ainsi que des structures en pierre très superficielles. Aucune de ces structures ne peut être mise en relation avec le reste du corps de logis. Quant aux fondations recherchées, soit elles se situent à une profondeur telle que la prospection n'a pu les déceler, soit elles ont été entièrement arasées (ce qui paraît plus vraisemblable au regard des aménagements tardifs de la pointe nord du promontoire).

Dans le secteur de la tour romane, comme sur la première zone prospectée, des variations importantes du toit du substratum ainsi que des structures superficielles ont été révélées.

Parmi les structures linéaires l'une d'entre elle, plus encrée en profondeur, évoque le tracé d'une enceinte primitive. Une autre, d'aspect quadrangulaire, pourrait correspondre à un petit bâtiment de forme carrée. Un sondage électrique vertical, effectué à 1 m de la face ouest de la tour romane, a permis d'évaluer le substrat rocheux à environ 2,5 m en dessous du niveau du sol. Cela nous incite à penser que la partie visible de la tour

n'est pas sa base et qu'une portion de celle-ci serait encore enfouie sous une épaisse couche de remblai.

Seuls des sondages archéologiques positionnés en s'appuyant sur les données géophysiques permettront de préciser la nature et l'état de ces structures révélées lors de cette étude.

Cyril Yovitchitch

CASTELNAUD- LA-CHAPELLE

Le Château

Le toponyme de Castelnaud traduit bien l'origine du site, une agglomération villageoise subordonnée à un château. Sur la fondation du *castrum*, les textes restent flous et les vestiges architecturaux sont perdus dans les reconstructions postérieures. L'image que donne aujourd'hui le site, est celle d'une forteresse hétéroclite, à la fois médiévale et moderne qui a su évoluer vers une parfaite adaptation aux progrès de la défense et vers un confort résidentiel.

Dans le cadre des travaux de restauration du château de Castelnaud, l'Architecte en Chef des Monuments Historiques a entrepris la reconstruction du mur de terrasse est de la basse-cour nord. Ces travaux ont nécessité l'ouverture d'une large tranchée à l'arrière du mur, afin de le démonter. Située au nord des constructions médiévales, la basse-cour est délimitée par la

courtine nord du château au sud (XIII^e siècle), un imposant bâtiment appelé "le châtelet" au nord (XVI^e-XVII^e siècles), une enceinte basse flanquée de tours à l'ouest (fin XV^e-début XVI^e siècle) et le mur de terrasse qui fait l'objet de cette étude à l'est. Ce suivi était l'occasion de déterminer la période d'aménagement de cette basse-cour.

La stratigraphie démontre que ce secteur du site est une zone libre de toute occupation. Elle se compose d'une succession de remblais. Deux phases se distinguent : les dépôts de terre végétale antérieurs à la construction du mur de terrasse (XIII^e-XIV^e siècles) et les remblais contemporains de cette édification et constituant la terrasse actuelle (début de l'époque moderne).

Sylvie Campech

CASTELS

La Berbie

La fouille s'est déroulée en deux campagnes (sept semaines au total) et est restée cantonnée à l'aven, au sein du remplissage osseux.

Après avoir procédé, pour raison de sécurité, au changement complet de la plateforme de protection, la fouille proprement dite fut consacrée à la poursuite du décapage des quinze mètres carrés de l'aven, amenant le niveau de la fouille de - 665 cm (z maximum de 1996) à - 740 cm (z maximum de 1997). Une coupe stratigraphique de référence est toujours conservée en vue de

l'étude sédimentologique qui sera effectuée par Catherine Ferrier durant l'année 1998.

De nombreux ossements, souvent en connexion anatomique, et des squelettes presque complets constituent un assemblage faunique composé actuellement de 3 200 ossements déterminés, attribuables à un minimum de 64 individus (microfaune non comprise).

La faune mammalienne est largement dominée par le Bison des steppes (1754 restes pour 22 individus), auquel s'adjoignent le Renne, l'Hyène des Cavernes, le

Cheval, le Renard commun, le Chamois, le Mégacéros et le Cerf.

Cet assemblage d'herbivores atteste l'existence de zones steppiques aux alentours, avec la présence probable de zones boisées dans des milieux protégés.

L'homogénéité du remplissage, tant paléontologique que stratigraphique, est confirmée par deux datations très proches (33 220 ± 250 B.P. et 33 490 ± 250 B.P. [Gif-sur-Yvette] quatre mètres plus bas) qui tendent à prouver un comblement très rapide de l'aven.

Trois nouveaux artefacts lithiques, de facture moustérienne (détermination A. Morala) ont été récoltés au sein du remplissage ossifère, se rajoutant aux cinq précédemment récoltés en 1995 et 1996. Il se pose donc toujours le problème de l'interprétation de leur présence.

Ces éclats n'ayant apparemment pas eu d'actions directes sur les os, ils peuvent être tombés du haut de l'ouverture, faisant supposer une éventuelle activité humaine contemporaine à l'extérieur de l'aven, peut-être en

rapport avec les passages d'animaux, sans exploiter ceux qui chutaient à l'intérieur.

Il est également possible de supposer que ces artefacts «moustéroïdes» étaient plus anciennement présents aux abords de l'aven, augurant une éventuelle occupation ou un passage des Moustériens intéressés par ce piège naturel avant son remplissage. Au cours de celui-ci, les éclats ont alors pu tomber par colluvionnement et se mêler aux restes d'animaux aux environs de 33 000 ans B.P.

L'étude taphonomique confirme que la chute accidentelle des animaux est probablement le seul phénomène à l'origine de cette accumulation osseuse.

D'autre part, l'étude paléontologique en cours amène déjà des informations intéressantes d'ordre biochronologique, microévolutif, et sur la structure des populations animales de cette période.

Stéphane Madelaine

CÉNAC- ET-SAINT-JULIEN

Grotte XIV

La grotte XIV est l'une des vingt-deux cavités de la falaise du Conte qui surplombe de 150 mètres la vallée du Céou, petit affluent de la Dordogne.

J.-P. Texier (IPGQ, UMR 9933), qui mène l'étude géologique du site a établi la stratigraphie suivante que nous rappelons :

Ensembles sédimentaires	Ancienne dénomination
Supérieur	Plancher stalagmitique
Moyen	Brèches I à IV et c.F, G, H.
Inférieur	Couches 6 à 20A

Six datations U/Th, ont été effectuées au CERAK (Mons) par Yves Quinif, en 1995 et 1996.

Ensemble	Numéros	Dates
Supérieur	XIV-95 (2)	99.500 + 8800/-8100
	XIV-95 (3)	124.500 + 7600/-7100
	XIV-96 (2)	100.700 + 103.000 /-52.600
Moyen	XIV-95 (4)	387.800 + inf./-171.000
	XIV-96 (1)	Datation impossible
	XIV-96 (3)	Datation impossible

Pour les échantillons XIV-96 (1, 2, 3, 4) Y. Quinif a rédigé les commentaires suivants : l'analyse de l'échantillon XIV-96 (2) est malheureusement entachée d'un

mauvais rendement chimique du thorium, ce qui explique l'erreur. De plus, comme pour les échantillons XIV-96 (1 et 3) le rapport isotopique $^{230}\text{Th}/^{232}\text{Th}$ est très petit, ce qui indique une contamination par du Thorium 232 provenant d'argiles ou de colloïdes. Ce très faible rapport rendrait les âges non fiables. Il est peut-être possible que l'âge de l'échantillon XIV-96 (2) soit aux environs de 100.000 ans.

Les échantillons XIV-96 (1 et 3) sont géochimiquement ouverts : ils ont été le siège de déplacements de l'Uranium suite à des dissolutions et précipitations. Le rapport isotopique $^{230}\text{Th}/^{234}\text{Th}$ est en effet plus grand que 1.

Nous n'insisterons, dans le cadre de ce bilan, que sur deux carnivores sachant que les herbivores feront l'objet d'une étude très détaillée ultérieurement. Le Rhinocéros, sur la base de l'étude d'une D⁴ complète, a été attribué à *Dicerorhinus cf. hemitoechus*. Cette année a, entre autres, amené la découverte d'une dent inférieure complète (Br. IV) bien qu'elle soit encore en partie dans la brèche, la morphologie qu'on peut discerner indique encore *Dicerorhinus*.

■ *Panthera sp. (taille Panthère)*

La Panthère est une forme rare dans le Pléistocène moyen d'Europe et la Panthère *stricto sensu* n'apparaît qu'au Riss. En se fondant sur le matériel de Lunel-Viel M.-F. Bonifay (1971) a créé une nouvelle espèce *Felis (Panthera ?) lunellensis* qui ne serait qu'une grosse

Panthère. En attendant que la question taxinomique soit résolue nous rapportons pour l'instant à *Panthera cf. pardus* un scapholunaire gauche (E0-94-1 c.H), un calcanéum droit (F0-156 c.H) et un troisième cunéiforme qui provient de blocs effondrés de la brèche IV (Br. IV). Les différences tant morphologiques que de proportions entre ce troisième cunéiforme et le même os provenant d'un squelette de *Panthera pardus* de la collection de comparaison de l'IPGQ ne sont pas sans rappeler celles que nous avons constatées entre le scapholunaire gauche provenant de la couche H et ceux de Panthère actuelle. On est donc fondé à reposer la question de l'appartenance taxinomique de ces restes qui n'ont peut-être de Panthère que la taille.

■ *Ursus cf. Deningeri*

Nous n'allons pas décrire la morphologie de la totalité des restes attribuables à une forme primitive de l'espèce pour ne montrer que l'exemple des M_1 inférieurs.

L'axe du paraconide des M_1 est le plus souvent sub-vertical et non incliné vers l'avant comme chez *Ursus spelaeus*. L'entoconide montre une morphologie allant de la forme typique d'*Ursus deningeri* à 3 cuspides, à une forme très primitive «étruscoïde» monocuspide. Actuellement la proportion de chaque type calculée pour les ensembles inférieur et moyen montre que le type «*Deningeri*» à entoconide formé de 3 denticules de taille décroissante n'est pas majoritaire :

A : deux denticules sub-égaux précédés de 1 ou 2 (voire plus) denticules accessoires (types «*Spelaeus*»),

B : trois denticules de taille décroissante d'arrière vers l'avant,

C : un denticule principal présentant une ébauche de bipartition précédée d'un (ou deux) minuscule denticule,

D : deux denticules de taille décroissante d'arrière vers l'avant,

E : entoconide monocuspide avec une ébauche de denticule en position mésiale,

F : entoconide monocuspide.

D'un point de vue chronologique la faune de grotte XIV se place dans le Pléistocène moyen, plus précisément avant le stade 6 de la courbe isotopique (Riss III) puisque le Thar disparaît de Dordogne avant le début de ce stade. De plus la présence de *Canis cf. etruscus* donne à penser que l'âge des niveaux de l'ensemble moyen (brèches I à IV et couches F, G, H) datent d'une période antérieure au stade 9 (Mindel/Riss) car selon M.-F. Bonifay, à cette époque vivait déjà un vrai loup *Canis lupus lunellensis*.

Enfin le caractère nettement tempéré de cette faune, perceptible aussi dans le spectre pollinique de l'échantillon qui provient de la Brèche, exclu les stades froids 12, 14, 16 de la courbe isotopique. La faune de la grotte XIV se situe donc semble-t-il dans l'un des stades tempérés 11, 13, 15 ou 17 et la date d'environ 390.000 ans obtenue dans la partie médiane de l'ensemble moyen indiquerait le stade 11 pour ces niveaux.

Jean-Luc Guadelli

	A	B	C	D	E	F
Ensemble moyen (n=15)	0	33,3	46,7	20,0		
Ensemble inférieur (n=22)	0	27,3	18,2	31,8	18,2	4,5

CÉNAC- ET-SAINT-JULIEN

Grotte XVI

La campagne 1997 avait pour objectif majeur la fouille des niveaux du Paléolithique supérieur (Solutrén, Gravettien et Aurignacien) dans la zone centrale de la grotte et dans le couloir. Du Solutrén, il ne restait que quelques lambeaux dont la fouille n'a pas apporté d'éléments modifiant notre première diagnose ; ce niveau est d'une façon générale relativement pauvre.

Le Gravettien par contre est beaucoup plus riche et ses caractéristiques typologiques ont été confirmées : nous sommes en présence d'un Gravettien riche en «éléments tronqués» comparable à l'industrie signalée à

la Ferrassie par D. Peyrony et qui n'a pas été retrouvée lors des fouilles de H. Delporte. Dans la zone du couloir, nous avons trouvé des amas de débitage permettant des remontages attestant d'une bonne conservation de ce niveau.

L'Aurignacien est abondant, riche et varié. L'industrie lithique est essentiellement composée de formes carénées, lamelles Dufour, burins busqués et «grattoirs caminade». L'outillage osseux comporte de nombreux fragments de sagaies. Quelques éléments de parure complètent cet inventaire.

La prochaine campagne sera consacrée à la fouille de la couche B qui contient une industrie moustérienne dans laquelle nous avons trouvé plusieurs pointes de Châtelperron. Datée de plus de 38 000 ans, elle sur-

monte un niveau moustérien, la couche C, dont l'âge, obtenu par thermoluminescence, se situe entre 55 et 65 000 ans.

Jean-Philippe Rigaud, Jan Simek

CREYSSE

Barbas

Barbas I

La stratigraphie archéologique de Barbas I comprend de bas en haut une couche anté-acheuléenne, trois couches acheuléennes et une couche aurignacienne.

La couche anté-acheuléenne, C7, a été fouillée sur une surface de 3 m² et a livré quelques éclats. Mais il semble que nous soyons en limite de site ; en effet, le matériel se raréfie. La vingtaine de pièces mise au jour depuis le début des fouilles, patinées mais aux nervures et aux bords intacts, s'étend sur une surface de 8 m². Elle se compose de racloirs sur blocs, d'un hachereau et de denticulés. Quelques éclats attesteraient de la fabrication de pièces bifaciales.

Le complexe acheuléen comprend un ensemble archéologique composé de trois couches : C'4 inf., C'4 sup. et C'3 base. Les deux premières couches sont prises dans un cailloutis, mais il est facile de les distinguer. Selon les endroits, la dernière repose sur ce cailloutis ou sur une couche argileuse de quelques centimètres d'épaisseur.

■ C'4 inf.

Cette couche a été fouillée sur une surface de 4 m². Le matériel est pris en partie dans l'argile sous-jacente et dans un cailloutis. Cette couche épaisse d'une dizaine de centimètres est extrêmement riche. Le matériel, peu patiné, a été recouvert par un cailloutis, C'4, puis a été en partie remanié. Néanmoins, les caractéristiques techniques du matériel permettent aisément de l'individualiser. Il s'agit d'un ensemble composé de pièces bifaciales et d'outils provenant d'un débitage Levallois récurrent unipolaire, avec une initialisation multidirectionnelle, des plus caractéristiques.

■ C'4 sup.

Cette couche, fouillée sur une surface de 6 m², est prise dans un cailloutis avec une fraction fine composée d'argile et de granules et séparée de la couche sous-jacente par un passage plus argileux dépourvu de matériel archéologique. Les états de surface sont variables, patinés ou avec un léger voile et avec des bords plus ou moins altérés. D'une épaisseur de 20 cm cette couche se compose certainement comme un palimpseste. Il semble pourtant que l'ensemble du matériel archéologique

relève des mêmes conceptions techniques. Les différents techno-types sont présents, quels que soient les états de surface. Il s'agit d'un Acheuléen que nous pourrions classer dans le complexe acheuléen méridional. En effet, le matériel façonné et les nucléus relèvent d'une conception triface très caractéristique. Cette conception a déjà été décrite pour le matériel du Pech de l'Azé (C.8 et C.9), les niveaux inférieurs de Vaufrey et des Pendus. Il semble que l'Acheuléen méridional soit une entité particulière de l'Acheuléen, localisée à la Dordogne. Cette entité présente cependant une variabilité interne qui nous permet de distinguer plusieurs faciès, dont celui de Barbas. Une date de 242 000 ans avait été obtenue par thermoluminescence. La position stratigraphique de cette couche est parfaitement claire dans cette partie de la fouille. Elle fait suite à un Acheuléen assez classique, avec bifaces et débitage Levallois, et précède un Acheuléen final très particulier, la couche C'3 base.

■ C'3 base.

Cette couche d'une épaisseur de 5 cm repose soit directement sur le cailloutis C'4, soit sur une couche argileuse de quelques centimètres qui la sépare de la précédente. L'homogénéité de cette couche a déjà été démontrée par l'analyse technique du matériel ainsi que par les très nombreux remontages. Il s'agit d'une industrie composée de pièces bifaciales très hétérogènes dans leur morphologie, mais aux caractéristiques techniques similaires. Elles sont accompagnées d'un débitage Levallois très particulier, récurrent unipolaire ou bipolaire, mais dont la phase d'initialisation se caractérise par une sélection de gros éclats présentant une face inférieure convexe qui n'est que très partiellement aménagée. Là encore, les caractéristiques techniques de ce matériel lui confèrent une grande originalité. Plusieurs dates obtenues par thermoluminescence, situent ce matériel vers 145 000 ans.

■ C'2.

Si peu d'outils ont été découverts nous avons pu la corrélérer stratigraphiquement à celle que nous fouillons à Barbas II et III (C1), située à quelques dizaines de mètres, qui est attribuée à l'Aurignacien.

Eric Boëda

Barbas III : le niveau aurignacien

La superficie fouillée dans le niveau aurignacien du secteur Barbas III s'élève à 95 m², dont 84 ont déjà été prélevés. Les vestiges sont répartis au sol de façon différentielle. Des concentrations plus ou moins circonscrites, de taille variable se caractérisent par une zone de forte densité souvent centrale et une zone de raréfaction en limite externe ; certaines d'entre-elles sont interprétables comme des amas de taille, d'autres semblent liées à des fonctions plus difficiles à définir (utilisation, rejet, stockage et activité de taille...). D'autres concentrations, aux limites plus floues, ne présentent pas de structuration apparente.

La distribution des vestiges lithiques (absence totale de reste osseux) dans chacune des concentrations apparaît donc différente, témoignant semble-t-il d'un découpage dans l'espace des différentes activités liées à la taille : la polarisation des activités liées à certaines séquences de la production pourrait témoigner d'un campement organisé dont la durée reste encore à estimer.

Bien qu'aucune structure d'habitat *stricto sensu* (par exemple de type foyer) soit apparue pour l'instant, une fonction de ce type peut-être envisagée pour cette occupation de plein air. En effet, outre la répartition différentielle des vestiges au sol, différentes activités ont été réalisées sur le site, de l'acquisition des blocs à l'utilisation et au rejet des outils (tests tracéologiques réalisés par C. Lemorini). Les dernières campagnes de fouille ont révélé la présence d'objets d'art, d'éléments de parure et d'une grande dalle de granit (Longueur 47 cm,

largeur 25 cm, épaisseur 15 cm) qui présentait sur la surface orientée vers le ciel de nombreuses stries et marques de picotages. Elle était associée à des galets de basalte, au nombre de quatre, matériau n'ayant jamais été découvert auparavant sur le site. La présence de tels éléments tend à accréditer l'hypothèse d'un habitat.

La variabilité des schémas opératoires au sein d'une conception laminaire aurignacienne orientée vers la production de lames de modules différents, offre en terme de savoir-faire technique un exemple de souplesse adaptative. Plusieurs interrogations découlent de ces constatations :

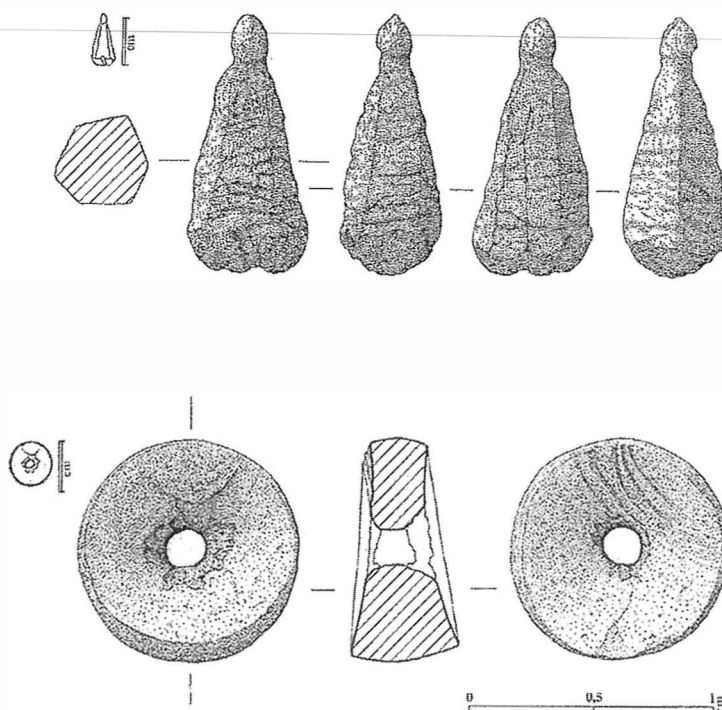
— la production de très grandes lames était-elle liée à une spécialisation du tailleur ou d'une activité, ce qui pourrait expliquer sa localisation spécifique dans une seule des concentrations ?

— pourquoi l'existence de trois chaînes opératoires parallèles, alors que la production à partir d'un même bloc était possible ?

— existait-il une contemporanéité entre les différentes concentrations ? Sommes-nous en présence d'un même groupe ou de plusieurs groupes appartenant à la même tradition technique ?

Dans l'état actuel des recherches, nous ne pouvons pas répondre avec certitude à ces questions. Mais, les études technologiques, spatiales et tracéologiques menées en parallèle aux travaux d'extension de fouille nous aideront certainement à mieux interpréter la fonction réelle du site.

Iluminada Ortega



Creyse - Barbas III. Eléments de parure.

CREYSSE

Villazette

Située dans le complexe sédimentaire de la basse terrasse de la Dordogne la séquence stratigraphique de Villazette comprend actuellement cinq mètres de dépôts. Y ont été repérées une dizaine de couches archéologiques dont seulement quatre sont bien représentées : une couche néolithique (C0) et trois couches du Paléolithique supérieur (Ca, Cb, Cc).

L'intervention de 1997 a essentiellement consisté à décaper :

- la couche C0 sur 5 m²,
- la couche Ca sur 2 m²,
- la couche Cb sur 1 m².

Les artefacts de la couche C0 retrouvés cette année confirment les résultats de l'année précédente. Il s'agit semble-t-il d'une couche que l'on peut attribuer à une phase tardive de la civilisation d'Artenac ou à une phase de transition entre le Néolithique final et l'Age du Bronze. Des datations sont en cours.

Les couches du Paléolithique supérieur n'ont pu être que partiellement fouillées. La couche Ca a livré peu de matériel. En revanche, l'amas de taille mis au jour en Cb

a continué de livrer un grand nombre d'artefacts, permettant de parfaire les très nombreux remontages. Mais ses limites nord et est n'ont pas encore été atteintes. Bien que cette couche livre des outils en quantité, il reste très difficile de pouvoir l'attribuer à tel ou tel faciès culturel.

La séquence de Villazette représente une séquence stratigraphique intéressante pour le Paléolithique supérieur final. En effet, deux hypothèses sont actuellement en discussion :

- soit nous avons affaire à un ensemble de couches magdaléniennes dont les caractéristiques techniques sont différentes d'une couche à l'autre, du fait d'une différence chronologique ou d'une différence d'activités ;
- soit il s'agit d'un ensemble de couches périgordiennes et magdaléniennes.

Dans l'état actuel des recherches, malgré un matériel abondant, il est extrêmement difficile de favoriser l'une de ces hypothèses ; des dates sont en cours de réalisation.

Eric Boëda et Laurence Bourguignon

LES EYZIES- DE-TAYAC

Grotte de Commarque

A titre d'élément de comparaison à notre étude des chevaux sculptés de Cap Blanc (cf. notice), nous nous sommes intéressés au Grand Cheval (n° 13 de l'inventaire de Brigitte et Gilles Delluc), dont la tête est gravée profondément, presque sculptée, et dont le corps est une savante utilisation de la forme du support rocheux.

Notre objectif est de tenter de dégager, si possible, non pas des lois ni des règles générales, mais des comportements, autrement dit : comment l'artiste paléolithique a-t-il adapté l'image mentale qu'il se faisait de son modèle aux contraintes du support ?

Le protocole d'étude adopté est identique à celui mis en oeuvre à Cap Blanc. Nous avons sélectionné trois

profils, passant par l'œil du cheval, la pointe de son épaule droite, et le milieu de son ventre, points remarquables correspondant à trois volumes différents de la paroi. Avec certaines difficultés dues au manque de recul, nous avons évalué la profondeur par rapport à une verticale menée depuis un point choisi comme origine. Les mesures de proportions ont été réalisées avec le même matériel, suivant les mêmes plans de projection qu'à Cap Blanc, c'est-à-dire en déroulé, suivant une projection perpendiculaire au plan de la figure, et suivant un plan parallèle au sol du couloir.

Romain Pigeaud

MARQUAY

Abri du Cap Blanc

Dans le cadre d'un mémoire de D.E.A., nous avons souhaité étudier les chevaux sculptés de Cap Blanc, tant au niveau des techniques de réalisation qu'à celui de l'inscription de ces figures dans le volume de leur support. Notre objectif est de tenter de dégager, si possible, non pas des lois ni des règles générales, mais des comportements, autrement dit : comment l'artiste paléolithique a-t-il adapté l'image mentale qu'il se faisait de son modèle aux contraintes du support ?

Notre démarche opératoire a consisté à mener des profils sur les figures, ainsi qu'à mesurer leurs proportions, suivant la méthode du vétérinaire Bourgelat, adaptée aux représentations paléolithiques par le Docteur Pales. Elle est basée sur l'inscription du corps du cheval dans un carré, délimité dans le sens de la longueur par la pointe de l'épaule et celle de la fesse, et dans le sens de la hauteur, par le garrot et la ligne d'aplomb formée par les deux soles antéro-postérieures, l'animal étant de profil. La tête est également inscrite dans un rectangle, dont la longueur est délimitée par la base de l'oreille et l'extrémité de la lèvre inférieure, et la largeur par le chanfrein et la ganache.

Après avoir sélectionné pour notre étude les figures les mieux conservées (soit les chevaux 2, 3, 5 et 10 selon l'inventaire d'Alain Roussot), nous avons sélectionné

différents profils, passant par des points remarquables des figures sculptées. Ils ont été effectués sans toucher la paroi, avec un mètre-ruban de couturière et un fil à plomb, pour évaluer la profondeur par rapport à une verticale menée depuis le haut de la diaclase qui court au-dessus de la frise. Les mesures de proportions ont été réalisées avec le même matériel, suivant plusieurs plans de projection, afin d'évaluer les changements d'aspect des figures avec l'angle de vue, changements perceptibles à l'œil nu en raison du fort volume de la paroi. Nous avons donc privilégié des mesures en déroulé, c'est-à-dire en suivant le modelé du corps des sculptures, des mesures suivant une projection perpendiculaire au plan de la figure, ainsi que des mesures suivant un plan parallèle au sol de l'abri, ce qui correspond à peu près à la perception qu'aurait de la frise un observateur éloigné de quelques mètres.

Le traitement de ces données, couplées avec d'autres observations plus ponctuelles sur d'autres sites à sculptures, comme Commarque, et des œuvres mobilières sur support contraignant, fera l'objet de nos efforts tout au long de l'année universitaire en cours.

Romain Pigeaud

MAUZAC- ET-GRAND-CASTANG

Place de Mauzac

Un projet d'urbanisme, sur une partie de l'emplacement du jardin public du bourg de Mauzac, a nécessité une campagne de sondages dont le but était d'évaluer le potentiel archéologique risquant d'être affecté par les travaux de terrassements.

L'emplacement de cet espace public, situé à 19 mètres de la rive droite de la Dordogne, dans une situation de léger surplomb, est relativement récent puisqu'il a été projeté par la municipalité à partir de 1931 sur le site d'une ancienne église paroissiale et de son cimetière. Le seul document sûr, témoignant de l'existence de cette église, correspond au relevé du cadastre de 1823. Le

plan extrêmement simple, est celui d'un bâtiment à nef unique, orienté, sans transept. La destruction de l'église, qui semble postérieure à 1858, a entraîné assez rapidement sa reconstruction plus loin dans le bourg à l'abri des crues de la rivière (la consécration du nouvel édifice date de 1866). L'utilisation du cimetière apparaît plus longue, puisqu'on cessa d'inhumer à cet endroit là aux environs de 1924.

L'intérêt des sondages archéologiques était donc de vérifier la présence effective des vestiges de l'édifice religieux ainsi que l'existence d'éventuelles tombes liées aux périodes de fonctionnement les plus anciennes de

l'espace cimetéral. Ainsi, sur les cinq sondages réalisés dans cette optique, deux se sont montrés incontestablement positifs, puisque nous y avons relevé les fondations de l'église disparue, et deux sépultures de type pleine terre, dont l'une avec couverture de dalle.

La mise au jour de ces éléments concourt à la détermination d'un niveau archéologique qui peut être

chronologiquement rapporté, d'après les tessons de céramique relevés (fragments de cruche à pâte rouge polie), à la période du plein Moyen Age (XIe-XIIIe, voire XIVe siècles).

Christian Sculler

MONTCARET

Villa gallo-romaine

Au nord, la route surplombe les vestiges de la villa antique de Montcaret. Le ravinement des terres et l'afouillement progressif de la route nécessitait la réalisation d'un aménagement.

L'opération avait comme objectif de dresser la coupe à l'aplomb de la route après déssouchage d'un peuplier. Dans cet espace de 36 m², les perturbations modernes sont nombreuses ; outre le peuplier, on trouve une cuve en ciment, un dé de béton en avant de la porte du musée ainsi qu'un puits perdu dans lequel sont drainées les eaux de ruissellement guidées par des trottoirs incurvés également en béton.

La partie supérieure de la coupe est essentiellement constituée d'un remblai de terre végétale et de rejets de cimetière où les os humains abondent. Ce sédiment, très remanié par la présence de l'arbre est en contact direct avec l'arase d'un mur antique construit en petit appareil orienté suivant un axe est-ouest ; à l'est il est chaîné avec un autre mur de direction nord-sud qui s'engage sous le talus. Le parement externe du mur est très dégradé par le réseau des racines du peuplier. Un conduit maçonné se développant suivant un axe nord-sud s'ouvre en partie basse du mur. Cet aménagement peut appartenir à un système de chauffage, arrivée d'air chaud ou conduit de ventilation.

A l'ouest, le mur s'articule avec une construction en abside qui avait fait l'objet d'un dégagement partiel lors

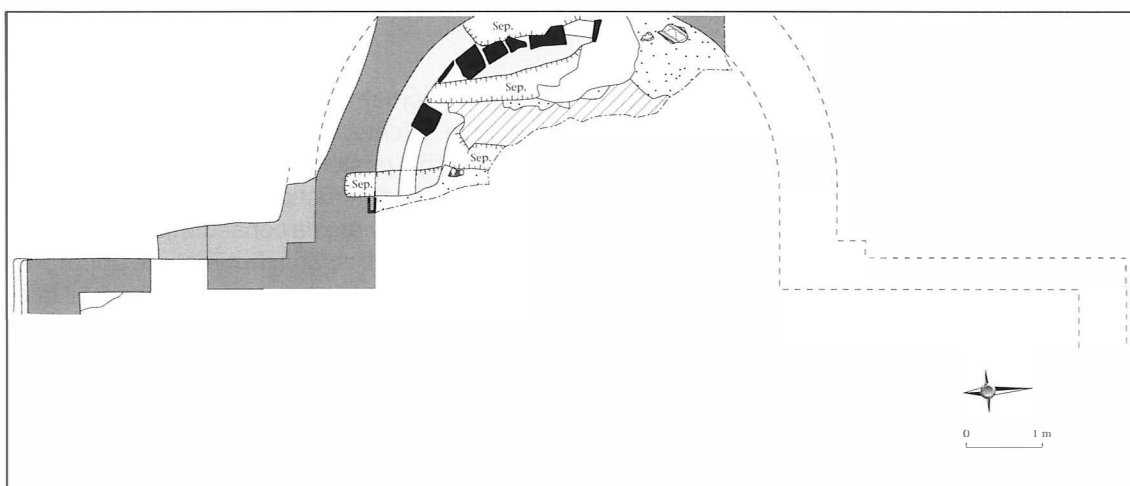
de la construction du musée (mur circulaire bordé d'un caniveau visible aujourd'hui dans le musée). Le diamètre interne de l'abside est de 5,30 m.

Le sol de cette salle est perforé dans la partie qui nous occupe par quatre fosses de sépultures médiévales ou modernes. Ces creusements nous ont permis d'étudier en coupe les lambeaux de sols conservés.

Un système de chauffage par conduit bordant le parement interne de l'abside a été observé. L'air chaud remonte dans des *tubuli* plaqués contre l'élévation. Le conduit est fermé par une couverture de tuiles. L'ensemble est scellé par un sol mosaïqué. Le tapis polychrome géométrique présente des paires de peltes ocres et rouges cernées de noir se détachant sur un fond blanc, une frise d'entrelacs reprenant les mêmes couleurs souligne la courbe de l'abside. Le motif principal est comparable à celui du carré central de la salle cruciforme.

La datation de cet ensemble ne bénéficie d'aucun élément nouveau. Par contre le plan de la villa qui se développe vers le nord s'enrichit d'une nouvelle salle à abside dont la surface semble plus conséquente que celle de la salle cruciforme.

Marie-Noëlle Nacfer



Montcaret - Villa gallo-romaine. Relevés M.-N. Nacfer, C. Fondeville : A.F.A.N.

MONTIGNAC

Lascaux

Au cours de l'année 1997, nous avons procédé, dans le cadre de notre étude sur l'art pariétal de la grotte de Lascaux, à plusieurs opérations dont les différents thèmes ont été définis, consolidés, voire même restructurés au cours des exercices successifs. Certains axes de recherche, traditionnels et inhérents à cette discipline, comme la topographie du site, la lecture et le relevé des entités graphiques, interviennent en quelque sorte comme tâche de fond, d'autres ont été plus spécifiquement développés : spectrophotométrie, analyse des micro-formes de paroi, densitométrie...

Deux secteurs ont été plus particulièrement investis, le diverticule axial et la nef.

Dans la seconde partie du diverticule axial, les figures de la paroi de gauche ont retenu notre attention. Il s'agit plus particulièrement du panneau dit de «l'Hémione» [2.G.3]. Chaque entité graphique de ce dispositif a fait l'objet d'un enregistrement et d'un traitement que traduit le relevé. A été pris en compte aussi bien l'aspect morphologique des représentations que technologique ou conservatoire.

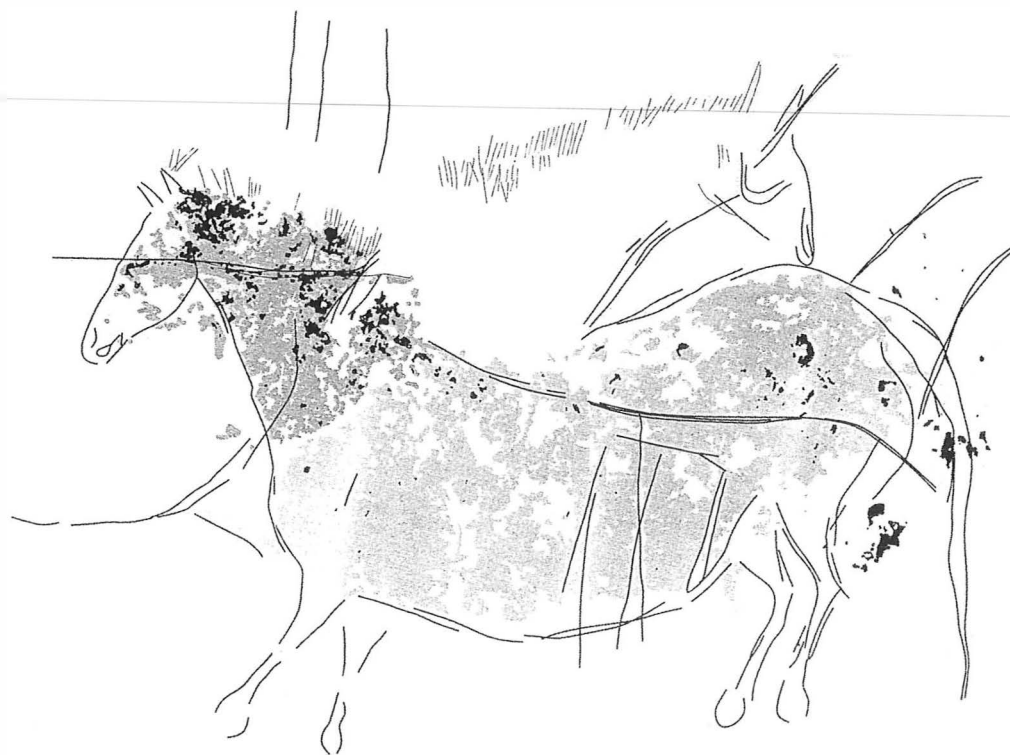
Le panneau de la Vache Noire est un des dispositifs majeurs de ce sanctuaire [5.G.3]. Dans l'état actuel de nos investigations, nous avons pu mettre en évidence

trente-deux figures, notamment des équidés. Trois thèmes figuratifs ont été reproduits : le cheval, l'aurochs et le bouquetin. Cependant leur impact visuel et leur effectif numérique varient dans des proportions très importantes. On remarque, en effet, un nombre élevé de représentations d'équidés, une vingtaine au total, pour une seule figure d'aurochs et de bouquetin. En outre, si la silhouette de bos femelle domine largement le panneau, oblitérant bon nombre d'équidés, les contours du bouquetin se limitent au protomé et, technologiquement, à une gravure discrète sur les flancs d'un cheval brun.

Parallèlement, nous avons poursuivi aussi bien l'étude du milieu naturel endokarstique, que la recherche des gîtes à pigments, activités que nous avons étendu à l'ensemble du bassin versant de la Basse Vézère, entité géologique limitée aux horizons jurassiques et sénoniens.

Cette approche polythématique autorise la création de référentiels relatifs d'une part, à l'iconographie du sanctuaire, à la caractérisation morphologique et texturale des supports lithiques et, d'autre part, à l'identification et à la détermination des zones de collecte des matières premières, enfin à l'architecture des cavités karstiques.

Norbert Aujoulat



Montignac - Lascaux.

Relevé d'un des chevaux, peint et gravé, du panneau de la Vache Noire

PÉRIGUEUX

Cité Administrative

La campagne de travaux 1997 à la Cité Administrative intéressait une parcelle sans solution de continuité avec les deux précédentes et se développant dans leur prolongement occidental ; en outre la carrière antique de Jay de Beaufort jouxte au nord l'emprise de cette dernière intervention.

Au cours des opérations de 1995 et 1996, une occupation antique couvrant les quatre premiers siècles de notre ère avait été mise en évidence. Puits, habitat, voie, activité artisanale illustraient la vie puis l'abandon d'un îlot d'un quartier de *Vesunna*.

La parcelle, assiette du projet 1997, d'une surface de 1000 m², s'est révélée très perturbée sur la moitié sud par les constructions du XVII^e et du XIX^e siècle. L'autre moitié, par contre, a été préservée dans son intégralité à telle enseigne que les murs maçonnés n'ont pas subi la récupération quasi systématique dont ils font d'ordinaire l'objet à Périgueux.

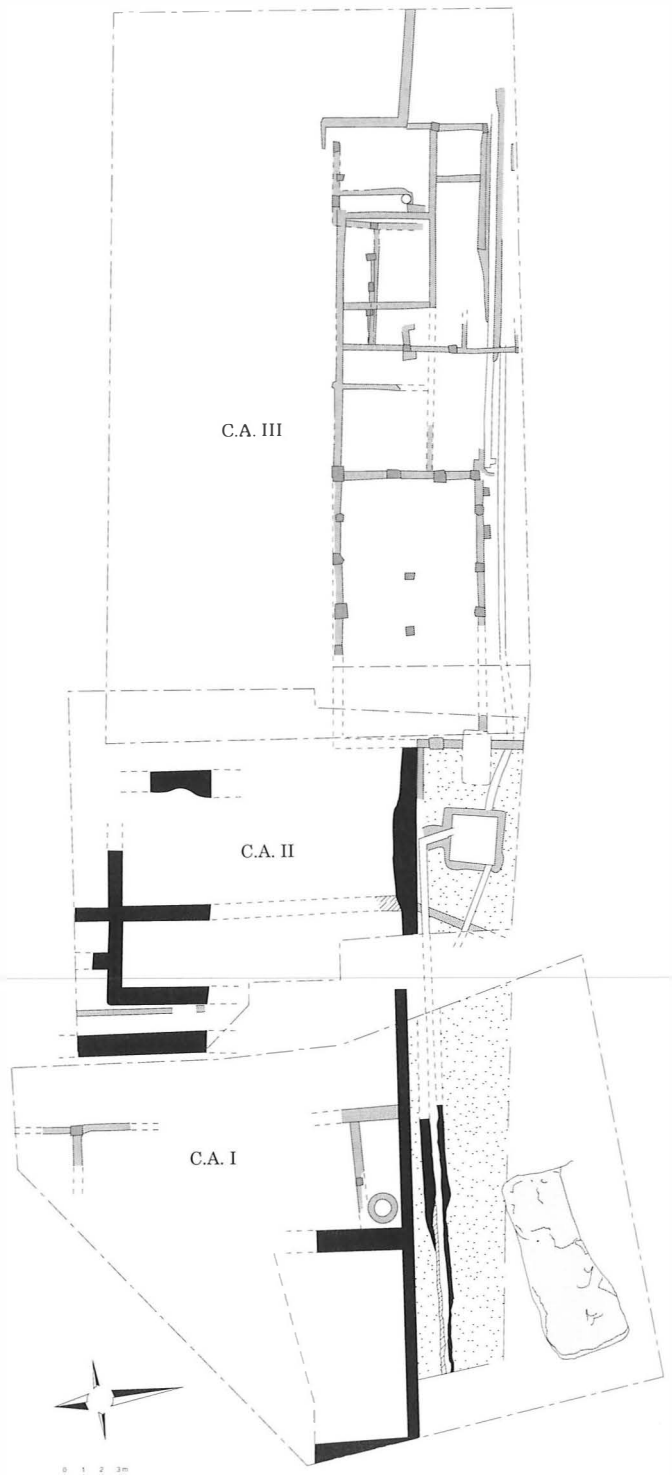
Les données de cette ultime campagne de fouilles dans l'enceinte de la Cité Administrative, ont confirmé une fréquentation continue du site depuis le début de notre ère jusque dans le courant du IV^e siècle.

L'interruption de la voie, pressentie lors de la fouille de 1996, a été entérinée.

Si les divers modes de constructions (maçonnées ou sur solins) illustrent des époques successives, ils témoignent surtout de fonctions distinctes des espaces (habitat et entrepôt ou atelier).

Comme en 1995, un puits creusé dans les années 20-30 a livré, dans son comblement, un abondant mobilier céramique de la seconde moitié du I^{er} siècle. Un cortège fourni de restes organiques : oeufs, cuir, noyaux de fruits, semences, coprolithes, faune, planches, etc. est associé à ce lot de vases ; autant d'éléments qui renseigneront, sans aucun doute, sur le paléoenvironnement du site.

Marie-Noëlle Nacfer



Périgueux - Cité administrative.
Plan synthétique des trois phases de travaux : occupation antique.

PÉRIGUEUX

Cité de Campniac

La reconstruction de la cité de Campniac, engagée par l'Office HLM de la ville de Périgueux, prévoit à terme la démolition des bâtiments actuels et leur remplacement par de nouvelles constructions. Cette opération, échelonnée sur trois tranches depuis 1992, a donné lieu à trois opérations de fouilles préventives. L'implantation de l'actuelle cité de Campniac, dans la partie sud de la ville antique de Périgueux, en fait un secteur riche du point de vue de l'archéologie. La dernière opération a porté sur deux parcelles. La parcelle ouest a dévoilé une voie antique précédée d'un chemin augustéen dont l'axe primitif restera inscrit dans le cadastre de la ville tout au long de l'antiquité. La deuxième parcelle a révélé l'étendu de l'habitat des I^{er}, II^e et III^e siècles. Le plan de l'urbanisation antique de ce quartier, débuté lors des différentes interventions archéologiques, a pu être complété.

La voie

La parcelle ouest a révélé un chemin augustéen bordé de fossés, à la base d'un *cardo* du premier siècle. L'axe du chemin étant conservé pour l'implantation de la voie, on peut se demander s'il s'inscrit déjà dans un maillage orthogonal augustéen, comme cela a été observé dans d'autres villes antiques. Toujours est-il que cet axe, décalé de 9° ouest, perdurera tout au long de l'antiquité à Périgueux, à côté de la trame urbaine principale orientée plein nord. Il faut noter qu'il n'y a pas de contrainte topographique mais plutôt hydrographique pour cet axe, conduisant au gué de Campniac.

Toutes les observations relatives aux différents segments de ce *cardo*, à travers la ville antique et la parcelle fouillée, permettent une synthèse des données. La fouille confirme certaines observations : la chaussée mesurait environ six mètres de large, sur toute la longueur de l'axe. Cette chaussée était bordée de canalisations ou de fossés, selon les segments de voie observés. Sur la parcelle fouillée, il a été possible de mettre en évidence trois phases s'échelonnant du début du I^{er} siècle au Ve

après J.-C. : une première phase avec canalisation, une seconde en fossé et à nouveau une troisième phase avec reconstruction de la canalisation. La largeur de la chaussée, toutes époques confondues, oscille entre six et sept mètres. Si l'on additionne la largeur des fossés, canalisations et trottoirs, il faut rajouter environ cinq mètres, d'après les données de la fouille. Ainsi, la voie et ses aménagements édilitaires avoisinaient une douzaine de mètres de largeur, sans compter les trois mètres de portique. Ces dimensions en font la plus large voie connue à Périgueux, comme cela fut autrefois observé. En effet, les études réalisées sur la voirie, relativement bien connue à Périgueux, indiquent que les chaussées sont toujours inférieures à quatre mètres de large. Le *cardo* de Campniac apparaît donc, comparativement, comme un axe important de la voirie antique de Périgueux.

L'habitat

L'habitat présent à l'époque augustéenne, se développe sous les Flaviens, puis atteint une extension maximale entre le second et le troisième siècle de notre ère. Cet habitat sur la parcelle de Campniac III, se signale dans sa dernière phase par de grandes salles ornées d'éléments architecturaux en marbre, reflétant une certaine richesse, probablement attribuable à une *domus*. Le plan réunissant les interventions archéologiques de Campniac I, II, III, révèle, mis à part les vestiges augustéens de Campniac I, une orientation privilégiée des structures et principalement des murs, correspondant approximativement à l'orientation du *cardo* provenant du cœur de la cité et qui semble régenter cet îlot au cours des siècles. Les deux parcelles fouillées apportent des informations complémentaires qui permettent de cerner de plus en plus précisément le développement d'un quartier urbain durant l'antiquité.

Dominique Bonnissent

SAINT-BARTHÉLÉMY DE BUSSIÈRE

La Morinie

Il s'agit de la deuxième campagne sur le site de La Morinie, à l'extrême nord de l'Aquitaine. La première campagne avait permis de repérer des couches archéologiques bien en place de même que les restes au sol d'un édifice carré de 13,50 m de

côté. Menacé d'une part en raison de sa situation en bordure d'un chemin rural Abjat-Saint-Barthélémy de Bussière, le site l'est également du fait d'un éventuel reboisement suite à l'importante coupe effectuée en 1996.

Dans un premier temps, nous avons procédé à la fouille de la salle n°3, entièrement délaissée lors de la campagne précédente. Cette salle nous a permis une analyse spatiale intéressante dans la mesure où la majeure partie du mobilier archéologique, reposant sur un sol en tuileau, a été découvert éclaté en place, à l'endroit où il était entreposé. Il s'agit d'un abondant mobilier céramique culinaire : onoechoé, cruche, marmite, assiettes... mais également présence de fragments de vitres épaisses en verre. Dans le centre de la pièce, seuls des petits fragments se mêlaient au tuileau, ce qui nous donne un aperçu de l'agencement spatial de cette pièce. L'hypothèse d'un incendie devient de plus en plus probable par la découverte de tuiles cassées en place, recouvrant, à cet endroit, des fragments assez épais de charbons de bois pouvant passer pour des éléments de charpente (reconnus également grâce à la présence de clous assez longs). Pour étayer cette thèse, nous signalons la présence de petites boules de verre fondu, agglutinées au sédiment.

Par ailleurs, la partie sud-ouest de la grande salle (notée S4) a confirmé les perturbations remarquées lors de la première campagne à cet endroit, dans la tranchée de sondage. Il est encore difficile de se faire une idée quant à la destination de cet espace. D'autant que nous avons découvert deux petites structures en creux, de forme irrégulière, laissant présumer d'éventuelles fosses où le mobilier était très abondant : céramiques diverses, verre, mais aussi bronze (une sorte de lame de 12 cm environ). C'est également dans cette partie de la fouille que nous avons découvert plusieurs fragments de statuettes en terre blanche dont une déesse-mère, avec un enfant dans chaque bras. Il convient de préciser, d'ailleurs, à ce sujet que nous pensons être en présence d'au moins trois statuettes différentes reconnues au travers d'une tête, et de deux fragments de bustes acéphales. Plusieurs pièces de monnaies, réparties sur l'ensemble de l'édifice, ont été mises au jour. Certaines (à l'effigie de l'impératrice Faustina) confirment l'occupa-

tion au milieu du deuxième siècle et pourraient éventuellement être un marqueur probable de l'abandon du site, mais cela serait à confirmer. Une petite structure d'accès menant à l'intérieur de la grande pièce S4 (dans la partie est) permet de proposer un lien éventuel entre le chemin rural, souvent évoqué, et cette structure d'habitat.

Sur l'ensemble de la partie fouillée, nous avons encore mis au jour une multitude de scories parfois très épaisses, souvent très petites, mais qui, toutes, étayaient l'activité métallurgique mise en exergue lors de la précédente campagne. Nous n'avons toujours pas reconnu les éventuelles structures de production.

Un nettoyage, facilité par l'emploi d'une petite pelle-mécanique, nous a permis d'effectuer un sondage au-delà d'un remplissage de pierres anarchiques bordant le mur sud de l'édifice. Nous avons une couche archéologique qui déborde largement les extérieurs des restes de fondation du bâti, et même si le mobilier y est faible, il est suffisant pour marquer la couche anthropique. La pelle a également fait apparaître le prolongement jusqu'au chemin rural de ce que nous pensions être un drain de protection de l'habitat.

Un sondage, démarré aux abords de la fontaine, au nord du gisement, n'a pu être mené à terme, il n'a donné qu'un mobilier sans doute résiduel et peu abondant, mais qui cale avec l'occupation de l'habitat (quelques tessons de céramiques communes, un clou et un fragment de tuile plate).

Le départ précipité du responsable de fouilles pour une mission longue à l'étranger n'a pas permis de mener à terme l'ensemble de la problématique proposée. Néanmoins, l'opération fut suffisante pour apporter de nouveaux éléments qui devraient pouvoir justifier de la poursuite de la fouille sur un site toujours très prometteur en matière d'étude des petits habitats ruraux liés à une activité artisanale, voire à une économie locale.

Jean-Guy Peyrony

SARLAT- LA CANÉDA

Eglise Sainte-Marie

La municipalité de Sarlat souhaite réhabiliter son ancienne église paroissiale pour en faire un espace commercial et culturel. Le projet retenu prévoit, dans l'emprise de la nef et du clocher, le creusement de fosses techniques de 2,50 m de profondeur. Afin d'estimer les risques archéologiques qu'entraîneraient ces travaux, une évaluation a été demandée par le Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine.

Si l'on connaît peu de chose dans le détail de l'histoire de cet édifice, la documentation indique les grandes étapes d'occupation. Elle est mentionnée pour la première fois en 1153 dans une bulle pontificale. L'église est ensuite reconstruite entre 1367 et 1507. A la Révolution, elle est désaffectée et vendue en lots. Durant plus d'un siècle, l'ancienne église paroissiale est transformée en locaux commerciaux et artisanaux et en

appartements. L'état actuel de l'édifice est dû à sa dernière affectation qui a nécessité la transformation intérieure du bâtiment pour accueillir un hôtel des postes entre de 1907 et 1938.

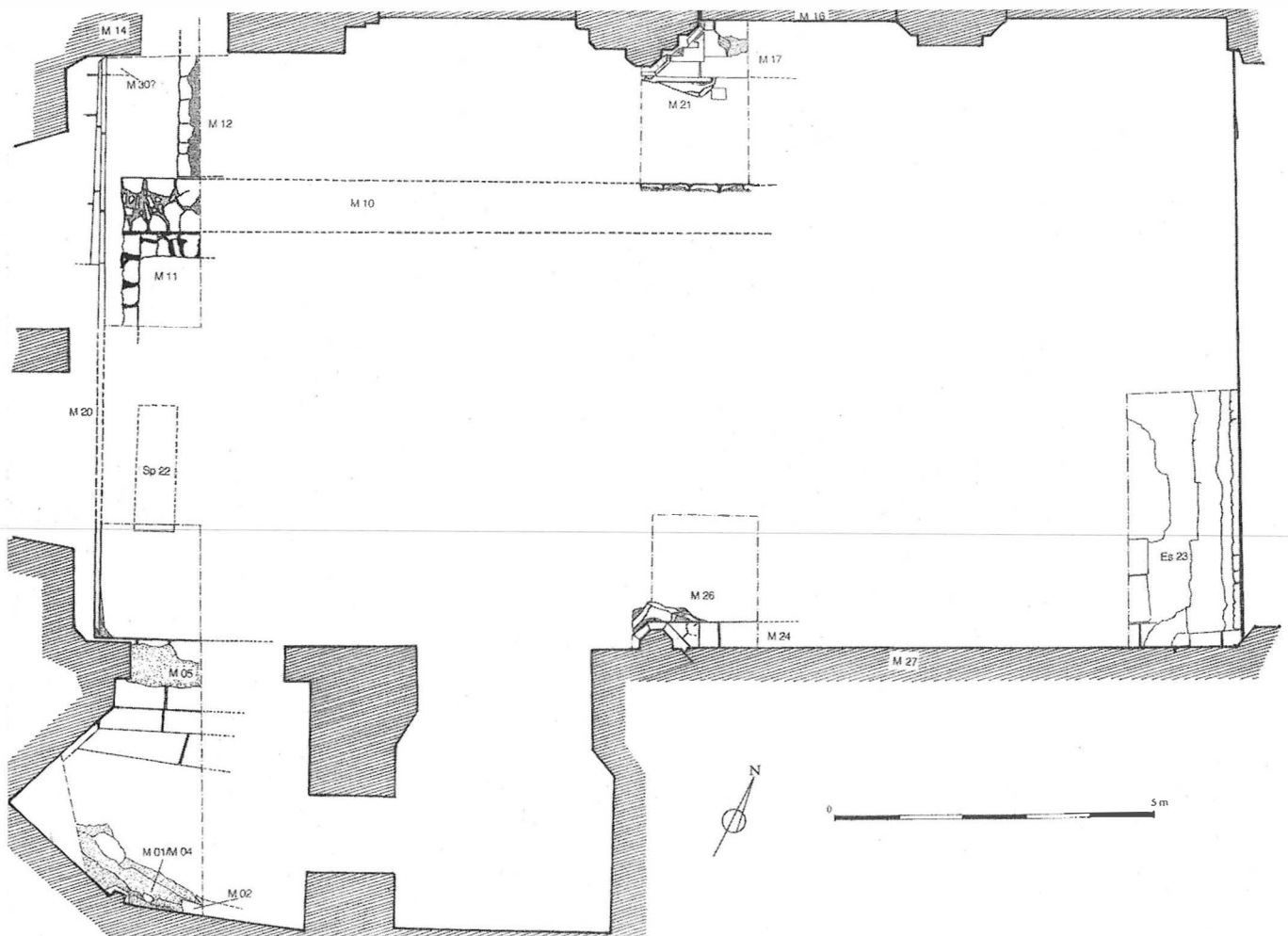
Si le bâti a été maintes fois perturbé (destruction, reconstruction, réaménagement) rendant son analyse complexe, le sous-sol lui a été remblayé. Cet état de fait a permis la parfaite conservation des différents niveaux d'occupation qu'a connu le site et qui nous transmettent son histoire.

La présence de l'eau (perçement de la nappe phréatique) a limité l'évaluation à - 2 m de profondeur, mais l'essentiel de la stratigraphie a été observé. A partir de - 1,20 m de profondeur, sont conservés les vestiges d'un édifice détruit et remblayé (M 10, M 11 et M 12). Dans le contexte historique du site, on peut présumer que ces

murs correspondent à l'église antérieure. Au dessus, jusqu'à - 0,40 m de profondeur, la stratigraphie nous rapporte toute l'histoire du chantier de construction de l'édifice gothique qui s'effectua sur cent-quarante ans. L'intérieur de l'édifice a servi de cimetière paroissial jusqu'au XVIIIe siècle. En 1791, l'édifice est vendu comme bien national. La stratigraphie conserve les sols relatifs aux différentes affectations privées et publiques de l'édifice, jusqu'en 1938.

Cette intervention permet de redécouvrir l'église Sainte-Marie de Sarlat. La précision des textes, la richesse de son sous-sol, en fait un site exemplaire à la fois pour l'histoire de la ville et pour la connaissance de l'architecture religieuse de la région.

Sylvie Campech



Sarlat-La Canéda - Eglise Sainte-Marie.
Plan général des structures mises au jour.

SERGEAC

Abri Castanet

Pour cette deuxième année de fouille programmée triennale, la fouille s'est concentrée sur le niveau de base au contact du bed-rock (Aurignacien ancien) de façon à dégager une longue coupe frontale qui a été relevée. Comme en 1996, un soin particulier a été attaché à la distinction de «zones», fractions de ce niveau de base directement affectées par le ruissellement (aspect de résidualisation, remplacement des sédiments fins, percolation, décoloration).

Parallèlement, de nouveaux raccords lithiques ont montré que dans d'épaisses zones nettement soumises à la circulation de l'eau au sein d'une matrice de plaquettes calcaires, la distribution spatiale en plan et profondeur d'esquilles de l'ordre du centimètre avait été peu perturbée. L'étude des microvestiges devrait également

participer à cette évaluation de l'impact du ruissellement sur les diverses fractions distinguées du niveau de base (le seul niveau archéologique appréciable à l'heure actuelle).

Surtout, cette fouille 1997 a permis deux premières mesures C¹⁴-AMS (H. Valladas, Gif-sur-Yvette) qui se sont révélées bien cohérentes :

34 800 +/- 1 100 B.P. (Gif A 97 312) et 35 200 +/- 1 100 B.P. (Gif A 97 313).

Elles situent cet Aurignacien ancien de Castanet, sous réserve de confirmation, en parallèle avec les couches 14 à 11 de l'Aurignacien «de base» de l'abri Pataud.

Jacques Pelegrin,
Randall White

TURSAC

Champ-Pagés

L'opération réalisée cette année s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un projet d'étude des formations limoneuses de fond de vallée et des occupations humaines qu'elles renferment, dans le cours moyen de la Vézère, entre Le Moustier et Les Eyzies. Ce test de faisabilité a consisté en deux opérations : un sondage sur un site déjà connu le Champ Pagés (Peyrony, 1930, Gausson et *al.* 1993) et une série de carottages à la tarière à main de type Edelman dans le secteur du Moustier et du Ruth.

Pour le gisement du Champ Pagés les données bibliographiques et celles recueillies auprès des propriétaires du terrain laissaient penser que la présence d'artefacts dans un contexte dit primaire pourrait fournir des indications importantes sur la chronologie des couches limoneuses du secteur et sur leur potentiel archéologique. L'unique sondage ouvert sur une surface de 2 x 3 mètres, a montré que cette zone avait été perturbée soit par des recherches antérieures soit par des travaux divers. Les carottages pratiqués autour indiquent, quant à eux, qu'il existe encore des secteurs où seuls les trente-cinq premiers centimètres sont remaniés. Le report de ces données, sur celles issues d'un relevé topographique détaillé ont servi à la réalisation d'une modélisation 3D permettant de localiser les zones offrant de meilleures perspectives pour de futurs travaux.

Par ailleurs, dans la plaine du Moustier, trente-six carottages répartis en quatre séries ont été faits et une épaisseur maximale de 5,50 m de sédiments fins a été rencontrée. La série A, sud-nord, partant de la rive gauche et traversant la Vézère près de l'île du Moustier jusqu'au rocher de l'abri inférieur du Moustier, nous a permis d'établir, un premier profil transversal. Des vestiges archéologiques non roulés ont été rencontrés en plusieurs points. En outre, les premières observations semblent indiquer que, sur la rive droite de la Vézère, l'importante sédimentation fine peut être subdivisée en deux parties : à la base des sédiments plus compacts et au sommet des limons moins indurés comparables à ceux de la rive gauche.

Tout semble indiquer que les méthodes mises en oeuvre permettent de répondre au moins partiellement au deux objectifs. On peut ainsi penser qu'en quelques années de travail, en intégrant nos résultats à ceux déjà obtenus par différents chercheurs dans les remplissages de grottes et abris, nous serons en mesure d'améliorer nos connaissances des modes d'occupation humaine d'une partie de la vallée de la Vézère.

Alain Turq, Wil Roebroeks,
Hans Kamermans et Thijs Van Kolfschoten

AQUITAINE
DORDOGNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 7

							P.	N°
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL RD 47 - Du Grand Roc au pont routier sur la Vézère	Jean-Pierre CHADELLE	COL	SU		PAL/MOD	34	21	
Nord-Dordogne	Jean-Guy PEYRONY	BEN	PI		PAL/MOD	35	20	

**LES EYZIES-
DE-TAYAC**

Route départementale 47
Du Grand Roc au pont
routier sur la Vézère

Les travaux de recalibrage de la route départementale 47 ont porté en 1997, sur un tronçon de 1000 m de long, entre le Grand-Roc et le pont routier sur la Vézère.

Une série de 19 sondages préliminaires a été réalisée entre la chaussée et la berge de la Vézère par le Service d'archéologie du Conseil Général de la Dordogne, en collaboration avec le Service régional de l'archéologie. Les profils observés sont d'une grande monotonie. Sur un substratum calcaire incliné vers la rivière, des alluvions sablo-limoneuses d'âge historique présentent une grande homogénéité de dimension, de structure et de couleur sur toute la puissance du dépôt (2 à 3 m). La formation est peu évoluée paraissant toutefois légèrement plus structurée à la base. Ces alluvions sont surmontées de plusieurs épisodes de remblais liés à l'aménagement de la route elle-même (enrochements) puis de ses bas-côtés. L'ensemble des dépôts est affecté d'un pendage vers la rivière d'environ 45°. Les sondages effectués immédiatement en aval des effondrements massifs de Chez Galou-la Chaumière sont conformes à ce schéma.

Les dépôts situés au droit de l'établissement troglodytique du Roc-de-Tayac ont livré des sables et cailloux calcaires entièrement rubéfiés qui peuvent être attribués à l'aménagement troglodytique. Ils sont surmontés de sédiments alluviaux renfermant de nombreux charbons de bois. Le mobilier archéologique, en position secondaire, est extrêmement rare : un fragment de métal et quelques fragments céramiques. L'ensemble de la séquence est affecté du fort pendage observé vers la rivière.

La surveillance archéologique des travaux a confirmé l'absence de terrains d'âge pléistocène et la présence d'une séquence alluviale récente adossée à des éboulis de forte taille reposant directement sur le substratum calcaire. Quelques vestiges d'âge paléolithique ont été recueillis dans les niveaux de base de la séquence alluviale, entre deux blocs d'effondrement, immédiatement en aval du vallon de Gorge d'enfer.

Jean-Pierre Chadelle

NORD DORDOGNE

Le programme de la prospection-inventaire s'est poursuivi sur le nord de la Dordogne durant l'année 1997.

L'effort a porté sur la partie ouest de la zone, peu prospectée jusqu'alors. Une dizaine de sites nouveaux ont ainsi pu être enregistrés : cinq concernent des gisements néolithiques avec des indices de sites abondants pour ce qui est du matériel lithique, mais comme à l'accoutumée une absence totale de céramique (communes de Soudat, Varaignes, Bussière-Badil et Teyjat).

Un nouveau site gallo-romain confirme l'activité artisanale liée à la métallurgie. La présence de scories coulées et cordées de même que des fragments de terre cuite, brûlés pour certains, s'ajoutent, en effet, à des fragments de céramique et des indices d'habitats tels que des *tegulae* et des imbrices (commune de Teyjat).

Un petit gisement médiéval concerne également la métallurgie ; les scories sont liées à du mobilier archéologique attestant la présence d'un petit établissement de surface (commune de Soudat).

Dans le même temps, une prospection plus précise était réalisée autour du gisement de La Morinie, sur la

parcelle déboisée où divers sites ont été mis au jour en 1996. Cette dernière nous a permis de délimiter une importante surface où l'occupation néolithique est représentée tant par du matériel lithique que céramique (ce qui confirme les conclusions du sondage mené en 1996 par Claude Burnez et Jean-Guy Peyrony autour d'un fond de mur de « rempart »). Un C¹⁴ effectué sur ce même sondage nous donne une datation 1890 B.P. (peu intéressant pour le site néolithique certes), mais qui laisse entendre que nous devons repérer et relever les diverses charbonnières implantées sur cet ensemble de collines dont il paraît probable qu'une partie pourrait être liée à l'exploitation et au traitement du minerai de fer, autour de l'habitat antique fouillé actuellement.

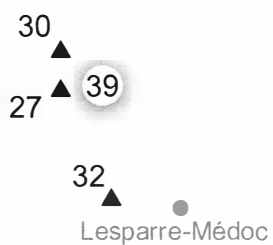
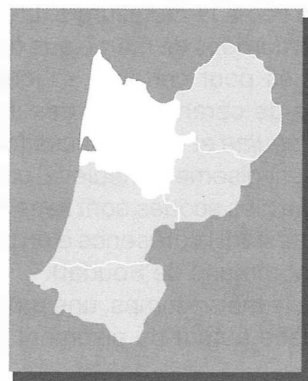
Jean-Paul Benoit et Jean-Guy Peyrony
avec la collaboration d'Alain Deville,
Jean-Pierre Legrain, Jérôme Coussy
et Hubert Parachout

AQUITAINE
GIRONDE

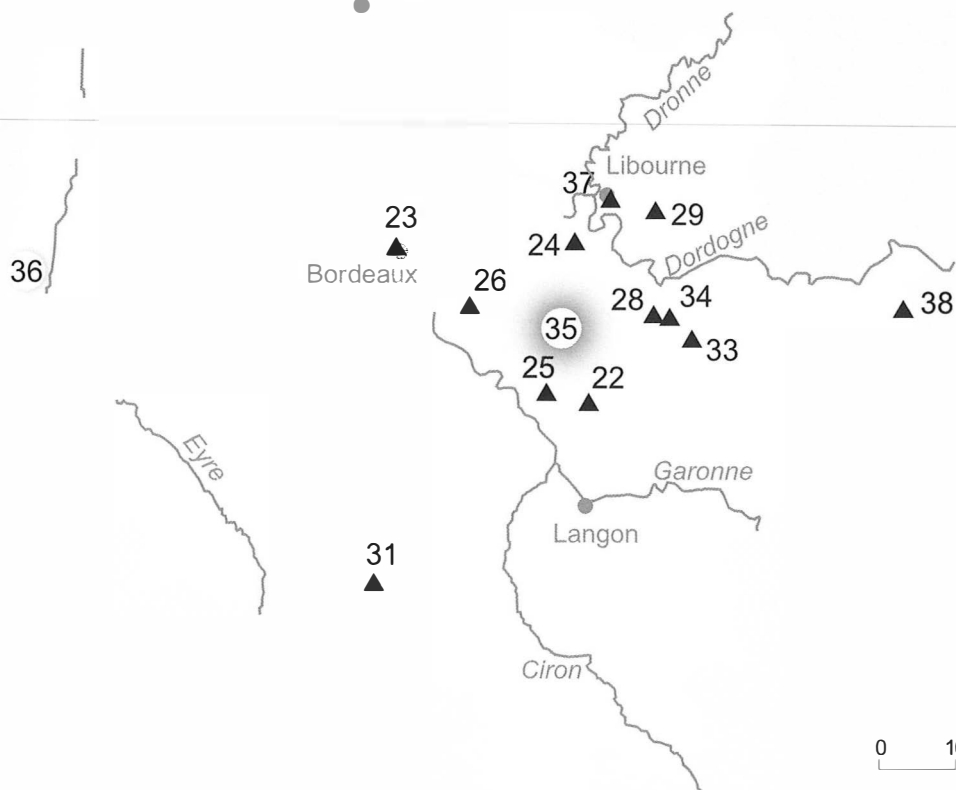
**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7



Blaye



0 10 km

								P.	N°
33/008/003/AH	ARBIS	Eglise Saint-Martin	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	SD	H16	MA/MOD	38	22
33/063/119/AH	BORDEAUX	Ancienne préfecture, Hôtel de Saige	P. REGALDO SAINT-BLANCARD	SDA	SD	H1	GAL/MOD	38	23
33/063/120/AH	BORDEAUX	LEP des Menuts Rue des Douves	P. REGALDO SAINT-BLANCARD	SDA	SD	H1		39	23
33/079/001/AH	CADARSAC	Eglise Sainte-Eulalie	Christian SCUILLER	AFAN	SD	H16	MA/MOD	39	24
33/098/001/AH	CARDAN	Eglise Saint-Saturnin	P. REGALDO-SAINT-BLANCARD	SDA	SD	H16	MA/MOD	40	25
33/118/004/AH	CENAC	Square Saint-André	Patrick MASSAN	AFAN	SU	H11	GAL/MA	40	26
33/193/003/AH	GRAYAN-ET-L'HOPITAL	L'Anse du Gulp	Nicolas DICKES	BEN	SU			42	27
33/209/001/AH	JUGAZAN	Souterrain de Labrie	Stéphane ROUSSEAU	BEN	PI		HMA	42	28
33/394/014/AH	SAINT-EMILION	Hostellerie de Plaisance	Christian SCUILLER	AFAN	SU	H1	MA	44	29
33/514/006/AH	SOULAC-SUR-MER	L'Amélie Nord Plage de l'Amélie	Julia ROUSSOT-LARROQUE	CNRS	SU		BRO/FER	44	30
33/536/001/AP	LE TUZAN	La Honteyre	Michel LENOIR	CNRS	SD	P5	PAS	46	31
33/540/003/AP	VENDAYS-MONTALIVET	Lapartens	Julia ROUSSOT-LARROQUE	CNRS	SU	P15	BRO	46	32

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7

ARBIS

Eglise

Une série de trois sondages archéologiques a été réalisée sur le pourtour de l'église d'Arbis en 1997. Cette opération a été menée à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France : la municipalité ayant constaté une humidité permanente avait envisagé de drainer le bâtiment.

Cette église, datée du XIIe siècle, est située à une vingtaine de mètres du ruisseau l'Œuille qui coule vers Cadillac pour se jeter dans la Garonne.

Ces trois sondages sont situés respectivement l'un au chevet, l'autre à gauche du porche et le troisième contre le mur nord de la nef. Dans l'ensemble de ces trois excavations, il n'a été découvert aucune tombe ni structure quelconque. La densité d'ossements découverts, faible pour une opération de ce type, est notable.

Ces résultats sont d'autant plus étonnants que les visites paroissiales attestent bien la présence du cimetière autour de l'église.

Le sédiment rencontré en partie basse de ces sondages est très argileux et ne faciliterait donc pas un excellent drainage. De plus, le jour des sondages, le niveau du ruisseau longeant l'église était de 50 cm en dessous du niveau du sol devant le porche ; c'est à dire bien plus haut que la base des fondations.

L'humidité constatée dans l'église serait due en grande partie à une élévation du cours de l'Œuille résultant de la construction d'un moulin à 200 mètres en aval.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

BORDEAUX

**Ancienne Préfecture
(Hôtel de Saige)**

Le diagnostic mené dans la cour de l'ancienne préfecture de Bordeaux avait pour but de déterminer la faisabilité, au sens archéologique, d'un parking souterrain de deux étages et d'établir le cahier des charges pour une éventuelle opération préventive.

Les remblais consécutifs à la construction de l'hôtel de Saige dans les années 1770 par Victor Louis descendent à près de 2,50 m du sol actuel. Ils sont établis sur un remblais de matériaux de démolition épandu sur le glacis du château Trompette qui a été étendu jusqu'aux « fossés du Chapeau-Rouge » vers 1685.

Les niveaux de la Renaissance et du Moyen Age sous-jacents, épais de près de 1,50 m, sont rythmés par au moins trois sols différenciés. Le dernier état est bâti en dur : la tranchée de sondage a coupé un mur de pierre qui marque la séparation entre deux sols, apparemment l'un d'intérieur et l'autre d'extérieur. Aucun tesson médiéval antérieur au XIIIe siècle n'a été observé ; les textes indiqueraient une occupation viticole jusqu'au XIIe.

Sous ces ensembles, différentes structures antiques ont été observées : un sol de béton ; l'angle de deux murs et un troisième accolé en retour, apparemment

fondés dans l'argile marneuse grise. Le tout est ennoyé dans un bon mètre de remblais gris. Sur le sol on a pu recueillir un ensemble céramique homogène datable des années 20-50 de notre ère et, au contact des murs un autre datable de 50-150. Alors que le voisinage du centre civique, marqué par les « Piliers de Tutelle », pouvait le laisser envisager, ces éléments bâtis ne semblent pas revêtir un aspect monumental nettement caractérisé. Malgré quelques tessons isolés d'estampée recueillis

dans les remblais modernes, rien n'indique une occupation postérieure au Haut-Empire.

Les tranchées n'ont par ailleurs montré aucun vestige d'aucune sorte attribuable à une période pré-romaine. Il faut reconnaître cependant que les profondeurs atteintes auraient empêché leur perception et que la quasi-totalité des creusements était occupée par des constructions antiques.

Pierre Régaldo-Saint Blancard

BORDEAUX

L.E.P. des Menuts (rue des Douves)

Le projet de construction d'un L.E.P. sur la rue des Douves a provoqué une série de sondages de diagnostic, appuyés d'une enquête d'archives.

Le terrain concerné se trouve sur le passage des fortifications de la troisième enceinte, immédiatement au nord du fort Louis (place André Meunier). Ce fort doit son nom aux remaniements effectués sous les ordres de Vauban dans les années 1675-1680. Il succède à une fortification établie au début du XVI^e siècle sur les plans de l'architecte Anchise de Bologne. Auparavant la « grande porte Sainte-Croix », sans doute défendue par une barbacane, ouvrait le rempart à cet endroit.

L'emprise de l'opération est traversée par deux remparts : celui du XIV^e siècle correspondant à la grande porte Sainte-Croix ; un second, construit un peu plus à l'ouest, appartenant aux modifications modernes des fortifications. Les deux murs se rejoignent un peu plus au nord dans un secteur où la plateforme d'artillerie s'appuyant sur eux est encore conservée.

Tous les sondages pratiqués sur le site se sont révélés négatifs, il ne subsiste que des vestiges de

constructions de la fin du XIX^e siècle (chais Descas) ou du XX^e, directement sur les niveaux géologiques ; ceux-ci se caractérisent surtout par des affleurements de bancs calcaires qui justifient le nom ancien de « Peyrat de Sainte-Croix ».

L'explication de cette absence inattendue de vestiges médiévaux et modernes réside dans les réaménagements de ce secteur de Bordeaux vers le milieu du XIX^e siècle. L'établissement de la rue des Douves, partiellement sur les fossés de la ville, a provoqué un déchaussement du second rempart au-delà même de sa fondation ; le danger que représente cette situation est souligné par une délibération municipale de 1847. La rue a donc été lotie sous condition que les acquéreurs démolissent la portion de rempart contenue dans leur parcelle. Le terrain situé en arrière a ultérieurement été décaissé suivant le même nivellement. Les constructions postérieures se sont donc établies directement sur les niveaux géologiques.

Pierre Régaldo Saint-Blancard

CADARSAC

Eglise Sainte-Eulalie

Dans le cadre de l'assainissement de l'église Sainte-Eulalie, un sondage a été réalisé au chevet de l'édifice afin de reconnaître l'importance des vestiges et des éventuels risques encourus par la pose d'un fil d'eau à 0,35 m de la surface du sol. La mise au jour en octobre 1992 de structures bâties et funéraires (murs, sarcophages, coffres en pierres et sépultures en pleine terre)

devant la façade et sur le flanc sud de l'église, laissait envisager des éléments de la même ampleur à l'est (E. Gassie, 1992).

En ce qui concerne l'édifice, aucune mention de l'origine de sa fondation n'est connue. L'architecture, au plan fort simple (nef unique et chevet plat), témoigne par sa décoration des débuts du XIII^e siècle. Une chapelle

voûtée d'ogives a été ajoutée sur le côté nord, aux alentours des XVe-XVIe siècles.

Les vestiges archéologiques exhumés, compris dans des niveaux de remblais modernes sur 0,80 m de profondeur, concernent des résidus de travaux de réfection (déchets d'une aire de gâchage), des inhumations en pleine terre (3 niveaux) et des éléments architecturaux en position secondaire, dont les fragments épars d'une

croix templière du XVIe siècle. La faible profondeur du sondage n'a pas permis de vérifier la présence de vestiges plus anciens.

Les aménagements de drainage prévus, restant en surface, ne portaient aucune atteinte aux niveaux archéologiques.

Christian Sculler

CARDAN

Eglise Saint-Saturnin

La petite opération menée auprès de l'église de Cardan avait pour but de surveiller l'enfouissement d'un réseau électrique et d'en limiter si possible la profondeur au seuil des niveaux archéologiques. Ce faisant, quelques observations ont pu être faites.

Cette église semble remonter au XIIIe siècle, elle est en tout cas attestée dès le XIIIe. Elle occupe un replat dominant au nord le lit d'un ruisseau très encaissé. Sur ce replat septentrional, une maison d'habitation lui est accolée. La nef est doublée au sud par un bas-côté tardif.

Les tranchées ont entouré le chevet et rejoint le trottoir qui longe la route et le bas-côté. Au nord, le tracé d'une ancienne canalisation a été utilisé ; les remblais contenaient des ossements brisés. L'est du chevet s'est révélé vierge de tombes et même de débris jusque dans les niveaux géologiques. A l'angle sud-est de la parcelle, en revanche, près du bas-côté, cinq sépultures en pleine terre ont été partiellement découvertes ; toutes se trou-

vaient en dessous des niveaux minimaux d'enfouissement du réseau et ont donc été conservées. Enfin sur le côté sud, la tranchée a été menée dans les remblais soutenant le trottoir ; il semble que son installation ait provoqué la destruction de nombreuses tombes.

Ainsi le cimetière évite l'est du chevet, où l'espace est restreint, et semble se développer préférentiellement au sud de l'église. Pourtant les visites paroissiales attestent, depuis 1617 au moins, qu'il l'entourait et l'analyse du parcellaire montre une aire sub-ovoïde, en partie appuyée sur le relief, qui pourrait lui correspondre. On peut envisager que l'habitation ait gravement perturbé la partie nord du cimetière, et le trottoir ce qui subsistait de la partie sud après construction du bas-côté. Sur le cadastre de 1851, le cimetière n'est plus qu'une parcelle enclose se développant à l'ouest de l'église.

Pierre Régaldo-Saint Blancard

CÉNAC

Square Saint-André

Un projet de lotissement de 28 000 m² à l'ouest de l'église de Cénac, est à l'origine d'une évaluation archéologique puis d'un sauvetage urgent. Celui-ci a été réalisé en quatre semaines sur une surface de décapage de 5 000 m². Il a fait apparaître des structures très arasées renvoyant à une occupation du site depuis la seconde moitié du Ier siècle de notre ère jusqu'au XVe.

Pour la période antique, deux secteurs s'individualisent. Le premier, au nord de l'emprise, correspond aux vestiges d'une villa de plan classique ; incomplètement dégagée, elle occupe une superficie minimale de 1 800 m². Les murs ont été intégralement épierrés, sauf quelques rares fondations, un caniveau maçonné ob-

servé sur 27 m de longueur et l'*area* d'un hypocauste dont seules quelques pilettes ont été retrouvées en place. Cet ensemble a très probablement été remanié plusieurs fois mais l'état de conservation des structures ne permet pas une détermination précise.

Le second secteur, au sud, semble à vocation agricole : deux fonds de cuves contiguës, dont au moins une possédait une cupule rectangulaire ; un mur de 80 m de longueur, partiellement épierré, peut-être une limite entre l'habitat et ce secteur ; un réseau dense de fossés qui pourrait correspondre à des parcellaires.

Tous les niveaux de sol et de circulation de cette période ayant disparu aux époques ultérieures et notam-

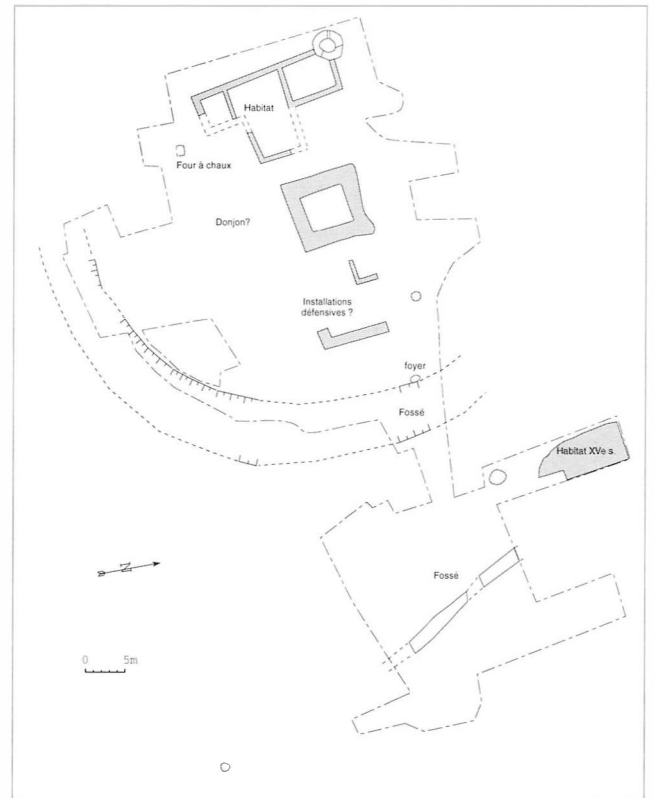
ment lors de la mise en culture de la parcelle, la durée de l'activité de cette villa ne transparait qu'au travers du maigre mobilier archéologique récupéré dans le fond de certaines fosses dépotoirs, datable du IV^e siècle.

A l'ouest, un bas-fourneau de type archaïque et un foyer d'affinage ont été fouillés. Ils marquent les premiers jalons de la chaîne opératoire du travail du fer. Quelques tessons de céramiques datables du Haut Moyen Age ont été récupérés sur le sol de l'activité sidérurgique. Ils confirment la présence d'une activité humaine sur le site entre les VI^e et Xe siècles. On en retrouve aussi sur les niveaux d'abandon antique les rares fois où ils ont été conservés.

A l'époque médiévale, la zone ouest de la fouille est occupée par une demeure aristocratique, une maison forte de plan carré, et par une bâtisse de bonnes dimensions flanquée d'une tour d'angle ; le tout est enclos par un fossé circulaire de 2,50 m de profondeur pour une largeur supérieure à 5 m, avec un diamètre estimé à 65 m. Des phases successives d'activité foyère ont pu être observées sur le bord interne du fossé, comblé par la suite, probablement au début du XV^e siècle. A l'est et à l'extérieur de cette enceinte, trois niveaux superposés de sols d'habitats ont été repérés ainsi que des fosses dépotoirs et un fossé.

Deux zones d'activités chaudières, assez mal datées mais l'une semblant en rapport avec les bâtiments médiévaux et l'autre relevant de l'époque moderne, montrent deux phases de récupération des structures bâties complétant l'oeuvre destructrice du Haut Moyen Age.

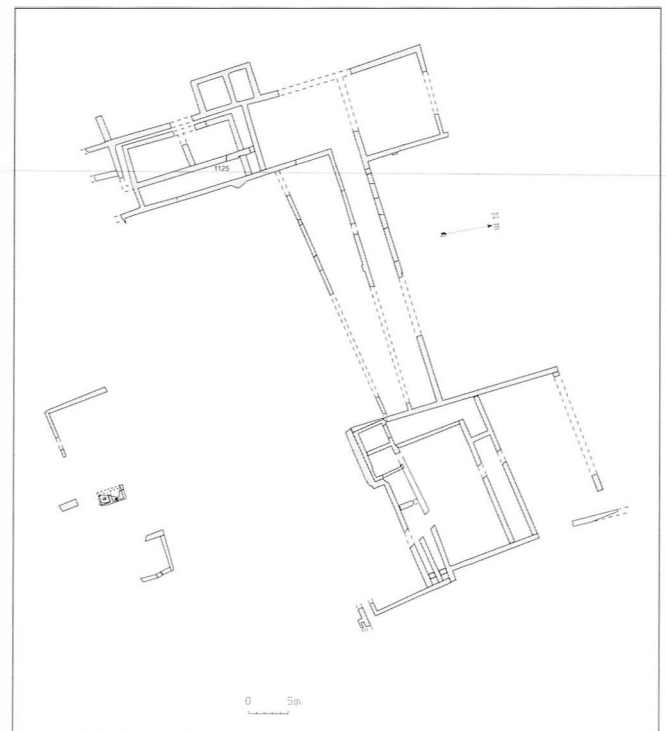
Patrick Massan



Cénac - Square Saint-André.

En haut :
Principales structures médiévales.

En bas :
Principales structures antiques.



GRAYAN- ET-L'HOPITAL

L'Anse du Gulp

Notice non parvenue.

Nicolas Dickes

JUGAZAN

Souterrain de Labrie

Ce souterrain aménagé par l'homme se situe dans le petit village de Labrie, dans la commune de Jugazan. Le village de Labrie est construit autour de quelques sources qui engendrent une vallée descendante nord-ouest, rejoignant celle de l'Engranne. La plus importante de ces sources possède un joli lavoir. Tout proche de celui-ci, se trouve le souterrain taillé dans un banc rocheux calcaire, doté d'une entrée importante au pied du coteau rocheux orienté au nord.

Notre intervention sur ce site a été nécessaire pour l'intégrer à un circuit pédestre touristique, conçu dans le programme de développement paysagé et touristique de la Commune et du Canton : une décharge sauvage envahissait le site, le masquait et apportait nuisance et pollution.

Méthodologie

Le site a donc été nettoyé et les gravats évacués de l'intérieur du souterrain. Un travail pédagogique a été associé à ce chantier archéologique sous la forme d'un projet d'établissement du Collège Aliénor d'Aquitaine de Martignas-sur-Jalles. Notre analyse s'est décomposée en plusieurs phases :

- première topographie de la morphologie globale du souterrain, afin de servir d'outil de travail pour les différentes opérations menées sur place,
- compréhension du système de creusement à partir de la cavité naturelle,
- analyse des traces d'outils et identification,
- compréhension architecturale du fonctionnement du souterrain,
- analyse des aménagements en paroi des différents systèmes utilitaires, indissociables avec ce type de souterrain,
- stratigraphie des remblais, sur quelques zones de travail,
- analyse du matériel trouvé dans les remblais,
- typologie de la cavité et topographie finale.

Analyse du site

A l'origine, une cavité naturelle existait à cet emplacement avec son ouverture actuelle en forme de diaclase, au pied du coteau rocheux. Elle développait un volume intérieur à droite et à gauche de l'entrée suivant une fissuration, dont on voit encore l'orientation et le vestige en plafond. Il a donc été facile, au gré des besoins, d'agrandir cette cavité et de la retailler intérieurement sans toucher au coteau extérieur, ni même à l'entrée naturelle. Une galerie remontante sur le plateau a été creusée pour permettre une communication directe entre l'habitat de surface et l'espace souterrain. On compte six salles souterraines reliées entre elles, qui représentent une surface globale d'environ 77 m².

Différents aménagements ont été créés en paroi pour le bon fonctionnement des lieux. Tout d'abord, chaque salle possède son système de fermeture par l'intérieur, avec feuillure de porte, et encoches à virgules pour le blocage par barres de bois. L'entrée principale, au pied du coteau, est dotée d'un système de fermeture intérieur important, avec une large feuillure pour la porte et une fermeture par trois barres horizontales qui venaient se loger dans trois encoches à virgules prévues à cet effet. De plus, une encoche supplémentaire dans la paroi ou pilier monolithe face à la porte, permettait de loger une autre barre de bois venant buter sur la porte. Ce système, d'une grande robustesse devait être efficace contre toute attaque de la porte, à coups de bélier.

D'autres aménagements ont été faits en paroi, tels que des niches de stockage et des niches pour l'éclairage par lampe à huile. Le souterrain a été creusé dans un calcaire dur à l'aide d'un outil à tranchant plat d'environ 3 cm de large.

Après son abandon, ce souterrain a subi quatre étapes de remplissage de remblais :

La première strate, en partant du sol rocheux, contient de nombreux tessons de poterie noire ou grise et des blocs calcaires. La deuxième contient les mêmes

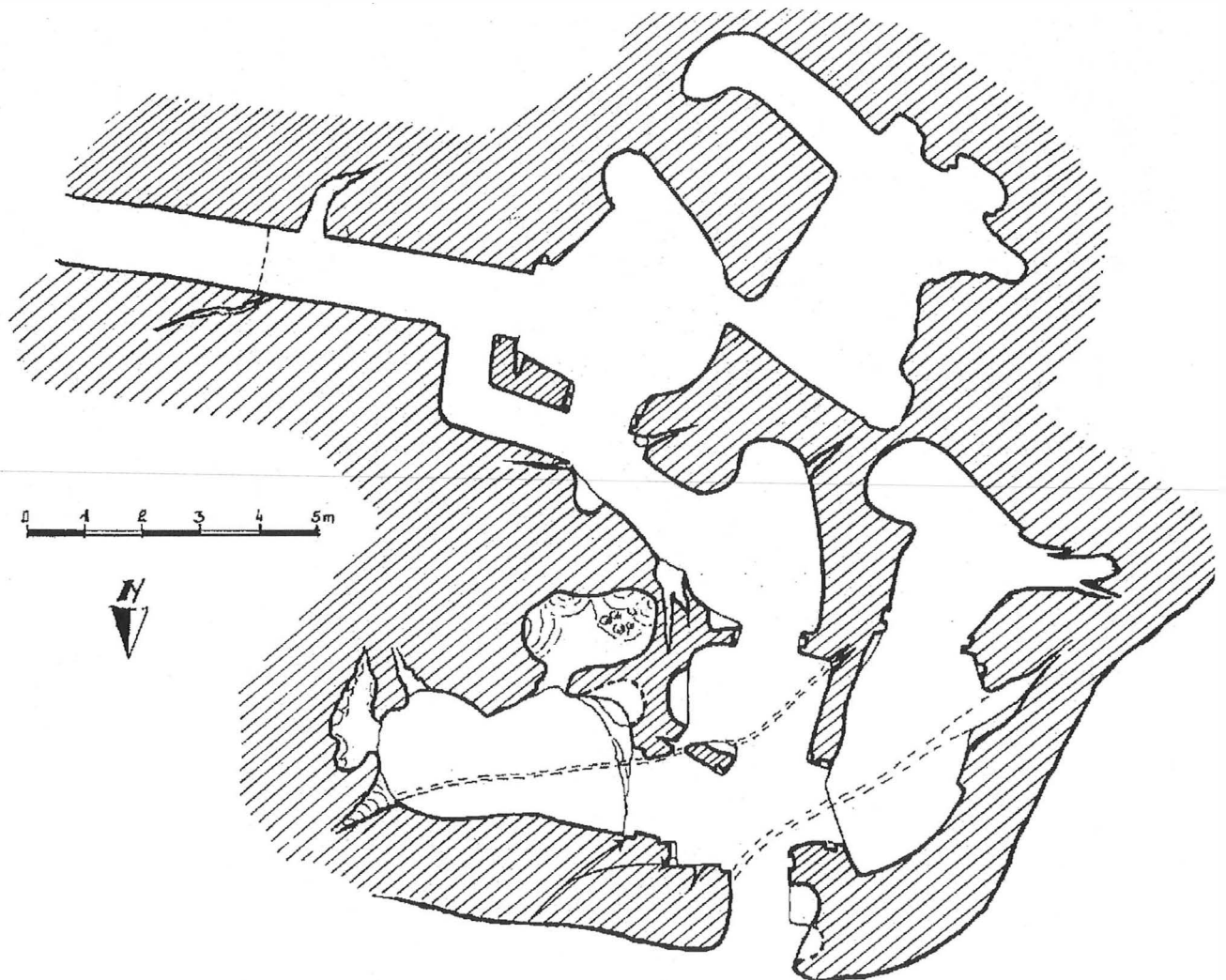
éléments, mais plus riche en terre avec l'absence de blocs calcaires. La troisième est riche en tessons rouges et ocre avec des glaçures au plomb, de nombreux débris et blocs calcaires y compris des calcaires rubéfiés et des traces de charbon. La quatrième est une couche de terre dure et compacte qui forme une croûte.

Dans la deuxième strate un déblayage ancien avait été pratiqué dans l'axe de la galerie ; peut être une éphémère réutilisation des lieux. Ces remplissages successifs proviennent tous de l'entrée haute sur le plateau. Lors de l'ouverture du bouchon de remblais qui obstruait cette entrée, nous avons trouvé un pavé en calcaire de petit appareil gallo-romain, avec la face de son parement rubéfié.

Les tessons noirs et gris des première et deuxième strates sont caractéristiques du VIII^e au XIII^e siècle. Ceux de la troisième strate, du XIV^e siècle, ainsi qu'une lampe à huile en fer excessivement corrodée et un petit élément en cuivre travaillé, représentant un pendentif d'arnachement équestre, identifié de la même époque.

L'analyse du type de creusement, des aménagements intérieurs du souterrain et de sa phase d'abandon et de la composition de son remblai permet de classer cette cavité parmi les souterrains refuges du début du Haut Moyen Age.

Stéphane Rousseau



Jugazan - Souterrain de Labrie.

SAINT-EMILION

Hostellerie de Plaisance

A la suite de travaux d'agrandissement de l'hôtellerie de Plaisance, la découverte des restes osseux d'individus immatures, associés à des tombes, a entraîné la mise en place d'une opération de sauvetage urgent. La particularité du site dégagé est de présenter, en affleurement dans une paroi rocheuse, des structures funéraires étagées les unes au-dessus des autres.

L'hôtellerie est édifée au-dessus de la moitié nord-ouest de l'église monolithe. Avant l'intervention archéologique, les terrassements ont entamé la roche dans laquelle se trouvent les sépultures. Outre la disparition d'éventuelles tombes, cette destruction ne facilitait pas la compréhension de ce qui restait du site, environ 8 m² cachés sous 4,80 m de remblais.

Sur les vingt-deux sépultures repérées, quatorze ont pu être fouillées. Toutes ces structures funéraires appartiennent à la catégorie typologique des tombes rupestres, à l'exception d'un petit sarcophage monolithe. Les tombes se présentent sous la forme de petites niches aménagées dans le calcaire ; le creusement horizontal est le plus souvent de forme anthropomorphe avec une alvéole céphalique assez bien dessinée ; les extrémités des cuves, en particulier les logettes céphaliques, ne sont pas ouvertes sur la niche, mais creusées par surcroît dans la masse rocheuse ; les couvertures sont constituées de dalles calcaires plates, le plus souvent quadrangulaires. Le sarcophage monolithe, fruste dans son aspect extérieur, présente une fracture interne plus aboutie avec un creusement de forme anthropomorphe (trapézoïdal) et une petite alvéole céphalique aux parois rectilignes ; le couvercle est massif en forme de bâtière à pans aigus.

Dans l'ensemble, il s'agit apparemment de sépultures primaires, orientées globalement nord-ouest/sud-est, hormis quatre d'entre elles, qui sont orientées nord-

est/sud-ouest. La position des sujets est, dans les cas déterminables, en *decubitus* dorsal. La population inhumée présente une tranche d'âge homogène car il s'agit uniquement d'individus appartenant à la catégorie des immatures, caractérisée à première vue par des périnataux et des nourrissons.

Pour ce qui concerne l'organisation, c'est la cohérence de l'ensemble qui frappe tout d'abord, puisque les tombes présentent quasiment toutes les mêmes caractéristiques de structure ou de recrutement. La spécificité de la population suggère que l'on a affaire à un espace réservé aux tout-petits au sein d'un cimetière plus étendu. Des structures similaires fortement érodées ont été repérées à l'extrémité sud-est de la paroi, témoignant de l'extension de ce secteur privilégié. Une estimation moyenne des tombes contenues sur l'ensemble de la falaise atteindrait le nombre de 524. Notons que d'autres structures quasiment identiques, situées à l'intérieur de l'église monolithe dans la partie dite des «catacombes» (notamment à proximité de l'accès à la galerie principale) ont été observées, en contexte non spécifique à l'inhumation des enfants. Plusieurs questions concernant le fonctionnement de ce cimetière restent non résolues. Sur le plan chronologique, les divers critères relevés permettent de supposer comme période de creusement et d'utilisation de ces tombes les XIII^e-XIII^e siècles.

Pour conclure, nous insisterons sur la rareté de cette organisation sépulcrale, qui d'un point de vue archéologique, vient enrichir la typologie des structures funéraires médiévales, et qui, du point de vue anthropologique, en raison de la population rencontrée, s'avère exceptionnelle en raison de la classe d'âge représentée et du remarquable état de conservation.

Christian Sculler

SOULAC-SUR-MER

L'Amélie

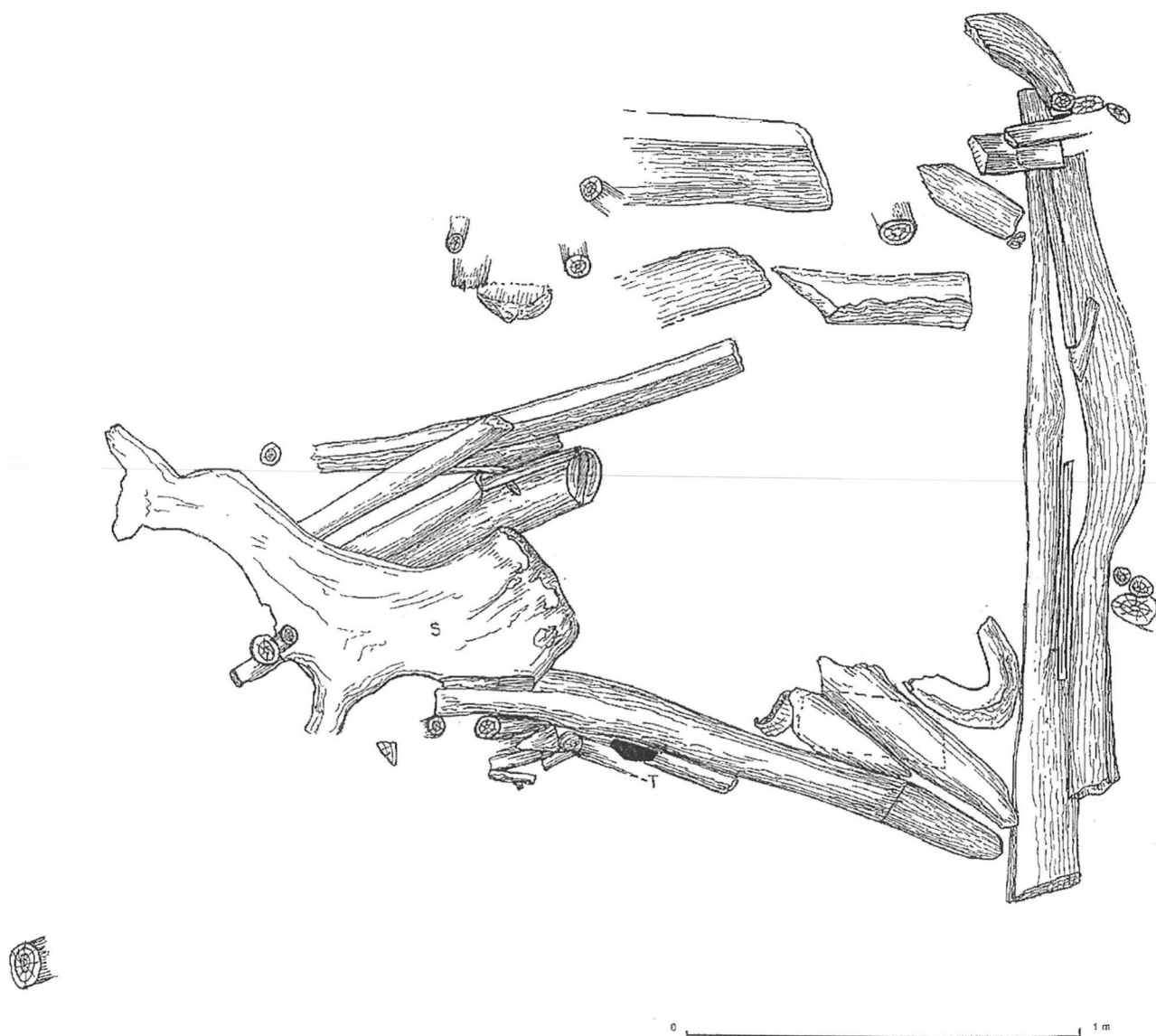
Suite à une période de gros temps, une structure est apparue sur l'Estran, au nord de l'Amélie, début décembre 1997. Elle a fait l'objet d'une opération très rapide, limitée au relevé et à la photographie des éléments dégagés par l'océan, et au prélèvement d'un échantillon de bois en vue de datation. Dès le lendemain, les vestiges avaient à nouveau disparu sous le sable. Ils

n'ont pas été revus depuis, en dépit d'une surveillance journalière. La partie visible de cette structure était constituée exclusivement de bois, encore enfouis en partie dans un sable argileux de couleur gris bleu. Ces bois, horizontaux, délimitaient un quadrilatère d'environ deux mètres sur deux hors tout. Le chêne semble avoir été l'essence dominante. Certains éléments portaient des

traces de travail (planches et madriers). L'angle nord-est était bien marqué ; deux piquets subverticaux maintenaient en place les deux longs bois formant le côté est de la structure. Les côtés nord et sud étaient délimités par de longs bois horizontaux, dont certains équarris. Le secteur sud-ouest, en revanche, avait subi une perturbation, probablement explicable par la présence de racines et d'une souche. A l'extérieur du quadrilatère ainsi délimité par les bois horizontaux, deux pieux subverticaux étaient plantés, l'un à 2 m environ de l'angle sud-ouest, vers le sud, l'autre à 0,80 m de ce même angle, vers l'ouest-sud-ouest. Leur relation éventuelle avec la structure principale reste à préciser. A l'occasion de cette opération, un gros tesson à cordons digités du Bronze Moyen a été recueilli du côté sud de la structure. Il se trouvait plaqué, en position subverticale, le long du bois principal. Sa position à l'extérieur de l'espace délimité par les bois ne permet pas d'affirmer son association pri-

maire avec ceux-ci, les vestiges de cette époque étant courants dans ces parages. Des informations recueillies sur place nous ont permis d'apprendre que cette structure avait déjà fait une apparition rapide en 1995. Les témoins la présentent comme un dôme alors plus saillant, recouvert de bois (organisés?) sur lequel apparaissaient des os, dont une mâchoire de boeuf ou de cheval (?) et des tessons de poterie, attribués au Premier Age du Fer. Dans cette portion du littoral, l'érosion côtière a déjà fait apparaître de nombreuses structures de bois, ou combinant le bois et la pierre. Elles s'échelonnent probablement sur une longue durée. Leur attribution chronoculturelle et leur interprétation posent problème, le caractère fugace de leur apparition n'ayant que rarement permis des observations précises et des datations.

Julia Roussot-Larroque



Soulac-sur-Mer - L'Amélie Nord.
Structures de bois.
S : Souches, T : Tesson à cordons.

LE TUZAN

La Honteyre

Le gisement de plein air de la Honteyre, se situe au coeur de la Haute Lande Girondine, tout près du village d'Hostens, dans un massif de pins maritimes, à proximité immédiate d'une petite lagune d'origine glaciaire. Il a été découvert en 1990 par G. Belbeoc'h à la faveur d'un fossé de drainage qui semble avoir détruit une partie du niveau archéologique.

La stratigraphie des dépôts observée sous les déblais de creusement du fossé qui ont livré en surface quelques silex taillés, est la suivante : terre végétale sur des niveaux de sables fins noirâtres, très humiques avec des petits graviers de quartz de l'ordre du cm localement sous forme de lit. L'industrie lithique provient de la partie basale de ce niveau au contact d'une lentille d'argile passant latéralement à des sables à graviers dessinant une dépression naturelle.

Ce gisement présente un intérêt particulier car le Paléolithique supérieur est très mal connu dans ce secteur de la Gironde. De plus, il se distingue des petits sites épipaléolithiques ou mésolithiques voisins, par l'exploitation de matières premières allochtones beaucoup

plus rares dans les autres gisements où sont plus largement exploités les silex campaniens de Villagrains.

Des travaux d'étendue limitée effectués en 1997 ont permis de préciser l'extension du niveau archéologique et d'étudier la stratigraphie et le mode de mise en place des dépôts, parallèlement à une étude géologique centrée sur la lagune toute proche (travaux de J. P. Texier).

Tout comme celle recueillie en surface, l'industrie du niveau archéologique se caractérise par son débitage lamellaire et laminaire. Les produits sont pour la plupart de petites dimensions avec une relative abondance de petits éclats de taille et d'esquille. Les nucléus sont rares pour l'instant, tandis que les galets de quartzite sont pour la plupart fragmentaires. L'outillage, peu abondant, comporte de petites lamelles à dos, des burins, des perçoirs et des becs, une pointe à dos, des fragments de lames retouchées. L'ensemble évoque une industrie de l'extrême fin des temps glaciaires probablement du Magdalénien final.

Michel Lenoir

VENDAYS-MONTALIVET

Lapartens

En 1993, des vestiges du Bronze Ancien/Moyen en milieu palustre avaient été repérés lors d'une prospection diachronique dans le Nord du Médoc, lieu-dit Lapartens, suite au recalibrage du chenal dit craste de la Barreyre. En 1995, un premier sondage avait révélé des bois travaillés semblant organisés. Le site étant menacé par un nouveau reprofilage, une opération de sauvetage urgent a eu lieu en 1997. La pelle mécanique mise à notre disposition par la commune a évacué les déblais et enlevé en partie le mort-terrain sur une épaisseur de 1,10 m environ et une surface de 60 m² (ceci pour ménager un dégagement latéral), opération suivie d'un décapage manuel. La première tranche de travaux, du 7 au 24 juillet, a dû être arrêtée, la pompe ne parvenant plus à évacuer les eaux d'infiltration. La seconde tranche s'est déroulée de septembre à novembre en période de basses eaux et après qu'une nouvelle intervention de la pelle mécanique ait creusé un bassin de drainage.

La fouille a porté sur 35 m² jusqu'à 1,85 m de profondeur sous le sol actuel. Elle a mis en évidence des aménagements du Bronze Ancien/Moyen : un niveau de

sol stabilisé par l'apport de matériaux ; deux structures distinctes constituées de bois, la plupart travaillés ; au sud enfin, une zone semblant libre de constructions. Une coupe partielle montre, dans l'argile verdâtre, une dépression colmatée par un sédiment meuble riche en vestiges organiques. A l'Age du Bronze, les occupants de Lapartens ont dû s'implanter au bord d'une lagune ou sur la berge d'un méandre en voie de colmatage. Pour stabiliser le sol boueux, ils ont déversé des matériaux divers, tessons, galets de silex... et surtout fragments de briques d'argile modelées (70 kilos).

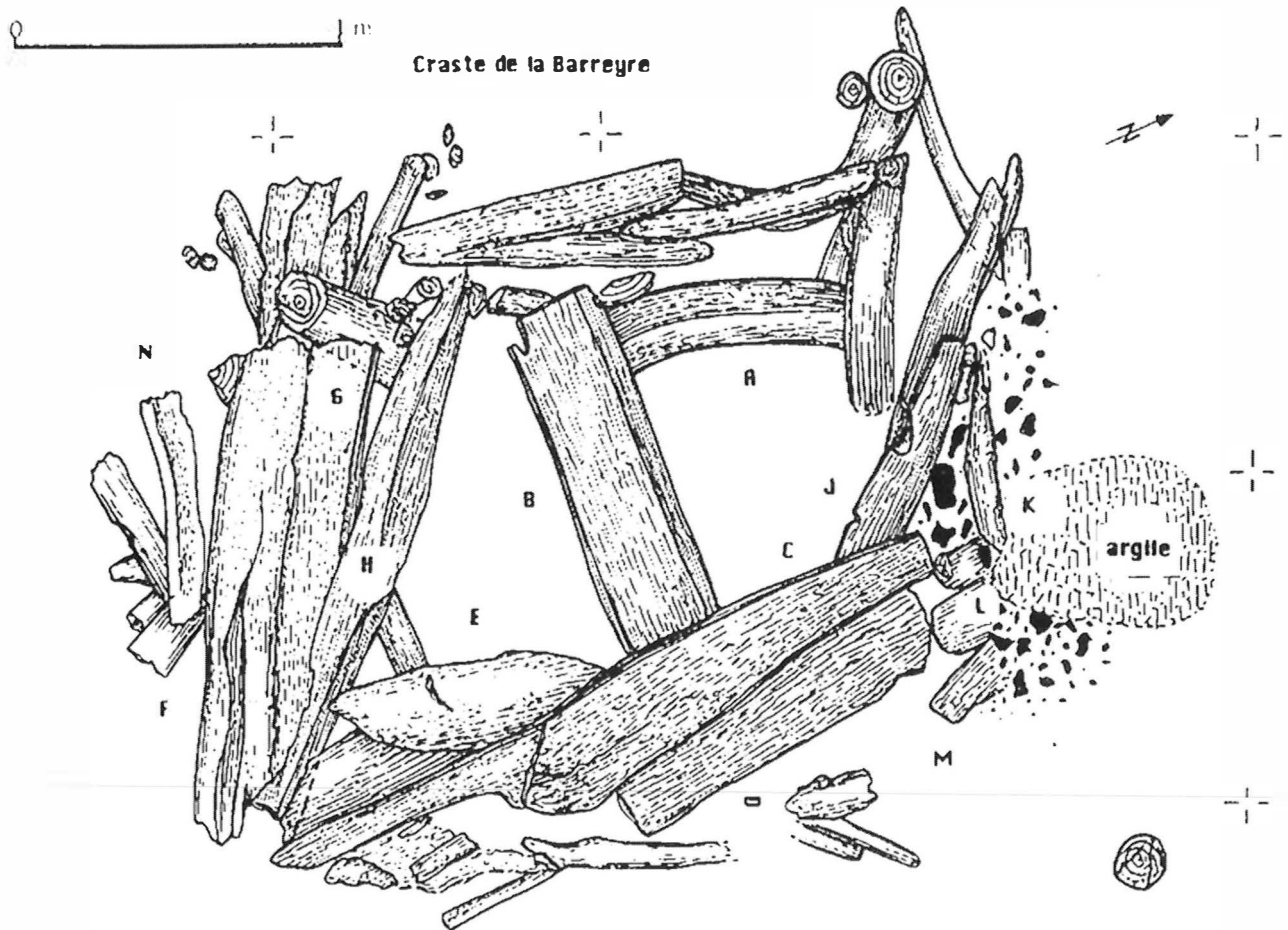
La structure 1 est un quadrilatère d'environ 6 m², fait de bois sub-horizontaux semblant avoir glissé «en château de cartes» ; la plupart sont planés, certains travaillés en vue d'assemblages à enture ou à mi-bois. La structure 2, à l'est de la précédente et presque sur le même alignement, forme un quadrilatère un peu plus petit, 5 m² environ. Ses bois, horizontaux pour la plupart, sont moins volumineux. Un élément long de plus de 2 m à tenon mortaisé évoque un araire. L'ensemble a été laissé en place dans l'attente d'une solution assurant

étude et conservation. Enfin, au bord sud de la structure 1 (zone 3), des tronçons de tronc de chêne évidé sont plantés, verticaux ou obliques, certains maintenus par des piquets. La tête de quelques pieux affleure. Nous n'avons pu en tirer un plan compréhensible, d'autres devant être cachés sous les structures en place.

Les vestiges appartiennent au Bronze médocain : céramique à cordons et pastillages, empreintes de cor-

delette, fond de vase polypode, manche d'outil en os, rares restes de faune, outils en bois (battoir à lin ?). Le silex est pauvrement représenté. La fonction des briques d'argile quadrangulaires perforées, ici en position secondaire, reste à élucider.

Julia Roussot-Larroque



Vendays-Montalivet .
Site palustre de Lapartens.
Relevé planimétrique des éléments de bois travaillés constituant la structure.

AQUITAINE
GIRONDE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 7

							P.	N°
BLASIMON et RAUZAN	Les Bourgs	Jean-Luc PIAT	HADES	PI	H1	BMA/MOD	49	33 34
Cantons de Branne, Cadillac, Créon et Targon		Jean-Pierre PETIT	BEN	PI			50	35
LEGE-CAP-FERRET	Courbey - Guagnot	Wandel MIGEON	AFAN	PI			50	36
LIBOURNE	Territoire communal	Christian MARTIN	BEN	PI			51	37
LIGUEUX	Les Vignes de Couronneau	Jean VIRCOULON	BEN	PI			51	38
SOULAC-SUR-MER et communes côtières		Jacques MOREAU	BEN	PI			53	39

**BLASIMON
et RAUZAN**
Les Bourgs

Au cours des mois de juin, juillet et août 1997, des surveillances archéologiques ont été entreprises sur les bourgs de Rauzan et de Blasimon en Entre-deux-Mers, dans le cadre de travaux pour la pose de conduites de gaz. Cette opération, confiée au bureau d'investigations archéologiques HADES, visait à suivre l'avancement des tranchées menées à l'aide d'engins mécaniques (pelles et trancheuses) sur l'emprise de la voirie actuelle.

Au fil des travaux, plusieurs vestiges enfouis ont été repérés, soit huit indices recensés dans les rues du bourg de Rauzan, contre un indice dans celles du bourg de Blasimon. Cet écart illustre les problèmes rencontrés dans l'observation des travaux. Pour une bonne partie, les tranchées effectuées à Blasimon ont souvent suivi le tracé des conduites du tout-à-l'égout, tronçons de voiries entièrement remaniés et devenus inexploitable d'un point de vue archéologique. Par ailleurs, la différence de matériel employé pour réaliser l'entaille de la chaussée a rendu plus difficile la lecture des coupes sur le site de Blasimon que sur celui de Rauzan où les tranchées, plus larges, étaient plus faciles d'accès.

Dans l'ensemble cependant, les quelques structures enfouies repérées ont permis d'apporter de nouveaux éclaircissements sur l'origine et le développement de ces deux cités voisines dont on a pu observer les nombreux points communs. Il faut savoir ainsi que les bourgs de Rauzan et de Blasimon sont nés de la proximité d'un château auquel un habitat groupé a été subordonné. Le Vieux-Château à Blasimon, fief de l'abbé de Blasimon, et le château de Rauzan, tenu par les sires de Rudel et de Madaillan, ont su fixer au pied de leurs murailles, une agglomération du type castelnaud. Cependant, il ne semble pas qu'il y ait jamais eu d'enceinte fortifiée autour de ces deux bourgs castraux et la surveillance des tranchées n'a en tout cas rien révélé en ce sens. A Blasimon, on pouvait cependant avoir un doute

puisque la fondation d'une bastide vers 1317-1322 sur l'emprise de l'ancien bourg castral, avait pu gommer une fortification préexistante. Mais, là encore, aucune découverte n'est venue appuyer cette hypothèse, ni d'ailleurs l'existence d'une enceinte autour de la bastide elle-même.

En fait, la mise au jour à Rauzan d'une construction du XIV^e siècle, interprétée comme la section du mur de défense oriental de la basse-cour du château, a conduit à émettre des observations nouvelles sur le rapport entre le château et son bourg. A la lumière de ce vestige, il apparaît qu'une vaste basse-cour, placée au devant du château de Rauzan, était close de murailles et servait de place de refuge à la population du bourg situé alentour. L'existence de cet espace protégé aurait conduit à négliger la construction d'une enceinte de ville, laissant ainsi la cité ouverte sur la campagne. Or, le même principe d'organisation semble avoir prévalu à Blasimon où, devant le château situé sur la pointe d'un promontoire, se dégageait vers l'est, une basse-cour importante entourée de remparts. Les textes nous apprennent qu'un habitat était établi dans cette première enceinte et qu'une agglomération hors-les-murs avait émergé, sur laquelle vint se plaquer au XIV^e siècle le nouveau plan de bastide.

Il résulte de ces observations comparées entre Blasimon et Rauzan l'impression de deux bourgades ayant connu visiblement le même phénomène de regroupement de l'habitat. Il s'agit du castelnaud de type ouvert, forme d'habitat groupé qui a su perdurer à Rauzan, tandis que Blasimon opta par la suite pour le plan en damier d'une bastide.

En dehors de cette question sur les caractères originaux des deux agglomérations, on a pu en dresser un aperçu topographique, à travers notamment la reconnaissance de l'assiette rocheuse affleurante sur laquelle chacune d'elles s'est établie. Par contre, rares sont les

données sur les aménagements de voiries anciennes pratiquement inexistantes sous les chaussées actuelles. Il semble pourtant que peu de modifications soient intervenues dans l'organisation de l'habitat depuis le Moyen Age, sinon à partir du XIXe siècle. On note par exemple à Rauzan, l'aménagement d'une nouvelle rue, le transfert du cimetière paroissial et le lotissement des anciens

remparts de la basse-cour. A Blasimon, le XIXe siècle se démarque par une prolifération des ateliers de tuiliers et de potiers sur la commune, dont nous avons pu apprécier quelques témoignages à travers un remblai de tessons de poteries jeté à l'entrée du bourg.

Jean-Luc Piat

Cantons de BRANNE, CADILLAC, CRÉON et TARGON

La surveillance systématique de l'Entre-deux-Mers par la photographie aérienne, en fonction des saisons et des conditions climatiques, a apporté pour l'année 1997 un ensemble de découvertes souvent liées aux différentes recherches effectuées et au travail de fond mené en collaboration avec les archéologues et chercheurs, depuis de nombreuses années. De plus l'analyse fine des clichés aériens, réalisés lors d'un vol aux abords d'un site en cours de fouille ou détruit, a permis de repérer des structures qui n'auraient pu être repérées autrement.

La découverte par Jean-Luc Piat d'un édifice gallo-romain à Camiac-et-Saint-Denis lors d'un défonçage profond a permis lors d'un survol de la zone, de découvrir dans une parcelle avoisinante, en friche, des éléments de bâtiments.

La surveillance de zones sensibles ou ayant fait l'objet de prospections de sol a permis de découvrir dans la commune de Capian deux sites importants : au Château Couteau, un édifice gallo-romain connu par le matériel recueilli lors de prospections au sol ; au lieu-dit

Le Banca, un bâtiment probablement médiéval, la tradition orale signale dans ce secteur un ancien monastère.

Dans la commune de Ladaux, au lieu-dit le Hourc une succession de bâtiments, sûrement le hameau du même nom aujourd'hui disparu.

Dans la commune de Targon, au lieu-dit La Motte, l'empreinte de son emplacement. Au nord du bourg, près de la R.D. 11, une petite structure avec deux fragments de *tegulae*.

Dans la commune de Coirac, au lieu-dit Estebelingue, quelques structures qui complètent l'ensemble des bâtiments déjà signalés en 1993.

Ce travail aérien est complété par des clichés réalisés lors de travaux archéologiques ou étude comme à : Bisqueytan pour Monsieur Piat, Cénac pour Messieurs Desbrunais et Massan, pour la Société archéologique du Canton de Créon dans le cadre de l'inventaire « Architecture et Paysage du Canton de Créon ».

Jean-Pierre Petit

LÈGE- CAP-FERRET Courbey - Guagnot

Conformément à la demande du Service régional de l'Archéologie, du 17 au 21 mars 1997, une série de 21 sondages a été réalisée tous les 200 mètres sur l'itinéraire de pose de canalisations prévues entre l'emplacement du forage de Courbey et l'aire de stockage de Guagnot sur la commune de Lège-Cap-Ferret en Gironde.

Les sondages ne devaient pas excéder la profondeur finale prévue pour la pose des conduites, soit 2 mètres de profondeur. L'observation des niveaux de sable dunaire n'a révélé aucun indice archéologique.

Wandel Migeon

LIBOURNE

Territoire communal

Suite à la révision du plan d'occupation des sols de la ville de Libourne, la nécessité est apparue d'inventorier, de délimiter et de cartographier les zones précises archéologiquement sensibles sur le territoire de la commune.

En 1997 un travail de collationnement d'informations a été réalisé, principalement au travers des Bulletins des Sociétés historiques et archéologiques du Libournais, de Bordeaux, de la Société Linnéenne etc., ainsi que diverses notes éparses et témoignages, principales sources concernant la définition du Libourne gallo-romain. La mise en forme des documents graphiques et de synthèse concernant l'occupation du sol à partir des diverses découvertes archéologiques, est en cours.

Un recensement des sources a été commencé : documents d'archives à partir du XIII^e siècle, plans et dessins à partir du XVII^e siècle.

Sur le terrain, cette prospection a permis de mieux cerner le site gallo-romain «des Galets» à Condat ; le matériel collecté en 1997, vu par Ch. Sireix et Th. Martin,

est en cours d'étude, il couvre les périodes du I^{er} au V^e siècle, et est complété par du matériel médiéval.

Concernant l'archéologie du bâti, un recensement des maisons anciennes et des vestiges architecturaux historiques intéressants a été réalisé : de nombreux vestiges architecturaux antérieurs au XVII^e siècle, non encore recensés, ont été inventoriés lors de cette prospection, principalement dans le quartier de Fozera. Une analyse du parcellaire a mis en évidence les axes structurants antérieurs à la bastide.

Un début d'inventaire des collections archéologiques conservées par la Société historique de Libourne a été réalisé par Melle A. Marin (C.E.S. à la SHAL) et vient utilement compléter cette opération (le mobilier préhistorique a été inventorié, le mobilier gallo-romain est en cours d'inventaire).

Un important travail de mise en forme des données collectées et la production de documents de synthèse sont en cours d'élaboration.

Christian Martin

LIGUEUX

Les Vignes de Courronneau

Le lieu-dit Courronneau se trouve sur la pente de la rive gauche du Seignal. La route Ligueux-Saite-Foy séparait jadis le tènement de ce nom de celui des Crux. Aujourd'hui, ces deux lieux-dits s'étagent sur une même continuité de pente, plus ou moins accentuée, menant du Seignal jusqu'au plateau.

Les parcelles n° 72 et 76 B, situées au lieu-dit «Les Vignes de Courronneau», qui viennent d'être défoncées, ont fait l'objet d'une prospection en surface. Un premier labour très profond avait été effectué il y a une quarantaine d'années ; Madame Marvy, alors institutrice de Ligueux, y avait trouvé des bifaces et divers outils.

Géologie

La terre, très argileuse, est du type «boulbène». Au sud de la parcelle, à mi-pente et sur le bref versant des ruissellements, où l'argile est à nue, ont été trouvés des galettes de silex calcédonieux brutes, des éclats et un biface épais, en silex calcédonieux, présentant une pa-

tine uniforme d'un blanc laiteux. De nombreux noyaux de calcaires arrondis, érodés et patinés tapissent ce sol.

La défriche a arasé des couches de mollasse et de calcaire fossilifère du stampien, donnant de nombreuses petites huîtres fossiles et une dizaine de fragments de côtes d'*Halitherium Cuvieri* silicifiées. Ont été trouvés aussi une tête d'os long et des fragments d'os fossiles présentant, semble-t-il, la structure de l'os. Des blocs calcaires présentent les fossiles classiques du littoral : bivalves et gastéropodes. Une dent fossile de squala a été trouvée presque au sommet de la pente et semble-t-il, hors de son contexte.

Préhistoire

La matière première utilisée est principalement le silex calcédonieux inclus dans le calcaire ludien que la falaise proche, donnant sur le vallon du Seignal, fournit en abondance : au XVIII^e siècle, un faiseur de meules

pour moulins exerce son activité dans ce secteur. Les galets de rivière en silex noir ou gris ont été utilisés en faible quantité (nucléus, lames et éclats). Des galets en quartz et des silex globuleux ont servi de percuteur.

Le site a fourni une quarantaine de nucléus divers : pyramidaux, de type Levallois et quelques nucléus à lames et à lamelles, ainsi qu'une trentaine de percuteurs en galets de quartz ou en silex. Ce matériel s'accompagne d'un grand nombre d'éclats divers. Les outils sont peu nombreux : une dizaine de bifaces, des fragments de biface, une vingtaine de racloirs et grattoirs et plusieurs burins. Un fragment de lame ou d'éclat lamellaire, très large, assez plat, a subi le feu. Enfin, plusieurs fragments de haches polies et une pointe de flèche ont été trouvés.

Madame Marvy pensait avoir observé plusieurs bifaces acheuléens sur les sites des Crux et de Couronneau, et la question de cette attribution se pose pour au moins un des bifaces trouvés. Les autres bifaces sont vraisemblablement moustériens. Il semble qu'il y ait un peu plus de nucléus et de percuteurs attribuables au Néolithique qu'au Moustérien. Les fragments de haches polies appartiennent évidemment au Néolithique. Enfin, aucun silex taillé ne daterait du Paléolithique supérieur.

Il est difficile de dégager une cohérence de la localisation de matériaux lithiques appartenant à des époques différentes : les découvertes d'artefacts d'époques différentes se font sur l'ensemble de la parcelle. Cependant, tous les bifaces et de nombreux nucléus et percuteurs ont été trouvés à mi-pente de la parcelle. Toujours à mi-pente et au sud de cette parcelle, affleure un substrat argileux, bien dégagé par les pluies récentes, sur lequel ont été trouvés de nombreux éclats, un biface épais à patine blanc-laiteux et des galettes de silex lacustre brutes.

Le gallo-romain

Au nord-ouest de la parcelle, la pente forme un large arrondi riche en gallo-romain et en silex dont une grande quantité est probablement néolithique. A l'ouest de la parcelle, à l'approche du plateau, les découvertes d'artefacts gallo-romains sont plus rares mais on continue de trouver des silex taillés, en particulier plusieurs nucléus néolithiques.

Les vestiges antiques, fragments de *tegulae* et de poterie commune, se trouvent en abondance sur le haut de la pente et, dans la partie sud de la parcelle, aussi à mi-pente. On trouve quelques petits fragments de poterie commune en bas de la pente, tout le long de la partie est de la parcelle et aussi à l'ouest, à l'approche du plateau.

Des fragments d'os humains ont été trouvés au nord-est de la parcelle, sur le haut de la pente, associés au contexte gallo-romain : trois dents, de nombreux petits fragments de boîte crânienne et d'os longs ; aucun fragment de vertèbre ni d'os des mains ou des pieds. Une vingtaine de mètres plus haut, sur le plateau, ont été trouvés une autre dent humaine et quelques petits fragments d'os de crâne et d'os longs. S'il n'y a pas corrélation entre ces fragments d'os humains et le contexte gallo-romain, il pourrait s'agir d'un cimetière privé ayant été installé par des Réformés à partir de 1715, pratique fréquente en pays foyen.

Jean Vircoulon

- J. Gachina, J. Gomez et A. Coffyn. Supplément à l'inventaire des instruments perforés pour les départements de Charente, Charente-Maritime et Dordogne. *Bul. S.P.F.*, tome 72, 1973. Etudes et travaux, p. 368 et S. Marvy (A.). Mes recherches préhistoriques sur les coteaux du Seignal. *Cahiers de l'Association des Amis de Sainte-Foy et de sa région*. Deuxième semestre 1967.

SOULAC-SUR- MER

Les découvertes de petits objets, de traces de l'occupation humaine antique dans le territoire de la commune actuellement gagnée par la mer sont très nombreuses. Silex, poteries, monnaies et objets divers sont rencontrés presque à chaque prospection.

En 1997, ont été notamment découverts :

— une fibule type d'Estagel de l'époque wisigothique, époque rarement représentée dans ce secteur,

— une fibule attribuable au Bas Empire romain. C'est une grande fibule à charnière, à arc très recourbé décoré d'un cabochon et dont le porte ardillon est décalé latéralement ; c'est un type qu'on ne retrouve dans aucune classification.

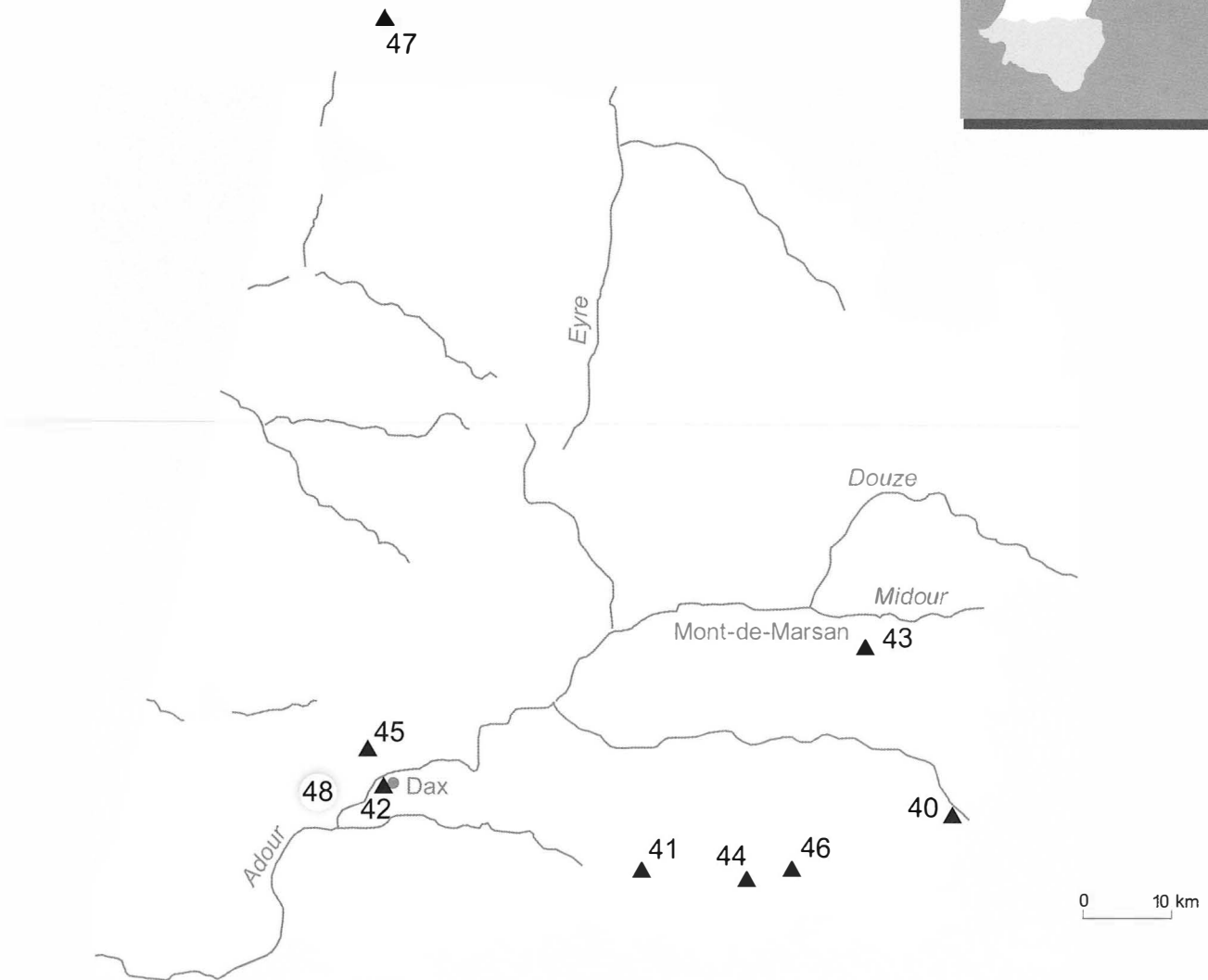
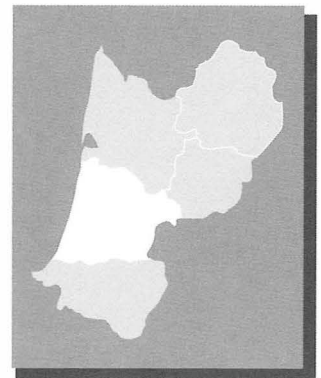
Jacques Moreau

AQUITAINE
LANDES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7



									P.	N°
40/001/041/AH	AIRE-SUR-L'ADOUR	Eglise Sainte-Quitterie	Philippe VERGAIN	SDA	SU	H16	BAS/MOD	56	40	
40/054/001/AP	BRASSEMPOUY	Pouy	Dominique GAMBIER	CNRS	FP	P 5	PAL	60	41	
40/088	DAX	Casino "La Potinière"	Olivier FERULLO	SDA	SD		GAL	60	42	
40/139/139/AH	LAGLORIEUSE	Mouliot	Bernard GELLIBERT	BEN	SU	H 2	FE1	61	43	
40/190/009/AH	MONSEGUR	Grand Tauzin n°3	Jean-Claude MERLET	BEN	SU	H2	FE1	63	44	
40/279/007/AH	SAINT-PAUL-LES-DAX	Abesse, Stoty	François RECHIN	UNIV	SD	H19	GAL	64	45	
40/286/15/AH	SAMADET	Place de la Faïencerie	Olivier FERULLO	SDA	SD	H19	MOD/CON	65	46	
40/287/003/AH	SANGUINET	Put Blanc	Bernard MAURIN	BEN	PP	H 10	BRO/FER	65	47	

**AIRE-
SUR-L'ADOUR**

Eglise Sainte-Quitterie

Au terme d'un travail de trois ans, mené dans le cadre du Projet collectif de recherche interrégional dirigé par B. Boissavit-Camus sur les édifices religieux du Haut Moyen Age d'Aquitaine, il apparaît que le site de la crypte Sainte-Quitterie sur lequel se sont concentrés nos travaux, a connu cette année, un renouvellement important de son interprétation, même si le travail ici initié n'en est qu'à ses débuts.

Rappel rapide des principaux acquis des années précédentes

En 1995, la présence d'une nécropole du Haut Moyen Age avait été attestée par la mise au jour de trois sarcophages alignés : les travaux de 1996 et 1997 ont montré qu'elle se limite à la partie nord du site mais s'étend probablement dans le transept, alors que les travaux de 1949-1950 pour la construction de deux châteaux d'eau ont vu achever sa destruction au nord de l'édifice.

La mise à plat et la relecture archéologique de la documentation ancienne ont permis de mieux appréhender les travaux de fouille de 1884-1885, les aménagements de la restauration qui a suivi, les autres travaux subis par l'édifice et notamment ceux qui concernent la circulation des eaux. A cela est venu s'ajouter un examen critique des hypothèses de topographie urbaine proposées en 1982 par le P.O.S.H.A.

L'hypothèse d'un édifice antique qui serait conservé dans l'*arcosolium* actuel, avancée en 1990 par le groupe de travail sur la Topographie Chrétienne des Cités de la Gaule, n'a pu être testée en 1997 qu'après un nettoyage de cette partie de la crypte et la mise en place dès 1996 d'une étude des enduits et des élévations, complétée en 1997 par la mise en place de sondages dans le transept et dans la nef.

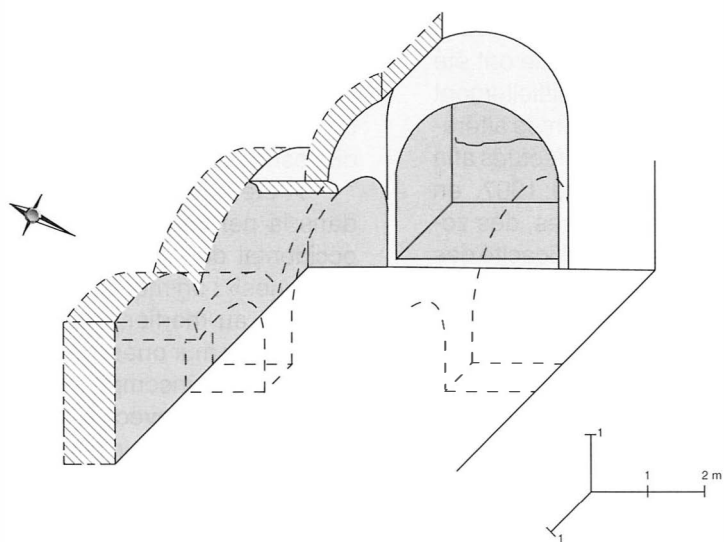
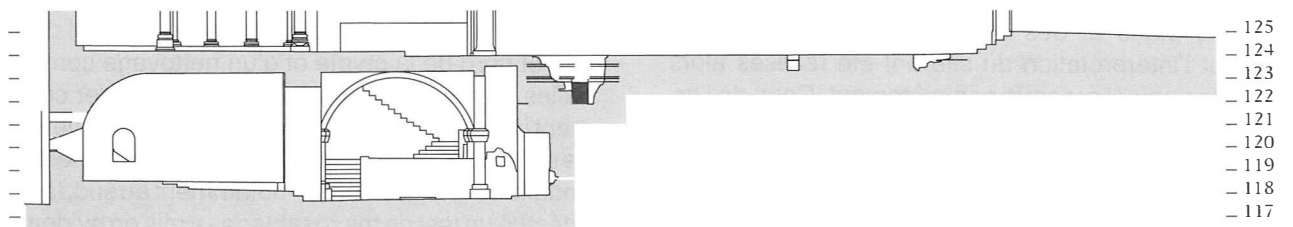
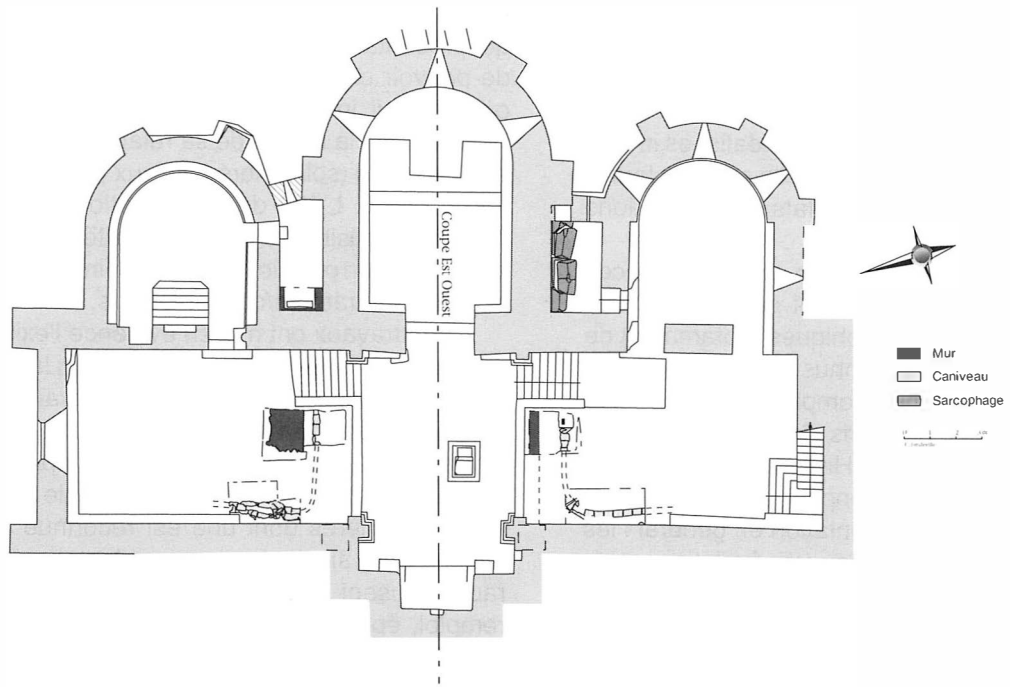
Le bilan documentaire, l'observation des élévations romanes depuis 1995 et la réalisation des sondages entre abside et absidioles et dans la nef prévus cette année se proposaient de reconnaître les phases de construction et d'évolution de l'édifice médiéval en validant ou non les hypothèses architecturales avancées par J. Cabanot. Cette approche archéologique globale a été accompagnée depuis 1995, de relevés systématiques dûs à C. Fondeville, qui constituent à ce jour, une base documentaire inédite.

Ce travail pluridisciplinaire a aussi impliqué une restauratrice R. Godin et son équipe, J. Cabanot et Cl. Desqueyroux, des archéologues du Service régional de l'Archéologie (O. Henry), de l'A.F.A.N. (A. Métois et P. Massan) ainsi que bénévoles et étudiants sous notre responsabilité, G. Dardey pour l'étude des monnaies, C. Lavigne (doctorant à Bordeaux III) pour l'approche morphologique du parcellaire urbain napoléonien et J.-P. Capdeville (B.R.G.M.) avec le suivi scientifique de J. Guyon dans le cadre du projet collectif de recherche interrégional.

Les principaux résultats de 1997

■ ***Un bilan critique de la documentation récente concernant le site (XIXe et XXe siècles) :***

A l'occasion des fouilles de 1995, un premier sondage dans les archives avait permis de retrouver des lettres d'un ancien séminariste chargé des opérations archéologiques en 1885-1886, l'abbé Pédebuq. Celui-ci, dans les réponses apportées entre 1919 et 1936 à des interrogations de la municipalité d'Aire sur l'état sanitaire de l'édifice et la conduite à tenir pour l'entretien des drains, évoquait les travaux réalisés en 1885-1886, son



Aire-sur-L'Adour. Eglise Sainte-Quitterie.

En haut : Plan des sondages dans la coupe.

Au milieu : Coupe Est Ouest.

En bas : Essai de restitution.

rôle dans la fouille du XIXe siècle et mentionnait l'existence de relevés précis de ces opérations, qu'il entendait publier. Une analyse complète de ses lettres a été confrontée aux descriptions de l'édifice réalisées immédiatement après les opérations de fouille et de restauration de 1885 mais aussi aux résultats des opérations archéologiques récentes.

Si les données pour la période antérieure à ces travaux sont modestes, il nous faut cependant noter l'exploitation de documents graphiques (notamment de 1809, 1840 et 1866) en partie connus mais peu exploités jusque-là ainsi qu'un examen complet des documents concernant les travaux entrepris depuis le début du siècle (archives des Monuments Historiques). Trois axes ont été systématiquement développés qui orientent l'analyse des lettres et de la documentation en général : les contraintes de la circulation de l'eau ; les évolutions et les problèmes architecturaux et les données concernant l'archéologie (sépultures, matériel...). D'autres documents inédits restent à exploiter ainsi que les données antérieures au XIXe siècle.

■ **Une meilleure connaissance de l'édifice dans son état actuel et dans son évolution sanitaire :**

La mise en place d'une nouvelle documentation par la réalisation de relevés constitue, de notre point de vue, un des aspects les plus positifs des trois années écoulées. Des plans et des coupes indispensables pour l'étude et l'interprétation du site ont été réalisés alors qu'ils manquaient presque complètement. Ceux de l'architecte Harot qui datent de 1944 constituaient à ce jour le seul fond exploitable avec toute une série d'erreurs et surtout d'imprécisions dans le relevé de détails, incompatible avec une approche interprétative du site.

Un bilan sanitaire de la façade occidentale de la crypte a été commencé, parallèlement aux relevés et aux nettoyages. Celui-ci s'avérait en effet indispensable compte-tenu des altérations importantes des enduits qui empêchaient une réelle lecture du bâti. Des analyses sur l'ensemble de la façade, un nettoyage expérimental dans l'angle sud-ouest à la retombée de l'arc antique ont été entrepris, tandis que pour la partie basse, difficilement lisible en l'état, des prélèvements des différentes altérations (algues, micro-organismes...) ont été effectués afin de choisir le biocide adapté. En novembre 1997, en fonction des résultats des premières analyses, des zones-tests ont été établies afin de mesurer l'efficacité des trois types de produits retenus pour leurs spectres d'action variables. Ces produits ont été appliqués sur trois secteurs parmi les plus touchés à la base nord du mur de l'*arcosolium*. Une surveillance régulière doit être effectuée, en accord avec la mairie et les principaux intervenants, permettant un contrôle climatique du site.

■ **Des propositions sur les origines et l'évolution du site :**

Le bilan des données des archives a mis l'accent sur l'intérêt que représentait pour la compréhension des origines et de l'évolution de l'église Sainte-Quitterie, une étude minutieuse de la façade occidentale de la crypte

qui présentait une chronologie complète du site. Avant de pouvoir proposer une interprétation de la structure originelle, il importait de préciser la stratigraphie de l'élévation et la nature de sa relation avec les éléments environnants (sols, murs latéraux principalement, voûtes et nef...). L'état de conservation de ces vestiges, difficilement lisibles à cause des altérations de surface, a nécessité un premier travail conjoint des archéologues et des restaurateurs/conservateurs.

Ces travaux ont mis en évidence l'existence d'une structure «antique» cohérente : ce bâti large de plus de 3 m sur près de 6 m d'ouest en est, devait comporter, de part et d'autre de l'*arcosolium*, de une à trois niches latérales, s'appuyant sur des murs épais de 0 m 90 formés de petits moellons et d'arases de briques plus ou moins régulières dont une est reconnue au sud sous l'enduit XIXe siècle. Le mur occidental et les deux latéraux reposent en effet directement sur des dalles de remploi, épaisses de 0,45 m disposées sur le niveau d'argile sous-jacent qui domine la mollasse repérée sous la fontaine à 1,20 m sous le niveau du sol actuel. Le parement extérieur du mur sud a été reconnu dans un sondage implanté dans le transept : composé de petits moellons sans arases de briques, il ne repose pas complètement sur les dalles mais est fondé en tranchée étroite dans l'argile qui se trouve ici naturellement près d'un mètre plus haut. Il est moins bien conservé au nord.

En l'absence d'un décrépiage général des murs sud et nord de la crypte et d'un nettoyage complet des dalles du sol, il n'est pas possible de valider complètement cette hypothèse et de définir l'extension vers l'ouest de cette construction primitive. Cependant la lecture des enduits du mur occidental - notamment au sud, là où a été effectué un test de microsablage - a mis en évidence leur cohérence sur trois couches successives dont celle immédiatement supérieure au mortier de jointoiement, comporte du tuileau. La dernière supporte à plus de 4 m au-dessus du sol de dalles, sous les arrachements d'une voûte en plein cintre, une couche picturale dont la technique de pose est antique. Elle est altérée par un dépôt noir sur sa totalité mais où l'on peut reconnaître un bandeau semi-circulaire rouge qui borde un décor figuré où ont été seulement reconnues des taches rouges disposées en rayon sur un fond ivoire.

A été mise en évidence, dans le sondage réalisé dans la nef immédiatement à l'arrière du mur le plus occidental de l'*arcosolium*, la présence de structures «antiques» : un mur large de 0,70 m fait de petits moellons liés au mortier, dont l'orientation est exactement parallèle au mur ouest de la crypte. Il fonctionne avec un niveau de sol, incomplètement reconnu mais s'étendant vers l'ouest et avec, à l'est, une structure légère de mortier reposant sur une armature en bois dont seule l'empreinte est conservée et sur un muret de soutien qui se trouve dans l'orientation et le prolongement de l'*intra-dos* nord de l'*arcosolium*. Ces vestiges dont l'arase est reconnue à 1,20 m sous le sol actuel de la nef, c'est-à-dire à 4,80 m au-dessus du sol de dalles de la crypte, sur une superficie de 7 m², sont, à ce jour, interprétés comme les éléments de la couverture du bâtiment primitif et

comme l'amorce d'un bâtiment occidental adjacent se développant sous la nef de l'église.

Il reste difficile d'interpréter définitivement cette structure - deux hypothèses étant possibles : Monument des Eaux réutilisé dans un but funéraire ou lieu de sépulture dès l'origine - mais la nature des enduits et de leur mise en oeuvre, la structure des murs reconnus et le contexte historique régional incitent à proposer une date entre le IIIe et le VIe siècle de notre ère. L'établissement du plan complet du bâtiment permettra alors une démarche comparative, en l'absence de découvertes archéologiques d'une gestion antique des eaux (nous devons cependant signaler la présence de *tegulae mammatae* dans les remblais des espaces réservés entre abside et absidioles).

La réalisation de trois sondages dans la nef a permis de confirmer la présence de caveaux de l'époque moderne qui ont en grande partie bouleversé les niveaux de circulation à l'époque médiévale, sauf ponctuellement où le sol gothique et deux possibles niveaux romans ont pu être repérés. Les sondages dans le transept et dans les réduits entre abside et absidioles ont permis de mieux comprendre l'évolution de l'église même si la question essentielle des niveaux de circulation dans la partie basse depuis l'époque romane et donc l'existence précoce d'une crypte n'a pas été réglée. Les différentes observations de 1997 permettent de proposer un modèle d'évolution du site qui devra être confronté aux études futures.

Préalablement à la construction romane, la nécropole du Haut Moyen Age a réinvesti un lieu de sépulture antique confirmé par les découvertes de vestiges de sarcophages de marbre et dont la structure a été mise en partie en évidence cette année.

S'il n'y a pas à ce jour de traces d'un édifice chrétien médiéval antérieur à l'an mille, les bâtisseurs romans ont été contraints, lors de la construction, de prendre en compte des structures antérieures. Au nord les fondations de l'absidiole et celles du mur reliant cette absidiole à l'abside diffèrent de ce que l'on peut observer du côté sud.

L'existence d'une nécropole du Haut Moyen Age s'est trouvée confirmée par la découverte de fragments de sarcophages dans de nombreuses couches de remblai, mais aussi par la découverte de deux cuves trapézoïdales avec couvercles, réutilisées à l'époque romane dans une situation *ad sanctos* contre le mur sud de l'abside puis surélevées dans la même position à l'époque gothique (avec un individu mâle alors enterré et dont la sépulture a livré plus de trente monnaies des XIIe-XIIIe siècles).

L'absidiole nord a connu, dans son histoire, des modifications importantes qu'il importera de comprendre en établissant sa relation chronologique avec les vestiges d'un mur découvert dans le transept nord, installé dans l'argile et soigneusement parementé vers le sud de quatre assises différentes de moellons taillés.

L'époque gothique s'est aussi traduite dans la crypte par des réaménagements importants avec la probable édification des murs occidentaux du transept et la création de caniveaux en briques, dans l'argile, à l'arrière des murs antiques pour en assurer la protection vis-à-vis des arrivées de l'eau.

C'est cependant le XVIIe siècle, après les destructions de 1569, qui modifie le plus radicalement le plan de la crypte en surélevant la voûte d'arêtes, au-dessus de l'arc antique par un parement très hétéroclite de briques et d'éléments d'architecture gothique recouverts d'un badigeon blanc. Les murs du transept sont également repris et l'on doit à ce moment créer des accès nouveaux. Ensuite, le mur occidental de la crypte a connu les aménagements du XVIIIe siècle (couche picturale en partie conservée) et surtout ceux du XIXe siècle qui ont détruit une grande partie des vestiges sous-jacents jusque-là préservés.

Perspectives

Le point le plus étonnant de ces découvertes réside dans la constatation de la conservation, pendant toute l'époque médiévale, de vestiges antiques qui ont constitué la structure porteuse des édifices religieux médiévaux et n'ont pas connu de perturbations notables visibles (y compris nouveau décor ou badigeon) avant le XVIe siècle. La permanence de cette structure pendant tout le Moyen Age sans aménagement notable à ce jour repéré, incite en effet à reconnaître ici un édifice des premiers temps du christianisme en Novempulanie qui pourrait alors être associé dès l'origine au sarcophage du IVe siècle prêté ensuite à Sainte-Quitterie au moment de la formation de la légende (après Grégoire de Tours?). La confirmation de reemplois de bâtiments antérieurs dans le sol de dalles de la crypte mais aussi dans les élévations romanes impose une réflexion nouvelle sur le contexte historique antique du Mas. La mise en évidence du bâti antique et de ses racines, comme la recherche des réponses aux questions posées sur l'évolution de l'église médiévale nécessiteront des investigations supplémentaires et notamment dans les trois secteurs les plus sensibles archéologiquement : la base de l'*arcosolium* et les murs de la structure antique après nettoyage et décrépissage, le transept nord et la totalité de la nef.

Cette recherche devra s'appuyer sur un dépouillement systématique des sources non exploitées et sur une lecture archéologique des archives antérieures au XIXe siècle. Elle bénéficiera aussi de la révision de topographie urbaine réalisée en 1997 par C. Lavigne, à partir d'une enquête sur la morphologie des parcelles du cadastre napoléonien en ville basse et dans le quartier du Mas proposant de restituer cet édifice majeur dans le contexte urbain de la cité chrétienne de *Vicus Iuli*.

Philippe Vergain

BRASSEMPOUY

Pouy

Le bilan des données de terrains et des analyses disponibles réalisé en 1996, a conduit à reconsidérer l'origine et l'évolution du remplissage (Châtelperronien, Aurignacien ancien, Gravettien) des secteurs fouillés jusqu'en 1995 : grotte du Pape (GG2), grotte des Hyènes (CH5) et l'abri Dubalen (CH3). L'hypothèse d'une communication entre ces trois secteurs est apparue comme seule susceptible d'intégrer toutes les informations. L'objectif de la campagne 1997 était de vérifier cette hypothèse en effectuant un sondage dans l'aire située sur le coteau entre les trois secteurs et en poursuivant le bilan stratigraphique de la grotte des Hyènes et de l'abri Dubalen, intégrant divers analyses (sédimentologie, palynologie, etc.).

Les acquis les plus significatifs concernent la compréhension de la géométrie du karst entre la grotte des Hyènes, la grotte du Pape et l'abri Dubalen.

— Une nouvelle ouverture (CH5 ouest) sur le coteau entre l'abri Dubalen et la grotte des Hyènes a été mise en évidence et la jonction entre ces deux secteurs a été vérifiée.

— La grande galerie (GG2) de la grotte du Pape débouche sur le coteau au-dessus de l'abri Dubalen.

Les conséquences de ces observations sont très importantes :

— L'hypothèse d'un locus d'occupation(s) partiellement intact (Châtelperronien et Aurignacien ancien) commun à l'abri Dubalen et à la grotte des Hyènes, et situé à l'ouest de celle-ci, est renforcée.

— Le secteur GG2 de la grotte du Pape n'est plus à considérer comme un fond de grotte mais comme un secteur en relation avec une zone de porche ou un aven. L'interprétation des données archéologiques est donc à revoir.

Des prélèvements pour les analyses sédimentologiques et palynologiques ont été effectués en différents

points du sondage, les analyses sont en cours. En 1998, l'objectif sera de déterminer le potentiel archéologique de l'espace commun et de préciser la relation entre le débouché de la grotte du Pape (GG2) et cet espace.

Il est prévu de relever des coupes topographiques joignant la grotte des Hyènes (zones avant, médiane et profonde), l'abri Dubalen et la grotte du Pape permettant de replacer tous les indices morphologiques disponibles et de représenter en plan et verticalement le réseau ainsi que de poursuivre le sondage en fouille fine devant le débouché de GG2 sur le coteau et en CH5 ouest.

Dans la zone avant et médiane de la grotte des Hyènes, les derniers niveaux de l'Aurignacien ancien sus-jacents au socle ont été fouillés. Dans l'abri Dubalen, la préparation d'une coupe frontale est-ouest a conduit à fouiller l'ensemble châtelperronien et l'Aurignacien sus-jacent sur un demi mètre carré. Des prélèvements de sédiments ont aussi été réalisés en particulier dans le niveau 2DE (Aurignacien ancien) de la zone médiane de la grotte des Hyènes, là où une cuvette très riche en éléments brûlés et en cendre a été dégagée. Il n'est pas prévu de poursuivre les fouilles dans ces deux secteurs. La campagne 1998 sera consacrée à la vérification et aux relevés des plans et des coupes préparées en 1997.

Parallèlement aux activités de terrains, les études sur le matériel de la grotte des Hyènes et de l'abri Dubalen (fouilles H. Delporte et D. Buisson) ont été poursuivies. Un effort important est consacré aux études d'archéozoologie (C. Le Tourneux). Les analyses sédimentologiques et palynologiques (prélèvements 1996 et 1997) sont en cours. Enfin, l'analyse préliminaire du matériel lithique châtelperronien (J. Pelegrin et J. Primault) semble révéler un aspect inédit du comportement des châtelperroniens.

Dominique Gambier,
avec la collaboration de F. Bon et Ph. Gardère

DAX

Casino «La Potinière»

A l'angle des rues Levannier et Millies-Lacroix, préalablement à un projet immobilier, un sondage-diagnostic a été motivé par la mention en bibliographie de la découverte au siècle dernier de restes de four de potier.

Les différentes tranchées réalisées n'ont révélé aucun indice de bâti ou de structure organisée. Le substrat (sables fluviatiles) est affecté de fosses de dimensions variables, remplies d'un sédiment sablo-

argileux brun-rougeâtre, contenant de petits fragments de tuiles et de briques, issus de ratés de cuisson. Il pourrait s'agir de fosses de décantation d'argiles et/ou de dépotoirs. Quelques fragments de tuiles épaisses à bord droit permettent de proposer l'hypothèse d'une attribution chronologique à l'Antiquité sans pouvoir préciser.

L'absence de structures et la pauvreté des vestiges ont conduit à lever l'hypothèse archéologique.

Olivier Ferullo,
Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

LAGLORIEUSE

Mouliot

La nécropole protohistorique de Mouliot, découverte en 1995 lors de travaux forestiers, est constituée de tombes à incinération en fosse. À l'issue des campagnes 1995 et 1996, 902 m² et 48 sépultures avaient été fouillées. Devant l'intérêt du gisement, le propriétaire aménageur acceptait de différer les travaux prévus, permettant la poursuite de l'opération jusqu'en septembre 1997. Au terme de cette nouvelle campagne, ce sont 75 sépultures, 31 structures de pierres et 9 fosses cendreuse qui ont été mises au jour sur 2 021 m².

Au nord, la limite de la nécropole, marquée par la rupture de pente du terrain, a été atteinte. Il n'en est pas de même dans les autres directions. À l'ouest, les travaux ont dû être interrompus en limite de propriété. Si au sud, la fouille a découvert une zone de 300 m² vierge de vestiges, ce qui pourrait indiquer une limite de l'espace cimétériel, le plan de répartition des sépultures laisse entrevoir une extension très probable des tombes à l'est. Il est donc acquis que les limites de la nécropole ne sont pas encore cernées.

Les structures mises au jour peuvent être classées en plusieurs catégories :

- sépulture avec fosse comblée par le produit de son creusement (69) ;
- sépulture avec fosse comblée par un mélange de sable, de cendres et de charbons (6) ;
- fosse remplie d'un mélange de sable, de cendres, de charbon et parfois de rares débris osseux ou quelques tessons altérés (9) ;
- agencements de pierres en alignement ou en arc de cercle (31).

Ainsi, si l'incinération est la règle, la variation observée dans le traitement des restes traduit des pratiques funéraires différentes. Le plus souvent, l'urne contient une urnule et un petit ossuaire, elle est recouverte d'un plat-couvercle. Les dépôts osseux sont réduits généralement à des esquilles, mais comportent dans quelques cas des fragments d'os longs ou de boîte crânienne. Les ossements ont été triés et lavés préalablement à leur dépôt dans l'urne.

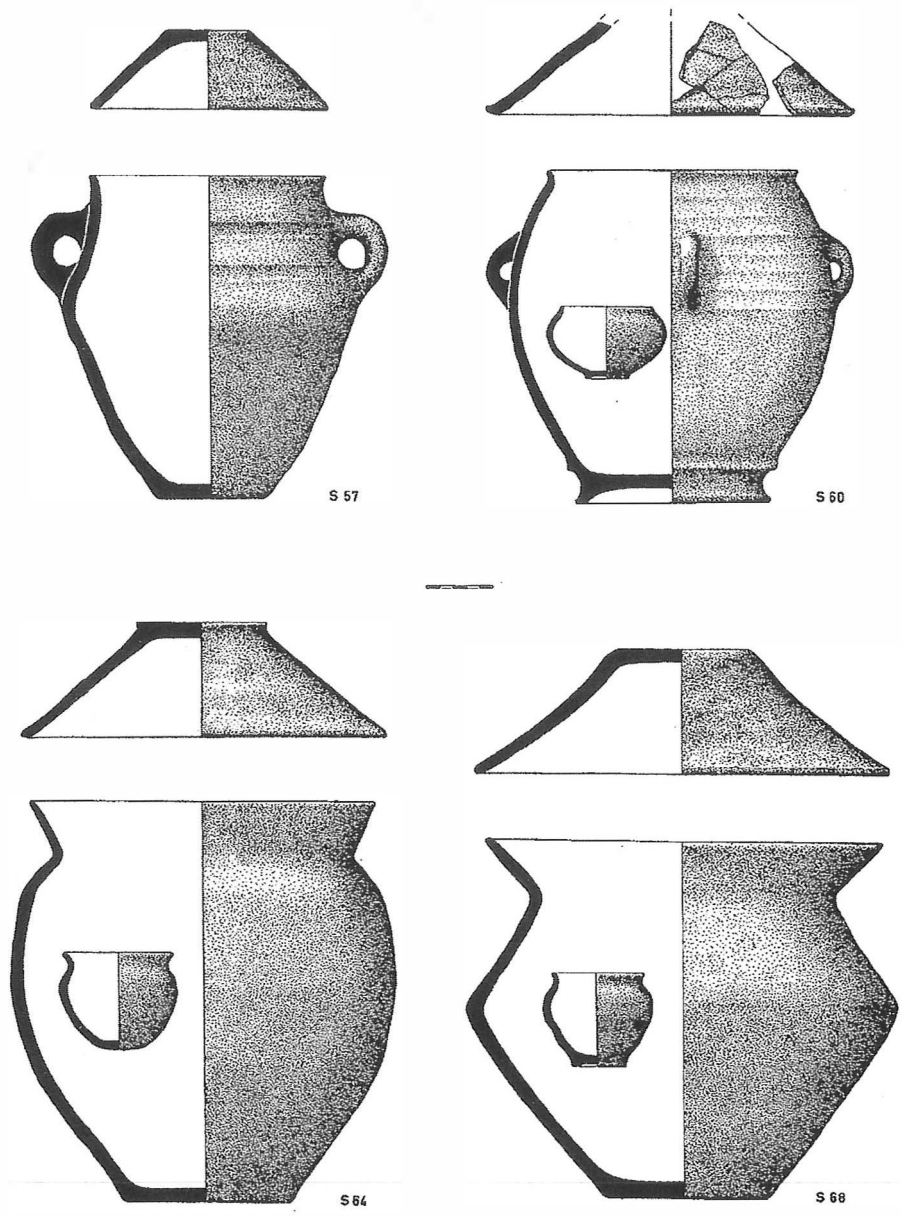
Le mobilier métallique est très rare. Seuls ont été identifiés un ressort de fibule à un sens d'enroulement, un arc de fibule et des fragments de tiges d'anneaux, le tout en bronze.

À partir d'une première approche typologique du mobilier céramique (cf. page suivante), entièrement remonté et restauré à ce jour, il est possible d'esquisser une chronologie de fonctionnement de la nécropole. Celle-ci pourrait avoir débuté à la transition Bronze final/ Premier Fer pour s'étendre jusqu'au milieu du Premier Age du Fer. L'étude plus approfondie des données de la fouille permettra d'affiner cette attribution. Les formes céramiques présentent une grande variabilité qu'il conviendra d'interpréter au vu des informations fournies par les autres nécropoles contemporaines de cette nature connues dans le Grand Sud-Ouest et dans le Sud de la France en général.

L'attention s'est portée sur la fonction des structures de pierres, la possibilité d'associations de tombes, la signalisation, la condamnation des sépultures, le rôle des zones cendreuse (*ustrina* ?) et sur l'utilisation de l'espace. Des observations intéressantes ont pu être faites à ce niveau. Beaucoup de questions demeurent sans réponse au niveau de l'étendue de la nécropole et de ses relations avec l'environnement immédiat : structure de combustion située à 100 m au sud-est (dispositif para-funéraire ?), grand fossé doublé d'une levée de terre à l'ouest. De même, la présence de ce cimetière communautaire pose le problème de la localisation de l'habitat.

Déjà, l'exploitation des résultats de cette opération devrait permettre d'établir un premier bilan utile pour le sud de l'Aquitaine et d'orienter la problématique dans la perspective d'une éventuelle reprise ultérieure de la fouille, qui seule permettrait d'apporter des réponses aux questions en suspens.

Bernard Gellibert,
Jean-Claude Merlet



Laglorieuse - Nécropole de Mouliot.
 Mobilier céramique des sépultures S57, S60, S64 et S68.
 Premier Age du Fer.

MONSEGUR

Tumulus Grand Tauzin

n°3

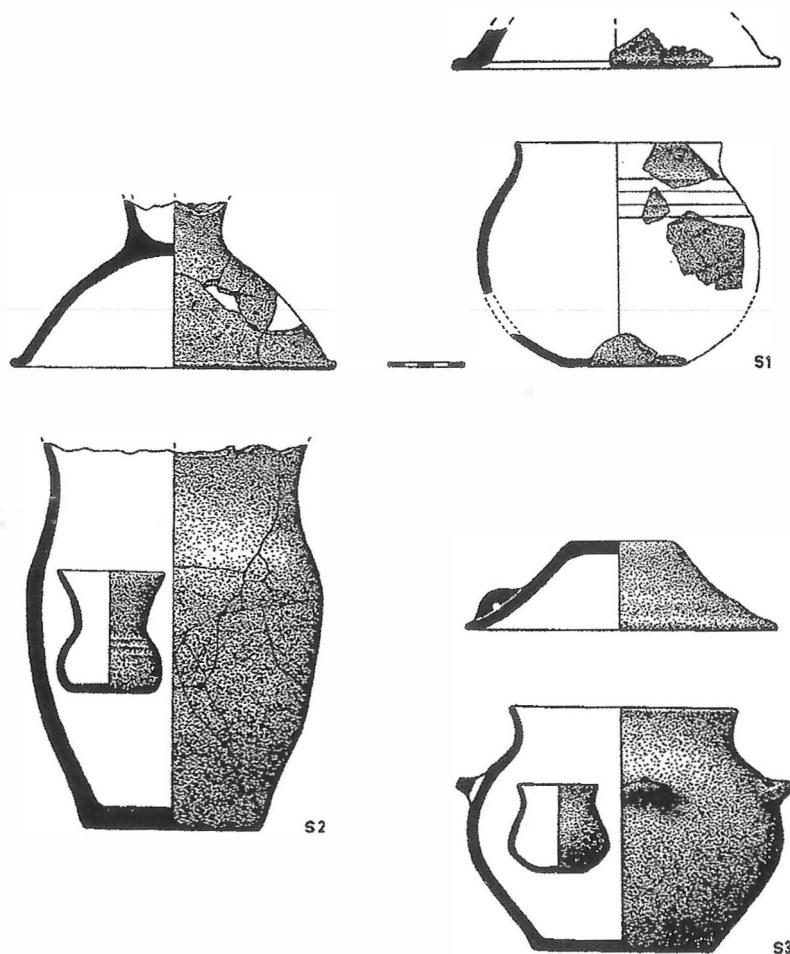
Le tumulus Grand Tauzin n°3 appartient à un groupe de trois tertres situé au sud-est de l'ensemble tumulaire des Landes d'Agès. Sa destruction imminente par un labour forestier précédé d'un désouchage justifiait un sauvetage urgent, tandis que les tumuli Grand Tauzin n°1 et 2 pouvaient être préservés.

La fouille a mis en évidence plusieurs structures dans ce monument de 20 m de diamètre pour 1,30 m de hauteur. Deux anneaux concentriques de petits galets assez dispersés entouraient entre 3 m et 6 m la zone centrale. L'espace cerné par ces anneaux contenait, à 2 m au sud-est du centre, une fosse remplie de charbons de bois disséminés dans le comblement argileux. Au sommet de cette fosse, ont été recueillis les restes d'une sépulture (S1), composée d'un petit vase à profil globulaire et col divergent bas, portant trois cannelures sur l'épaule et des fragments d'un plat-couvercle, auxquels

étaient mêlées quelques cendres. La fosse, d'une profondeur de 0,7 m, ne contenait pas de vestiges.

Dans une deuxième fosse, située 1 m à l'est de la première, deux vases étaient disposés côte à côte, coiffés de leurs plats-couvercles. Le premier est un vase de profil haut avec un plat-couvercle à haut pied. Il contenait une urnule à col haut et évasé portant trois légères cannelures sur l'épaule et un dépôt d'ossements (S2). Le second vase est de profil globuleux, avec quatre oreilles horizontales perforées, diamétralement opposées deux par deux ; son plat-couvercle est une coupe avec une oreille perforée. Il contenait une urnule et un dépôt d'ossements (S3).

Les deux ossuaires, réduits à des esquilles brûlées, ne permettent pas de savoir s'il y avait un seul ou deux individus. Les vases étaient entourés de quatre masses métalliques ferreuses fortement oxydées, dont seule la



Monségur - Tumulus Grand Tauzin n°3.
Mobilier céramique, sépultures S1, S2, S3. Premier Age du Fer.

restauration pourra identifier le contenu, mais dont l'un des fragments laisse entrevoir une lame (épée ?). Cette sépulture double était aussi signalée, près du sommet des vases, par un gros galet et une lentille de petits graviers blancs triés.

Une première étude du mobilier céramique situe les dépôts S1, S2 et S3 à une phase moyenne du Premier Age du Fer. Bien entendu, cette attribution chronologique devra être précisée lorsque les données de la fouille auront été exploitées en totalité.

La fouille, conduite ensuite jusqu'au niveau du sol originel et sous ce niveau, ainsi que l'exploration de la

zone périphérique par des sondages, ont permis de réunir quelques informations sur les conditions d'édification du monument (consistance du sous-sol, lieux d'emprunt des terres). Aucune structure enfouie n'a été mise au jour.

Les résultats de cette opération sont à interpréter dans le cadre d'une étude globale de l'ensemble tumulaire des Landes d'Agès, qui a bénéficié ces dernières années de plusieurs travaux ponctuels dont la synthèse reste à faire.

Jean-Claude Merlet,
Bernard Gellibert

SAINT-PAUL- LÈS-DAX

Abesse, lieu-dit Stoty

Une tradition sidérurgique ...

Le quartier d'Abesse, à Saint-Paul-Les-Dax, est connu pour son activité sidérurgique fondée sur l'exploitation de la limonite locale. Cette production, attestée sûrement dès le XIV^e siècle, est bien documentée du XVII^e au XX^e siècle.

A la suite d'une recherche documentaire en archives, L. Puyoo et I. Zubillaga ont réalisé une prospection systématique au sol dans ce secteur. Des indices d'occupation antique sont rapidement apparus en divers endroits du quartier. Les traces les plus significatives ont été trouvées au lieu-dit Stoty (site dit Stoty III) à la faveur du recalibrage d'un fossé de drainage. Des céramiques antiques y paraissent associées, d'une part à des traces d'activités sidérurgiques (minerais, scories, loupe de réduction), et d'autre part à des pièces de bois gorgées d'eau (piquets, planches, tuiles, poutres).

L'objectif des sondages de septembre 1997 était triple :

- s'assurer de la stricte contemporanéité des divers objets découverts en coupe dans le fossé ;
- caractériser éventuellement le type d'exploitation sidérurgique en question ;
- dans la mesure du possible, tenter d'approcher l'identité des exploitants grâce aux objets découverts en fouille.

... dont l'antiquité est désormais assurée

Les principaux enseignements des trois sondages réalisés sur place sont les suivants.

Les relations stratigraphiques existant entre le matériel d'époque romaine, les structures en bois et les

installations sidérurgiques ont pu être établies avec sûreté. Les céramiques découvertes en 1997 forment un lot homogène avec celles ramassées précédemment et indiquent une datation dans le courant du II^e siècle. Des éléments chronologiques supplémentaires seront bientôt fournis par le charbon prélevé sur la sole du fourneau le plus récent et par l'étude dendrochronologique d'échantillons de bois.

La principale découverte concerne deux soles de fourneau de réduction du minerai local. Ces deux structures, très arasées, étaient superposées et entourées par un sol de travail jonché de scories et de battitures. De façon à être mises hors d'eau, ces constructions étaient installées sur une petite éminence surplombant un petit ruisseau dont le fossé actuel a repris en partie le tracé. Les pièces de bois travaillées qui ont été découvertes n'ont pas fourni beaucoup d'informations sur leur fonction. Il semble établi qu'elles participaient à un aménagement de l'ancien cours d'eau qui irriguait le site, mais leur rôle dans l'exploitation sidérurgique n'a pu être mis en évidence.

La taille restreinte des fourneaux, la précarité des structures découvertes sur place, le faciès résolument indigène de la vaisselle céramique fournissent des informations déterminantes sur l'échelle relativement modeste de cet artisanat landais. L'étendue du site, même si ces installations étaient probablement assez dispersées, pourrait témoigner en revanche d'une certaine continuité dans le temps.

François Réchin

SAMADET

Place de la Faïencerie

Dans le cadre d'un projet de mise en valeur de la Place de la Faïencerie, un diagnostic archéologique a été entrepris afin de vérifier et d'étalonner le plan d'emprise des bâtiments, tel qu'établi à partir d'études en archives par le docteur J.-J. Borredon, et d'évaluer leur état de conservation.

Les sondages ont été implantés de façon à recouper deux façades de chaque bâtiment en au moins un point.

L'ensemble des structures archéologiques est faiblement enfoui, la plupart apparaissant immédiatement sous le niveau d'enrobé bitumineux actuel.

Nous avons pu positionner avec précision l'emplacement des bâtiments suivants : four à la nivernaise, maison du directeur, bâtiment des tourneurs et pavillon attenant. L'étude des archives révèle que, si tous ces bâtiments ont été vendus et démolis en 1841 après la cessation de l'activité, les deux derniers ont en fait été déplacés et reconstruits sur le flanc sud de la place, en prolongement de la maison des gazettes, du bâtiment des peintres et du pavillon attenant. Cet ensemble est toujours en élévation.

Lors de leur destruction, les murs ont été arasés au niveau des sols de circulation, certains de ceux-ci étant partiellement conservés. Les fondations sont, de façon générale, peu profondes.

Au centre de la cour, a été repérée une structure bâtie circulaire, dont nous ne pouvons, en l'état, préciser la nature.

En revanche, dans la partie orientale de la place, où la réalisation de sondages était malaisée, nous n'avons pu retrouver avec certitude le four à la provençale, de même que nous n'avons pu diagnostiquer le secteur supposé des hangars et de la meule à émaux. L'existence et le positionnement de ces structures et bâtiments reste donc hypothétique.

Le faible enfouissement des structures, leur état de conservation parfois médiocre dans un sol assez humide, n'autorisent qu'un aménagement "superficiel" de la place.

Olivier Ferullo,
Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

SANGUINET

Put-Blanc

L'opération menée en 1997 s'inscrit dans le programme de la prospection programmée autorisée pour la période 1996-1998.

L'espace archéologique de Put Blanc, d'une superficie minimale de 3 ha, est situé à 3,700 km de l'extrémité orientale du lac de Sanguinet à une profondeur moyenne de 13 mètres. L'implantation humaine s'est faite à proximité du lit de la rivière primitive, dans une vallée large d'environ 200 m, et proche du lac dans sa configuration au cours du Premier Age du Fer.

Les travaux de cette campagne ont été consacrés à la poursuite des fouilles sur l'habitat de Put Blanc III et à l'étude de deux pirogues.

L'habitat de Put Blanc III

Ce site occupe une surélévation de terrain dans la partie la plus basse de la vallée ennoyée de la Gourgue. Sur une superficie de plus de 500 m², cet ensemble de

structures de bois appartient à un espace d'habitat dont la partie centrale est constituée par un « fond de cabane », marqué par la présence de deux couches de bois superposées et émergentes, au milieu desquelles apparaît une sole-foyer. Avant tout dégagement, l'observation superficielle faisait apparaître un sol tassé au même niveau que celle-ci.

Un premier sondage effectué à la suceuse, immédiatement au nord de la sole-foyer, a montré la présence d'une épaisseur de sol de 15 cm environ reposant sur des bois disposés côte à côte dans le sens nord-sud. Sous une dizaine de centimètres d'un sol riche en éléments végétaux, une couche d'argile gris-clair d'environ 5 cm d'épaisseur recouvrait les bois alignés.

Le dégagement de la bordure ouest de la sole-foyer, a permis de constater que la couche d'argile se poursuivait uniformément sur l'ensemble de la zone, et que les alignements de bois constituaient le prolongement de ceux émergeant au sud.

Le dégagement de la limite occidentale de la structure a pu se faire par simple ventilation manuelle, car il s'agissait d'un sol très fluide (vase de sédimentation). Nous avons ainsi atteint un sol originel à 30 cm environ au-dessous des bois superficiels, soit 45 cm environ au-dessous du niveau de la sole-foyer. Une première observation a montré la présence de l'extrémité des bois profonds, d'orientation est-ouest, visibles superficiellement à l'extrémité orientale (fig 1).

Les travaux de la campagne 1997 viennent confirmer l'hypothèse formulée à l'issue de la campagne 1996 quant à l'occupation du sol de l'habitation de Put Blanc III. Il s'agit bien du plancher construit d'une cabane de 4,50 m de longueur sur 3,50 m de largeur.

Ce sol aménagé est constitué de deux couches de troncs de pin de faible diamètre (8 à 12 cm). La couche la plus profonde est d'orientation générale est-ouest. La couche supérieure orientée du nord au sud, était recouverte d'une couche uniforme d'argile de 5 cm d'épaisseur moyenne. Une couche de terre (mélange de sable et d'éléments organiques) de 10 cm environ devait recouvrir uniformément la couche d'argile.

La sole-foyer correspond à un espace à peu près circulaire de 0,80 m de diamètre. Il s'agit d'un socle durci de 5 à 8 cm d'épaisseur dont le niveau supérieur correspond à celui du sol de terre battue. Si la partie supérieure est relativement dure, la partie inférieure se désagrège plus facilement. Les parois de cette habitation étaient supportées par des pieux disposés dans l'alignement des parois.

Pirogues

Cette année, nous avons relevé les dimensions des pirogues n° 24 et n° 13 à l'aide du bâti rigide et de son chariot de mesures utilisé depuis 1993.

■ *La pirogue n° 24*

Cette pirogue est en pin. Avec 9,26 m de la proue à l'interruption de l'arrière, c'est aujourd'hui la plus longue des dix-huit pirogues étudiées à Sanguinet. Large de 0,85 m, elle est haute de 0,66 m.

Tout le long de l'embarcation on remarque un grand nombre de départs de branches qui nuisent à la régularité du profil.

La poupe de cette embarcation est constituée d'une importante masse de bois, épaisse de 32 cm, large de 76 cm et longue de 45 cm. La partie supérieure du côté arrière tribord est fracturée.

Cette partie arrière est constituée de deux plans inclinés de 30° pour le supérieur et de 45° pour l'inférieur. On remarque très nettement les traces d'outil. De forme héli-cylindrique, le plateau est légèrement incliné vers le fond de l'embarcation.

A 25 centimètres de son extrémité, une rainure transverse a été façonnée. Elle épouse parfaitement la forme héli-cylindrique du plateau. Elle est profonde et large de 3 à 4 centimètres. Elle devait recevoir une planche ou arcasse, de forme identique, permettant ainsi d'obturer le tableau arrière.

Autre curiosité, nous relevons cinq trous latéraux rectangulaires sur la partie supérieure des flancs.

La proue a presque totalement disparu et l'on ne distingue que l'amorce de l'étrave.

Le fond est plat, large de 70 à 60 cm sur 7 m de longueur ; sa largeur se rétrécit vers la proue. Il ne présente aucune nervure. Il est épais d'environ 6 centimètres sur toute sa longueur.

Trois séries de trous, avec leur bouchon de bois, se répartissent deux par deux sur le fond de l'embarcation.

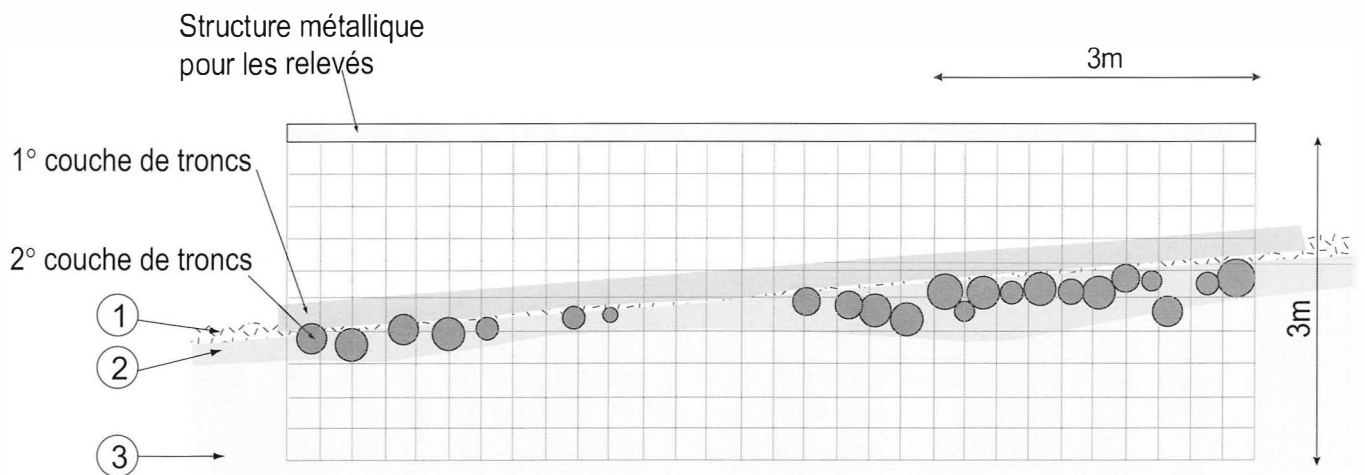
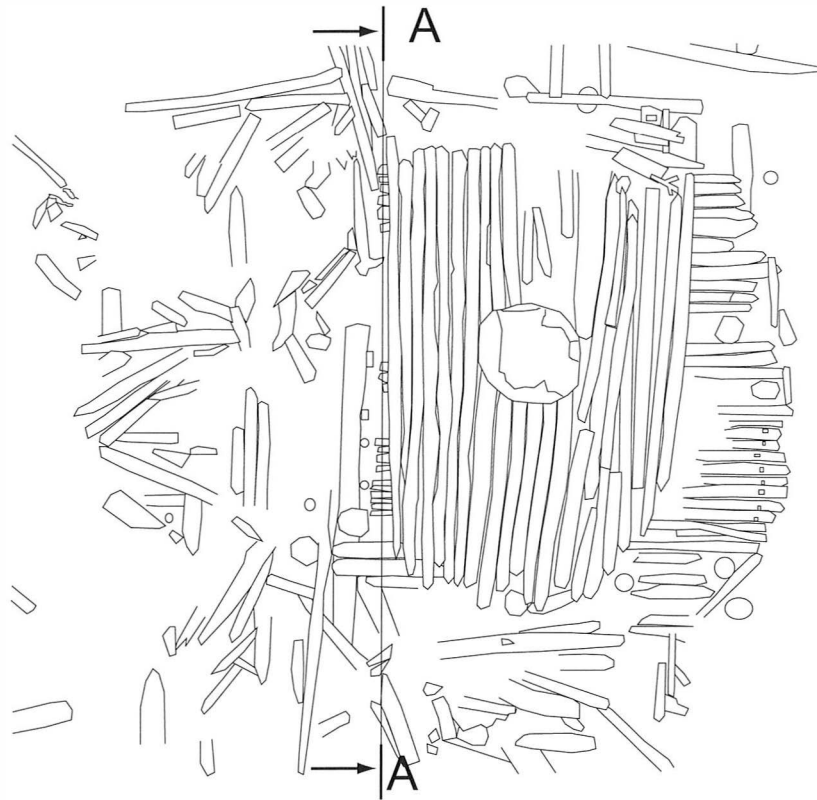
Cette pirogue est contemporaine du fond de cabane du site de Put Blanc III (2510 50 BP, soit en date calibrée 795-420 BC).

D'une typologie différente des deux pirogues (n° 20 et n° 22) de l'Age du Bronze étudiées en 1995 et 1996, la pirogue n° 24 est la troisième pirogue à arcasse découverte à Sanguinet. Cette technique de fabrication a donc perduré jusqu'au Premier Age du Fer.

■ *La pirogue n° 13*

Il s'agit du fond d'une pirogue monoxyle en pin découverte à proximité de l'habitat de Put Blanc III à 14 m de profondeur. Sur ce fragment de 4,40 m de longueur subsistent quatre nervures transversales déterminant des compartiments d'environ 1 m de longueur. Un échantillon a été prélevé en vue d'une analyse C¹⁴.

Bernard Maurin



Sanguinet - Put Blanc.
Fond de cabane.

AQUITAINE
LANDES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 7

						P.	N°
Tercis-les-Bains, Rivière-Saas-et-Gourby, Angoumé Gazoduc Landes Sud	Pierre MILLE	AFAN	SD			69	48
Tercis-les-Bains, Rivière-Saas-et-Gourby, Angoumé Gazoduc Landes Sud	Christian STOUVENOT	AFAN	SD			69	48

**TERCIS-LES-BAINS/
RIVIERE-SAAS-ET-
GOURBY/
ANGOUMÉ**

Gazoduc Landes Sud

L'ouverture d'une tranchée destinée à la pose d'une canalisation gazoduc sur les communes de Tercis-les-Bains, Rivière-Saas-et-Gourby et Angoumé, a fait l'objet d'une surveillance archéologique. Le tracé traverse les zones basses marécageuses (barthes) à la confluence des vallées du Luy de France et de l'Adour, puis remonte le flanc droit de la vallée de l'Adour avant d'atteindre le plateau landais. Les observations ont porté sur les aspects archéologiques (relevé et caractérisation des différents vestiges et structures) et géomorphologiques (réalisation de logs stratigraphiques systématiques).

L'ensemble du secteur des barthes a été le lieu d'une accumulation importante d'alluvions récentes, où alternent limons, argiles et tourbes. Les indices archéologiques sont ponctuels et difficilement caractérisables en nature et en chronologie. Il faut souligner toutefois l'abondance des restes végétaux (bois, graines, ...), qui atteste de l'important potentiel informatif de ces formations pour la constitution de référentiels dendrochronologiques et pour la connaissance de l'évolution environnementale de cette région au cours de l'Holocène. En bordure de la première terrasse, les traces d'une anthropisation moderne et contemporaine sont plus fréquentes (structures parcellaires, éléments céramiques).

Les terrasses en rive droite de l'Adour sont recouvertes par des ensembles d'origine colluvionnaire géné-

ralement épais, livrant des indices d'occupation antique à moderne, en position secondaire.

Sur une petite éminence dominant un thalweg nord-sud, les travaux ont mis au jour un site préhistorique. Deux niveaux archéologiques subhorizontaux sont inclus dans un ensemble limoneux homogène, à des profondeurs respectives de 1 m et 2 m environ. Les observations réalisées sur l'organisation des vestiges et les caractéristiques sédimentaires sont compatibles avec la position primaire de ces niveaux. Les deux ensembles de mobilier lithique recueillis présentent des caractères similaires. Ils se rattachent à une production de lames selon un mode unipolaire, ce qui amène à proposer une attribution au Paléolithique Supérieur *s.l.* La rareté de l'outillage, la présence des différents sous-produits, la dominance d'un silex local dont un gîte a été mis au jour par la tranchée à une centaine de mètres en amont, permettent de poser l'hypothèse d'occupations liées à la production lithique.

À l'arrivée sur le plateau, marquée par le développement de la couverture sableuse, des indices d'occupation, dont l'attribution peut aller du Mésolithique à l'Age du Bronze, ont été relevés au sein d'une dune holocène.

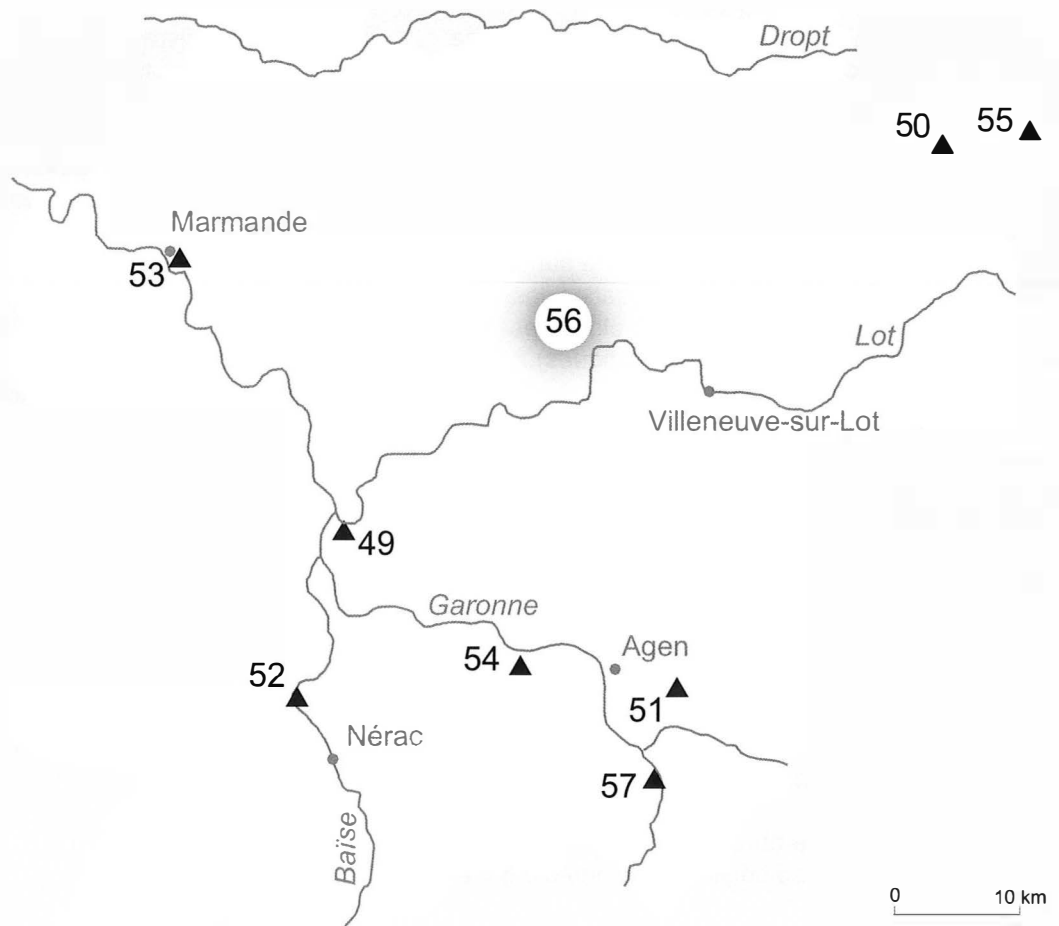
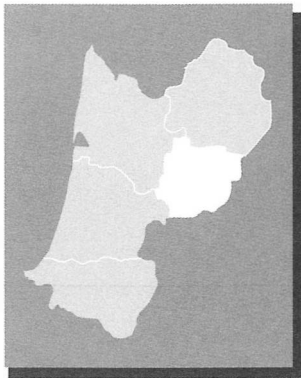
Pierre-Francis Mille,
Christian Stouvenot

AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7



								P.	N°
47/004/032/AH	AIGUILLON	Quartier du Lot	Alain REGINATO	BEN	SD	H11	MA/MOD	72	49
47/029/004/AP	BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	Le Callan	André MORALA	MUSEE	FP	P 6	PAL	72	50
47/032/002/AH	BON-ENCONTRE	Sainte-Radegonde	Philippe JACQUES	EDUC	SU	H 11	GAL	73	51
47/032/002/AH	BON-ENCONTRE	Sainte-Radegonde	Raymond ROGLIANO	AUTRE	SU	H11			51
47/143/008/AH	LAVARDAC	Place du Château	Alain DAUTANT	CNRS	SD	H17	MA/BMA	76	52
47/157/001/AH	MARMANDE	33 - 35, rue Léopold Faye	Bernard POUSTHOMIS	HADES	SD	H1	MA/MOD	77	53
47/238/003/AH	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Goulard	Xavier CHARPENTIER	SDA	SD		GAL/MOD	78	54
47/292/005/AP	SAUVETERRE-LA-LEMANCE	Roc ALLAN	Alain TURQ	MUSEE	FP	P 10	PAL	79	55

AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7

AIGUILLON

Quartier du Lot

Les sondages s'insèrent dans le cadre d'une future réhabilitation du bâtiment du tribunal en bibliothèque : vérification des données historiques, mise en valeur des zones à protéger, éventuelle fouille de sauvetage à programmer, mise en évidence de l'histoire du bâtiment dans le projet de rénovation.

Les sondages sont en cours de réalisation, et ont fait l'objet d'une prolongation jusqu'au mois de mars 1998. Les conclusions définitives ne seront connues qu'à la fin de l'opération.

Dans l'état actuel des travaux, un rempart a été mis en évidence avec une tour d'angle. Celui-ci a été construit à la fin du XVe siècle sur une bande de terre, à la périphérie de la ville entre le Lot et le rempart du XIIe siècle. Le bâtiment a subi ensuite de nombreuses modifications, en particulier au niveau de sa forme qui, dans le courant du XVIIIe siècle, devient définitivement rectangulaire avec l'adjonction de caves semi-souterraines qui ont servi de prison.

Alain Réginato

**BLANQUEFORT-
SUR-BRIOLANCE**

Le Callan

La campagne 1997 qui devait clore le programme triennal 1995-1997, a donc été la deuxième de ce programme ; un cruel événement familial nous ayant amené à différer la campagne 1996.

Au cours de cette campagne, les recherches ont été dirigées exclusivement dans la partie sud-ouest du site, principalement dans l'abri.

**Niveau archéologique sommital (NA I/II) -
(Périgordien à burins de Noailles)**

Ce niveau n'a présenté aucun problème, son exploitation s'effectuant de façon quasi- «routinière», tant son contexte géologique, son épaisseur et son contenu industriel sont constants. Une dizaine de carrés ont été fouillés en périphérie de la grosse dalle fragmentée de la couche F qui structure ce niveau.

La fouille de la structure de combustion du NA I/II a été poursuivie principalement dans les carrés H4, I4 et I5, mais également, bien que plus ponctuellement dans des plaquages vestigiels en F4, G4 et H5.

La faune, dont l'état très fragmentaire est une constante de ce niveau, garde ses composantes tant au niveau du gibier chassé (Renne quasi exclusif), qu'à celui des parties anatomiques sélectionnées (membres antérieurs et postérieurs essentiellement).

Par ailleurs, de nombreux petits fragments d'os carbonisés ont été extraits cette année encore du foyer. Ils témoignent de l'utilisation de l'os comme combustible, matériaux de substitution de choix, puisque les végétaux ne sont représentés que par de très rares particules millimétriques récoltées par flottaison lors du tamisage des sédiments.

Cet ensemble archéologique sommital s'avère également riche en J6, où il a livré un matériel tout à fait cohérent et représentatif de ce niveau. Essentiellement lithique, ce matériel est toutefois accompagné de microparticules de charbon d'os et de petits graviers calcaires ayant été au contact du feu. En l'absence de blocs calcaires structurés, il pourrait s'agir d'une vidange du foyer principal.

Niveaux archéologiques de base (NA III et IV) - (Périgordien à microgravettes)

La fouille des carrés H6 et H7 a souligné la richesse industrielle des dépôts archéologiques, mais aussi un environnement géologique particulier, qui nous a conduit à modifier notre stratégie d'exploitation et nous orienter vers une méthode d'enregistrement plus rapide (cf. D.F.S. 1992-1994).

Ces deux niveaux III et IV, localisés lors des sondages initiaux en F4, puis atteints dans les carrés H5 et H6 au cours de la campagne précédente, ont donc été exploités cette année.

La séquence sédimentaire, qui recèle les deux niveaux archéologiques de base, diffère en raison de sa nature de celle qui constitue la partie haute du remplis-

sage. Il s'agit de dépôts peu cryoclastiques et nettement plus sableux. C'est dans cet environnement géologique, que se sont mis en place les niveaux archéologiques III et IV.

La combinaison de plusieurs éléments : nature des dépôts, humidité relativement élevée, pression des masses rocheuses de la couche F sur des sédiments meubles, dans un contexte climatique rigoureux soumis à d'importantes variations saisonnières, a eu pour conséquence la déformation des strates.

Comme en F4, le matériel est bien représenté et d'une grande proximité au niveau des attributs litho-techno-typologiques des deux technocomplexes.

La production lithique est franchement orientée vers la réalisation de supports laminaires de petites dimensions et lamellaires destinés à la fabrication de microgravettes. A l'exception de quelques burins, encoches et «outils à découper», ces armatures constituent le principal outil rencontré.

On retrouve donc, de nouveau, la preuve de pratiques cynégétiques et la confirmation de l'identité même du site, qui apparaît une nouvelle fois, comme nous avons pu le mettre en évidence pour le niveau sommital, directement liée aux activités de chasse.

André Morala

BON-ENCONTRE

Villa de Sainte-Radegonde

Le sauvetage urgent, réalisé au mois d'août 1997 sur le site de Sainte-Radegonde, fait suite aux sondages effectués par Xavier Charpentier en juillet 1996. Ce site a livré depuis le XIXe siècle de nombreux indices permettant d'envisager la présence d'un bâtiment antique de grande importance de type villa.

La fouille avait pour objet de dégager la totalité de la pièce qui avait révélé en 1996 une mosaïque à damier, de prélever et de restaurer cette dernière. En parallèle nous devons étudier l'environnement immédiat de cette pièce, nous devons également affiner les dates d'implantation et d'abandon du bâtiment. Il fallait, par l'intermédiaire de sondages profonds, tenter de déterminer l'importance d'éventuels niveaux protohistoriques.

Le sauvetage a porté sur une surface de 210 m². Nous avons ainsi pu étudier une partie d'un bâtiment constitué d'un ensemble homogène et contigu de pièces. Nous allons décrire succinctement ces salles.

■ Pièce 1

De forme quadrangulaire, elle mesure 7,10 m de long sur 4,50 m de large. Son sol de béton de tuileau était

recouvert d'une mosaïque bicolore dont il ne subsiste qu'un petit fragment. Elle présente un décor de damier linéaire.

Trois ouvertures ont été dégagées, permettant la communication avec les pièces 2, 3 et le couloir 8.

■ Pièce 2

De forme quadrangulaire, elle mesure 9,75 m de long sur 4,50 m de large. Le sol de cette pièce est constitué d'un béton de tuileau. Il était à l'origine entièrement recouvert d'un tapis de sol mosaïqué. Sur les 40 m² d'origine, il ne subsiste plus que 7 m². La mosaïque noire et blanche comporte un décor de damier linéaire composé d'une alternance de carré de 35 cm de module de côté (au nombre de 14 sur la largeur de la pièce).

La bordure du décor est constituée d'une double ligne de tesselles noires et blanches disposées en alternances. Le tout est entouré d'une bande noire de trois tesselles. Un large bandeau blanc ceinture l'ensemble.

Trois ouvertures sont visibles. Elles permettent la communication avec les pièces 1, 3 et 5.

■ Pièce 3

Elle est de forme quadrangulaire et possède les mêmes dimensions que la pièce 1 (7,10 m x 4,50 m). L'ensemble de la pièce comportait un tapis de sol mosaïqué, sur les 32 m² d'origine, il en subsiste 10 m². Le décor représente des cercles sécants déterminant des quatre-feuilles noirs et des carrés curvilignes blancs. Ces derniers sont décorés au centre d'une fleurette noire, d'un chevron noir seul ou encadré de quatre tesselles noires. La partie centrale du pavement devait être occupée par un *emblemata* dont il ne subsiste qu'un petit élément. Délimité par un bandeau composé de triangles noirs, il devait représenter un décor non géométrique, qui d'après les quelques éléments visibles, peut être assimilé à des pampres. Il semble que cette partie centrale ait été réalisée à une époque plus tardive. La bordure est constituée d'une double bande noire et d'un large bandeau blanc.

Un élément de décoration de la paroi murale a été découvert le long de M1. Le décor peint est de type géométrique, constitué d'un panneau central quadrangulaire de couleur rouge encadré par une bande de couleur ocre jaune et suivie d'une zone de couleur verte.

■ Pièce 4

Reconnue partiellement, elle fait partie d'un deuxième état de construction.

■ Pièce 5

Cette salle, partiellement fouillée, possède un sol constitué d'un béton de tuileau décoré d'un semis de croisettes bicolores le plus souvent à coeur blanc et pétales noirs mais aussi (un seul exemple) à coeur noir et pétales blancs.

Un important gisement d'enduit peint a été fouillé le long du mur M6. D'après les éléments déposés, il s'agit d'un décor à fond blanc et à filets d'encadrement, avec tiges feuillues déterminants des panneaux quadrangulaires. Des éléments en perspectives sont accolés à ce décor. Un de ces panneaux possède un tableau figuré sur fond bleu et vert avec liseré d'encadrement jaune et rouge. Un fragment présente un personnage de profil, avec une tunique à larges manches (toge ?).

■ Pièce 8

Cet espace, de part ses dimensions (1,50 m x 3,50 m) peut-être assimilé à un petit couloir. Il communique avec la pièce 1 et la zone extérieure 1. Ces passages sont matérialisés par des seuils en calcaire. Le sol de circulation est constitué d'un béton de tuileau recouvert d'une mosaïque noire et blanche à décor géométrique. Ce dernier présente une composition de carrés de 0,25 m de modules de côté formés de quatre rectangles égaux placés en équerres, entourant un carré blanc centré. Les contours géométriques sont réalisés par une double ligne de tesselles noires. Le bandeau blanc de raccord au mur à une largeur de 0,20 m. Il semble que cette mosaïque, comme celle de la pièce 3, ait connu une reprise. Le

décor laisse nettement apparaître que sa partie centrale a été refaite tardivement, l'alignement des rangées est irrégulier et l'ancienne trame géométrique est nettement tronquée.

■ Pièce 9

Le sol de cette pièce est constitué d'un béton de tuileau recouvert d'une mosaïque bicolore. Un tout petit fragment de ce pavement a été dégagé, il présente un décor géométrique. Un carré blanc de 7 cm de côté est bordé d'une double ligne de tesselles noires.

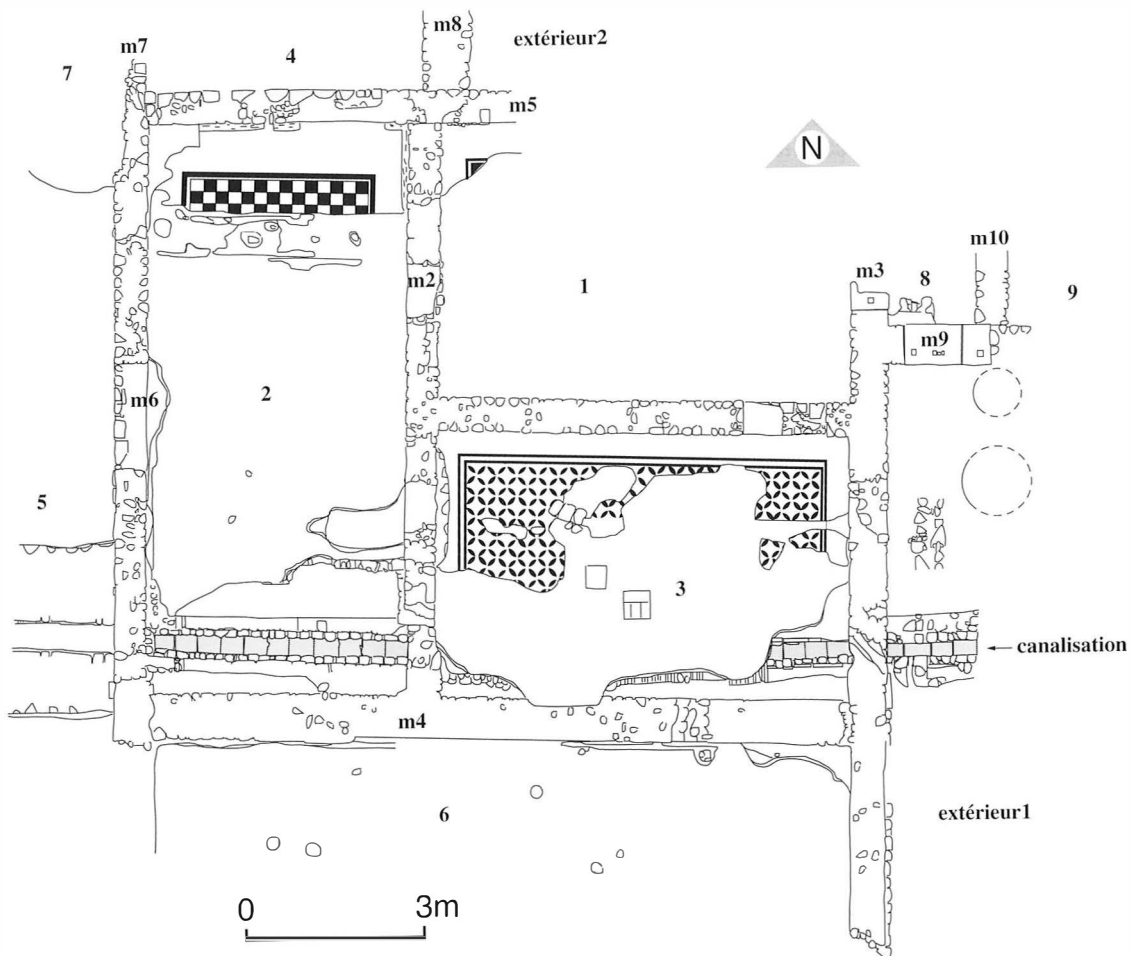
L'ensemble du secteur fouillé est traversé par un égout aux dimensions imposantes. Il arrive de la zone extérieure 1, passe sous le mur M3, sous les pièces 3, 2 et 5. La canalisation est composée de deux parties distinctes. Le collecteur principal de 0,25 m de large et de 0,20 m de hauteur est caractérisé par trois assises de briques. Ce conduit est surmonté d'une galerie de visite de 0,50 m de large et de 1,40 m de hauteur, les deux piédroits de 0,25 m d'épaisseur ont été réalisés en *tegulae*. Cet égout pose un problème, car il semble ouvert à l'intérieur de certaines salles, soit partiellement (pièce 2), soit totalement (pièce 5).

Dans la salle 2, la canalisation était ouverte sur une petite surface (vraisemblablement obturée par une grille), cette ouverture permettait l'évacuation des eaux de nettoyage de la pièce. Par contre dans le cas de la pièce 5, c'est l'ensemble de la canalisation qui était ouverte, simplement obturée par une couverture amovible (à claire voie ?) dont il subsiste les encoches sur le dessus des piédroits. Dans ce dernier cas il est difficile d'en cerner l'utilisation.

Cette fouille nous a permis de dresser le schéma d'évolution du site suivant :

Trois sondages ont permis d'appréhender les niveaux protohistoriques sous-jacents. Cette période livre 1,20 m de strate. Le mobilier le plus ancien pourrait remonter au Premier Age du Fer. Mais la période qui a livré le plus de mobilier est datable du I^{er} et II^e siècle avant J.-C. (céramique commune, 1 tesson de campanienne, 1 tesson d'amphore type Dressel 1). Cette phase se termine à la période augustéenne par la première trace de bâtiment, il s'agit d'un alignement en pierre sèche (support de sablière basse) rencontré au sommet d'un des trois sondages. Il s'agit peut-être des restes d'un *aedificium*.

À la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle s'implante la villa. Le report des structures mises au jour en 1996 et 1997 sur le cadastre permet de voir que nous sommes sur une des extrémités du bâtiment, le mur M3 assurant la clôture de ce dernier. Les pièces fouillées semblent précédées d'une galerie de façade assez imposante qui rencontre à angle droit une deuxième galerie. Mais il est difficile de dire si cette dernière clôture une cour, ou précède des pièces. Donc actuellement nos observations sont trop lacunaires pour pouvoir avancer dans nos hypothèses. Tout ce qu'il est possible de dire, c'est que



Bon-Encontre - Villa de Sainte-Radegonde.

nous sommes en présence d'un corps de bâtiment avec une galerie de circulation en façade.

Le deuxième état semble dater de la fin du Haut-Empire. Il est caractérisé par l'adjonction d'une pièce (n° 4) et la modification de certains pavements de sol. Un *emblema* est ajouté à la mosaïque de la pièce 3.

Cette villa est abandonnée dans le courant de la première moitié du IIIe siècle. Elle sert de carrière à partir de cette période, sans doute dans l'optique de la construction d'une nouvelle villa, comme tendrait à le prouver la découverte de pavements du IVe siècle en 1813 ainsi que les témoignages oraux faisant état de découvertes de structures sur les parcelles sises à l'est de notre intervention.

Après une période d'abandon (sans doute très courte), des structures légères viennent s'implanter sur le site en reprenant la même orientation que le bâtiment antique. Trois structures parallèles ont été inventoriées. Elles consistent en des alignements de trous de poteau ou de pierres sèches. Les structures ainsi définies permettent de dégager au moins deux espaces d'occupations différents et contigus.

■ Espace 1

De petites dimensions, il a une largeur de 1,50 m sur une longueur indéterminée.

■ Espace 2

Cet espace possède une largeur de 4,50 m pour une longueur de 12 m.

Il est possible que l'espace 2 ait servi de bergerie avec une partie couverte et le reste en enclos, alors que l'espace 1 a dû servir de magasin d'outillage ou de logement pour le berger. La destination agraire de ce bâtiment en matériau léger, peut-être envisagée, grâce à la présence d'outils liés à l'élevage dans l'espace 1 (un couteau et ciseaux à couper la laine de mouton). Cette structure peut être datée du IVe siècle.

L'occupation mérovingienne a livré des vestiges uniquement dans la pièce 6. Une série de cinq trous de poteau perforant le sol de tuileau a été dégagée. Ceux-ci ne semblent pas alignés, mais nos observations dans cette pièce étant lacunaires, il n'est pas possible d'en comprendre davantage. Malgré la faible épaisseur de la couche archéologique en liaison avec ces structures, un

peu de mobilier attribuable à cette période a été inventorié. Il s'agit essentiellement de vases sans anse et des jattes. Ce type de mobilier est déjà connu sur la villa de Lamarque à Castelculier et dans la nécropole de Coulon à Sainte-Colombe en Bruilhois. Cette occupation peut être datée du VI^e siècle.

Parallèlement à l'édification de l'église romane un petit habitat se développe sur l'emplacement du bâtiment antique. Cette occupation, datable du XII^e siècle, est caractérisée par trois fosses (silos ?) et un lambeau de couche d'occupation.

Ce site présente plusieurs points d'intérêts. Il réside dans l'état assez exceptionnel de conservation des structures, dû notamment à l'absence de travaux agricoles profonds. Cet état de conservation, nous a donc permis

de retrouver les niveaux de sol avec mosaïque, les espaces de circulation, des parties importantes d'enduits peints, mais aussi les niveaux de réoccupation tardifs du Bas-Empire et du Haut Moyen Age. Il semble que ce soit, en Lot-et-Garonne, le seul exemple de villa du Haut-Empire à nous être parvenu sans restructuration postérieure. Et enfin, l'intérêt réside dans la continuité d'occupation depuis la Protohistoire, avec des niveaux qui n'ont pas été altérés par l'occupation antique. Tout ceci nous montre le potentiel recelé par ce site rural qui semble être un des plus porteurs du Lot-et-Garonne (avec Lamarque à Castelculier) en tout cas idéal pour étudier ces phases de transition Protohistoire/Antiquité/Haut Moyen Age.

Philippe Jacques

LAVARDAC

Place du Château

Un sondage, réalisé au cours des mois de juin et d'août 1997, à proximité de la Place du Château (parcelles 1643 et 324) à Lavardac, a permis de confirmer l'existence et de préciser l'emplacement d'un donjon dont la construction semble antérieure au XIV^e siècle, date proposée pour la fondation de la bastide¹.

La résidence des seigneurs de Lavardac dominait la vallée de la Baïse depuis un à-pic rocheux ; c'est le «château vieux» mentionné dans les conforts d'un arpentement réalisé en 1672², dont l'actuelle «Place du Château» rappelle aujourd'hui le voisinage. Deux plans : l'un de 1765³, l'autre de 1777⁴ conservés aux Archives Départementales de la Gironde, révèlent également l'existence d'une tour carrée, d'environ dix mètres de côté, appelée en légende «ancien château». J.-B. Truaut, dans la monographie qu'il a consacrée à Lavardac en 1828, relate «qu'ils se voyaient il n'y a pas plus d'un demi-siècle» (vers 1780 donc), parmi d'autres vestiges, «manifestement les ruines d'un vieux château dont de vieux pans, d'épaisses murailles et la dernière de ses tours carrées très élevée attestaient la grande importance ; celle-ci, assise sur le bord escarpé de la face de la ville qui longe la rivière et minée par le temps à sa base, s'écroula un jour tout à-coup»⁵. La taille de la tour décrite ci-dessus, suggère qu'il pouvait s'agir du donjon. Des vestiges de murs peu épais subsistaient à cet emplacement, mais il n'avait pas été possible en 1995, en l'absence de données archéologiques suffisantes, de les interpréter avec certitude⁶.

La municipalité de Lavardac ayant décidé d'aménager (déboisement, nettoyage, plantation) la parcelle 1643, la surveillance des travaux a permis de préciser la nature

des vestiges architecturaux encore en place. Le dégagement du sommet du talus a mis au jour d'importantes fondations, liées au mortier, reposant directement sur le substratum calcaire. Il s'agit en fait des fondations du mur nord et de l'amorce de celles des murs est et ouest de la tour mentionnée et décrite dans les archives. La paroi interne du mur nord est crépie d'une fine couche de mortier. L'angle intérieur nord-ouest est bien conservé mais l'angle nord-est et la face externe du mur nord sont entièrement détruits. L'effondrement de la tour a été confirmé par la découverte, en contrebas, de très nombreuses pierres non appareillées. L'épaisseur du mur nord est donc inconnu.

Un propriétaire privé, ayant récemment acquis la parcelle 324, situé au sud et surplombant la parcelle 1643, envisageait d'importants travaux de réhabilitation. A la suite de l'arasement de murs et d'importants travaux de terrassement, le nettoyage des structures a fait apparaître les murs est et sud de la tour. Le mur ouest se trouve sous l'actuelle Place du Château et son épaisseur est d'environ 3 m. L'épaisseur du mur sud, de loin le plus épais, est de 4,50 m contre 3,50 m pour le mur est. Les dimensions internes de la tour sont très faibles : 2,60 x 3,40 m. Les dimensions externes sont de 9,90 m d'est en ouest et de plus de 8 m du nord au sud puisque l'épaisseur du mur nord n'a pas pu être déterminé. Aucun mur n'est appareillé. Il semble que les bâtisseurs aient choisi de construire un mur très épais du côté sud, c'est à dire du côté opposé à la falaise, pour servir d'assise à la structure. Finalement, nous pouvons faire confiance à tous les documents d'archives quant aux dimensions et la localisation de cette tour. Il semble que le rempart de

la bastide n'existait pas à cet endroit car la falaise devait servir de défense naturelle.

Le matériel archéologique découvert est extrêmement limité. Quelques rares tessons de céramique du XIII^e siècle ont été mis au jour à l'extérieur de la tour. Le matériel découvert à l'intérieur est plus tardif XIV^e/XV^e siècle, ce qui confirme son utilisation prolongée.

Alain Dautant

1. A. Beschi. *Occupation du sol et peuplement de l'Albret néracais des origines à la guerre de Cent ans*. T.E.R., Bordeaux, 1993.
2. Archives départementales de la Gironde, C 2247.
3. Archives départementales de la Gironde, C 612.
4. Archives départementales de la Gironde, II Z 940.
5. J.-B. Truaut, *Lavardac et ses environs*, réédition Res Universis, Paris, 1990, p. 40-41.
6. A. Dautant et A. Beschi, Lavardac : Morphogénèse d'un village médiéval, *Revue de l'Agenais*, 1996 p. 135-330.

MARMANDE

33 et 35 rue L. Faye

La ville de Marmande envisageant la destruction de deux immeubles contigus (n° 33 et 35 rue L. Faye), le Service Régional de l'Archéologie a souhaité une analyse de l'épais mur de refend séparatif, conservé sur 12 mètres de hauteur environ. En effet, celui-ci était supposé être un ancien rempart lié à une porte de la ville.

La présence de plâtres et enduits n'a pas permis une lecture totale des parements et les modifications multiples visibles dans le niveau en comble ont rendu complexe l'analyse de cette maçonnerie.

Cinq phases de construction et de modifications ont été déterminées.

■ La phase 1

Le mur identifié comme le plus ancien, retrouvé dans l'angle sud de la cave (35 rue L. Faye), n'a pu être daté. Son prolongement vers le sud-est, s'il existe, est enterré sous les maisons actuelles, dans une zone où n'existent pas de caves.

■ La phase 2

La maçonnerie qui constitue aujourd'hui la paroi séparative entre les bâtiments, conservée sur toute la hauteur des immeubles, est bâtie en briques épaisses renforcées par des chaînages de pierres. Sa largeur (1,55 m) permet de l'identifier comme le rempart attesté en 1212. Une seule baie a été retrouvée dans la partie supérieure, à une dizaine de mètres de hauteur, là où l'épaisseur de la maçonnerie est réduite à 70 cm. Cette fenêtre de belle facture était ornée d'une archivolte en plein cintre, sur la face extérieure. Nous serions donc en présence de vestiges d'un édifice de qualité de la fin XIII^e ou plus probablement du XIII^e siècle, utilisant le mur de ville pour l'une de ses façades, percé d'une fenêtre décorée du côté qui s'offre aux regards.

On retrouve le même schéma à l'ancien hôtel Auger de Peyrelongue (n° 39 rue Paul Vergnes), bâtiment remarquablement bien conservé dans son intégrité médiévale. Le rempart qui sert de façade nord-est conserve deux belles fenêtres en plein cintre qui devaient être identiques au vestige retrouvé.

Les maisons ne comportant pas de caves en bordure de la rue L. Faye, il n'a pas été possible de vérifier l'existence de vestiges de la porte de ville, dite «portal de Guizières», qui devait être liée à ce rempart.

■ La phase 3

Le rempart est épaissi dans sa partie la plus faible (au sommet), condamnant ainsi la baie romane. Entre la croisade albigeoise et les débuts de l'occupation anglaise, les raisons n'ont pas manqué pour que Marmande renforce ses défenses à la fin du XIII^e et au XIV^e siècle, avant la construction de la seconde enceinte, nécessitée par l'extension de la ville.

■ La phase 4

La découverte dans les combles actuels, d'une porte de la fin du XV^e ou du XVI^e siècle indique l'adossement d'un bâtiment contre l'ancien rempart. Dès lors, ce niveau (côté n° 33 rue L. Faye) devient un espace utilitaire, avec un four de boulanger. Les deux bâtiments devaient alors former un même ensemble.

■ La phase 5

La division en deux parcelles distinctes, avec bouchages des communications, ne semble intervenir qu'après le milieu du XIX^e siècle comme paraissent le confirmer les anciens cadastres.

Bernard Pousthomis

SAINTE-COLOMBE- EN-BRUILHOIS

Goulard

Les sondages réalisés le 21 octobre 1997 à Sainte-Colombe-en-Bruilhois ont été motivés par le projet de création d'un lotissement, dans le périmètre du site de Goulard. Le même jour, à la demande de la gendarmerie de Laplume, une visite était faite, sur une parcelle proche de l'église, car une sépulture a été mise au jour.

Le hameau de Goulard se trouve à deux kilomètres au nord du bourg de Sainte-Colombe et à sept kilomètres d'Agen. Implanté en bordure des basses terrasses de la rive gauche de la Garonne, il domine le ruisseau de Goulard qui coule au pied de la pente marquant la limite des terrasses et des alluvions dites de rivières. La parcelle, assiette du projet, se trouve à l'ouest du hameau.

Dans ce dernier, Tholin ¹ puis Jerebzoiff ² avaient signalé la découverte de mosaïques à 0,80 m de profondeur et de tessons de sigillées. Ces mêmes auteurs avaient constaté que les trois ou quatre premières assises de l'église du lieu étaient établies en petit appareil, pouvant provenir d'un site gallo-romain. A ces premiers témoignages, s'ajoutent celui de Philippe Jacques qui évoque la présence d'un cimetière et de fours médiévaux ³ ainsi que celui d'une habitante du hameau qui a trouvé des tesselles, des tessons de sigillées et se souvient qu'une portion de mur avait été mise au jour dans sa propriété, à 0,40 m de profondeur.

Sur la parcelle objet des sondages, les labours ont entraîné la «remontée» de fragments de *tegulae*, de galets et de rares moellons, sur une emprise très limitée de la parcelle, à hauteur du carrefour des voies communales n° 6 et 12.

Quinze sondages ont été ouverts sous la forme de petites tranchées de 10 m de long environ. Treize de ces sondages se sont révélés négatifs. Les deux sondages positifs se situaient dans la zone où les labours ont dégagé des *tegulae* et des galets.

Le premier de ces sondages, creusé selon un axe nord-est/sud-ouest, a permis d'observer un niveau de galets damés ainsi que des fragments de *tegulae*. Ce niveau épais de 0,10 m repose directement sur le limon argileux naturel. Afin d'évaluer l'emprise de l'aire de galets, une tranchée perpendiculaire a été creusée. A 6 m environ à l'est de l'axe du premier sondage, une

structure, large de 0,60 m, constituée de moellons calcaires blancs, a été atteinte. Elle marque la limite de l'aire de galets, au-delà, on ne trouve plus ceux-ci, ni de *tegulae*. A l'Ouest, à 13 m environ de la structure en moellons calcaires, le niveau de galets s'interrompt brusquement. La densité de fragments de *tegulae* est plus forte mais il n'y a aucune structure, positive ou négative, matérialisant cette rupture.

Nous sommes en présence d'une structure légère qui semble fondée sur un «solin» en moellons calcaires et peut-être ouverte à l'Ouest. Cette structure est antique, à en juger par la présence des fragments de *tegulae* et d'un tesson de sigillée produit dans les ateliers de Montans. Elle est à mettre en relation avec les vestiges gallo-romains trouvés à environ 300 m de là, autour de l'église de Goulard.

Le même jour, la visite faite sur une parcelle proche de l'église du hameau, et où doit être établi un parc de stationnement, a permis d'observer un total de sept sépultures. Elles sont toutes orientées est/ouest et implantées selon un même axe nord-sud. Elles consistent en des fosses n'ayant livrées aucun élément mobilier permettant d'avancer une datation. Le mode d'inhumation et l'absence de sépulture au-delà de cet alignement nord-sud incitent à penser que la limite orientale de la nécropole médiévale ou moderne, a été atteinte. Plus à l'Est, les vestiges de deux fours, peut-être trois, probablement de tuiliers, ont été légèrement affectés par les terrassements. Ces fours sont impossibles à dater en l'état.

En ce qui concerne le projet de lotissement, la réalisation d'affouillements au-delà de 0,30 m de profondeur, sur une bande de 15 m de large et perpendiculaire au chemin communal n° 12, à hauteur du premier virage et à l'ouest du carrefour avec le chemin n° 6, affecterait inmanquablement la conservation ou la mise en valeur de vestiges archéologiques.

Xavier Charpentier

1. Fonds Tholin, AD 47, 15J25.

2. Fonds Jerebzoiff, AD 47, 66J16.

3. Signalés oralement, dossier de site SRA.

SAUVETERRE- LA-LÉMANCE

Le Roc Allan

Après dix ans de campagne de terrain, la fouille du site est interrompue et la phase d'analyse et de publication est engagée. Tous nos efforts ont donc porté sur la mise en forme et les traitements des données. Parallèlement aux analyses en cours, deux contrats d'un mois ont été donnés à deux des codirecteurs (L. -Detrain et S. Vigier) pour leur permettre de poursuivre leur travail.

En 1994, un changement de la méthode de fouille et de son enregistrement a été réalisé dans le but d'optimiser les résultats par rapport au temps de terrain et à la taphonomie du site. La méthode traditionnelle en usage sur les chantiers de fouille en archéologie préhistorique privilégie le décapage planimétrique et la cartographie des éléments selon les coordonnées cartésiennes (abscisses, ordonnées, altitudes). Or, il s'est avéré que ce protocole n'était pas adapté au type de stratigraphie reconnue au Roc Allan. En effet, le grand nombre de couches lenticulaires, l'abondance d'un mobilier archéologique de petites dimensions et les remaniements tant anthropiques que biologiques sont des phénomènes limitant l'interprétation des occupations. Ainsi, le parti a été pris de subdiviser l'espace à traiter en seizième de mètre carré et de procéder à l'enlèvement des sédiments par décapages de 2,5 cm. Ce cadre général a été affiné par l'introduction de la notion d'unités stratigraphiques, couramment utilisée en archéologie historique et proto-historique. Cette notion induit la reconnaissance de ces U.S. et donc du contrôle permanent de leurs évolutions, tant sur le plan vertical que sur le plan horizontal. Pour ce faire, la fouille a été organisée frontalement (fouille stratigraphique) et en baïonnettes, de manière à toujours avoir des coupes longitudinales et sagittales de la séquence en référence. Seuls les éléments structurants, comme les plaquettes calcaires ou les structures archéologiques, ont été cartographiés. Le mobilier archéologique a été récolté dans les refus de tamis. Des coupes ont été relevées sur l'ensemble du profil par bandes de 0,25 m.

Cette méthode permet d'étudier la répartition spatiale, non par la localisation exacte des artefacts, mais par les cartes de densités catégorielles des objets (répartition des armatures de l'U.S. *n* ou des produits de mise en forme des *nucleus* par exemple).

Le travail engagé cette année avait pour objectifs :

- 1 - la saisie exhaustive des données de terrain ;
- 2 - la conversion des données altimétriques relatives en altitudes N.G.F. ;

- 3 - la mise en séquence des unités stratigraphiques ;
- 4 - le reclassement du mobilier par U.S. ;
- 5 - la conversion des décapages antérieurs à 1994 au système d'U.S.

A ce jour les points 1, 2 et 4 ont été réalisés, le point 3 demande à être affiné dans la mesure où la mise en séquence n'a pas été, pour l'heure, globalisée. Les séquences ont été établies par bandes de seizième de mètre carré sur toute la longueur de la coupe. Il reste donc à réaliser le diagramme général de la stratigraphie. Le *corpus* des U.S. se compose de vingt-six unités. A l'origine, quarante-deux avaient été reconnues, mais au fur et à mesure du traitement des données de terrain des corrélations ont pu être établies. Une localisation de l'extension des U.S. a également reportée sur une matrice carroyée au seizième de mètre carré. Une première analyse des diagrammes qui devra être confirmée par les résultats de l'anthracologie et de la caractérisation des unités en cours par J.-E. Brochier, semble indiquer trois grands ensembles d'U.S. mis en évidence par des tronçatures (creusements ?). Le document de travail auquel nous avons abouti, nécessaire pour lancer l'examen détaillé de la dynamique d'occupation sauveterrienne du Roc Allan, a déjà permis une première approche de l'industrie lithique. Elle tend à indiquer une évolution des armatures (proportion des triangles isocèles et des segments plus importante à la base de la séquence par exemple). Il semble également que des localisations particulières puissent être mises en lumière quant aux produits de débitages, tels les *nucleus*.

Ainsi, le travail réalisé lors de cette étude a permis de préparer l'analyse approfondie des données de terrain et du mobilier mis au jour. A ce stade de l'analyse, nous nous rendons compte que selon toute vraisemblance, après la fin de l'étude des données et la préparation de la publication, la reprise de la fouille du Roc Allan sera de nouveau d'actualité. Les acquis méthodologiques, les résultats obtenus sur le site mais aussi dans sa partie avant (séquences de près de 4 mètres de dépôts de fond de vallée contemporains ou sub-contemporains de l'occupation du site) ne pourront alors qu'enrichir une nouvelle problématique.

Alain Turq
avec la collaboration de Luc Detrain
et de Serge Vigier

AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

**BILAN
 SCIENTIFIQUE**

1 9 9 7

Opérations communales et intercommunales

							P.	N°
Cantons de CANCON - PRAYSSAS - MONCLAR	Philippe LAMBERT	AUTRE	PI				81	56
LAYRAC Territoire communal	Jean-Luc MORENO	BEN	PI				83	57
Prospection aérienne en Lot-et-Garonne	Catherine PETIT	UNIV	PA				84	

AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 7

Cantons de
CANCON
MONCLAR,
PRAYSSAS

Inventaire archéologique

Cette campagne s'inscrit géographiquement dans le prolongement de celle de 1995, elle a pour cadre l'Agenais : pays des serres (canton de Prayssas), le Haut-Agenais et la vallée du Lot (cantons de Monclar et Cancon).

L'opération, diachronique, a permis l'enregistrement de 315 nouvelles fiches descriptives de sites, pour un total de 550 réparties sur les trois cantons.

Méthodologie et remarques à l'issue de l'opération

■ *L'actualisation et le formatage de l'information*

Ce travail repose sur des recherches systématiques s'appuyant sur la collecte d'informations en archives. Il convient en particulier d'actualiser le passif «des proto-inventaires archéologiques» des archivistes départementaux (XIXe-XXe siècles) constituant une riche base de recherche préalable à l'enquête sur le terrain. En outre, nous disposons d'un fichier informatisé de dépouillement des revues des sociétés savantes, réalisé par la cellule de la carte archéologique du Service régional de l'Archéologie. Sur le terrain, les sites sont saisis dans un fichier informatisé normalisé et systématiquement localisés à l'échelle cadastrale. Les cantons de Beaugas et Cancon en particuliers, ont nécessité un lourd investissement en temps, afin de saisir les cadastres de plus de 150 sites ou indices de sites préhistoriques enregistrés initialement dans le base Dracar.

■ *La quête des sites historiés*

Les sources écrites permettent d'orienter les recherches sur le terrain, suivant le développement des points forts du peuplement connu, en particulier, dès le Bas Moyen Age. La reconstitution des trames paroissiales et féodales, permet de fixer les emplacements agglomérés privilégiés, dans la zone rurale.

Quelques points précis sont à souligner :

Le réseau d'implantation paroissial coïncide souvent avec la trame du peuplement antique. Ce constat, même s'il n'est pas novateur, est vérifié d'une manière quasi-systématique sur l'aire d'étude. Il apparaît par contre utile sur le plan méthodologique, car il permet d'organiser les déplacements sur le terrain, en ciblant sur l'emplacement et la périphérie d'anciens sièges paroissiaux détruits ou préservés. Les cas les plus spectaculaires concernent la localisation des trois grandes *villae* de Lasfargues, Quissac (Laugnac), de Choisy (Monclar). Sur les emplacements localisés de 25 paroisses détruites, 16 livrent du mobilier attribuable à l'antiquité, parfois limité il est vrai à la découverte de *tegulae*, constituant un indice chronologique faible.

Les résidences seigneuriales, les sièges secondaires d'arrière-fiefs, sont détruits dans leur immense majorité. Hormis les vestiges du château féodal de Madaillan, les restes visibles en élévation concernent des aménagements extérieurs au château : murs d'enceintes à Cancon, Tombeboeuf, Montpezat, pour les bourgs castraux. La situation diffère peu dans les agglomérations plus importantes, la ville de Casseneuil conserve de

rare élévations de son mur de ville dans le quartier de l'Ancien Hôpital¹ ; la bastide de Saint-Pastour possède un tronçon de son enceinte conservé intégralement à l'entrée ouest de la ville.

Un cas particulier est constitué par les nécropoles et sépultures marginales, de la période moderne. La multiplication des cimetières protestants à partir du XVII^e siècle et surtout XVIII^e et XIX^e siècles (Lacépède) pose parfois des problèmes d'interprétations pour les inventeurs, en particulier du fait de l'absence d'élément de datation associé. Ces sites, se reconnaissent néanmoins dans la configuration du découpage des parcelles de résidence. A notre connaissance et de manière générale, l'inventaire des cimetières modernes «marginaux» reste peu développé à ce jour.

L'inventaire des collections publiques et privées

Du fait de la durée relativement courte de l'opération, cette démarche apparaît «rentable», comparée à la prospection aléatoire, la prospection systématique ne concernant que des secteurs privilégiés connus par l'inventaire. Les inventaires mobiliers regroupent des découvertes inédites de mobilier lithique principalement découvert dans la zone rurale cultivée (Montpezat, Monvieil, Beaugas...), de mobilier céramique inédit (Laugnac, Montpezat) ou partiellement publié à l'issue de «fouilles», principalement en zone urbaine ou agglomérée (Casseneuil, Montastruc). Le mobilier métallique est rare, ou plus exactement peu accessible, les découvertes connues sur l'aire d'étude sont souvent le fait de prospecteurs disposant d'un matériel de détection ciblé et opérant hors des cadres légaux. Les périodes chronologiques concernées vont de la Préhistoire (collections lithiques), au Bas Moyen Age.

La prospection au sol : l'état sanitaire du patrimoine archéologique

L'activité de collecte de mobilier est limitée au prélèvement d'échantillons restreints, notre objectif étant de récupérer quelques fossiles directs. Pour la Préhistoire, la découverte de mobilier en surface est étendue sur la plus grande partie des territoires de Cancon et Monclar, ces éléments sont souvent en position secondaire et isolés. Cependant les gisements et sites de plaines sont perturbés, avec des destructions massives par broyage (hermes rotatives, sous-solages) ; destruction progressive des petits massifs forestiers subsistants

(Verteuil, Gondon) et des zones de «buttes témoins» soustraites à l'agriculture, parfois utilisées comme carrière (Francoulon) autour des vallées des Tolzats. La persistance de ces boisés garantit la préservation des sites à reliefs topographiques² : motte castrale de Feuga (Prayssas), éperon barré et motte du roc, en bordure du Lot à Pinel Hauterive. Destruction encore par les creusements non surveillés de réserves hydrauliques, ces cas s'observent à Glaude (Saint-Pastour) sur des fours de potiers gallo-romain, à Belouayges (Monclar), sur l'emplacement d'une station thermale gallo-romaine connue au XIX^e siècle, à Montastruc sur un ensemble de fours tuiliers modernes.

L'évaluation précise des gisements archéologiques dans les agglomérations est faible, hormis quelques interventions (sauvetages) dans la ville de Casseneuil et le bourg castral de Montastruc. Une zone à risques archéologiques repérée en surface concerne la périphérie urbanisée de Casseneuil, livrant des éléments antiques inédits (cippe funéraire, mobilier céramique et éléments architecturaux du Haut Empire).

Il convient donc une fois encore de souligner combien la protection et la reconnaissance du patrimoine archéologique repose, au quotidien, sur l'engagement et les observations de quelques personnes motivées (Casseneuil, Montastruc) et en particulier des intervenants de proximité par le biais des associations archéologiques bénévoles, inégalement réparties, dotées et agissantes, sur l'ensemble du territoire.

Conclusions

A l'issue de cette seconde campagne, le potentiel archéologique se dessine au travers d'ensemble territoriaux : pays de Serres, vallée du Lot. Ce travail permettra à terme de réfléchir sur des problématiques thématiques, et peut-être d'engager des travaux de synthèses conséquents.

Le bilan quantitatif de l'opération présente un ensemble documentaire regroupant 500 extraits cadastraux, 600 clichés et 550 fiches descriptives de site.

Philippe Lambert

1. Séraphin (G.), *Aménagement des berges de la Lède, analyse monumentale, évaluation archéologique*, juillet 1996.

2. Ces sites sont par ailleurs situés sur des zones cultivées : motte castrale de Lamouthe (Cancon), enceinte multicurvilinéaire de Pech-Bardat (Lacépède), plus rarement préservés sous prairie permanente (motte de Saint-Médard).

Objectifs et méthodologies

Cette campagne de prospection-inventaire a été motivée par le danger de destruction irrémédiable des témoins archéologiques dû à l'intensification des labours et sous-solages de plus en plus profonds sur le territoire de la commune. Son but est d'établir une carte archéologique de la commune qui n'a encore jamais fait l'objet d'un inventaire exhaustif. Tous les sites et gisements possibles, de la Préhistoire à l'Histoire contemporaine sont ou seront donc pris en compte. Nous avons, pour cette année 1997, entrepris la prospection systématique des champs labourés de la commune, au fil des travaux agricoles. A ce jour, à peine un quart du territoire communal a été étudié.

Cette opération a bénéficié des informations communiquées par le Service régional de l'Archéologie (base Dracar) et s'est également appuyée sur diverses publications. Il a donc été réalisé, dans un premier temps, à la vérification de l'état du patrimoine.

Etat du patrimoine archéologique connu

La majorité des sites (huit sur dix) étant situés dans des champs cultivés, nous n'avons pu observé que des vestiges mobiliers, allant du Magdalénien (Beauséjour) au Médiéval (Refuge du Fort) en passant par le Bronze Moyen (bracelet de Joundamas), le Néolithique (Broques) et le Gallo-romain (chapiteau dans l'église Saint-Pierre de Goulens).

Deux sites figurant dans la base Dracar n'ont pu être localisés ou ont totalement disparu ; ceux de Labatut-Les Augustins (gravières) et de Sous la Villa en Gascogne, d'époque Moderne. Les témoins archéologiques les plus visibles sont les églises Saint-Martin de Layrac et Sainte-Marie d'Amans. Cette dernière est dans un état de délabrement tel qu'il n'en restera bientôt plus rien, à moins de gros travaux. Quant à la première, l'église paroissiale actuelle, son état de conservation est globalement satisfaisant sauf en ce qui concerne la mosaïque romane de l'abside qui nécessite un travail de restauration urgent.

Les résultats de la prospection pour 1997

Nous n'avons pu, en raison de contraintes imposées (dates de l'autorisation de prospection et rythmes des travaux agricoles), prospecter qu'un faible pourcentage du territoire de la commune. Deux sites majeurs ont néanmoins été mis en évidence :

■ *Le site de Batail*

Situé dans la plaine de la Garonne, en bordure de l'Estressol, affluent du Gers, ce site de plein air, très

vaste, s'étend sur les lieux-dits de Batail et Larrouy. Le site, si l'on en croit les vestiges mobiliers recueillis lors de la prospection, semble avoir été occupé du Néolithique au Moyen Age. Toutefois, les différentes zones de vestiges ne se superposent pas parfaitement. Si l'occupation néolithique demande à être confirmée, il n'en va pas de même pour celle de l'Age du Fer, attestée par de nombreux tessons de céramique grossière et des restes d'amphores de type Dressel 1A et 1B ou Pascual 1, qui font la jonction avec l'implantation gallo-romaine. A noter pour cette dernière la découverte de nombreux fragments de sigillées de Montans et d'un tesson d'Arezzo estampillé MAHES, esclave d'ATEUS (-15 av. J.-C. ; + 15 ap. J.-C.). L'occupation médiévale est elle aussi attestée par de la céramique caractéristique. Ce site est intéressant en ce sens qu'il permet d'éclairer d'un jour nouveau l'occupation de la rive sud de la Garonne et de l'axe du Gers, pour les périodes précédant celles de la Gaule romaine.

■ *Le site de Phiquepeau*

Situé à quelques mètres d'un méandre du Gers, dans une zone toutefois à l'abri des crues faibles ou moyennes, il offre les caractéristiques d'une structure d'habitat gallo-romain d'importance secondaire. Il a livré de nombreux tessons d'amphores italiques et communes dont une à anse bifide, type similaire à celui d'une cruche à eau de tradition celtique locale. Il faut y ajouter des tessons de céramique sigillée de Montans ou La Graufesenque, dont un portant la marque FLORUS (70-100 ap. J.-C.). Le site a également livré des fragments de tegulae et imbrices ou même des fragments de dalles portant encore leur mortier rose. Quelques pierres rondes de type broyons et un fragment de hache polie laissent présager que le site a été occupé dès le Néolithique. La proximité d'un lieu-dit appelé «Gué», pourrait être un des facteurs expliquant une occupation humaine antérieure en ce secteur.

Les résultats de cette campagne 1997 sont d'un intérêt non négligeable. Outre les précisions apportées pour la connaissance des sites déjà recensés, deux nouveaux sites ont été découverts. A ces derniers, s'ajoutent plusieurs éléments constituant des indices de sites qui mériteraient de faire l'objet d'une nouvelle campagne de prospection.

Jean-Luc Moreno,
Francis Fournier

■ DUBOURG, Abbé Pierre, *Histoire du Prieuré et de la ville de Layrac*, Agen, 1896

■ LE TENSORER, J.-M., *Le Paléolithique de l'Agenais*, Thèse d'Etat, 1981, éd. du C.N.R.S.

■ BRIEUC-FAGES, *Carte archéologique de la Gaule*, Lot-et-Garonne, Candé, 1995, p. 220.

Les missions de prospection archéologique effectuées dans le département du Lot-et-Garonne avaient pour objectif non seulement la découverte de nouveaux gisements, mais aussi l'observation de sites déjà connus par prospection au sol, dans le but de déceler le plan des édifices. La faiblesse des précipitations pendant l'hiver, particulièrement les premiers mois de l'année 1997, laissait présager des conditions de révélation exceptionnelles, proches de celles observées lors de la sécheresse de 1976 qui fut à l'origine de découvertes archéologiques spectaculaires. En effet, un vol test réalisé dès le tout début du mois de mai sur la frange sud du département nous avait permis d'observer des différences de croissance sur un site secondaire. Malheureusement ces conditions météorologiques favorables ne se sont pas maintenues pendant les semaines suivantes. De plus, la faiblesse inhabituelle du pourcentage de parcelles semées en céréales, si propices à la détection de sites, a réduit considérablement notre champ d'investigation. Néanmoins, la prospection a révélé le plan d'une villa gallo-romaine (La Moulie), de deux bâtiments secondaires (Garcin et Turcan) et permis de préciser certains éléments de la villa de Saint-Martin signalée depuis 1987.

La villa de La Moulie (commune Astaffort), connue grâce à la prospection au sol, présente des dimensions moyennes (36 x 40 m). Sa composition générale s'organise selon un plan connu en Aquitaine, le plan en pi encadrant une cour ouverte à l'est. Le corps principal, de

forme rectangulaire, vraisemblablement la *pars urbana*, de direction nord-sud mesure approximativement 36 x 15 m et comprend des pièces de superficies variables. Cet ensemble est flanqué au nord et au sud de deux ailes perpendiculaires de dimensions différentes. L'aile sud (26 x 9,5 m) est divisée en deux espaces longitudinaux de largeur inégale et se trouve délimitée à l'est par deux salles transversales successives. L'une d'entre elles porte un revêtement de sol maçonné. L'aile nord de 9,5 x 4 m environ ne comprend que deux pièces rectangulaires séparées par un couloir. Il est vraisemblable que l'aile sud, composé de grands espaces, correspond au bâtiment d'exploitation de la villa. Ce dispositif où une grande dépendance est accolée à un angle de la partie résidentielle avec la même orientation est fréquent dans la cité limitrophe des Lactorates.

L'édifice gallo-romain de Garcin (commune Lamontjoie), de direction nord-sud, possède un plan simple, rectangulaire, d'environ 14 m de longueur sur 10 m de largeur. Il se compose d'un espace de 9 m sur 7 m environ possédant aux angles nord-est et nord-ouest deux petites pièces de mêmes dimensions (environ 2 x 2,5 m) et terminé au sud par une salle de superficie plus modeste (7 x 4,5 m). Cet ensemble est bordé à l'ouest par une pièce longitudinale de 14 m sur 2 m. A l'angle nord-ouest du bâtiment un mur a été observé sur quelques mètres : il pourrait indiquer une extension de la construction vers l'ouest. La composition générale et les dimensions réduites nous invitent à ranger cet édifice



Garcin - Commune de Lamontjoie.

dans les établissements secondaires de type «ferme» dont de nombreux exemples ont été reconnus en Lectourois.

Une construction de plan simple a également été décelée à 1,300 km au nord au lieu-dit Turcan (commune Lamontjoie). Sa datation reste encore à préciser. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire de direction est-ouest d'approximativement 22 x 12 m. Il se compose de trois salles de dimensions inégales bordées à l'est par deux pièces, vraisemblablement carrées, dont l'une porte un puissant revêtement de sol.

Enfin, de nouvelles observations sur la villa de Saint-Martin (commune Aubiac) permettent de compléter son plan. La *pars urbana*, déjà reconnu en 1987, de grandes

dimensions (environ 96 x 80 m), présente un plan en piouvrant à l'ouest. Dans le prolongement de la cour, un mur a été observé sur 30 m. Il est bordé au nord par des salles portant un revêtement de sol en dur. Ces éléments semblent indiquer la présence d'autres constructions dans le secteur ouest. Les bâtiments d'exploitations accolés au corps principal côté sud se composent d'un espace rectangulaire terminé à l'ouest par un mur courbe, puis de deux salles de dimensions inégales. Une partie du mur de clôture de la villa a été décelée sur 90 m au sud-ouest.

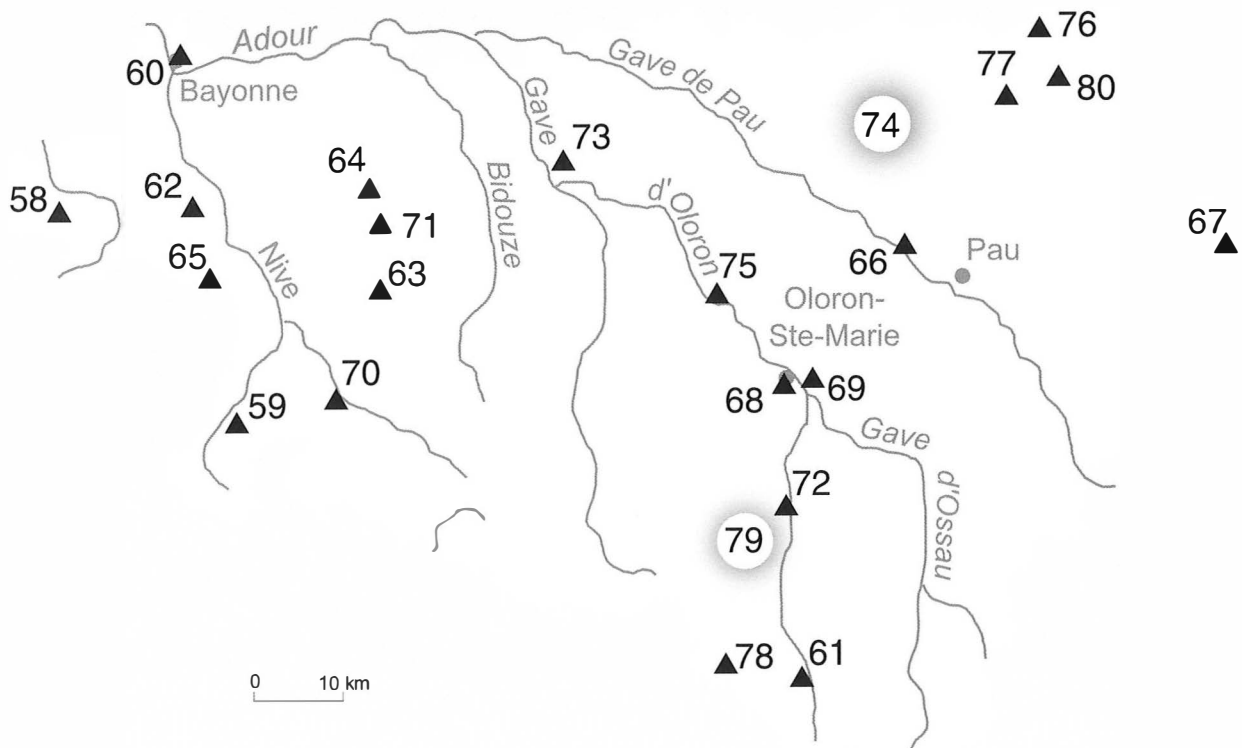
Catherine Petit-Aupert

AQUITAINE
PYRENEES-ATLANTIQUES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7



								P.	N°
64/065/020/AH	ASCAIN	Massif de la Rhune, Trois Fontaines	Marie-Noëlle NACFER	AFAN	SD	H18		88	58
64/092/031/AH	BANCA	Zubiarin	Gilles PARENT	BEN	SD	H19	GAL	89	59
64/102/016/AH	BAYONNE	Citadelle	Philippe VERGAIN	SDA	SD		MOD	89	60
64/136/026/AH	BORCE	GR 653	Patrick MASSAN	AFAN	SD			90	61
64/213/004/AH	ESPELETTE	Château Jaureguia	Bernard POUSTHOMIS	HADES	SD	H17	MA/MOD	90	62
64/271/001/AP	IHOLDY	Unikoté	Patrick MICHEL	UNIV	FP	P 1	PAL	92	63
64/277/002/AP	ISTURITS	Patsé	Olivier FERULLO	SDA	SD			93	64
64/279/011/AH	ITXASSOU	Col de Méatsé	Jacques BLOT	BEN	SD	H2	PRO	94	65
64/335/023/AH	LESCAR	Eglise Saint-Julien, Place de la Libération	Philippe VERGAIN	SDA	SD	H1	BAS/HMA	95	66
64/335/023/AH	LESCAR	Rue des Frères Rieupeyrou	François RECHIN	UNIV	SD	H1	GAL	96	66
64/335/070/AH	LESCAR	Rues du Parvis, Maubec, Sainte-Catherine	François RECHIN	UNIV	SD	H1	GAL/MOD	97	66
64/398/001/AH	MONTANER	Le Château	Catherine BOCCACCINO	HADES	SU	H17	MA/BMA	98	67
64/422/017/AH	OLORON-SAINTE-MARIE	Couvent des Cordeliers	Philippe VERGAIN	SDA	SD	H1	MA/MOD	99	68
64/422/017/AH	OLORON-SAINTE-MARIE	Couvent des Cordeliers	Marie-Noëlle NACFER	AFAN	SU	H1	MA/MOD	99	68
64/460/001/AP	PRECILHON	Darré La Peyre	Patrice DUMONTIER	BEN	SD	P16	NEO/FER	101	69
64/485/002/AH	SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT	Prison des Evêques	Benoît DUVIVIER	BEN	RA	H18	MA/MOD	102	70
64/489/002/AH	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Jauregia - RD 251	Philippe VERGAIN	SDA	SD		MED/MOD	104	71
64/489/001/AP	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Grotte d'Isturitz	Alain TURQ	MUSEE	SP	P 6	PAL	104	71
64/506/001/AP	SARRANCE	Grotte d'Apons	Patrice DUMONTIER	BEN	FP	P 13	NEO/BRO	107	72
64/513/003/AH	SAUVETERRE-DE-BEARN	Tour Montréal	J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS	SDA	SD	H17	BMA	108	73

ASCAIN

**Massif de la Rhune
Trois Fontaines**

L'opération sur l'habitat pastoral du massif de la Rhune à Ascain n'est pas une action isolée. Elle s'inscrit dans un travail initié il y a quatre ans sur l'habitat traditionnel basque. L'intervention sur le patrimoine pastoral d'Ascain est la troisième opération après celles de Larrau¹ et de Larceveau².

La commune d'Ascain souhaite réaliser sept constructions qui correspondent à trois fonctions du site : fonction symbolique et religieuse illustrée par la construction d'un petit oratoire, fonction agro-pastorale raffermie par la réhabilitation de bergeries ruinées, fonction touristique consolidée par la mise en place d'abri pour les marcheurs.

Parmi les sept opérations qui constituent ce projet, trois sites ont retenu notre attention d'un point de vue archéologique. Il s'agit d'une bergerie pour les pottoks au-dessus de la tourbière des Trois Fontaines, d'une autre bergerie à usage des éleveurs d'ovins au lieu-dit Negu Xola et enfin d'un abri appartenant au groupe d'Itsas Mendi où il est prévu de construire une bergerie communale.

Si l'opération n'a pas permis d'affiner les datations des divers sites explorés par manque de mobilier ar-

chéologique ni de retrouver le dolmen d'Ihizelaya qui constituait le dernier objectif de l'opération, les observations archéologiques réalisées au cours de ces différentes phases de travaux ont permis de renseigner d'avantage les différents plans des structures agro-pastorales.

Cependant un important travail reste à faire puisque l'habitat en relation avec les "structures funéraires" n'est pour le moment pas identifié. Une prospection systématique du secteur associée à une étude palynologique de la tourbière des Trois Fontaines pourraient peut-être permettre de dégager les grandes lignes de l'occupation du sol pour les périodes anciennes.

D'autre part, pour mieux comprendre le fonctionnement économique du massif de la Rhune, il serait souhaitable de porter également notre attention sur les lieux d'activité des carriers, tout comme on le fait pour les structures liées à l'agropastoralisme.

Marie-Noëlle Nacfer

1. 1993 Behastoy, responsable Marie-Noëlle Nacfer AFAN

2. 1994 Maison Pagoiletta, responsable Marie-Noëlle Nacfer AFAN

BANCA

Zubiarin

Une première opération archéologique s'est déroulée en 1997 dans le site minier et métallurgique de Banca. Le levé topographique du réseau, les recherches et études des archives relatives à l'exploitation moderne, travaux réalisés au cours des années précédentes, avaient permis de situer les ouvrages souterrains plus anciens et d'appréhender ainsi leur importance et leur diversité.

Cependant, les informations réunies au terme de ces investigations, n'autorisaient aucune affirmation quant aux époques de réalisation de ces excavations.

Une coupe stratigraphique fut pratiquée dans des remblais, au sein d'un secteur où la roche porte les stigmates de l'abattage de la roche par le feu, méthode couramment employée de l'Antiquité au début du XVII^e siècle. La mise au jour d'une alternance de couches de roche éclatée et de couches constituées de fragments noircis par le carbone, outre la confirmation de l'utilisation de cette technique, permit la collecte d'une quantité suffisante de charbon de bois dans un même niveau, afin de procéder à une datation C¹⁴. Les résultats obtenus correspondraient au premier siècle après J.-C. (27 av. à 125 ap J.-C, avec deux pics de probabilité vers le milieu du premier siècle). Un sondage réalisé à l'extérieur, sur une plate-forme d'origine naturelle où débouche une galerie d'âge inconnu, ne révéla aucun matériel.

Observons que la plus grande partie des matériaux excavés lors de cette opération, était constituée de

stériles miniers vraisemblablement modernes, formant une couche de 0,80 m d'épaisseur. Les couches inférieures dévoilèrent cependant un aménagement lié à une activité de lavage du minerai.

La confrontation de cette première expérience avec les résultats obtenus récemment en Guipuzcoa paraît confirmer l'exploitation rationnelle des filons métalliques du Pays Basque au I^{er} siècle de notre ère. Mais la datation ne porte que sur un seul échantillon et devra faire l'objet d'une confirmation. En outre, l'étendue et l'aspect hétérogène des travaux anciens, la diversité des minéralisations exploitées (chalcopyrites et cuivres gris argentifère), évoquent la complexité de l'histoire de l'exploitation ancienne de ces mines. Or, les découvertes de monnaies antiques, survenues il y a 250 ans dans des circonstances mal déterminées et se trouvant désormais en partie réhabilitées, plaideraient en faveur d'une activité qui dura ou s'échelonna du I^{er} au IV^e siècle. Cette hypothèse reste à confirmer par d'autres datations à réaliser dans des secteurs dont certains restent à désobstruer.

Enfin l'hypothèse d'une exploitation médiévale n'est toujours pas écartée, notamment en ce qui concerne les cuivres gris.

Gilles Parent

BAYONNE

Citadelle

Le projet d'aménagement d'un lieu de restauration au sein de l'enceinte militaire de Bayonne a donné lieu en octobre 1997 à une série de sondages réalisés par le Service régional de l'Archéologie dans l'emprise des travaux projetés. La citadelle de Bayonne, dont l'origine remonte au XVII^e siècle, occupe un espace qui domine la convergence de l'Adour et de la Nive, face à la ville et au-dessus du quartier de Saint-Esprit. Les documents disponibles pour les périodes historiques et intéressants notamment les époques médiévale et moderne (dessins du milieu du XVI^e siècle ou du tout début du XVII^e siècle) présente ce secteur, meilleur point de vue cavalier sur Bayonne, comme vierge de constructions mais il pouvait

recéler des traces d'anthropisation ancienne notamment pour les périodes pré et protohistoriques mal connues ici.

Le secteur concerné par les constructions se situait au nord-ouest de l'éperon naturel, à mi-hauteur de la pente correspondant au versant rive gauche d'un thalweg emprunté aujourd'hui par la rocade de contournement ouest dans un des rares espaces encore vides de constructions.

Les trois sondages n'ont livré aucune trace d'occupation antérieure aux remaniements contemporains nécessités par les aménagements des entrepôts et des champs de tirs.

Philippe Vergain

BORCE

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle - G.R. 653

Ce travail a été réalisé à la demande de la mission touristique du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques en vue de dynamiser un itinéraire pédestre, le G.R. 653, grâce à son contexte historique. Ce projet de revitalisation du chemin en vallée d'Aspe entre dans un cadre culturel qui propose la restauration des voies médiévales reliant Saint-Jacques de Compostelle au reste de l'Europe.

Cette expertise se traduit par deux aspects complémentaires.

— La consultation systématique des plans cadastraux actuels et des relevés dits Napoléoniens du début du XIXe siècle ainsi que des vérifications aux archives départementales qui permettent de justifier certains choix.

— La recherche, sur le terrain, d'un tracé qui privilégie les chemins et les sentiers (si possible sur le domaine public) tout en favorisant l'exploitation touristique du patrimoine bordier à la l'aide d'un balisage particulier et la rencontre des élus locaux. Une évaluation des travaux à réaliser pour rendre praticable ce chemin faisait également partie du cahier des charges : celle-ci a été assurée par Randonnées Pyrénéennes au vu de nos résultats d'enquête.

Au terme de cette mission, un tracé de 63,9 km, dont 34 de chemins et sentiers, a pu être proposé aux différentes parties ayant en charge ce projet.

Patrick Massan

ESPELETTE

Château Jauréguia

A la demande du Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine et de la municipalité d'Espelette une étude archéologique du site a été confiée au Bureau HADÈS. Elle prévoyait l'analyse du château actuel et une série de sondages archéologiques en vue d'estimer le potentiel archéologique de la zone environnante.

La documentation historique réunie par Mlle Argitxu Beyrie fournit peu d'informations précises sur les châteaux qui ont existé à Espelette depuis le XIe siècle, date de la première mention de la famille de Ezpeleta. Il a donc été délicat de rattacher les constructions étudiées à des phases historiques précises. Seules des analyses comparatives avec des édifices locaux et régionaux ont permis d'en approcher les datations.

L'actuel château d'Espelette, composée d'un long corps de logis à trois niveaux, n'est pas une oeuvre architecturale majeure. Il s'agit d'une construction du troisième quart du XVIIe siècle, visiblement réalisée avec des moyens financiers limités. Malgré tout, son architecture appartient bien au courant des édifices nobles du pays basque de cette époque (Ustaritz, Bidache, Luxe-Sumberraute, etc.). Il s'en inspire pour la composition d'ensemble, à pavillons, et pour certains éléments décoratifs. Pour cette raison le château d'Espelette mé-

rite une certaine attention car représentatif de l'architecture basque d'époque baroque.

La découverte, par sondages archéologiques, d'une forteresse datable du troisième quart du XVe siècle, reste l'élément majeur de cette intervention. Il s'agit d'un château dont l'enceinte forme un polygone irrégulier (40 à 45 m de diamètre). L'escarpe talute une éminence naturelle retaillée (peut-être une ancienne motte ?). La base des cinq tours qui flanquent ces escarpes est également bâtie directement contre le terrain naturel. Leur plan est en fer-à-cheval et semble comporter deux canonnières sur chaque face latérale, orientées en tir croisé rasant, et une archère centrale.

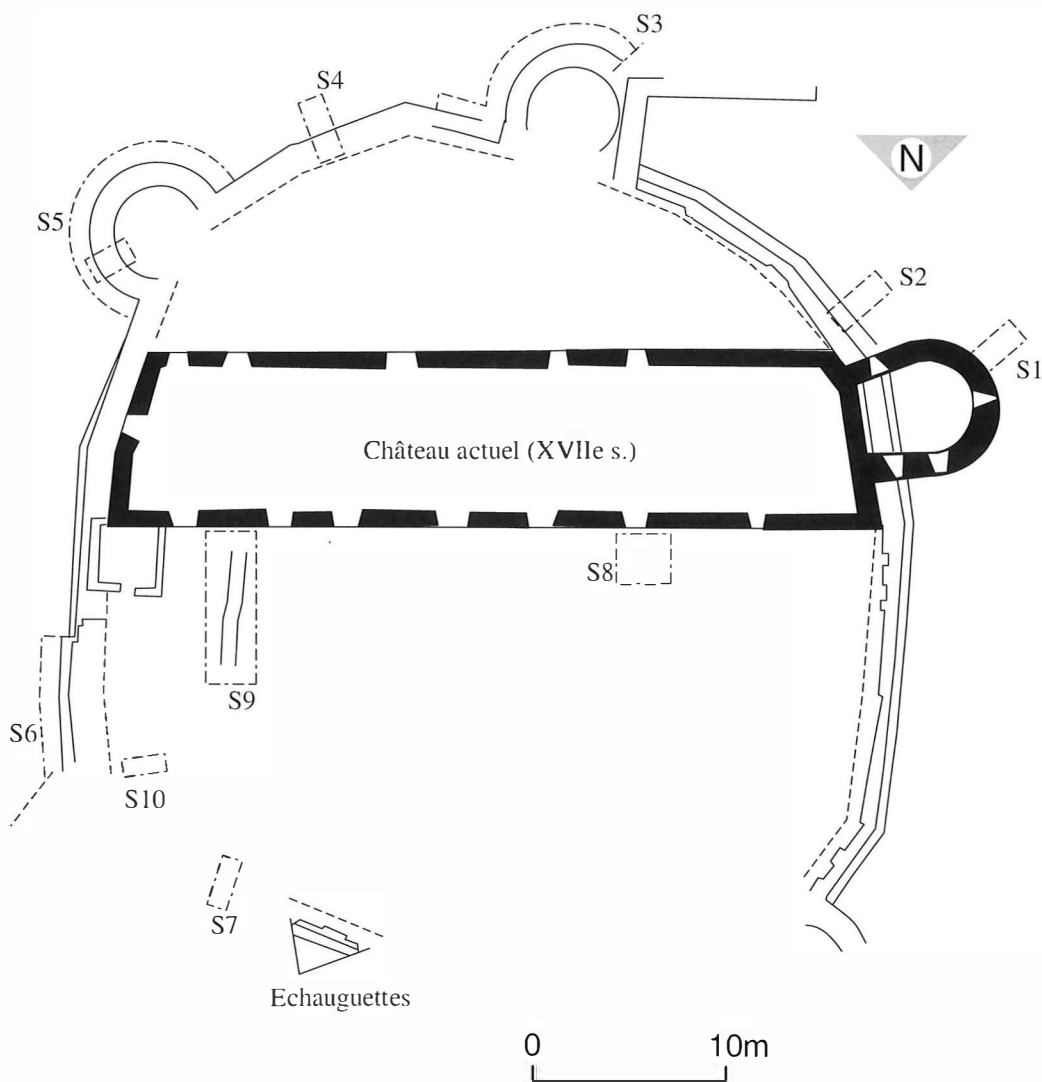
Pour M. Nicolas Faucherre, il s'agit là d'un plan hérité du *shell-keep* britannique, si fréquent au XIIIe siècle dans l'Aquitaine anglaise. Le château procède d'une formule à la fois archaïsante dans l'adaptation à l'artillerie - dont la faible épaisseur des murs des tours - et rationnelle dans le plan de feu adapté à ce polygone. Pour ces raisons, l'ouvrage renvoie sans équivoque à un contexte royal français, contemporain de l'époque où le Labourd retrouve la couronne de France, mais dont les archaïsmes suggèrent l'intervention de maîtres d'oeuvres locaux.

Plusieurs questions restent en suspens quant à la connaissance complète de cet édifice. En effet, malgré l'aspect homogène de la construction, les faibles portions de murs mises au jour par les sondages ne sont pas suffisantes pour affirmer qu'il s'agisse là d'une réalisation d'un seul tenant. Des indices pourraient indiquer deux campagnes de travaux, avec la construction d'une simple enceinte polygonale, connue dès les XIIIe et XIVe siècles en Béarn (Orthez, Montaner, etc.), contre laquelle auraient été greffées des tours, au milieu du XVe

siècle. Par ailleurs, l'accès au château n'a pas été clairement identifié et on ignore tout des protections du château au sud, peut-être assurées par un fossé et des casemates.

On ne peut qu'espérer des investigations complémentaires qui permettraient de répondre à ces questions lors d'éventuels dégagements et mise en valeur de ces vestiges.

Bernard Pousthomis et Sandrine Conan



Espelette - Château Jauréguia.
Plan de la fortification du XVe siècle.

■ Unikoté I (fouille principale)

La campagne de fouille 1997 s'est effectuée sur une surface d'environ 7 m² (à ce jour, la surface totale exploitée est de 29 m² environ). La faune, assez diversifiée, indique un milieu relativement tempéré.

Primates : *Homo sapiens sapiens*.

Au total et à ce jour, sans tenir compte du crâne découvert en 1993, quinze pièces déterminées du squelette (dans les couches 9, 10, 11 et 12+) se rapportent à l'Homme. Les témoins d'industrie lithique (n = 15), moins abondants que sur Unikoté II, se répartissent entre les couches 8, 9, 10 et 12+.

Carnivores : *Crocota crocota spelaea*, *Canis lupus*, *Vulpes vulpes*, *Meles meles*, *Panthera spelaea*, *Panthera pardus*, *Ursus spelaeus* (Etude D. Armand), *Mustela putorius*, *Martes sp.* Les Carnivores bien que diversifiés sont nettement dominés par l'Hyène des cavernes présente de la couche 7 à la couche 12+.

Perrissodactyles : *Equus caballus germanicus* (retrouvé depuis la couche 8 jusqu'à la couche 12+ ; Etude J.-L. Guadelli), *Equus hydruntinus*, *Coelodonta antiquitatis*.

Artiodactyles : *Bos primigenius*, *Bison priscus*, *Capreolus capreolus*, *Cervus elaphus* (présent dans toutes les couches fossilifères depuis la couche 7 jusqu'à la couche 12+), *Cervus simplicidens* (uniquement présent dans les couches les plus profondes, à savoir les couches 11, 12 et 12+ ; Etude D. Dubrasquet), *Rangifer tarandus* (à ce jour, le Renne n'est connu que dans la couche 12+), *Megaloceros giganteus*, *Rupicapra rupicapra* (L'Isard est le seul représentant du groupe de montagne et sa présence est attestée dans les couches 8, 9, 10, 12 et 12+), *Sus scrofa*.

Lagomorphes : *Oryctolagus cuniculus*, *Lepus sp.*

Microfaune : après une première étude préliminaire partielle, D. Cochard a bien voulu se charger d'un travail exhaustif de détermination de toute la microfaune d'Unikoté.

Oiseaux : *Pyrrhocorax graculus*, *Turdus merula*, *Turdus philomelos* (Etude. C. Griggo).

L'ensemble des vestiges récoltés donne une assez bonne image de la faune et du paléoenvironnement du piémont basque lors de la dernière glaciation à une période se situant, pour le moins, à la charnière Paléolithique moyen-Paléolithique supérieur et au Paléolithique moyen. Le site d'Unikoté I n'est encore que partiellement fouillé mais les résultats obtenus ne peuvent qu'inciter à en poursuivre l'analyse pour, en particulier, essayer de mieux en appréhender les processus de formation (Etudes C. Ferrier, J.-Cl. Leblanc, F. Dupont) et les modalités des accumulations d'ossements.

■ Unikoté I (diverticule couloir)

La troisième intervention en ce lieu n'a livré que très peu de matériel archéologique et/ou paléontologique. Cependant, les données de terrain, avec en particulier la mise en évidence des deux nouveaux boyaux suffisamment larges pour permettre le passage d'un carnivore, sont des arguments qui justifient une poursuite des travaux sans négliger toutefois quelques aménagements en rapport avec la sécurité des fouilleurs.

■ Unikoté II (chantier extérieur)

Il s'agissait, en 1997, d'une troisième campagne sur le site dit d'Unikoté II, suite logique de l'opération «tranchée sondage» menée en 1994. La fouille proprement dite a couvert une surface d'environ 31 m² (à ce jour, la surface totale exploitée est d'environ 60 m²) et nous a permis de mettre au jour, dans un niveau stratigraphique nous paraissant pour l'instant assez homogène, un matériel relativement abondant.

Primates : *Homo sapiens sapiens*.

Éléments du squelette (n = 12 au total et à ce jour) et industrie lithique (n = 171 au total et à ce jour).

Carnivores : *Crocota crocota spelaea*, *Canis lupus*, *Vulpes vulpes*, *Meles meles*, *Ursus spelaeus*, *Mustela putorius*, *Martes sp.*

Perissodactyles : *Equus caballus*, *Coelodonta antiquitatis*.

Artiodactyles : *Bos primigenius*, *Bison priscus*, *Cervus elaphus*, *Capreolus capreolus*, *Megaloceros giganteus*, *Rangifer tarandus*, *Sus scrofa*.

La campagne 1997 a permis de mettre en évidence deux nouveaux taxons (Chevreuil et grand Cerf des Tourbières).

Microfaune : Son étude exhaustive est programmée (D. Cochard).

Oiseaux.

Anoures : L'étude taxonomique des ces Anoures est en cours (D. Cochard).

La composante anthropique est, sur Unikoté II, plus importante que sur Unikoté I ; les témoins d'industrie lithique (Paléolithique moyen-Moustérien ?) ainsi que les vestiges osseux humains y sont proportionnellement plus abondants. La présence discrète du Renne associé au Rhinocéros laineux pourrait indiquer un environnement un peu plus rigoureux que celui des niveaux fossilifères d'Unikoté I qui sont plus anciens. Là encore, les résultats obtenus nous paraissent être des arguments forts pour poursuivre une exploitation de cette partie de la cavité.

■ Unikoté III

Au terme de la campagne 1997 pour laquelle ce nouveau *locus* constituait une innovation, rien ne nous permet de préciser, pour l'instant, si nous sommes en train de déboucher l'ouverture d'un aven ou de mettre au jour l'entrée d'un réseau karstique parallèle et sous-jacent à celui d'Unikoté I. Toutefois la mise en évidence dans le fond du sondage, en fin de campagne, du départ d'un boyau suffisamment large pour permettre le pas-

sage d'un carnivore ne peut être qu'un argument pour nous inciter à poursuivre des investigations en ce lieu.

Ce site mérite toute notre attention non seulement à cause de l'âge de ses niveaux fossilifères et de la présence de nombreux ossements reflétant l'activité de grands Carnivores mais aussi à cause d'une fréquentation par l'Homme.

Patrick Michel

ISTURITS

Patzé

La cavité de «Patzé», s'ouvre sur le flanc occidental de la vallée de l'Arberoue, à une altitude de 240 m environ. Orientée au sud-est, elle se situe au pied de l'enceinte protohistorique d'Abarratia, et n'est distante que de trois kilomètres des grottes d'Isturits et Oxocelhaya.

Elle se compose d'une galerie interne unique, se développant aux dépens d'une diaclase, d'une longueur d'une dizaine de mètres, pour une largeur de deux à trois mètres, et une hauteur variant de 0,80 m à l'entrée à 5 m au fond. Elle est obstruée par une grande coulée de calcite. A l'extérieur, elle se prolonge par une petite plateforme, correspondant vraisemblablement à l'effondrement de la partie antérieure du conduit.

La cavité fut inventée en novembre 1993 par A. Morala (Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine), lors d'une prospection de l'emprise prévue pour l'extension d'une carrière. Le contexte archéologique local rendant probable l'hypothèse d'une occupation préhistorique, les prescriptions alors émises ont conditionné cette extension à un diagnostic archéologique complémentaire de la cavité.

Celui-ci a été mené en septembre 1997 avec les objectifs suivants :

- un sondage destiné à apprécier l'existence de niveaux archéologiques enfouis ;
- une exploration spéléologique visant à déterminer la poursuite ou l'arrêt de la galerie en arrière de la coulée de calcite ;
- un examen des parois pour rechercher l'existence d'éventuelles représentations pariétales.

Un sondage de 2 m² a été ouvert au fond de la cavité, au pied de la coulée de calcite. Il a été descendu à une profondeur de 1,80 m sans atteindre le plancher de la cavité. L'arrêt fut imposé par des raisons techniques et de sécurité.

La stratigraphie reconnue se compose de deux éléments :

- un éboulis de 1,40 m de puissance, peu consolidé, composé de blocs décimétriques englobés dans une

matrice argileuse, excepté sur les 30 cm supérieurs. Il a livré un lot de tessons de céramique, composé majoritairement d'éléments médiévaux et/ou modernes. Trois tessons se rapportent cependant à des formes attribuables à la période comprise entre le IIe et le IVe siècle de notre ère. Ces vestiges sont dispersés sur toute la hauteur de l'éboulis et sont manifestement en contexte secondaire ,

— une formation argileuse, de teinte brun-rougeâtre, contenant un cailloutis peu dense. Sur l'épaisseur de 40 cm entamée par le sondage, elle s'est avérée archéologiquement stérile.

L'accès au sommet de la coulée de calcite, immédiatement sous-jacent au toit de la cavité, a révélé que les deux parois de la diaclase se rejoignent à cette hauteur. L'étroitesse du passage interdisant toute progression, nous n'avons pu déterminer si la galerie se referme complètement en arrière de la coulée, ou si elle continue, avec une hauteur moindre et un éventuel comblement.

L'examen des parois de la cavité n'a pas permis de déceler de traces de représentations pariétales. Il faut néanmoins souligner que la paroi sud, totalement recouverte de calcite, n'est pas lisible. En outre, les éboulis sommitaux, dont on peut envisager une mise en place récente et supposer une puissance importante, ont pu masquer de tels vestiges.

Le diagnostic n'a donc pas permis de reconnaître complètement le potentiel archéologique de la cavité. L'hypothèse d'une ou plusieurs occupations préhistoriques, scellée(s) sous une épaisseur plurimétrique d'éboulis, n'a pu être vérifiée. Bien que découverts dans un contexte perturbé, les éléments céramiques attribuables à la période antique (et plutôt à une phase tardive), sont intéressants car très mal connus en Pays Basque. Ces éléments ont motivé la demande de conservation de cette grotte lors de l'extension de la carrière.

Olivier Ferullo, Olivier Henry

Suite à l'étude géophysique systématique du col Méatsé en 1994, une série de sondages de validation a été effectuée en 1995 et 1996.

Devant l'intérêt des résultats obtenus, il a été décidé d'effectuer en 1997 deux catégories de sondages :

— l'une pour achever de contrôler les «anomalies» électriques susceptibles de révéler une structure anthropique encore cachée,

— l'autre à visée purement archéologique, permettant de vérifier la présence supposée de structures et de préciser leur architecture (l'existence de ces structures paraissant, de plus, avoir été confirmée par la géophysique).

Nous étions assistés de M. Martinaud, géophysicien et de M. Frappa, géologue.

Le col de Méatsé est taillé dans des argilites mica-cées et silteuses et dans des grès, mais un manteau de colluvions argileuses massives et homogènes masque la roche en place.

Le sondage n° 1 (tranchée de 3 m x 1 m et 0,50 m de profondeur) correspond aux anomalies électriques I et J. Dès 0,10 m sous la surface sont apparus deux très volumineux blocs de grès séparés d'environ 0,80 m et ne présentant aucune trace de taille ou de retouche. Nous ne voyons là que deux blocs naturels sans signification archéologique.

Le sondage n° 2 (tranchée de 2 m x 1 m et 0,70 m de profondeur) correspond à l'anomalie E. Une structure en dalles de grès rose empilées les unes sur les autres et présentant des traces d'épannelage, est apparue à 0,30 m sous la surface. Elle est tout à fait évocatrice d'une portion de pérystalithe et correspond en fait à un segment, au sud, du cercle C2, lequel n'avait été que très partiellement dégagé en 1973 dans son secteur nord-nord est.

Le sondage n° 3 (tranchée de 3 m x 1 m et 0,70 m de profondeur) correspond à l'anomalie D. Aucune pierre de taille notable n'est apparue dans cette tranchée tout à fait stérile du point de vue archéologique.

Le sondage n° 4 (tranchée de 2 m x 1 m et 0,50 m de profondeur) correspond à l'anomalie L. Un volumineux bloc de grès rose est apparu à 0,10 m sous la surface, brisé dans sa partie médiane et occupant la plus grande partie du sondage. Il ne présente aucune trace de travail et nous paraît sans signification archéologique.

Le sondage n° 5 (tranchée de 1 m x 1,20 m et 0,50 m de profondeur) correspond à l'anomalie £. A 0,10 m sous la surface est apparue la dalle de couverture

d'un caisson parfaitement reconnaissable et dont on distingue les parois est et ouest. Il est probable qu'une structure en cercle existe à sa périphérie.

Le sondage n° 6 (tranchée de 2 m x 1 m et 0,40 m de profondeur) correspondant à l'anomalie G. Déjà visible à la surface du sol sous la forme d'une dalle de 0,80 m x 0,60 m, le sondage a révélé un gros bloc de grès rose mesurant 1,20 m dans son plus grand axe, mais sans aucune trace de travail humain. Il nous paraît sans signification archéologique.

Le sondage n° 7 (tranchée de 3 m x 1 m et 0,50 m de profondeur) correspondant à l'anomalie H. A 0,10 m sous la surface sont apparus, aux deux extrémités de la tranchée, d'une part les éléments très reconnaissables d'un caisson et d'autre part les classiques petits empilements de dalles correspondant à son pérystalithe. On est en présence d'éléments parfaitement identifiables du cercle C3.

Le sondage n° 8 (tranchée de 2 m x 1 m et 0,50 m de profondeur) correspond à l'anomalie F. Ce sondage, tangent au caisson fouillé en 1970, a révélé l'existence d'un amoncellement de dalles de grès rose plus ou moins désordonné, mais correspondant parfaitement à un tumulus pierreux de 5,40 m de diamètre.

Parmi ces huit sondages, quatre nous apportent (2, 5, 7 et 8) la révélation ou la confirmation de l'existence de monuments encore cachés. Ces résultats soulignent aussi, et la validité de la méthode d'exploration géophysique, et la richesse de ce site.

Néanmoins, le petit nombre de datations en notre possession nous fait vivement souhaiter que les fouilles des structures révélées au cours des sondages de ces trois dernières années puissent être effectuées dans le futur.

Ce travail d'archéologie funéraire concernant une nécropole dans sa totalité n'a jamais été mené en Pays basque de France (et encore moins du côté espagnol). De nouvelles datations, ajoutées à de nouvelles précisions architecturales, permettraient, pour la première fois, un travail exhaustif.

Par ailleurs, les véhicules de tourisme dégradant perpétuellement ce site éminemment fragile, des mesures de sauvegarde urgentes pourraient être prises sous la forme de blocs rocheux disposés en quelques endroits judicieux.

Jacques Blot

LESCAR

Eglise Saint-Julien, Place de la Libération

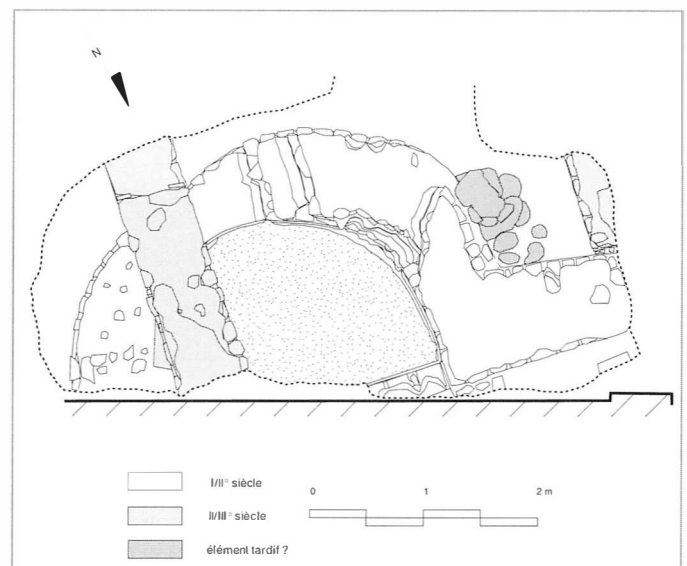
Le contexte archéologique et la problématique historique

Depuis le début des années 90, la mise en place d'une surveillance systématique des travaux en basse ville (dans le quartier du Bialé par des fouilles et sondages de J.-F. Pichonneau, F. Réchin, ou J.-L. Boudartchouk...) ou dans les zones périphériques de la ville antique (fouilles C. Garric, F. Réchin) ont permis d'enrichir considérablement notre documentation sur la cité de Lescar au Haut-Empire, voire d'aborder l'époque médiévale et même, plus récemment, de reconnaître l'occupation du Bas-Empire (fouille F. Réchin à côte Piteu). La mise en place d'un périmètre archéologique sur les autres secteurs sensibles de la ville, moins connus par les archéologues (quartier de la Cathédrale, église Saint-Julien...), une fois établie la protection au titre des Monuments Historiques du quartier du Bialé, devait permettre un contrôle sur des projets privés, même limités dans l'espace. De ce point de vue, l'église Saint-Julien semble privilégiée puisque c'est autour d'elle que les premiers indices de construction antique avaient été signalés dès la fin du XIXe siècle avant d'être confirmés au début de notre siècle. Malgré les lacunes de la documentation historique, on doit convenir de l'existence de l'édifice religieux au Haut Moyen Age et donc se poser la légitime question de sa place dans la topographie chrétienne de la cité épiscopale à partir du Ve siècle. Le bilan provisoire présenté par F. Réchin dans le cadre du colloque d'Arzacq, signalait un abandon de ce quartier après remblaiement aux alentours du IVe siècle et envisageait la possibilité d'un repli sur la ville haute et sur le quartier Saint-Julien.

Le cadre de l'opération archéologique de 1997 et ses découvertes

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation de bâtiments privés (ancienne ferme, cour, communs), situés immédiatement devant la façade occidentale de l'église Saint-Julien, à moins de 500 m des fouilles du quartier du Bialé, trois sondages ont été réalisés dans un espace de 5 m sur 10 m vierge de construction mais devant donner lieu à la création d'un hangar. Les deux premiers sondages ont concerné l'espace qui devait être recouvert par une dalle de béton ; ils n'ont livré aucun élément structuré et une très faible quantité de mobilier céramique antique y a été retrouvée. Le dernier sondage, qui concernait la tranchée de fondation du seul mur à bâtir, a livré les vestiges d'une structure de galets, qui pourrait correspondre à un mur et fait apparaître une structure maçonnée faite de moellons et recouverte en partie de mortier

de tuileau. Avec accord du propriétaire, ce secteur a donné lieu à une fouille qui a dégagé l'ensemble de la structure correspondant à un bassin antique, probable piscine froide d'un balnéaire. L'opération a mis en évidence que ce bassin datait du premier siècle de notre ère puis qu'il avait été comblé aux IIe-IIIe siècles avant d'être perturbé par un bâtiment nouveau dans le cadre d'un réaménagement général dont deux murs, parallèles, prenant appui sur le fond du bassin, témoignaient.



Lescar. Eglise Saint-Julien.

Cette construction, arasée aux fondations, se caractérise par un mur en abside semi-circulaire repéré presque intégralement et par le mur occidental qui lui est chaîné reconnu lui sur 1,50 m. La structure maçonnée est formée de moellons, de pierres roulées d'un diamètre voisin de 0,15 m, et de blocs de grès liés avec un mortier jaunâtre très compact au grain très fin sur une épaisseur allant de 0,50 m à 0,70 m. Sont conservés les sept assises de fondation, une partie du premier niveau de l'élévation sur la surface interne et un fragment d'assise de la face externe. Celle-ci se situe à moins de 0,30 m du sol actuel. Ont été aussi reconnus, le fond et les rebords de la cuve, faits d'un mortier de tuileau de couleur jaune orangée d'une épaisseur maximale de 0,15 m sur le fond et de 0,04 m de moyenne sur le parement intérieur. Un bourrelet haut de 0,07 m et large de 0,04 m assure la liaison entre les deux éléments. La base de cette construction repose sur l'argile du substrat à 1,10 m au-dessous du niveau actuel.

Ce bassin, dont le diamètre intérieur restitué est d'un peu plus de 3 m, est ouvert vers le nord et présente en limite de fouille quelques vestiges de son emmarchement en briques. Son comblement a livré, outre céramiques et

tegulae, des bobines et des briques-claveaux qui témoignent d'un démantèlement du système thermal. A l'est, un mur orienté nord-sud coupe alors le bassin perpendiculairement à la base de l'abside mais sans percer le mur latéral ni même le fond qui sert alors de fondation, le mur antérieur servant lui de contrefort. Un mortier grisâtre assure la jonction entre les deux murs tandis que le remblai, qui livre quelques rares tessons de céramique attribués à la fin du II^eme ou au début du III^eme siècle, vient probablement rattraper la hauteur du niveau de sol du reste de l'habitat de cette époque. A l'ouest, un autre mur a été mis en évidence, parallèle au précédent et de même structure, lui aussi postérieur au bassin. Ceci permet de restituer une modification notable de l'espace avec extension de l'habitat vers le sud dans une phase non datée avec précision (IV^e siècle ?).

Les résultats de cette opération paraissent compatibles avec ceux obtenus sur le Bialé, situé à moins de 500 m, qui confirment une occupation importante du

secteur pour les trois premiers siècles de notre ère et de profondes restructurations au bas Empire. Le travail en cours sur les parcellaires de Lescar dans le cadre d'une prospection thématique menée par R. Compatangelo de l'U.P.P.A., pourra bénéficier de ces nouvelles données sur un bâti antique public ou privé, à mettre en relation avec l'église Saint-Julien. Ce secteur détient une des clefs essentielles pour la compréhension de l'évolution de la Cité de Lescar entre le IV^e et le VII^e siècle et bénéficiera des travaux récents menés en Aquitaine méridionale sur les relations entre les édifices antiques et les plus anciens lieux de culte chrétiens (Oloron-Sainte-Marie, Taron, Aire-sur-L'Adour...). On peut cependant déplorer les conditions générales d'approches conjoncturelles à l'occasion de travaux, qui ne permettent pas d'établir véritablement les liens architecturaux, chronologiques et historiques entre les différentes phases mises au jour.

Philippe Vergain, Olivier Henry

LESCAR

Rue des Frères

Rieupeyrus

Le creusement de tranchées E.D.F. dans la Basse-Ville de Lescar-*Beneharnum* n'ayant été signalé que tardivement, il n'a pas été possible de surveiller la totalité des travaux occasionnés par cette opération. Le tronçon qui a été observé rue des Frères Rieupeyrus (ancienne rue Saint-Julien), en bordure nord du cimetière de l'église Saint-Julien, donne toutefois un aperçu du potentiel archéologique du secteur et permet de fournir des éléments supplémentaires de réflexion.

Immédiatement sous le niveau de la rue en galet datable du début du XIX^e siècle, la tranchée a recoupé deux tronçons de murs antiques superposés, mais d'orientations différentes.

Le plus ancien, sans doute un solin dont l'élévation de bois et/ou de terre crue a disparu, se présentait sous la forme de deux assises de galets de quartzite simplement liées à la terre.

Le plus récent, était plus large et construit en galets liés au mortier de chaux.

Dans les deux cas une stratigraphie simple, mais facilement observable était associée à ces constructions.

La chronologie absolue de ces bâtiments n'est étayée par aucune découverte de mobilier autre que des fragments de tuiles antiques, toutefois les caractères techniques de ces structures sont strictement semblables à ceux qui marquaient d'autres constructions bien datées déjà observées à Lescar. Ces similitudes permettent de

proposer des fourchettes de datation larges, mais assez sûres à l'échelle d'une seule et même agglomération.

Le mur construit en galets liés à la terre est semblable à ceux qui appartenaient à des maisons édifiées dans le quartier du Bialé, à moins de 200 mètres de là. Selon lescasces édifices datent soit des années 30/40 de n. è., soit du début de l'époque flavienne.

La construction au mortier de chaux trouverait davantage de parallèles dans une grande maison construite dans la seconde moitié du IV^e siècle ou le début du V^e siècle fouillée en partie en 1995 dans le quartier de la côte Piteu.

Les enseignements de cette surveillance de travaux sont triples.

D'une part l'extension de la ville du Haut-Empire dans ce quartier est assurée sans nul doute. Cela permet de confirmer les propositions déjà bien fondées qui ont été effectuées quant à la superficie et la topographie de la ville antique.

D'autre part, des similitudes de construction et de position stratigraphique existent clairement entre le mur le plus tardif observé rue Rieupeyrus et le bassin en abside mis au jour par Ph. Vergain et O. Henry à quelques dizaines de mètres de là, au sud-ouest de l'église Saint-Julien. Ce rapprochement laisse penser que ces deux structures pourraient être mises en rapport. Ainsi, l'hypothèse d'un seul et même bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments assez cohérent, datables de la fin de

l'Antiquité à l'emplacement de la future église Saint-Julien ne manque pas de susciter de nouvelles perspectives scientifiques.

Enfin, aucune trace de cimetière n'a été découverte en bordure de la rue des Frères Rieupeyrous, ce qui laisserait penser que le cimetière médiéval et moderne

de l'église Saint-Julien ne débordait pas le tracé de l'actuelle nécropole vers le Nord. On notera par ailleurs qu'aucun élément pouvant dater de la période médiévale n'a été découvert sur place.

François Réchin

LESCAR

Rues du Parvis, Maubec et Sainte-Catherine

Cette opération s'est déroulée à l'occasion de travaux éditaires visant à poser une conduite d'évacuation des eaux pluviales rues du Parvis, Maubec et Sainte-Catherine. Le secteur concerné est placé pour l'essentiel entre le quartier de l'église Saint-Julien dans la Basse-Ville et les abords du Lycée J. Monod (ancien collège des Barnabites) au pied de la montée qui mène à la Haute-Ville.

Dans un premier temps nous avons pratiqué une simple surveillance archéologique avec nettoyage et relevé photographique des coupes stratigraphiques qui apparaissaient. Cette démarche, imposée par la rapidité des travaux, a rapidement trouvé ses limites. Aussi, dans un second temps, cette surveillance s'est accompagnée d'un sondage stratigraphique pratiqué sur le tracé de la conduite entre les numéros 7 et 11 de la rue Maubec ¹.

Une succession stratigraphique claire

La séquence stratigraphique qui a pu être observée depuis le carrefour des rues Maubec, Rieupeyrous et du chemin de Beneharnum au sud, jusqu'au début de la rue du Parvis au nord est assez constante.

A la base, immédiatement au-dessus de la grave de la basse-terrasse du Gave, se trouve une épaisse couche d'argile bleue formée en milieu anaérobie. Ce niveau a apparemment été déposé en une seule fois, peut-être à l'occasion d'une forte inondation, comme cela a été observé pour le comblement du cours d'eau qui bordait au sud l'agglomération antique, dans le quartier du Bialé. Quelques tessons de sigillée précoce de Montans et de céramique commune pourraient indiquer que cet événement s'est déroulé dans la première partie du 1er siècle, comme pour une partie des niveaux d'inondations du Bialé.

Immédiatement au dessus se trouvait un sol de fréquentation caillouteux, ponctué par des piquets bien enfoncés dans le sol argileux. En raison de l'étroitesse des sondages, il n'a pas été possible d'établir l'organisation de ces piquets, mais leur taille et leur espacement montre qu'ils ne supportaient pas un habitat. Le carac-

tère périphérique du secteur par rapport à l'agglomération antique, la découverte à proximité de ce qui apparaît assez sûrement comme un campement pastoral (fouille F. Réchin, 1994), ainsi que la nature caillouteuse du sol de circulation font davantage penser à une zone d'enclos. Les premiers éléments disponibles de la datation dendrochronologique des pièces de bois gorgées d'eau (LAE, Bordeaux) font apparaître que ce niveau d'occupation est à placer autour du milieu du 1er siècle.

Le niveau suivant est constitué par un lit de cailloux qui correspond au premier état de l'actuelle rue Maubec (ancien nom officiel : rue Sainte Claire), manifestement contemporain de la création du quartier. La découverte d'un tesson vernissé vert à l'intérieur de cette couche interdit sans doute de faire remonter la construction de cette rue au delà de la période moderne. Cet élément de datation est d'ailleurs confirmé par le fait que les premières mentions écrites du quartier Maubec ne remontent pas avant la première moitié du XVIIe siècle ².



Lescar. 37 rue Maubec. Coupe stratigraphique.

La seconde découverte pouvant se rapporter à cette période correspond à une structure constituée de solives de chêne placées à l'horizontale, en avant du portail moderne qui sépare le quartier du collège des Barnabites du quartier Maubec (ancienne porte Ranque). Il a été difficile d'identifier clairement cette construction mise au

jour au moment de l'intervention des aménageurs. Toutefois, il pourrait bien s'agir des derniers vestiges de l'ancien "pont du Chin" maintes fois réparé au cours du temps et supprimé au XXe siècle lors de l'aménagement du Lescourre à cet endroit. Les premiers éléments de datation montrent en tous cas que ces pièces de bois datent du XVIIe siècle, ce qui confirmerait cette dernière hypothèse.

Sans solution de continuité, une nouvelle rue en galets de quartzite très régulièrement répartis est posée au dessus de ce niveau moderne. Le registre de délibérations municipales de Lescar permet très probablement de dater sa construction grâce aux procès-verbaux d'adjudication concernant le pavage de la rue Maubec en date du 24 juin 1812. Cet aménagement a subsisté jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, quand a été posé le premier des deux niveaux d'asphalte qui figuraient au-dessus.

Des données inédites pour l'urbanisme de Lescar

Les enseignements de cette surveillance sont donc précieux et permettent de fonder quelques hypothèses quant à l'organisation de cette agglomération, en particulier lors des époques médiévale et moderne .

L'absence de structures urbaines antiques et la découverte de probables enclos dans ce quartier permettent de définir encore plus précisément le périmètre urbain de *Beneharnum*. En même temps, le contexte environnemental particulièrement humide de cette ville est à nouveau mis en évidence.

L'absence de vestiges médiévaux est remarquable et conforte l'image de modestie de cet évêché, déjà acquise grâce aux données du recensement de 1385. L'agglomération apparaît alors organisée pour l'essentiel en deux quartiers nettement séparés. Ces deux pôles d'habitat étant situés, d'une part autour de la cathédrale sur l'éperon barré de la Haute-Ville et d'autre part autour de l'église Saint-Julien dans la Basse-Ville.

Les données disponibles pour l'époque moderne ne font qu'ajouter à cette impression par le lotissement tardif du quartier Maubec qui contribua définitivement à relier les deux principaux noyaux de l'agglomération.

François Réchin

1. Sondage réalisé grâce à l'aide d'un groupe d'étudiants de l'université de Pau.

2. Renseignement aimablement communiqué par M. Magendie.

MONTANER

Le Château

La passerelle d'accès au donjon du château présentant des risques pour la sécurité du public, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, propriétaire de l'édifice, en a confié la restauration à Monsieur B. Voinchet, architecte en chef des Monuments historiques. Dans le cadre de la réfection totale du tablier en bois de ce pont, l'architecte envisageait la construction d'une pile-support complémentaire, en bordure sud-ouest du fossé.

L'intervention menée du 10 au 14 février 1997 avait pour but d'étudier le sous-sol de l'emprise de ce nouvel appui projeté.

La zone étudiée se présente de nos jours sous la forme d'une butte, en bordure de la contrescarpe du fossé du château et dans le prolongement de la passerelle d'accès au donjon. Le secteur appartient à la partie septentrionale d'une «villeneuve» fondée en 1281.

Trois phases d'occupation ou d'aménagement ont été mises en évidence. La première, difficile à dater en l'absence de mobilier mais antérieure à une période comprise entre les XIIIe et XIVe siècles, comprend un sol en galets bordé par un fossé. Ensuite, l'apport d'une

épaisse couche de limon stérile constitue la butte aujourd'hui visible. Une troisième phase, antérieure à la fin du XIVe siècle, marquée par une couche de démolition, doit être mise en relation avec la création de la «villeneuve».

Ces deux sols avaient déjà été mis en évidence par un diagnostic archéologique réalisé en 1993¹. La présente intervention confirme donc la présence de deux niveaux d'occupation distincts, répartis à la base et au sommet de l'actuelle butte.

Lors de la construction du château actuel (3ème quart du XIVe siècle), la topographie du terrain ne semble pas avoir été modifiée mais on ne retrouve pas sur le terrain les traces d'un éventuel chemin d'accès au donjon.

Catherine Boccacino,
Bernard Pousthomis

1 A. Berdoy, A. Métois, J.-F. Pichonneau, *Montaner, Le Château, diagnostic, sondages et sauvetages archéologiques*, document final de synthèse, 1993, Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine.

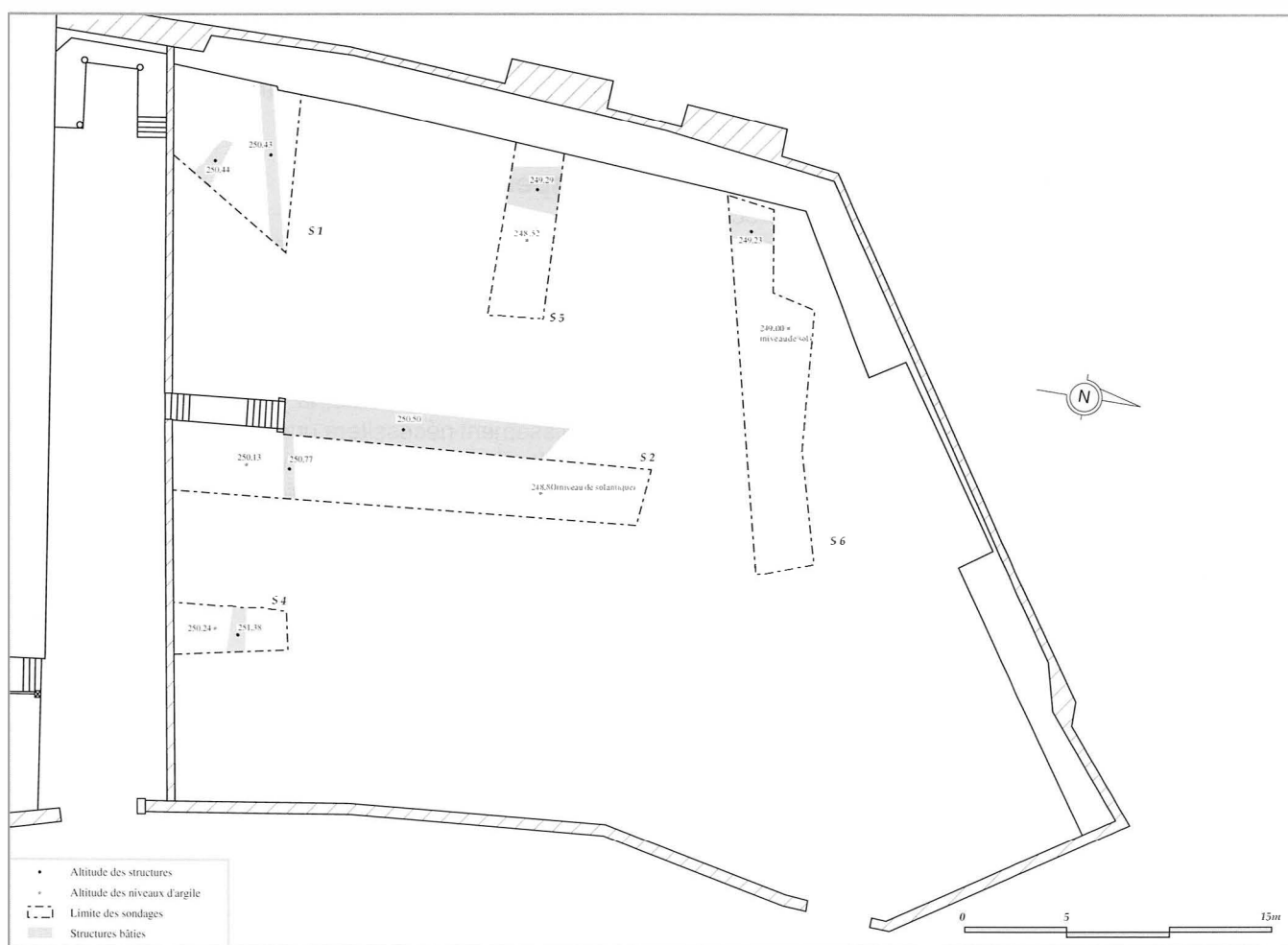
OLORON- SAINTE-MARIE

Couvent des Cordeliers

Le contexte historique et archéologique

On situe généralement le site originel protohistorique d'*Iluro* sur la colline Sainte-Croix, mais cela n'a jamais été confirmé par l'archéologie. Les rares opérations menées sur la colline n'ont livré que peu de matériel attestant d'une occupation antique du site alors que de récentes interventions confirmaient la localisation de la cité autour de la cathédrale Sainte-Marie (fouille de Bourd Paillassar publié par F. Réchin, fouille préventive autour de la cathédrale par N. Chevalier et A. Métois). La mise en évidence par Messieurs Fourdrin et Monturet d'une partie antique du rempart relançait, l'année dernière, les hypothèses d'une présence urbaine précoce dans ce quartier. On sait qu'à l'époque médiévale, le dualisme de la ville est affirmé puisqu'en 1058 Etienne de Lavedan nommé évêque d'Oloron confirme la vocation épisco-

pale du quartier Sainte-Marie tandis que vers 1080 une cité nouvelle est fondée à Sainte-Croix par le vicomte de Béarn et comte de Bigorre Centulle V le Jeune. Par un acte de «poblacion» inspiré de celui de Jaca, il offrait des privilèges à ceux qui voulaient s'établir. Etape militaire et commerciale pour les routes de la «reconquista» en Espagne et situé sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, le bourg comtal verra ses privilèges accrus. Probablement au début du XIIe siècle, sous le règne de Gaston IV le Croisé, est édifée l'église Sainte Croix, intra-muros. Ce quartier, pris dans une enceinte dont les tracés successifs sont encore sujets de discussion, voit à la fin du XIIIe siècle, s'installer le couvent des Cordeliers. Il est possible que ceux-ci soient venus occuper un espace libre «hors-les-murs» en s'appuyant sur une partie de l'enceinte existante au XIIIe siècle : la promenade Bellevue et le mur qui la domine correspon-



Oloron-Sainte-Marie - Couvent des Cordeliers.
Cour basse, emprise des sondages.

draient alors à une enceinte postérieure englobant cette fois le couvent.

Le cadre des opérations archéologiques

Le projet de réhabilitation du bâtiment actuel, utilisé comme collège, a nécessité la mise en place d'un diagnostic archéologique afin d'estimer le potentiel du site et d'aménager les travaux dans le souci de la conservation maximale des vestiges. Dans la partie haute correspondant à l'église et au cloître, cinq sondages ont été réalisés sous le contrôle du Service régional de l'Archéologie. Ils ont permis de constater la cohésion des bâtiments actuels avec les fondations médiévales tant pour les bâtiments conventuels que pour l'église. Ils ont aussi mis en évidence la présence de structures bâties en moellons ou en briques qui correspondaient à des caveaux. La probabilité de mettre en évidence des niveaux d'occupation antiques et protohistoriques reste cependant hasardeuse dans cette partie du site malgré la présence de rares tessons et de charbons de bois dans des niveaux argileux sous-jacents repérés. A la suite de cette première opération, il a été convenu avec l'aménageur que la cour ne serait pas modifiée ; cela permettait de protéger une grande partie des sépultures du cloître et les constructions éventuellement conservées. Cependant par une fouille de sauvetage, on se proposait de reconnaître les structures de l'église et du cloître ; de rechercher une organisation spatiale et une chronologie du cimetière et de repérer des niveaux d'occupation antérieurs dans les espaces libres de sépultures (voir opération M.-N. Nacfer).

Dans la partie basse qui devait être décaissée pour la construction de nouveaux bâtiments, il a été procédé à des sondages préalables après démolition des préfabriqués. Six sondages ont été réalisés dans la seule zone accessible représentant les 2/3 de la surface concernée par le projet. Les objectifs prioritaires étaient de reconnaître les niveaux du substrat, de mettre au jour, de caractériser et si possible de dater les structures bâties antérieures à l'installation de l'annexe du collège. Dans la partie sud-est de la zone sondée, un bâtiment contemporain, partiellement détruit, a été repéré affleurant le sol actuel. L'argile y est repérée à 250,20 m NGF en moyenne mais il reste difficile de déterminer ici s'il s'agit d'un niveau stérile du substrat ou d'un remblai. Au centre de la zone prospectée, semblant communiquer directement avec le couvent un escalier a été dégagé qui se poursuit

dans toute la cour basse par une allée semi-enterrée bordée de dalles à une altitude de 250,50 m NGF. Le sondage 2 qui suit cette allée a mis en évidence un mur fonctionnant avec le bâtiment évoqué précédemment qui paraît se lier à la partie basse de l'escalier. Il a mis en évidence, dans des niveaux inférieurs, un sol antique en partie conservé, composé de mortier de tuileau à près de 2 m sous le sol de circulation actuel. Aucun niveau intermédiaire n'a été repéré dans la coupe. C'est surtout dans la partie occidentale du site que les sondages ont été les plus positifs d'un point de vue archéologique et notamment au voisinage immédiat du rempart de la promenade Bellevue. Trois sondages ont confirmé la complexité du plan des fortifications de la ville que l'étude du couvent avait déjà mis en lumière et montré la présence de vestiges antiques détruits ou recouverts par les restes de fortifications modernes.

Dans le sondage 1 sont apparus des vestiges de murs dont le plus méridional pourrait être lié au couvent médiéval. Sous le mur plus récent, un nettoyage rapide a mis en évidence une couche de démolition d'une structure antique : fragments de mortiers de tuileau, tessons, briques et pilettes. Cette structure, qui contenait aussi des charbons de bois en grande quantité se trouve au voisinage direct du rempart Bellevue et paraît confirmer les découvertes récentes du rempart antique au contact de l'église Sainte-Croix en amont du site. Les deux autres sondages 5 et 6 ont livré des vestiges de construction maçonnée, parallèles au rempart mais arasées à 249,25 m NGF qui paraît correspondre à un nivellement général du terrain.

Perspectives

En l'absence de découvertes significatives, il n'a pas été envisagé de mettre en place une fouille. La création de points d'ancrage pour la semelle du bâtiment donnera cependant lieu à une surveillance archéologique dans les espaces ouverts à la fouille.

Dans la partie haute, la poursuite des travaux de décaissement nécessitera une surveillance pour reconnaître les limites de l'église et vérifier l'absence de blocs de remploi du cimetière médiéval (un élément peint d'un probable enfeu du XIV^e siècle ayant été dégagé lors de la fouille, récupéré dans un caveau moderne, voir M.-N. Nacfer).

Philippe Vergain

OLORON- SAINTE-MARIE

Couvent des Cordeliers

L'opération de fouilles archéologiques menée dans l'enceinte du collège des Cordeliers d'Oloron-Sainte-Marie du 15 juillet au 1er août 1997, s'inscrit dans un programme de réhabilitation des bâtiments et de restructuration des espaces de circulation pour mettre l'établissement scolaire aux normes de sécurité en vigueur. Les investigations archéologiques ont porté sur une surface de 85 m² à l'intérieur d'une galerie couverte ouvrant sur l'actuelle cour de récréation.

Situé sur la colline Sainte-Croix, traditionnellement considérée comme l'origine protohistorique de l'Iluro antique, le collège des Cordeliers a conservé le nom mais aussi des vestiges de l'ancien couvent installé à au moins depuis le XIII^e siècle.

Au terme de cette intervention menée dans la galerie du collège plusieurs points sont à retenir. Tout d'abord aucune donnée nouvelle concernant le passé protohistorique du quartier Sainte-Croix n'a été mise en évidence, et seules quelques traces résiduelles renvoient à l'occupation antique du secteur. En revanche nous avons pu authentifier la précision d'un plan de 1821 et par là

même localiser avec certitude l'église Saint-François dans l'emprise de la fouille. La zone fouillée, qui correspond, à une portion de la nef de l'ancienne église, nous a donné l'image d'une gestion rigoureuse de la surface disponible où les tombes collectives du type caveau ou pourrissoir prédominent très nettement sur les sépultures individuelles toutes pratiquées en pleine-terre.

A l'instar de l'église les structures bâties sont majoritairement orientées suivant un axe nord-sud et en cela répondent à un « orient liturgique ». Quand il existe des espaces libres entre les rangées de tombes, ceux-ci sont occupés par des sépultures en « pleine terre » dont l'orientation est-ouest ne répond pas aux pratiques religieuses en vigueur à cette époque mais bien à un souci de rentabilisation de l'espace disponible. L'étude rapide de la population, par la présence d'individus des deux sexes appartenant à toutes les classes d'âges du périnatal à l'adulte sénile, a confirmé le statut paroissial de cet espace sépulcral.

Marie-Noëlle Nacfer

PRÉCILHON

Darré la Peyre

Au nord du village de Précilhon, placé sur l'un des sommets d'une ligne de collines, à la cote 311, le « dolmen de Darré la Peyre » fait face aux premiers chaînons pyrénéens, entre les débouchés des vallées d'Aspe et d'Ossau. Il domine les vallées de l'Escou et, plus au sud, du gave d'Ossau, qui sont parallèles dans cette partie du piémont.

Placé en bordure du chemin de crête, il fait partie d'un ensemble de trois tertres situés sur la même ligne de faite, les deux autres, les dolmens 1 et 2 de Peyrecor étant situés à deux kilomètres à l'est, sur la commune d'Escout (Dumontier *et al.*, 1997).

Cette structure mégalithique était connue depuis de nombreuses années. Dans les années 50, la chambre a été partiellement excavée, sans autorisation, par un professeur d'histoire du lycée d'Oloron qui y aurait trouvé des poteries. Ce dernier étant décédé, aucune trace n'a été conservée de ses observations et du mobilier qu'il avait recueilli.

Le sondage diagnostique du mégalithe de Précilhon a permis d'évaluer le potentiel archéologique de cette structure et de préciser certains aspects architecturaux :
— Le bloc de grès appuyé contre le chêne au sud ouest n'est pas un support de la dalle de couverture, mais appartient à celle-ci.

— On observe l'absence de support mégalithique dans le secteur recouvert par la dalle, en dehors d'un bloc couché situé au sud-est.

— Dans les limites du sondage et sur les bords de la fosse correspondant aux fouilles clandestines antérieures, la présence d'une petite dalle de grès et de blocs évoque l'appareillage d'une fosse creusée dans le flysch.

— A l'ouest, dans le carré J14, le massif de blocs et de petites dalles de grès formant calage et support de la dalle de couverture est bien visible.

Ces éléments semblent démontrer que nous ne sommes pas en présence d'un dolmen classique, bien que l'on ne puisse exclure un arrachage ancien de

certain supports et le fait que d'autres soient entièrement recouverts par la dalle de couverture et n'ont donc pas été perçus. Les traces de murettes, le massif de calage, la fosse creusée dans le flych, évoquent plutôt l'aménagement d'une fosse sous dalle.

Ce type de structure peut être rapproché de sépultures individuelles comme celle étudiée à Malesherbes - Les Marsaules - Loiret, datée de la première moitié du 5ème millénaire (Masset 1993), voir des descriptions de certaines tombelles du Poitou du Néolithique final (Burnez, 1976).

A noter qu'une fosse sous dalle mégalithique a été trouvée par notre équipe à 2,5 km à l'ouest, sur la commune d'Escout. Une fouille de sauvetage a été réalisée par la suite par Cl. Blanc en 1993 et 1994 qui avait conclu à la fortuité de la relation dalle/fosse (?). En bordure de cette dalle, un mobilier du deuxième Age du Fer avait été déposé (Blanc, 1995).

A Précilhon la relation fosse/dalle ne peut être mise en doute. La présence d'un mobilier lithique du Néolithique final/Chalcolithique, et de céramique du Bronze ancien/moyen et du deuxième Age du Fer ou au début de notre ère, témoignent de la fréquentation du site à ces différentes époques. Par contre, dans les limites de ce sondage, les éléments manquent pour définir la place chronologique de l'édification de ce mégalithe et l'appartenance culturelle des constructeurs.

Perspectives

Ce monument, malgré les dégradations dont il a été l'objet, conserve des secteurs intacts, surtout à l'extérieur de la zone recouverte par la dalle et contre elle. Le faible tumulus semble ne pas avoir eu d'autre dommage que le fait d'avoir été recouvert en partie par les déblais de la fouille clandestine.

L'étude exhaustive d'un tel monument, avec les moyens d'une recherche moderne nous semble indispensable. Ce type de structure n'a pas été étudié dans notre région (au sens large). Son originalité, dans l'environnement mégalithique de cette ligne de crête, devrait permettre une meilleure compréhension des différents modes de sépultures, voire d'espace culturel, aussi bien pour les constructeurs que pour les réutilisations postérieures.

Cette recherche, pluridisciplinaire, que nous solliciterons, permettra également une mise en valeur du site (avec ou sans restauration) afin d'intégrer ce patrimoine dans le cadre des chemins de randonnée aménagés par la commune, ce qui avait motivé le sondage diagnostique, réalisé à la demande de la municipalité.

Patrice Dumontier

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

La Prison des Evêques

Située dans la partie haute de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, le bâtiment connu sous le nom de «Prison des Evêques» (maison Laborde) pose historiquement un grand nombre de problèmes. La vieille ville s'est développée à cet endroit, sur la pente ouest d'une hauteur, portant au XIIIe siècle un château des rois de Navarre. Les données historiques récemment exploitées par A. Beyrie aux archives de Navarre, dans le cadre de notre travail, laisse envisager que le bâtiment pourrait être à l'emplacement d'une ancienne propriété ecclésiastique, ayant servi plus tard de résidence des Evêques de Navarre (dépendants d'Avignon), pendant le Grand Schisme d'Occident, d'où son nom actuel.

En effet, des extraits de documents médiévaux des Archives Générales de Navarre mentionnent dans la Section des Comptes, des travaux d'entretiens, réparations sur les bâtiments connus de la ville, et sur le Chapitel. Ce dernier, non identifié, apparaît comme un ensemble de bâtiments comprenant, abri pour déchar-

gement, porcherie, maison de gardes, etc. et, une maison appartenant en 1364 à l'Evêque de Bayonne.

Objectif de l'étude

Du point de vue architectural, le site présente aussi un certain nombre d'énigmes qui nécessitent la réalisation d'une étude, en particulier la présence à la base de vestiges de l'extérieur d'une construction.

La première étape de ce projet a consisté en un relevé architectural permettant d'avoir une vue globale du bâtiment en plan, coupes et élévations, de le rattacher à l'espace environnant, et d'analyser les points particuliers susceptibles d'orienter les recherches.

La deuxième étape, en projet, consistant en une recherche archéologique sur le terrain (sondages, dégagement de certains éléments obstrués, analyse de mortiers, etc.), sera le complément indispensable pour approfondir l'étude et étayer les hypothèses émises.

Composition de l'étude et premières conclusions

Le relevé architectural s'est attaché à étudier les parties de bâtiment paraissant remonter aux origines les plus anciennes et mal connues, sans s'attarder sur les parties plus récentes des XVI-XVIIe siècles. L'étude a porté sur :

- la salle voûtée du sous-sol ;
- les salles du rez-de-chaussée et de l'étage, situées au-dessus de la salle voûtée ;
- le mur adossé faisant probablement partie d'un bâtiment disparu et édifié dans le jardin de la Maison des Evêques, propriété voisine de la Prison des Evêques.

Elle a permis d'énoncer la problématique mais aussi de proposer les étapes chronologiques possibles de la construction de cet ensemble tripartite, à la destinée sans doute étroitement liée :

- en premier lieu, une construction située dans le jardin de la Maison des Evêques, édifice dont il ne subsiste que le mur servant d'appui à la Prison des Evêques et des indices prouvant l'existence d'autres murs, non visibles en l'absence de fouilles ;
- en deuxième temps, la réalisation de la salle voûtée s'appuyant sur les vestiges latéraux de la construction précédente ;

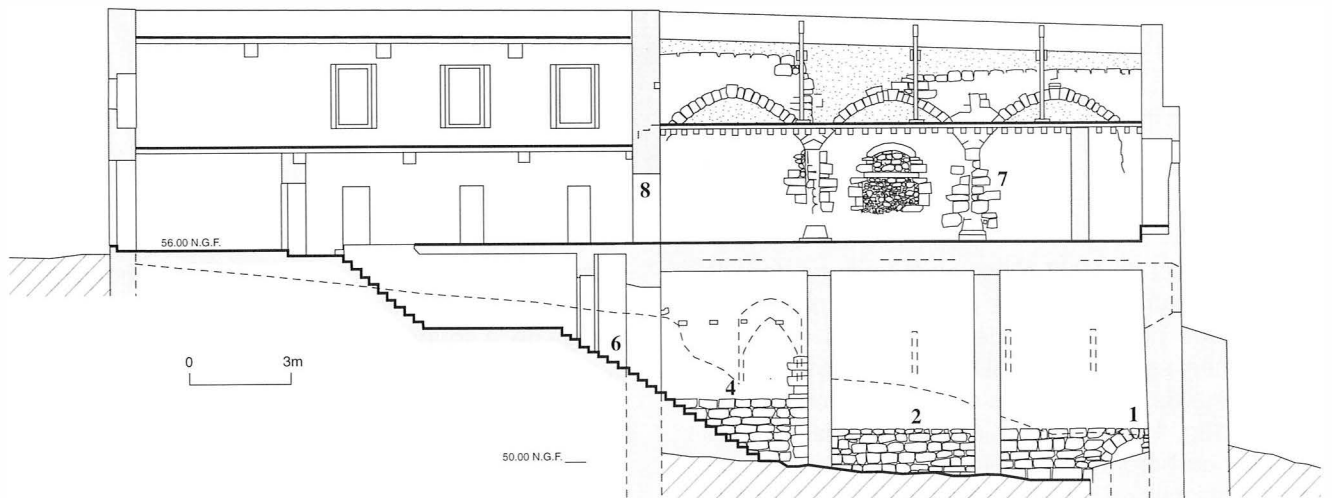
Il semble que cette salle n'ait pas eu initialement d'étage (la toiture ayant pu être posée au-dessus de la voûte). La salle jouissant d'une bonne inertie thermique, d'une ventilation étudiée (aujourd'hui obstruée), et d'un éclairage faible, il est possible d'avancer l'hypothèse d'une fonction d'entrepôt.

— enfin, la réalisation d'un étage au-dessus de la salle voûtée, comportant une grande salle, (14 x 8 x 4 m) dont un des côtés est agrémenté d'une triple arcature, paraissant avoir un rôle décoratif. L'état des parements laisse penser que cette partie de bâtiment a dû subir au cours des siècles, de nombreux remaniements ne pouvant donner qu'un aperçu de l'aspect intérieur de la salle.

Perspectives

Une opération de sondage archéologique, se fixant pour objectifs l'établissement d'une chronologie relative de l'édifice étudié et la réponse à certaines interrogations liées à l'étude architecturale, doit être mise en place en 1998.

Benoît Duvivier



Saint-Jean-Pied-de-Port - La Prison des Evêques.

SAINT-MARTIN D'ARBEROUE

Jauregia - RD 251

Les travaux d'aménagement de la route départementale 251, à la sortie de Saint-Martin d'Arberoue, au pied de la maison forte Jauregia, étudiée en 1995-1996 par Ch. Normand, ont mis en évidence les vestiges d'une structure de combustion qui avait déjà été en grande partie perturbée lors des premiers aménagements de la route. La reprise du virage menaçant d'en faire disparaître les derniers vestiges, une opération de sauvetage et de relevés, limitée dans le temps, a été mise en place en novembre 1997, avec la collaboration de bénévoles d'Eusko Arkeologia. Elle se fixait pour objectifs la recherche des niveaux de combustion et la reconstitution de la structure, le repérage d'éléments pour la chronologie du four et pour la détermination précise de sa fonction. Si des indices forts d'activité métallurgique sont signalés dans le secteur : réutilisation de scories dans l'architecture de Jauregia (XVI^e siècle), mentions de traces de rubéfaction repérées dans les talus le long de la route,

activité attestée notamment à Ayherre pour l'époque moderne et contemporaine, son histoire reste encore à écrire. La structure ici dégagée correspond à la paroi orientale d'un four creusé dans l'argile du talus dont les limites sont bien visibles par les traces de rubéfaction. Nul élément d'architecture exogène n'a pu être repéré et la sole qui avait été, en quasi-totalité, détruite puis recouverte par le goudron de la route, n'a pu donner lieu qu'à un très modeste prélèvement. Il est impossible de proposer à partir des seuls éléments conservés de la structure, une restitution fiable. L'absence de vestige mobilier nous interdit toute hypothèse de datation et nous sommes en droit d'émettre des réserves sur l'interprétation strictement métallurgique de cette structure de combustion, en l'attente des résultats de l'analyse des prélèvements.

Philippe Vergain

SAINT-MARTIN- D'ARBEROUE

Grotte d'Isturitz

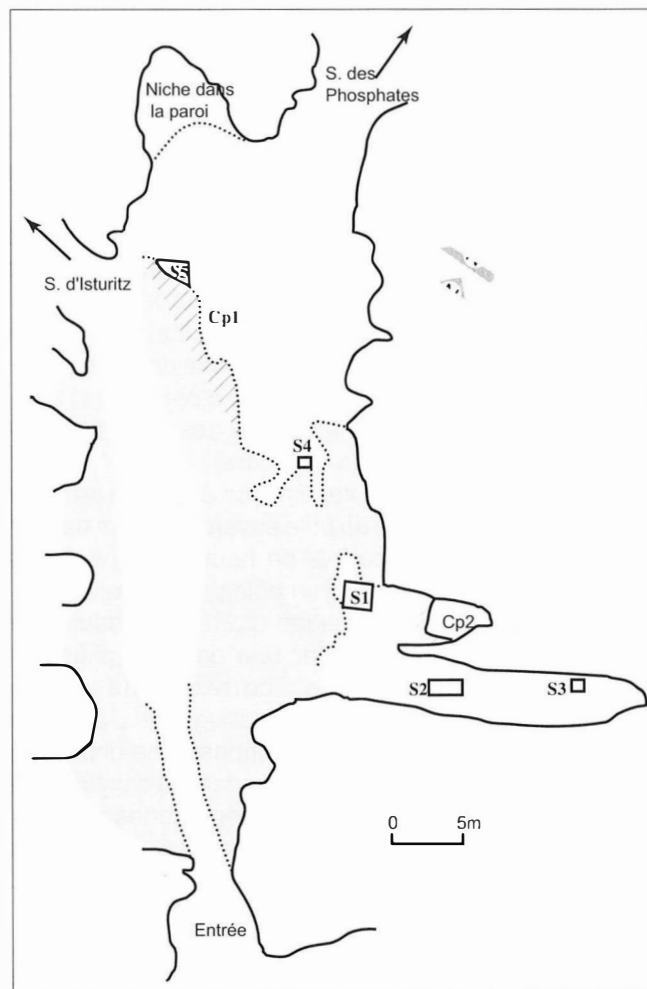
Les travaux de 1997 s'inscrivent toujours dans le cadre de la poursuite du livre blanc sur le patrimoine archéologique de la colline de Gatzelu. Ils ont porté exclusivement sur la salle Saint Martin et ont consisté en un nettoyage de deux coupes et la réalisation de cinq sondages (fig. 1). Ces opérations ponctuelles ont été effectuées en bordure des limites des deux zones anciennement fouillées : les deux diverticules latéraux et le fond de la salle (entre le passage conduisant à la salle d'Isturitz et le débouché de la salle des phosphates). Elles avaient pour but de préciser la séquence archéologique, les systèmes de mise en place des dépôts et leurs modifications post-dépositionnelles pour estimer le potentiel archéologique de chaque couche et l'état de conservation des vestiges anthropiques.

Les sondages S1, S2, S3 et la coupe 2 ont permis de mettre en évidence la séquence archéologique de l'entrée et des deux diverticules qui se développent à partir de la paroi est de la salle. A l'origine, dans ce secteur, en surface, en dehors d'éventuels restes d'inhumations néolithiques ou proto-historiques se trouvait, au sommet

d'un éboulis gravitaire, toujours fortement induré par de la calcite, l'occupation magdalénienne. Lors du nettoyage de la coupe 2, dans le petit diverticule, dans un bloc de sédiment très induré, plusieurs fragments d'un pariétal humain ont été mis au jour. Leur attribution au Magdalénien est envisageable mais demande à être confirmée par une datation absolue. Sous cette occupation, aujourd'hui pratiquement totalement détruite, se place un ensemble essentiellement formé de cailloutis parfois cryoturbés ou soliflués renfermant la séquence aurignacienne. Celle-ci se compose de plusieurs couches, deux dans le sondage 1, trois dans le sondage 2. Il s'agit probablement d'un Aurignacien ancien avec peut-être, à la base du sondage 2 du Proto-Aurignacien au sens de G. Laplace (Laplace, 1966). L'industrie lithique se compose de grattoirs sur éclats ou sur lame, carénés, lames retouchées sur un ou deux bords, lame étranglée, pièces esquillées et la présence plus ou moins importante de lamelles Dufour, torses ou non ou lamelles retouchées apparentées. La matière première est pour 70 à 80 % du silex du Flysch puis à égalité, de silex de la

région de Salies du Béarn et de Chalosse enfin des matériaux plus rares d'origine locale (cristal de roche, quartzite) ou éloignée comme par exemple du silex du Bergeracois. Les éléments de parure sont très nombreux : coquillages, dents percées, tube en os d'oiseau, perles cylindriques à gorge centrale comparables à celles du gisement de Castanet. La faune est très fragmentée et on note l'abondance des charbons d'os. Une dent humaine déciduale (détermination D. Gambier) a été découverte dans la couche 4 (Aurignacien ancien probable) du sondage 2. Dans le sondage 3, sous la séquence aurignacienne, ici détruite par les anciens travaux, et à sa base dans le sondage 2, se développent des sédiments plus fins souvent limono sableux argileux avec généralement de rares cailloux calcaires dispersés ou des alignements d'éléments grossiers correspondant à des ruissellements de forte compétence. Le flux s'écoulait vers le fond du grand diverticule (puits de soutirage ?). Les trois couches archéologiques individualisées lors de la fouille livrent une industrie du Paléolithique moyen et de la faune composée de carnivores (hyène, ours des cavernes) et de grands herbivores (rhinocéros, bovinés, cheval, cervidés...). Le matériel d'aspect frais ou roulé correspondant vraisemblablement à un mélange des accumulations osseuses liées à des occupations animales (ours, hyènes) et humaines (outillage lithique).

Dans le fond de la salle Saint Martin la grande coupe laissée par R. de Saint Perrier, située sous le chemin de visite actuel, a été nettoyée. Deux sondages ont été réalisés, S5 sous le belvédère de visite, S4 à l'autre extrémité vers les deux diverticules. La corrélation avec la stratigraphie publiée a été ici largement facilitée par la présence du témoin laissé, à quelques mètres, au débouché de la salle des phosphates. Comme dans toute la salle, le Magdalénien se place au sommet d'un éboulis sec ou à la base du plancher stalagmitique. En dessous de cet éboulis plus ou moins colmaté se place une unité géologique d'un mètre de puissance qui renferme la séquence aurignacienne. Elle se compose de niveaux lenticulaires emboîtés présentant deux faciès, l'un composé de limons argileux jaunâtres localement lités, l'autre de cailloutis à support clastique. Au sommet, R de Saint Périer a trouvé de l'Aurignacien ancien à sagaies à base fendue (niveau à peine effleuré par nos travaux) et à la base, du Proto-Aurignacien (Laplace, 1966). Cette couche est, localement, fortement teintée par de l'ocre rouge et parsemée de nombreux charbons d'os. L'industrie lithique se compose de grattoirs sur éclat, sur lame, carénés, de rares burins, de lames retouchées sur un ou deux bords, de lamelles Dufour ou apparentées, de pièces esquillées. Les tous petits objets (inférieurs au centimètre) sont nombreux. Les matières premières lithiques utilisées sont globalement les mêmes que pour les diverticules : silex de type «Flysch de Bidache» (70-80%) puis, pratiquement à égalité, les silex de type Chalosse et Salies de Béarn. Les variétés d'origine éloignée forment un groupe assez varié avec notamment du silex du Fumélois et des pièces qui pourraient prove-



Saint-Martin-D'Arberoue - Grotte d'Isturitz.
Localisation des sondages et des coupes nettoyées dans la salle Saint-Martin (plan schématique réalisé à partir des minutes de F. Rouzaud et A. du Fayet de la Tour).

nir du sud des Pyrénées. L'industrie osseuse est représentée par des sagaies, des retouchoirs, des poinçons ; la parure par des littorines et des dents percées. Notons également un os et un fragment d'ivoire encochés. Deux cuvettes d'une dizaine de centimètres de profondeur, creusées dans les dépôts sous-jacents, remplies exclusivement de charbons d'os, ont été observées. Pour l'une d'entre elles, la rubéfaction des parois semble indiquer qu'il pourrait s'agir d'un foyer. Sous l'Aurignacien se développe un puissant ensemble sédimentaire observé sur seulement un mètre qui peut se subdiviser dans cette partie en deux unités.

La supérieure, limono-argileuse jaune, massive, à débit polyédrique contient quelques cailloux calcaires altérés et correspond à une sédimentation témoignant d'une éboulisation très faible de la voûte et d'un ruissellement intense. D'un point de vue archéologique elle renferme de rares éléments dont deux fragments de pointes de Chatelperron.

L'inférieure est formée de dépôts caillouteux et graveleux consolidés par des carbonates. Elle s'interprète comme le résultat d'un écoulement turbulent à forte compétence, où seuls les éléments les plus lourds et les plus volumineux ont sédimenté. Parmi les galets de

calcaire et d'autres roches, on trouve des objets bien conservés, d'autres lustrés ou roulés : rare industrie lithique moustérienne, coprolithes de hyène, ossements d'ours, mammoth, rhinocéros, cheval, bovidé.

Les objectifs fixés ont donc été atteints dans la mesure où ont pu être précisés dans leurs grandes lignes :

— l'origine des sédiments : ils sont de nature chimique (concrétions, imprégnations calcitiques), détritique, avec des blocs et cailloux calcaires (provenant de la dégradation des parois et de la voûte de la grotte), des sables quartzes (probables résidus de dissolution du calcaire), des phosphates (dont l'origine reste à préciser) et anthropique (avec pour certains niveaux des apports importants de matière organique et d'ocre).

— la dynamique sédimentaire et son évolution au cours du temps : elle évolue d'un pôle essentiellement dominé par le ruissellement, parfois de haute énergie (partie inférieure des dépôts) vers un pôle presque exclusivement dominé par l'ébouilisation (partie supérieure des dépôts) pour se terminer par une dernière phase de sédimentation chimique correspondant aux concrétionnements du sol actuel de la grotte. L'évolution de la sédimentation détritique suppose une diminution progressive des circulations d'eau dans la cavité et une augmentation de l'ébouilisation, phénomènes qui pourraient être liés à l'évolution intrinsèque du système karstique et éventuellement aux facteurs climatiques externes (climat devenant plus aride et plus froid).

— l'extension et la conservation des assemblages lithiques : le Paléolithique moyen, associé à des niveaux mis en place par des écoulements de haute énergie, semble correspondre à un mélange d'occupations animales et humaines très probablement résidualisées. Les objets ont subi des déplacements latéraux et des tris. Bien que conservé sur vraisemblablement plusieurs centaines de mètres carrés, il paraît présenter, dans cette salle, un intérêt limité. Le Châtelperronien a été reconnu dans le sondage 5 ; il correspond à un niveau pauvre, ruisselé, ce qui ne permet pas de garantir son homogénéité. L'ensemble aurignacien est celui qui semble présenter le potentiel archéologique le plus important tant par sa richesse, son étendue, la présence d'une séquence et son état de conservation. Le Proto Aurignacien présent dans une grande partie de la salle (couche archéologique 4r du sondage 2 et couche archéologique 4d du

sondage 5) et rencontré à l'entrée par G. Laplace, est particulièrement intéressant. Il semble avoir des caractères spécifiques tant typologiques (avec autour de 30% de lamelles Dufour ou apparentées) que technologiques (coexistence de deux schémas de productions de lamelles, à partir des grattoirs carénés pour les supports torsés, de petits nucléus pour les rectilignes) qui le rapproche des séries espagnoles attribuées à ce faciès. Les datations numériques en cours et le diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales entrepris par l'un de nous (Ch. Normand), devraient être riches d'informations et préciser ses caractéristiques, la pertinence de son individualisation et ses rapports avec l'Aurignacien ancien classique. Les sédiments qui le renferment, mis en place par ruissellement ou repris par solifluxion, semblent garantir globalement son identité et ont permis localement la conservation de certaines structures. Les autres occupations aurignaciennes, présentes sur plusieurs centaines de mètres carrés sont elles aussi particulièrement riches et paraissent posséder des états de conservation comparables plus ou moins bons selon les secteurs. Le Solutréen n'a pas été retrouvé. Quant au Magdalénien qui, partout se place au sommet de couches géologiques mises en place par ébouilisation, donc dans un processus sédimentaire plus propice à une bonne conservation des assemblages archéologiques (bien qu'une dispersion verticale des objets due à l'effet de tamis puisse exister), est malheureusement pratiquement inexploitable : toutes les zones les moins concrétionnées et indurées ont été fouillées par R. de Saint Périer. La zone sépulcrale proto historique de près de cent mètres carrés, située près de l'entrée de cette salle, n'a fait l'objet que de recherches très limitées et reste donc à évaluer et à fouiller.

En outre, les travaux faits cette année ont confirmé au moins l'une des spécificités des occupations du Paléolithique supérieur d'Isturitz mis en avant par les anciens auteurs : l'abondance des éléments de parure (2 à 3 par m² et par occupations). Par ailleurs, la découverte de silex du Bergeracois, du Fumélois et de trois perles cylindriques à gorge centrale comparables à celles du gisement de Castanet, confirme l'existence de contacts entre le piémont pyrénéen et le Périgord, ceci dès l'Aurignacien ancien.

Alain Turq, Christian Normand,
Jean-Pierre Texier

La campagne de fouille 1997 correspond à la quatrième année d'intervention sur cette cavité qui avait livré quatre niveaux archéologiques que nous rappelons ici : occupation au cours de la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère, aménagement d'une zone sépulcrale au Bronze Ancien et deux niveaux d'occupation au néolithique.

Nos interventions ont été commandées par les problématiques de la campagne 1997 qui étaient les suivantes :

- relation éventuelle de la grotte d'Apons et de l'abri situé à 100 m au nord-est,
- le chemin d'Apons a-t-il été aménagé et peut-on démontrer une relation avec l'occupation de la grotte au I^{er} siècle av. J.-C.?,
- terminer l'étude du niveau sépulcral,
- étudier les niveaux d'occupation néolithiques.

■ **Sondage de l'abri d'Apons**

Ce sondage, réalisé sur 6 m², a montré des occupations de la fin du siècle dernier, probablement en relation avec la construction de la ligne de chemin de fer. Le niveau supérieur, constitué de graviers provenant du concassage du calcaire, repose sur une nappe de galets glaciaires.

Nous sommes devant deux hypothèses : soit cette paroi a servi de carrière, comme peut le laisser supposer l'aspect de la paroi, et l'abri est en fait artificiel et récent, soit les niveaux anciens ont été évacués pour agrandir la zone abritée et ils constituent le bourrelet qui sépare l'abri du chemin, très en avant de la paroi.

■ **Sondage sur le chemin d'Apons**

Nous avons réalisé une coupe transversale, devant la grotte d'Apons sur 3 m de longueur et 0,50 m de largeur. Celle-ci, sur 30 à 35 cm montre des apports de petits blocs et galets avec des modules de 10 à 15 cm. Ces recharges successives, recouvrent un niveau marqué par quatre blocs calcaires décimétriques, en situation horizontale. Dans les limites de ce sondage, il n'est pas possible de démontrer un aménagement. Ces niveaux n'ont livré aucun mobilier. Si la relation entre l'occupation de la cavité au I^{er} siècle avant J.-C. et un éventuel aménagement du chemin ne peut donc être mise en évidence, l'accès à la cavité, l'axe transpyrénaïque, que constitue la vallée et le mobilier présent dans ce niveau nous semblent démontrer qu'Apons a été une halte (ou un poste de contrôle) sur la rive gauche de la vallée d'Aspe.

■ **Le niveau 4 de la couche 2 (Bronze Ancien)**

Ce niveau qui correspond à l'aménagement sépulcral de la cavité a pu être terminé. Les apports de cette

campagne viennent enrichir le mobilier d'un petit vase intact et de perles en os et en coquille de dentale, mais ne modifient pas nos conclusions présentées en 1996.

L'aménagement du sol par les occupants de l'Age du bronze a été fonction du remplissage de la cavité.

Le niveau du sol du secteur sud-est devait être plus élevé, avec une sédimentation de type sub-horizontale, alors que la zone nord-ouest devait accuser un pendage plus important avec la présence d'un cône d'éboulis.

Dans la moitié sud-est, nous avons un pavage composé de petits blocs décimétriques qui viennent buter sur un «muret» en B5 (amoncellement allongé de petits blocs calcaires décimétriques de 30 à 40 cm de hauteur en moyenne pour 1,20 m de longueur conservée, qui s'appuie sur la paroi en B5 et est orienté sud-est/nord-ouest où il rejoint les blocs verticaux en C5.

Dans le secteur nord-ouest, à partir des carrés C et D5, des blocs dressés forment une ligne presque continue qui vient «fermer» une zone intérieure. Sous les blocs d'effondrement, nous avons dégagé la limite nord de cet alignement, avec une dalle dressée et son système de calage. Ce secteur de 2 m², bien protégé, valide nos hypothèses de 1994.

Comme dans le secteur sud-est, cette ligne de blocs, délimitant la partie intérieure, est précédée d'un pavage horizontal qui comporte quelques blocs plus volumineux (0,20 x 0,30 m). Ce pavage est constitué de plusieurs niveaux de blocs destinés à compenser le dénivelé. Le mobilier, notamment céramique, a été déposé sur ce niveau rapidement, avant que les vides entre blocs ne soient colmatés par les sédiments. La fouille de ce secteur (E.F/4 et 5) a permis de suivre le parcours des tessons d'un même vase entre les blocs, pouvant glisser sous certains d'entre eux.

Cet aménagement horizontal est nettement délimité à l'est. Ce niveau repose ici sur un éboulis plus ancien et forme une marche alignée.

Aménagements comportant des restes anthropologiques (carrés E5-F5)

Au terme de l'étude de ce secteur, les os rencontrés à l'est de la grande dalle de fond constituent peut-être, une vidange partielle de la zone sépulcrale qui serait donc venue recouvrir l'aménagement de blocs entre la dalle évoquée ci-dessus et la ligne de dalles et de blocs verticaux qui délimitent la partie profonde de l'aménagement. Cette éventualité exclut l'hypothèse que ces ossements correspondent à la partie supérieure du dépôt sépulcral.

■ **Les niveaux inférieurs (couche 3) néolithiques**

La fouille a permis d'étudier quatre niveaux d'occupation du Néolithique dont deux avec foyers aménagés. Les trois premiers niveaux peuvent être classés dans le Néolithique final.

Le niveau C3 n1 sup. présente deux structures de blocs formants des arcs de cercle, celle située à l'est contenant un semis de charbons de bois à l'intérieur et à la périphérie. Les restes d'un foyer empierré ont été dégagés sous la grande dalle de fond. Il avait été en grande partie détruit par les fouilles anciennes. Le mobilier est composé de petits éclats, de lames et de lamelles.

Les deux niveaux C3 n1b et 1c, situés sous ces aménagements ont livré un mobilier lithique très voisin avec un segment du Betey, des lamelles et éclats retouchés (coches, denticulé), un grattoir sur lame et un nucléus à lamelles.

Le niveau C3 n2 contient un foyer à remplissage de pierres de 0,70 x 0,40 m. Ce niveau avait livré en 1995,

dans le carré D6 un lot de céramiques composé de 26 tessons d'un même vase.

La céramique, montée au colombin, a une pâte grise à noire de 9 à 15 mm d'épaisseur, avec de gros dégraissants (quartz) comportant des éléments de 6 x 4 mm. Les parois sont sommairement lissées, de couleur beige à l'extérieur et noire à l'intérieure.

A partir du tesson le plus épais (15 mm) nous pensons être en présence d'un fond arrondi, voire conique.

L'étude en cours du mobilier et les analyses complémentaires qui seront réalisées dans les différentes disciplines associées à l'opération archéologique d'Apons, permettront de préciser les différentes séquences de l'occupation humaine de cette cavité dans son environnement et leurs significations.

Patrice Dumontier,
Patrice Courtaud

SAUVETERRE- DE-BEARN Tour Montréal

Contexte

Une intervention de l'entreprise Cazenave a eu lieu à l'initiative de l'Architecte en chef des Monuments Historiques, Monsieur B. Voinchet. Le Service régional de l'Archéologie assurait la surveillance des sondages chargés de repérer les fondations dans l'hypothèse de la réalisation d'un système de tirants et d'un plancher.

Quatre sondages étaient initialement prévus :

— à l'intérieur : un au nord (sondage 5), un au sud (sondage 6), pour vérifier la nature et l'état des fondations ainsi que les contraintes archéologiques qui pourraient résulter de la réalisation du plancher.

— à l'extérieur : un à l'angle sud-est (sondage 1) pour déterminer la nature de la fondation, l'autre au milieu de la façade orientale pour examiner le contact entre la maçonnerie et le rocher (sondage 3).

En raison des questions soulevées par la réalisation de ces quatre sondages, deux sondages supplémentaires ont été également engagés : l'un à l'est pour dégager la partie supérieure d'une porte (sondage 2), l'autre à l'intérieur au nord pour compléter le sondage de l'angle nord-ouest (sondage 4).

Résultats

■ **Sondage 1**

Entre le niveau du sol actuel et 1,40 m, la tour est fondée sur une structure présentant quatre ressauts de pierres appareillées. Le sondage a été arrêté, pour des raisons techniques, à 1,50 m de profondeur.

■ **Sondage 2**

C'est en observant le parement que la partie haute d'une ouverture a été mise en évidence. Un dégagement partiel laisse apparaître une porte d'une largeur de 0,82 m avec un linteau d'une épaisseur de 0,13 m qui est supporté par deux corbeaux.

■ **Sondage 3**

Il s'agissait de s'assurer de la liaison entre la maçonnerie et le rocher : le bâtiment est construit sur des paliers horizontaux. Le rocher à proximité se délite très facilement ; il est gorgé d'eau.

■ **Sondage 4**

Il s'agissait d'évaluer la surface des niveaux rencontrés lors du sondage 5 : le niveau de grave jaune est

présent sur l'ensemble du sondage ; c'est à dire jusqu'à 3 m au sud du mur nord de la tour.

■ Sondage 5

Il s'agissait ici de reconnaître la fondation du bâtiment et les niveaux jusqu'à une profondeur de 0,70 m. Ce sondage a été entièrement réalisé dans un niveau de grave jaune qui, vraisemblablement, devrait correspondre au support d'un sol d'occupation.

■ Sondage 6

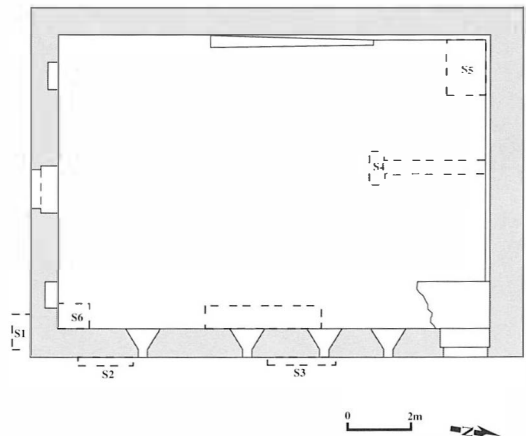
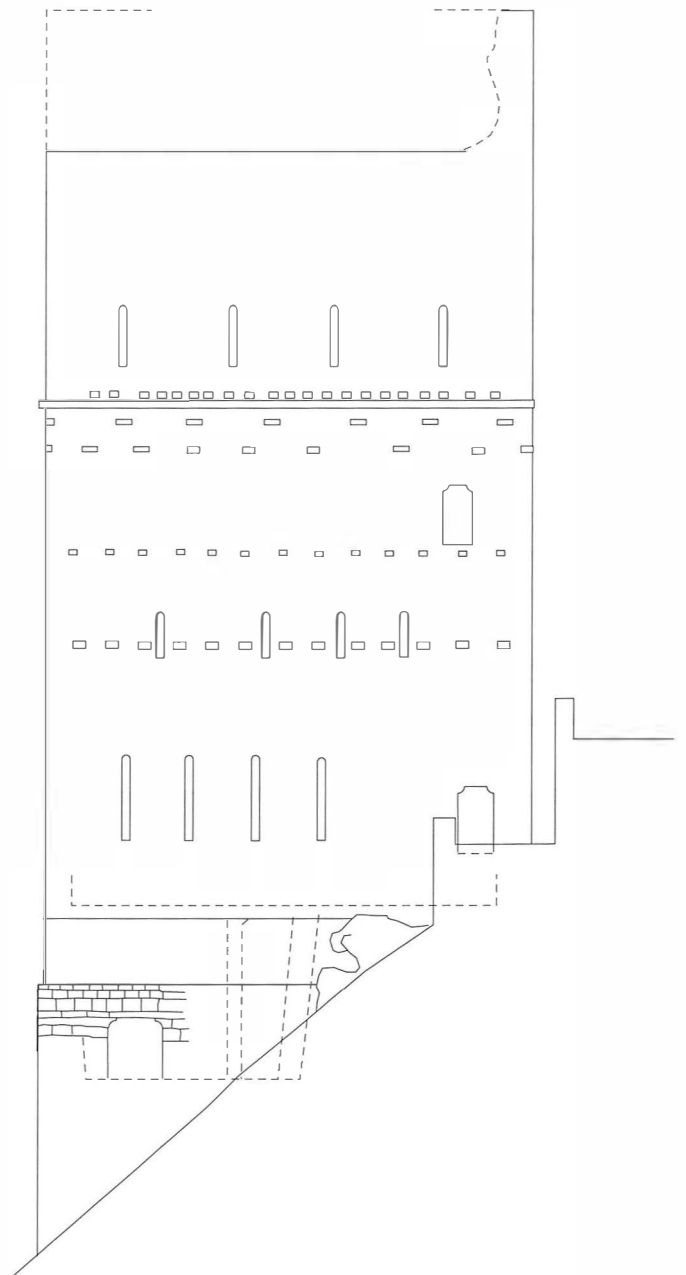
Ont été reconnus la fondation et les niveaux d'occupation jusqu'à une profondeur de 1,00 m. Le sondage a été réalisé dans une terre très humide de couleur marron contenant des morceaux de faïences du XIXe siècle. Sur le mur sud, une structure en saillie d'une largeur de 0,30 m a été mise au jour : ressaut de fondation ou/et support pour un plancher.

Conclusion

La réalisation du plancher sur les tirants, à une profondeur de 0,70 m ne porte pas atteinte à des structures archéologiques. Cependant la découverte de la porte basse pose de nouvelles questions sur la lecture et l'interprétation de la tour.

Une fouille archéologique pourrait être envisagée après mise en place d'un diagnostic pour estimer les volumes à dégager et la faisabilité technique d'une telle opération, sur ce site capital de la ville médiévale de Sauveterre-de-Béarn, dont l'architecture évoque les autres tours béarnaises du XIVe siècle.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais



Sauveterre-de-Béarn.
Tour Montréal.
Elévation de la tour
et plan des sondages.

AQUITAINE

PYRENEES-ATLANTIQUES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 7

							P.	N°
Tumuli du Béarn, Vic-Bilh et Pont Long		Loïc DESTRADE	AFAN	PI			111	74
SAUCEDE-DOGNEN	Gazoduc	Christian STOUVENOT	AFAN	PI			112	75
Plateau de GARLIN	Analyse morphologique des paysages, étude préalable A69	Cedric LAVIGNE	AUTRE	PI			112	76
LALONQUETTE	Territoire environnant à la villa	R. COMPATANGELO- SOUSSIGNAN	UNIV	PI	H11		113	77
LESCUN	Vallée d'Aspe : secteurs d'Escoueste et d'Ansabère	Claude BLANC	BEN	PI	H18		114	78
Sites miniers du Haut-Béarn		Michel LAUGA	BEN	PI	H19		115	79
TARON-SADIRAC-VIELLENAVE	Territoire communal	Laure LAÛT	UNIV	PI	H11		116	80

AQUITAINE
PYRENEES-ATLANTIQUES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

1 9 9 7

**Inventaire des
tumulus du Béarn**

**Plateau de Ger,
Pont-Long, Vic-Bilh**

Cette opération, réalisée dans le cadre de la carte archéologique co-financée par l'Etat et le Conseil Général, avait pour objectifs de proposer un bilan sanitaire des sites tumulaires du Béarn connus depuis longtemps mais mal positionnés et soumis chaque année aux menaces des travaux agricoles. En accompagnement des investigations des équipes locales (Cl. Blanc pour le Pont-Long, F. Maremberg pour Ger et M. Tort avec D. Etchecopar pour le Vic-Bilh), il a été convenu de vérifier sur le terrain les sites signalés dans la documentation archéologique et de les localiser le plus précisément possible sur des documents opposables aux tiers (cadastre). Il était nécessaire aussi de faire la clarté sur les inventaires successifs de différents chercheurs avec leur propre dénomination et notamment sur le Pont-Long où se sont succédé J. Seigne, G. Fabre et Cl. Blanc pour ne citer que les principaux. Sous le contrôle du Service régional de l'Archéologie, un bilan des données anciennes a été effectué par L. Destrade (A.F.A.N.), qui s'est ensuite rendu sur le terrain avec Messieurs Blanc et Tort complétant par une prospection pedestre son inventaire. Les données regroupées dans une base de données File Maker Pro, ont été ensuite confrontées aux différents chercheurs concernés (opération en cours) notamment par S. Termignon, dans le cadre d'un stage de D.E.S.S. au Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine. A ce jour, aux tumulus recensés et bien localisés par F. Maremberg l'année dernière, il faut ajouter pour les

deux autres secteurs du Béarn : trente tumulus sur le canton de Garlin, cinquante sur celui de Lescar et dix sur celui de Thèze, qui a donné lieu en parallèle à une prospection systématique par les enseignants de l'U.P.P.A.

Une vingtaine de communes de ces trois cantons, n'ont pu être prospectées cette année mais une grande partie de la documentation, précieuse, d'anciennes opérations menées par J. Seigne permet de combler certaines lacunes. La reprise de ce dossier a également permis de faire un premier bilan du matériel métallique ou céramique issu des fouilles anciennes : une partie de ce mobilier a été traité dans l'objectif de la conservation préventive par M. Biron (A.F.A.N.) mais cela ne représente qu'un quart de la masse à protéger. Parallèlement ce travail patrimonial, une exposition consacrée aux tumulus du Béarn, réalisée par J. Soust (AKENE) à partir des travaux des archéologues du G.A.P.O., a été proposée au public et aux scolaires des secteurs concernés : Garlin, Oloron, Arzacq, Mazerolles, Poms et Anoye dans le cadre de «Cultures d'Automne» en fin d'année 1997 avec le souci de montrer à la population la fragilité de ces vestiges qui font partie de leur quotidien mais restent trop souvent méconnus.

Philippe Vergain
avec la collaboration de Loïc Destrade

DOGNEN- SAUCÈDE

Gazoduc DN 100

La pose d'un gazoduc de Dognen à Saucède, dans la vallée du Gave d'Oloron, au nord-ouest d'Oloron, a nécessité l'ouverture d'une tranchée de 10 km de long.

Une étude documentaire ne révèle aucun site sur le tracé. Une projection pédestre préalable a permis de mettre en évidence un indice localisé, constitué par un assemblage lithique préhistorique (comportant un élément mésolithique), mais qui ne s'est pas confirmé à l'ouverture de la tranchée, et un pont d'époque moderne à contemporaine.

Le suivi des travaux a permis la découverte de deux sites : l'un néolithique ou protohistorique signalé par une fosse livrant une céramique modelée de grand gabarit, et l'autre d'époque antique signalé par un chenal situé à proximité d'une source, livrant une grande quantité de petits tessons roulés, des scories et des fragments de minerai de fer, ce qui suggère un site à vocation métallurgique.

Christian Stouvenot

PLATEAU DE GARLIN

Analyse morphologique
des paysages

L'élargissement du champ d'investigation de l'archéomorphologie planimétrique conduit les médiévistes, depuis quelques années, à aborder sous un angle nouveau l'étude des campagnes. La mise en évidence de parcellaires agraires planifiés constitue, à cet égard, pour la période considérée, l'un des apports les plus novateurs de la discipline. Si les caractéristiques morphologiques de ces parcellaires commencent à être mieux connues et si le contexte politique, économique et social qui a présidé à leur création est de mieux en mieux compris, de nombreuses questions sont encore en suspens. On ignore, par exemple, si ces parcellaires procèdent d'une restructuration de tissus plus anciens, à l'image des remembrements actuels, ou d'un lotissement de terres hermès à vocation pastorale (landes). A cette question, l'archéologie de terrain peut apporter des éléments de réponse. La construction, annoncée depuis plusieurs années, de l'autoroute A. 65 (Langon-Pau) offre l'opportunité de faire progresser la recherche. L'étude morphologique des paysages du plateau de Garlin s'inscrit dans cette perspective. Elle vise, par le recensement des vestiges archéologiques et, surtout, par l'identification des principales structures parcellaires menacées, à l'élaboration d'un argumentaire scientifique susceptible d'orienter la définition des problématiques de recherche.

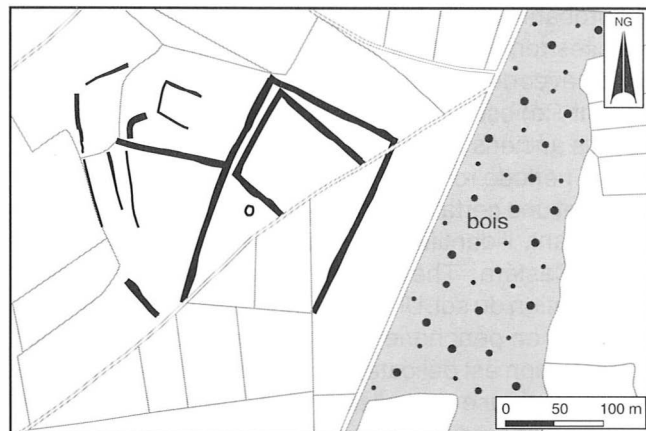
Deux constats s'imposent avec force :

— La Protohistoire constitue un temps fort de l'occupation du plateau. On rejoint, ici, les conclusions déjà ébauchées par F. Didierjean lors de ses prospections aériennes. Un grand nombre de *tumuli* apparaissent en photo-interprétation sur les clichés aériens verticaux, mais aussi des enclos, comme celui de Faydel (document ci-dessous), des voies et des chemins. Le tracé de la grande voie qui traverse le plateau, déjà largement reconnu, a pu être précisé, en particulier vers le Sud. En dépit de ces nombreuses informations, il reste difficile de proposer une interprétation globale à l'échelle du territoire. Les datations font défaut et la fonction des différents enclos ne peut être raisonnablement déduite de la seule description des formes. L'archéologie reste donc la seule voie d'accès possible. Ce devrait être là une des dimensions de la recherche à venir.

— La part du Moyen Age est déterminante dans la morphogenèse des paysages. La nucléarisation de l'habitat, effective dès le milieu du XI^e siècle, comme on peut en juger à la lecture du cartulaire de l'abbaye de Saint-Mont, se caractérise par un perchement sur le rebord des coteaux. La plaine semble alors constituer un espace largement répulsif, pour une large part, laissé à l'usage pastoral. Ce n'est qu'au début du XIV^e siècle que, sous

l'autorité de pouvoirs éminents (roi-duc, comte d'Armagnac), est entreprise la mise en valeur de ces terres. Plusieurs bastides sont fondées à cette époque (Barcelonne, Duhort, Sarron, Garlin) et le sol vigoureusement mis en forme, selon un système de mesure parfaitement normé. Des communautés (Latrille, Saint-Agnet) se voient, également, concéder le droit de défricher les landes et de les mettre en culture. Cette (re)conquête des terres semble devoir être mise en relation avec la forte croissance démographique des XIII^e et XIV^e siècles, mais aussi, et c'est désormais pour nous une certitude, avec le progressif naufrage du casal qui constituait, depuis le XI^e siècle, la structure agraire fondamentale de la Gascogne et qui réservait, à une élite paysanne (les casalers), le contrôle et l'usage des terres vacantes publiques.

Cédric Lavigne



Plateau de Garlin.

Système d'enclos emboîtés d'époque protohistorique au lieu-dit Faydel, commune de Boueilh-Boueilho-Lasque.

LALONQUETTE et LESCAR

La prospection archéologique effectuée en 1997 par deux équipes d'enseignants et d'étudiants de l'Université de Pau a repris, en l'élargissant, la problématique de recherche de la première campagne de prospection autour de la villa de Lalonquette réalisée en 1995 (responsable : F. Réchin). En 1995 l'on s'était proposé, en effet, au moyen d'une prospection au sol systématique, de replacer le site romain dans le cadre de l'évolution des formes d'occupation du sol depuis la Protohistoire jusqu'au Moyen Âge. Parallèlement, à partir des plans du cadastre «napoléonien», avait été entreprise une recherche sur les formes d'aménagement et les limites du *fundus* de la villa. Les résultats de cette démarche ont guidé la mise en place d'une double problématique de la prospection en 1997. Celle-ci a eu pour objet à la fois le territoire autour de la villa de Lalonquette et des secteurs plus au sud où, à l'époque romaine, avait été établi le cadastre de la cité antique de Lescar.

À Lalonquette, l'étude des plans cadastraux napoléoniens avait permis de formuler quelques hypothèses sur l'existence de formes d'aménagement cadastral d'époque romaine sur le territoire environnant la villa. Toutefois elle avait souligné également la nécessité de vérifier au sud du secteur de recherche, les rapports éventuels entre le *fundus* de la villa et le cadastre de la cité antique de Lescar. Une prospection linéaire a donc

été effectuée en 1997 sur deux secteurs du territoire antique de Lescar, là où les restes de deux chemins fossiles, le Chemin Morlané et l'ancienne route de Tarbes avaient été détectés sur les photographies verticales de l'IGN (communes de Buros, Montardon, Idron-Lée-Ousse, Soumoulou). La campagne de prospection 1997 de l'Université de Pau (responsable : R. Compatangelo) a permis de confirmer au sol l'hypothèse de reconstitution de ces deux parcours routiers pré-modernes qui avait été établie à partir de l'examen de différentes sources de nature littéraire (textes médiévaux) et iconographique (couvertures IGN, plans d'archives), bien que les matériaux recueillis ne permettent pas d'affiner la datation proposée à l'époque romaine.

Parallèlement, dans le secteur environnant la villa de Lalonquette l'opération de prospection-inventaire menée en 1997 (responsable : R. Plana) a permis de repérer de nouveaux témoignages sur l'occupation du sol sur une période comprise entre la préhistoire et l'époque médiévale. Les données recensées permettent de dégager un premier schéma d'occupation du sol.

Les indices de fréquentation préhistorique se trouvent en majorité à proximité des cours d'eau : découverte de silex dans la vallée du Gabas et dans la vallée du Tausia.

Aucun site protohistorique nouveau n'a été identifié avec certitude, mais certains indices suggèrent l'occupa-

tion probable de deux éperons barrés situés à proximité des sites romains de la vallée. Quant aux tumulus, leur rapport avec deux probables chemins anciens (La Poudge et Saint-Pé) est à souligner, puisque ce sont les indices les plus anciens sur l'organisation du territoire.

La période romaine voit l'occupation de la vallée du Gabas et une certaine densification des points d'habitat. Cependant, l'identification d'un site installé sur les cotés (Castéra, Thèze) témoigne d'une autre forme d'occupation du sol. Un certain nombre de sites romains se situent en périphérie de la villa de Lalouquette. Leur interprétation est délicate, les données sont encore trop lacunaires pour évaluer l'extension et le système d'organisation du domaine de la villa.

A la période médiévale correspond une rupture dans l'occupation du territoire : l'habitat romain, concentré essentiellement dans la vallée, disparaît au profit de sites de hauteur.

Parallèlement aux travaux de prospection autour de la villa de Lalouquette, une analyse du réseau viaire a permis d'identifier un certain nombre d'itinéraires qui ont pu structurer le territoire pendant l'Antiquité.

Rita Compatangelo-Soussignan,
Rosa Plana Mallart

LESCUN

Vallée d'Aspe :
secteurs d'Escoueste
et d'Ansabère

La prospection effectuée est la première phase d'un projet destiné, en premier lieu, à cerner chronologiquement les débuts de l'anthropisation de la haute montagne par l'homme, dans les Pyrénées Occidentales. Il a également pour but de répondre à une autre question fondamentale. L'activité humaine a-t-elle été dès le début, uniquement économique (élevage, fabrication du fromage, chasse), ou a-t-elle eu d'autres finalités (fonction de refuge pour certaines populations des deux versants de la chaîne pyrénéenne) ? L'évolution dans le temps de la gestion des estives par les bergers, question certainement ambitieuse, pourrait constituer le volet final de ce projet.

La phase initiale du projet a consisté en une prospection-inventaire diachronique du secteur limité à l'est par l'ensemble pastoral de Pont-Lamary, au sud par les pâturages d'Ansabe et au nord par les cabanes de Pédain. Au total, 54 hectares de pâturages et de forêt, situés à des altitudes comprises entre 1 200 et 1 800 mètres d'altitude, ont été prospectés de façon exhaustive.

Les tourbières ont fait l'objet d'une attention particulière. Elles sont en effet, dans le cadre de ce projet, d'un apport considérable. L'analyse des pollens qu'elles contiennent si elles sont acides, complétée par des datations par le radiocarbone, peut conduire à la conclusion de déforestations volontaires par l'homme pour créer des pâturages et, en même temps, donner la période à laquelle s'est produite cette action.

Quatre tourbières ont été trouvées dans le secteur prospecté, dont une au minimum, devrait répondre aux critères demandés.

Le nombre de sites protohistoriques découverts est faible : 1 tumulus, 1 cercle de pierres, un autre qui n'est que possible, peut-être une gravure sur roche, et un affûtoir dont on ignore s'il a été utilisé au cours de la Protohistoire ou à des périodes historiques.

Ce secteur s'est par contre révélé riche en vestiges du pastoralisme. Cent trente et un monuments ont été relevés, dessinés, photographiés et cartographiés. Les plus importants quantitativement sont le secteur d'Ansabère (47) et de Mascaru (36). Pont-Lamary tient une place honorable avec 25 sites. Enfin, on trouve des ensembles pastoraux plus modestes, comme ceux de la clairière d'Ansabère (10), de Pédain (8), des pâturages d'Ansabe (4).

Quelques constatations s'imposent. Les cabanes et enclos ne se trouvent jamais au milieu des pâturages, mais au centre ou contre des éboulis, au pied des raillères ou de petits massifs rocheux.

Le nombre d'enclos ramené au nombre de cabanes conduit à des résultats surprenants. Ainsi le secteur de Mascaru comporte 5,5 fois plus d'enclos que de cabanes ; celui d'Ansabère 3,2 fois plus, alors que ce rapport n'atteint que la valeur de 1,6 à Pont-Lamary. La signification de ces différences n'est pas évidente. Il pourrait s'agir d'une indication chronologique de l'utilisation des

ensembles pastoraux. La taille des troupeaux n'a cessé d'augmenter depuis la fin du siècle dernier. L'augmentation du nombre des enclos est peut-être le reflet de cette évolution.

L'inventaire réalisé a été complété par une étude ethnologique effectuée par Jean Soust, essentiellement destinée à mesurer l'apport potentiel de l'ethnologie à un projet de cette nature.

Enfin ce travail sera complété par une prospection des cavités par une équipe de spéléologues, dont le travail a été retardé de quelques mois.

Claude Blanc,
Sophie Larqué

SITES MINIERS DU HAUT BÉARN

Cette année encore seule la vallée d'Aspe a été visitée. Nous avons pu retrouver l'exploitation du Causiat mentionnée par de Dietrich, Palassou et Drallet. Le site du Mailh de Bouren a reçu plusieurs fois notre visite. C'est à cette occasion, grâce à un éclairage rasant du paysage, que nous avons découvert sur le versant de la montagne située à l'est, une exploitation de fer.

■ **Mines du Causiat (vallée d'Aspe - commune de Borce)**

Nous avons retrouvé deux excavations avec des affleurements bien visibles «de bleu des montagnes». Les travaux présentent des trous de mines et sont situés en rive gauche d'un cours d'eau aujourd'hui à sec, alors qu'au XVIII^{ème} siècle il était question de travaux de déviation de cours d'eau. A proximité de cette exploitation subsistent des restes de bâtiments, en pierre, d'assez grande importance. Sans doute n'avons-nous pas encore retrouvé la totalité du site.

■ **Site de la Grange Ares (vallée d'Aspe - commune d'Aydius)**

Il s'agit d'un type d'exploitation semblable à celui de Merde Her (rapport 1996 fiche code 022), c'est-à-dire de petites excavations en surface de forme oblongue (2 m sur 1 m) avec en aval un dôme de déblais. La superficie

de l'exploitation est d'environ cinquante hectares et s'étage entre 1100 et 1500 m en un lieu très reculé (environ trois heures du village).

■ **Mailh de Bouren (vallée d'Aspe - commune d'Aydius)**

Déjà mentionné dans le rapport de 1995 (fiche code 019) nous avons découvert une autre galerie semblable en tout point à celle visitée en 1995 (nomenclature 1140). Nous avons par ailleurs pu mettre en évidence que le sommet de la falaise avait fait l'objet de travaux (trous de mine) et découvert dans la paroi verticale des traces de travaux (trous de mines) ainsi qu'une excavation d'origine naturelle suivi d'un puits avec des trous de mine. De plus, la présence de petites terrasses, pas encore visitées, dans cette paroi permettent de penser que d'autres travaux, sondages ont pu avoir lieu. Les techniques spéléos pour la progression en paroi sont, là, indispensables.

Dans la cavité nomenclaturée 1226 (rapport 1995) nous avons remarqué, dans l'effondrement d'entrée, d'autres encoches destinées à recevoir des pièces de bois. Un sondage de cette zone pourrait être intéressant.

Michel Lauga,
Yves Bramoullé

TARON- SADIRACQ- VIELLENAVE

L'opération de prospection-inventaire entreprise en 1996 sur la commune de Taron-Sadiracq-Viellenave s'est poursuivie cette année, afin d'achever l'étude de l'occupation du sol dans ce secteur du Vic-Bilh, autour de la villa de Taron.

Il s'agissait en premier lieu de poursuivre la prospection systématique de la commune. 125 ha ont été parcourus, portant à 550 ha la surface couverte, soit la quasi-totalité des terres labourées. Neuf sites ont été repérés, allant de la préhistoire à l'époque moderne, dont six indices d'occupation (concentration de matériel en surface) et trois découvertes d'objets isolés (hache polie, fragment d'amphore...).

Le second objectif de cette campagne était de revenir sur certains sites déjà repérés, afin de procéder à de nouveaux ramassages de matériel en surface. Dans la plupart des cas, des outils lithiques ou tessons de céramique ont pu être récoltés sur ces sites, permettant ainsi d'en préciser la nature, l'importance et la datation.

Enfin, l'analyse morphologique du paysage, amorcée à partir des clichés verticaux de l'IGN, a été poursuivie avec les plans cadastraux anciens. Un certain nombre de réseaux présentant une trame quadrillée plus ou moins régulière ont été relevés, ainsi que quelques systèmes radioconcentriques de faible envergure. Les parcelles semblent essentiellement conditionnées par les lignes de force naturelles du paysage, puisqu'ils suivent le plus souvent les axes des vallées parallèles creusées dans le plateau tertiaire par une série de ruisseaux (Lééz, Gabas, Gabassot...) Quant à la data-

tion de ces réseaux, elle est pour l'heure très délicate, notamment autour du village de Taron où se superposent des structures antiques, médiévales et modernes.

La fouille de la villa (dirigée par Ph. Vergain) et les prospections menées alentour ont apporté des informations convergentes et complémentaires au sujet de cet établissement rural.

On connaît désormais l'importance de l'occupation protohistorique de cette zone. Mais le premier bâtiment antique, aménagé au I^{er} siècle de notre ère, semble avoir été implanté sur un terrain vierge. Or les traces d'occupation de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer relevées non loin de la villa permettent d'envisager un déplacement de l'habitat, plutôt qu'une construction purement *ex nihilo*. En revanche, durant toute la période romaine, les structures se concentrent au même endroit, puisque la villa tardive va se superposer à l'établissement du Haut-Empire. C'est sans doute la raison pour laquelle les prospections n'ont révélé aucune construction antique sur la commune. Cette dernière constatation amène également à penser que les éléments résidentiels et agricoles de la villa sont regroupés sous le site du village actuel de Taron.

Les modalités d'implantation et de développement de la villa de Taron sont à présent mieux cernées. Les résultats de cette étude pourront ainsi être confrontés avec des travaux similaires, menés sur d'autres domaines ruraux antiques de l'Aquitaine méridionale.

Laure Laüt

AQUITAINE
DORDOGNE ET GIRONDE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

**Autoroute A.89 - Section Bordeaux-Périgueux
Préhistoire et Histoire**

1 9 9 7

								P.	N.°
	Arveyres à Abzac	Tracé autoroutier A89	Nicolas ROUZEAU	SDA	PI			118	
33/015/008/AH	ARVEYRES	Petit Marais	Henri MOLET	AFAN	PI	H18		119	81
33/191	GOURS	Bois de Pécou	Patrick MASSAN	AFAN	SD			119	82
33/191	GOURS	Les Vergnasses	Nicolas ROUZEAU	SDA	SD			120	83
33/191	GOURS	Les Vergnasses	Christophe SIREIX	AFAN	SU	H10	FE2/HAU	121	83
24/264	MENESPLET	Le Claud du Moulin	Marc RIME	AFAN	SD			122	84
24/264/003/AP	MENESPLET	Le Claud du Moulin	Olivier FERULLO Serge VIGIER	AFAN	SU	P7	PAL	122	84
24/272	MINZAC ET MOULIN-NEUF	Les Bouygeas	Frédéric GERBER	AFAN	SD			123	85
24/297/001/AH	MINZAC ET MOULIN-NEUF	La Madeleine 2	Jean-Philippe BAIGL	AFAN	SU	H18	MA	124	86

AQUITAINE
DORDOGNE ET GIRONDE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

**Autoroute A.89 - Section Bordeaux-Périgueux
Préhistoire et Histoire**

1 9 9 7

AUTOROUTE A.89

Section Arveyres-Abzac

Une première partie de la section 1 de l'autoroute A89 (Arveyres-Coutras) a fait l'objet d'une phase de prospection sondage (4,5 km livrés ; 3,2 km effectués). Le substrat est constitué par l'étagement fluviatile Fv appartenant au complexe alluvial de la vallée de l'Isle. La grave apparaît subaffleurante. La couverture limoneuse qui se développe dans ce secteur est en effet très faible. Le contact entre ces deux formations apparaît de type érosif, caractérisé par des faciès de résidualisation des composants fluviatiles.

Quelques paléochenaux appartenant à un réseau de drainage secondaire des versants de la vallée de l'Isle ont entaillé la terrasse. Globalement antérieurs à l'avant-dernier interglaciaire, ils constituent des pièges de formations pédosédimentaires attribuables au Pléistocène supérieur. Une série de paléosols de rang interglaciaire et interstadiaire a pu être ainsi identifiée. Un des paléochenaux a fourni un indice de site du Paléolithique moyen (pièces bifaciales, racloir convergent), recouvert de produits de débitage lithique très érodés attribués au Paléolithique supérieur (indice de site «Du Barrail des Files», commune de Saint-Denis-de-Pile, n° 33 265 015 AP).

Localement, la terrasse Fv a été totalement érodée à la faveur de versants abrupts. Quelques sources sont présentes au contact de la formation quaternaire et des dépôts fluviatiles sous-jacents, d'âge Eocène moyen à supérieur. L'une d'entre elles a fait l'objet d'une fréquentation humaine au cours des périodes néolithiques et protohistoriques (indice de site du «Petit Sorillon», commune d'Abzac). Le fonctionnement de celle-ci a remobilisé secondairement l'ensemble des vestiges archéologiques au sein de dépôts d'origine hydrique.

Mais l'essentiel des indices de site a été mis au jour au sein ou à la base des dépôts de versant fortement marqués dans ce secteur par les pratiques agricoles, en particulier par la culture de la vigne. Deux enclos proto-

historiques arasés ont été identifiés sur le tracé. L'un d'entre eux fait partie d'une nécropole beaucoup plus vaste repérée par photographie aérienne (indice de site de Picampeau, commune de Saint-Denis-de-Pile, n° 33 265 06 AH). De vingt mètres de diamètre, il n'était préservé que sur une dizaine de centimètres d'amplitude, aucun vestige archéologique funéraire n'était associé à cette structure. Un autre enclos a été repéré à 600 m au sud-ouest du précédent (indice de site du «Le Caillevat», commune de Saint-Denis-de-Pile, n° 33 265 017 AH). Il présentait le même état de préservation (diamètre 12 mètres). Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour malgré la présence d'une fosse centrale de morphologie oblongue.

Les deux derniers indices de sites ont été identifiés en contexte de dépôts de versant. Le premier était constitué par une série de structures archéologiques (trous de poteau, fosse et fossés) pauvres en matériel archéologique. Certaines sont attribuables au Moyen Age.

La dynamique de versant a tronqué vraisemblablement une partie importante des infrastructures appartenant à des bâtiments légers (indice de site «Du Bois des Vergnes», commune de Saint-Denis-de-Pile, n° 33 265 018 AH).

Le second indice était implanté en contrebas de la butte du Pétreau, commune d'Abzac. Ce plateau a déjà fait l'objet de fouilles importantes de structures néolithiques et de l'Age du Fer (fouilles D. Barraud). L'étude des formations mises en place au pied du versant nord de cette butte a révélé la présence de formations colluviales riches en vestiges archéologiques diachrones. Elles masquaient des structures archéologiques éparses (trous de poteau et fosse) attribuées à la période gallo-romaine.

Nicolas Rouzeau,
Thierry Gé

ARVEYRES (33)

Petit-Marais

L'enquête documentaire, axée sur la zone d'emprunt du Petit-Marais et le tracé linéaire, a utilisé les ressources de l'analyse du parcellaire, de la toponymie, des archives et les travaux des géographes et historiens de la région.

Ceinturé sur trois côtés par une ample boucle de la Dordogne rejoint à cet endroit par l'Isle, le palus d'Arveyres se présente sous l'aspect d'une cuvette dont la bordure est coupée par des esteys (chenaux) encore actifs lors des grandes crues. La partie interne est occupée par deux dépressions, autrefois marécageuses, appelées Petit-Marais au sud et Grand-Marais au nord, séparées par un petit seuil.

La topographie du palus, modelée pour l'essentiel par la convergence de l'alluvionnement fluvial et de la remontée des eaux marines, à son maximum vers 200 BC, s'est stabilisée au début de notre ère. Les marais, appelés «padouent» au Moyen Age, restent jusqu'au XVI^e siècle le domaine d'activités saisonnières ou marginales, pêche, pacage, récolte de l'osier et des roseaux alors que le cordon de rive, mis en valeur par les libournais, est le domaine des vignes dès le XV^e siècle.

Amorcée vers 1480, l'exploitation, pour la culture céréalière, des zones basses, par drainage et assèchement, ne prend de l'ampleur qu'avec la réalisation de la «perceinte» du Grand-Marais vers 1665-1685 et de celle du Petit-Marais entre 1809 et 1818 ; ces deux entreprises sont dues à la famille de Gourgue, sire de Vayres depuis 1583 et qui détenait encore la plus importante propriété foncière à Arveyres en 1818.

À la fin du XVIII^e siècle, le choix fait par le pouvoir royal de faire passer la grande route de Paris à Bordeaux à travers le palus d'Arveyres entraînera la réalisation d'une liaison routière (achevée en 1824) doublée ensuite par une voie ferrée (1845).

Ce tracé, maintenant repris par le projet autoroutier, fait de ce secteur un très important noeud de communications et dans le futur proche, la zone de développement de l'agglomération libournaise sur la rive sud de la Dordogne.

Les sites archéologiques, au nombre de trois, repérés sur le palus, sont modernes, éventuellement pré-modernes : les vestiges des installations du Grand-Marais (XVII^e siècle) et les deux sites à double fossé du Petit-Marais (XVI-XVIII siècles ?).

■ **Grand-Marais**

La partie éventuellement menacée de ces vestiges sont les ruines du pont-portail sud et de la ferme dite «du Portail», elles sont susceptibles de faire l'objet d'une fouille axée sur le dégagement et le relevé des vestiges architecturaux subsistants sous la terre et les gravats.

■ **Petit-Marais (zone d'emprunt)**

Leur implantation a été observée par photographie aérienne. La plus petite de ces structures était en légère élévation en 1983 (50 cm) avant d'être arasée et actuellement les fossés sont encore perceptibles par une dépression ; la plus grande, à l'est, n'est pas repérable sur le terrain.

Leur forme quadrangulaire, leur double fossé et leur orientation les intègrent probablement à une phase de mise en valeur antérieure à l'aménagement du Petit-Marais par les Gourgue qui s'étaient réappropriés ce domaine vers 1730.

Leur datation et leur destination sont peut-être envisageables à partir d'une campagne de sondages ciblés sur les fossés et le secteur ouest de la grande structure.

Henri Molet

GOURS (33)

Le Bois de Pécou

Une opération de sondage-diagnostic a été réalisée du 18 août au 05 septembre 1997 sur l'emprise de la carrière du «bois de Pécou» à Gours. L'exploitation de cette carrière est directement liée au projet autoroutier de l'A 89.

Le terrain assiette de l'opération se situe en contrebas de la terrasse FW2, dont le rebord a révélé sur un linéaire de 800 m quatre gisements qui ont fait l'objet d'interventions préventives : «Loubat» (gallo-romain),

«Les Vergnasses» (la Tène finale), «La Croix de Trote» (Paléolithique), «La Font du Figuier» (Age du Bronze, Age du Fer). Selon les prescriptions du Service Régional de l'Archéologie, 105 sondages de 20 m de long en moyenne, sur 2,25 m de large, ont été creusés à 40 m d'intervalle selon une trame en quinconce, sous la surveillance d'une équipe de quatre archéologues. Quelques petits décapages ponctuels ont été réalisés, mais ces approches plus déterminantes sont restées margi-

nales faute de temps. Malgré une superficie importante, 26 Ha, et à l'exclusion de quelques secteurs boisés inaccessibles, l'emprise totale du projet a été sondée.

Le secteur étudié est localisé sur une terrasse d'âge Pléistocène supérieur (Riss III) notée FW3 sur la carte géologique au 1/50000e. L'extrémité sud du terrain jouxte le pied de la terrasse supérieure FW2. Le substratum est constitué d'argiles et de graviers d'âge éocène.

Le nombre des sondages positifs, 18 sur 105, soit plus de 17 %, le résultat de l'opération peut être considéré comme concluant. Ils font apparaître du mobilier céramique ou lithique en place à une profondeur minimale de 0,50 m par rapport au sol actuel (niveaux C2, C3, C4, sous la semelle de labour) et par quelques structures en creux. Deux secteurs se dégagent de l'ensemble de l'emprise. Le premier se situe approximativement au centre du projet, le second dans sa partie occidentale.

Le premier secteur est concrétisé par des vestiges d'une culture datable du Néolithique récent. La céramique, caractéristique de la période, a généralement une pâte grise légèrement orangée avec un dégraissant assez grossier mais régulier. Il faut noter des traces de polissage interne sur certaines d'entre elles. Le mobilier lithique est exclusivement débité dans du silex. Un élément (isolé ?) plaide en faveur d'une occupation du

secteur et rejette l'hypothèse d'un épandage résiduel, accidentel ou simplement d'une perturbation. Il est représenté, par une jarre à fond arrondi enterrée dans le paléosol (le creusement a été clairement mis en évidence) de facture identique à celle décrite ci dessus mesurant 0,40 m de diamètre et 0,50 m de hauteur environ. Sa position volontairement enfouie lui confère une fonction probable de silo ou de réserve à liquide.

Le second secteur se caractérise essentiellement par des structures en creux (fossés perpendiculaires). Le mobilier isolé dans ces fossés, en quantité relativement importante, permet de proposer une datation pour leur comblement : 2e moitié du 1er siècle avant J.-C. Les formes identifiables sont caractéristiques de la période : écuelle non tournée, vase globulaire non tourné à pâte grise de tradition indigène, urne biconique, peson de tisserand, tessons de céramique noire peignée ou fumigée (fabrication locale, atelier de Vayres). Un pichet tourné à pâte micacée de facture plus récente (1er voire 2e siècle ap. J.-C.) a été isolé dans le comblement supérieur du fossé nord-sud. La datation proposée pour cet horizon, proche de celle des vestiges fouillés sur le site des Vergnasses, permet de mettre en relation les deux gisements.

Patrick Massan

GOURS (33)

Les Vergnasses

La zone d'emprunt des «Vergnasses» à Gours, ouverte par les Autoroutes du Sud de la France, pour servir la chaussée de l'ouvrage autoroutier A89 a fait l'objet de sondages de prospection sur une surface de dix hectares dans le cadre de la convention qui lie la Direction Régionale des Affaires Culturelles au Maître d'Ouvrage.

Une cinquantaine de sondages ont été pratiqués durant le mois de juillet 1997 sous la responsabilité de N. Rouzeau, coordinateur des opérations archéologiques, sur le tracé courant d'Arveyres (Gironde) à Montpon (Dordogne).

La carrière est implantée sur l'un des premiers étagements du système alluvial quaternaire de la vallée de l'Isle (FW ou FW2). Le site occupe un replat structural bien marqué dans la morphologie du paysage. La zone explorée constitue un promontoire dessiné à l'Est et à l'Ouest par le creusement de deux vallons, et au Nord par le rebord de la terrasse.

L'étude des profils stratigraphiques de cette prospection a confirmé les premières observations effectuées sur le tracé autoroutier, implanté sur la bordure sud de la zone concernée. La stratigraphie quaternaire de ce secteur démontre l'existence d'une importante couver-

ture sédimentaire superficielle qui traduit l'évolution de la vallée de l'Isle au cours des périodes du Pléistocène moyen et supérieur et de l'Holocène.

Sur les 54 sondages ouverts, 27 ont livré des vestiges lithiques (soit 50 %), dont dix associés à des structures en creux.

La période paléolithique est assez bien représentée au contact ou dans un niveau ferro-manganique. Cinq sondages délimitent une zone cohérente de vestiges attribuables au Paléolithique moyen (pièces bifaciales, racloirs, etc.).

Les vestiges du Paléolithique supérieur sont concentrés dans la partie haute du site dans des horizons superficiels fortement bioturbés.

L'essentiel des traces archéologiques concerne une installation protohistorique datée de La Tène finale. Un réseau de fossés, à l'intérieur desquels sont dispersés des épandages de débris de constructions gallo-romaine et des trous de poteaux, a fait l'objet de décapages ponctuels et de relevés destinés à établir des relations chronologiques de structures à structures.

Le contenu archéologique des fossés se répartit de façon très inégale selon les sections observées. Les remplissages de ces structures d'enceinte témoignent

essentiellement de mécanismes d'apport gravitaire massif et d'écoulements hydriques.

Le mobilier céramique localement très riche couvre principalement la période du premier siècle avant n-è.

Il est apparu que deux surfaces fossoyées se sont succédé à brève échéance, la seconde constituant un agrandissement de la première.

L'échelonnement stratigraphique, reconnu dans les remplissages de ces fossés, assurait d'aboutir à un

affinement de la chronologie régionale de la fin de l'Age du Fer et de la Conquête.

En conséquence, la fouille de l'ensemble des assemblages de cette construction rurale a été proposée à la fouille.

Nicolas Rouzeau,
Thierry Gé

GOURS (33)

Les Vergnasses

Le projet de réalisation d'une zone d'emprunt en bordure nord du tracé de la future autoroute A89 a engendré, en juillet 1997 au lieu-dit «les Vergnasses», une campagne de sondages archéologiques commandée par les Autoroutes du Sud de la France et dirigée par N. Rouzeau, ingénieur au Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine.

Cette première opération a révélé les traces d'une importante occupation structurée de la fin du Second Age du Fer et du début du Haut-Empire et a engendré la mise en place d'une fouille de sauvetage pour une durée de deux mois.

Le plan d'ensemble, la nature et l'organisation des structures exhumées ainsi que leur datation permettent d'identifier le site des Vergnasses à un établissement rural (de type «ferme indigène»), à l'image de ceux bien connus en Gaule et notamment dans les régions voisines de Poitou-Charentes et Pays de Loire. C'est, par contre, la première fois qu'apparaît ce type de site en région Aquitaine.

Le site des Vergnasses a été doté de deux fossés qui se sont succédé dans le temps mais qui ont pu néanmoins comporter une courte phase de contemporanéité. Le fossé le plus récent répond à l'extension du site primitif, on passe d'un ouvrage curviligne à un ouvrage rectiligne et angulaire plus puissant. La présence d'un talus interne a pu être démontrée par T. Gé (géologue-sédimentologue A.F.A.N.) pour chacun d'eux. L'agencement interne des structures rencontrées, que l'on retrouve sur la plupart des sites de ce type, laisse supposer que la fouille des Vergnasses n'a porté que sur la zone réservée aux bâtiments annexes (granges, greniers, etc.). Le secteur dédié à l'habitat principal se trouvait vraisemblablement sur la partie nord du premier enclos, près de la rupture de pente de la terrasse sur

laquelle s'étend le site (zone déjà détruite par des gravières au moment de notre intervention). L'occupation continue sur ce site, comprise entre 120 av. J.-C. et 50 ap. J. C., s'inscrit parfaitement dans le cadre des datations habituellement proposées sur des sites similaires. Sa période d'abandon au milieu du 1er siècle ap. J.-C. correspond, dans notre région, à la mise en place des grands établissements ruraux de type *villae*.

L'élevage et surtout l'agriculture peuvent être considérées comme les activités prépondérantes de cette ferme. Les terres de la terrasse sur laquelle est implanté le site ne sont pas très fertiles. Par contre, celles de la vallée de l'Isle en contrebas, ont très certainement fait l'objet de mises en culture intensives, avec en particulier celles de céréales comme en témoignent les très nombreux fragments de jarres à provisions trouvés sur le site. Des activités liées à la sidérurgie sont bien représentées par des déchets qui ne semblent correspondre qu'à la fabrication (ou la réparation) d'objets usuels et non à la réduction de minerai. Une série de bassins très allongés alignés au fond d'un fossé pourrait être interprétée comme un système destiné au rouissage de certaines fibres végétales pour la confection de textiles.

L'observation du mobilier céramique de la fin du Second Age du Fer et du début du Haut-Empire permet de constater certaines mutations dans les productions : on observe, en effet, le passage d'une production locale et familiale typologiquement limitée, à une production plus diversifiée réalisée par un centre spécialisé, chargé de diffuser ses produits. Il s'agit du centre potiers de Vayres (Gironde), une étude pétrographique sur lames minces réalisée par F. Convertini (A.F.A.N.) permet de le confirmer.

Christophe Sireix

MENESPLET (24)

Le Claud du Moulin

Dans le cadre de l'ouverture d'une carrière par les Autoroutes du Sud de la France sur la commune de Ménesplet, au lieu-dit «Le Claud du Moulin», une campagne de reconnaissances archéologiques a été effectuée.

Sur les 143 sondages réalisés, 70 se sont révélés positifs. Ils ont livré des artefacts du Paléolithique moyen au Bronze Moyen et du mobilier et des structures agraires moderne et contemporaine.

Une grande concentration de mobilier lithique du Paléolithique supérieur, se présentant sous la forme d'amas de débitage, a été découverte dans la partie centre-est de la zone d'emprunt. Elle a donné lieu à une évaluation complémentaire, puis à une fouille.

Pour les périodes néolithique et protohistorique, la ponctualité et/ou la position spatiale des objets ont fait que nous n'avons pas poussé nos investigations plus loin.

Pour les périodes moderne et contemporaine, une recherche archivistique a été menée aux Archives départementales de la Dordogne afin d'exécuter une étude micro-toponymique.

L'ensemble de l'opération s'avère très positif dans le sens où elle apporte de nombreux renseignements complémentaires à notre connaissance de l'occupation humaine de la vallée de l'Isle.

Marc Rimé

MENESPLET (24)

Le Claud du Moulin

Découvert lors de l'opération de prospection-sondages d'une zone d'emprunt de l'autoroute A89 au lieu-dit le Claud du Moulin, ce site a fait l'objet en un premier temps d'un diagnostic complémentaire avec décapage extensif, puis d'une fouille de sauvetage.

La superficie totale décapée s'élève à près de 1300 m², dont environ 250 ont fait l'objet d'une fouille.

L'occupation paléolithique est implantée sur un replat structural, marquant le rebord d'une des moyennes terrasses (Fw2) de la rive gauche de la vallée de l'Isle. Elle domine un paléochenal comblé, d'orientation sud-ouest/nord-est.

Un seul niveau archéologique, partiellement conservé, a été mis en évidence. Il est tronqué au nord et au nord-ouest par l'érosion corrélative à la mise en place du profil de pente actuel. Deux secteurs d'occupation préservés ont été reconnus, séparés par une bande d'une vingtaine de mètres de largeur où les travaux agricoles ont remanié le niveau faiblement enfoui. Le premier, situé à l'ouest, à la rupture de pente du paléotalweg, est conservé sur une faible superficie (30 m² environ) ; le niveau, faiblement enfoui (25 à 30 cm), a été affecté par des perturbations post-dépositionnelles (bioturbations). Le second, plus à l'est, en position géomorphologique haute, a été décapé sur 300 m² ; le niveau, subhorizontal, y est enfoui à une profondeur de 60 à 80 cm, et semble peu perturbé. Les limites est et sud du décapage ont été décidées du fait de l'appauvrissement en vestiges et des sondages négatifs réalisés au-delà durant la prospection.

Le niveau archéologique apparaît au sommet d'une formation de pseudo-gley. Dans le secteur ouest, il se situe à la base de l'horizon pédologique Ap. Dans le secteur est, il est inclus au contact des horizons E et B du sol holocène, marqué par le développement de glosses associées à un réseau de fentes polygonales. Celles-ci peuvent être interprétées comme des structures cryogéniques héritées, en relation avec la mise en place d'une zone active d'un pergélisol. Classiquement, ce cryosol est rapporté au dernier maximum glaciaire. Les mécanismes et le contexte génétique restent toutefois à préciser. La présence de vestiges inclus dans le remplissage des fentes suggère l'antériorité de l'occupation préhistorique par rapport à la formation de celles-ci. Une telle relation stratigraphique a déjà été signalée à Solvieux.

Seuls les témoins minéraux ont été conservés. Une première étude technologique a montré que les assemblages recueillis dans les deux secteurs de fouille présentaient des caractères convergents. Elle a également mis en évidence la coexistence d'une production de lames selon un mode unipolaire et d'une production d'éclats.

L'outillage comporte une cinquantaine de pièces et correspond à un outillage de fond commun du Paléolithique supérieur (grattoirs, burins, perçoirs, supports retouchés).

A l'exception de l'outillage où sont présents quelques silex exotiques, la matière première exploitée sur le site est un silex gris-noir du Sénonien d'origine ultralocale. Deux types de gîte, livrant des blocs aux caractères

res morpho-dimensionnels assez distincts, ont été exploités : la terrasse alluviale et le cône de déjection du paléotalweg.

La répartition des vestiges d'industrie lithique s'organise en concentrations marquées, d'une superficie comprise entre 2 et 4 m², présentant une densité de dix à deux cent objets au m². Elles sont entourées de zones de dispersion à faible densité d'artefacts (moins de cinq objets au m²). Les outils ont été découverts dispersés, en périphérie des concentrations. Des blocs de quartz, schiste et dolérite ont été apportés, mais leur agencement et leur fonction ne sont pas en l'état interprétables.

Les premières observations économiques semblent indiquer que les différents stades de la production sont représentés. Les principales concentrations de vestiges sont constituées par les restes du débitage d'un ou plusieurs blocs, et peuvent être interprétés comme des postes de débitage.

Les caractères typo-technologiques de cette industrie permettent de proposer l'hypothèse de son attribution au Magdalénien ancien/Badegoulien.

La proximité des gîtes de matière première a constitué un facteur structurant de l'implantation, et la production de supports lithiques est attestée comme une activité importante. Les modalités de l'occupation doivent cependant être précisées : la présence d'outillage tend en effet à indiquer l'existence d'activités autres que la production. Des études complémentaires sont en cours en ce sens. La recherche des remontages s'attachera à préciser la nature des différentes concentrations et leurs éventuelles relations, à affiner la caractérisation des chaînes opératoires, à évaluer l'exportation des supports permettant d'argumenter la fonction économique de ce site.

Des comparaisons pourront alors être établies avec les nombreux gisements du Magdalénien ancien connus plus en amont dans la moyenne vallée de l'Isle.

Olivier Ferullo,
Serge Vigier

MINZAC- MOULIN-NEUF (24)

Les Bouygeas

L'opération de sondages-diagnostic des «Bouygeas», classée parmi les opérations satellites de l'A 89, a été réalisée du 03 novembre au 15 décembre 1997, dans le cadre d'un agrandissement de carrière sur les communes de Moulin-Neuf et de Minzac.

L'ensemble de la zone appartient à la moyenne terrasse alluvionnaire de la vallée de l'Isle, sur une partie caractérisée par un paysage fermé, organisé autour de terres cultivées et de parcelles boisées.

Les nombreuses découvertes réalisées depuis deux ans sur un rayon de quelques kilomètres (A 89), laissent supposer une forte potentialité archéologique de la zone prospectée.

Une partie des terrains n'étant pas déboisée lors de l'intervention, seulement vingt-huit hectares sur quarante ont pu être sondés. Au total 191 sondages de 2 x 20 m ont été ouverts, selon une trame en quinconce de 20 x 20 m. Un soin particulier a été porté à la géologie,

avec une description sédimentologique systématique, accompagnée d'un relevé sous forme de log pour chaque sondage.

Quatre principaux indices de site ressortent de cette campagne :

■ **Au lieu-dit «les Bouygeas» :**

Un ensemble de fosses s'entrecoupant a livré du mobilier céramique attribuable à l'Age du Bronze, dont un fragment de plat-couvercle et des éléments de coupes à carène. Du mobilier lithique, en assez grande quantité, était en outre associé à ces structures. Il n'a pas pu être daté.

Un peu plus loin, un amas de débitage du Paléolithique supérieur, comprenant 132 pièces, dont deux nucléus et un percuteur, a été démonté. Le nombre important de pièces lithiques trouvées en surface et dans les sondages voisins, laisse supposer la possibilité d'avoir

d'autres structures ou artefacts contemporains sur cette zone.

■ **Au lieu-dit «*Claud-Vieux*» :**

Un grand fossé (ou une grande dépression ?), large de 12,90 m et longue d'au moins 35 m pour une profondeur maximale de 0,80 m, a livré un grand nombre de tuiles gallo-romaines, associées à du mobilier céramique de la seconde moitié du II^e ou du III^e siècle. De nombreux trous de poteaux et des fosses ont également été mis au jour dans les sondages voisins, ce qui rend crédible la présence d'un établissement rural antique sur ce secteur.

■ **Au lieu-dit «*le Cabanaud*» :**

Un décapage d'environ 400 m², a révélé la présence de plus de 80 structures fossoyées (fosses, trous de poteau, fossés), datées pour certaines du Bas Moyen Age, qui pourraient traduire l'existence d'un établissement rural de cette période.

Qu'elle soit suivie ou non d'une évaluation, cette opération aura permis une fois de plus, de démontrer la richesse archéologique de la vallée de l'Isle, jusqu'alors encore peu étudiée.

Frédéric Gerber

MOULIN-NEUF (24)

La Madeleine 2

L'opération de diagnostic menée sur ce site en 1996 par N. Pétorin sur une surface de 1500 m² avait permis de définir une opération de fouille préventive pour une durée de trois mois, réalisée au printemps 1997 par une équipe de dix archéologues de l'A.F.A.N. dans le cadre de l'opération archéologique générale préalable à la construction de l'autoroute A. 89, dirigée par N. Rouzeau (S.R.A. Aquitaine).

La superficie de 1500 m² décapée a permis de mettre au jour le gisement sur la quasi-totalité de son étendue comprise à l'intérieur de l'emprise des travaux de la future autoroute. Malgré l'arasement important, ayant occulté tous les niveaux de circulation, un bon nombre de structures a été conservé nous donnant un plan assez précis de l'organisation de l'occupation. La zone centrale semble liée à des activités domestiques ou d'habitat, représentée par des fosses et un bâtiment rectangulaire sur poteaux, limitée par une série de fossés. Autour de ce secteur se développent des zones avec des bâtiments généralement plus petits et de plans plus simples : le plus important d'entre eux a été identifié comme un grenier, dont les comblements des trous de poteau ont livré une quantité importante de graines carbonisées (étude confiée à B. Pradat). L'ensemble du site a livré un réseau complexe de fossés dont la plupart ont dû servir au drainage du terrain, même si certains semblent s'intégrer également à un système de parcellaire ancien (fossés extérieurs limitant le site notamment).

Outre les produits des activités agricoles et domestiques mis en évidence sur le site, la fouille a livré

également des déchets de métallurgie. Même si le nombre total de déchets récolté paraît relativement faible (quelques centaines de kilogrammes), la présence d'éléments de toute la chaîne opératoire de la sidérurgie extractive permet d'affirmer cette activité sur le site : le minerai n'est pas présent sur le site lui-même, par contre le travail d'affinage et de forgeage a été attesté par la découverte de scories, démolition de bas-fourneaux, battitures (étude J.-C. Leblanc). D'une manière générale, ces déchets de métallurgie ont été retrouvés dans les zones périphériques du site, avec une concentration dans un secteur particulier ; deux aires du travail de la forge ont pu être précisées.

L'homogénéité du mobilier et de l'organisation des structures suggère que le site a été occupé assez peu de temps, de l'ordre de deux ou trois générations peut-être. L'étude de la céramique (C. Ballarin) du petit mobilier, et notamment d'un petit lot de deniers d'argent, situe l'occupation du site au XIII^e siècle. Ce site offre l'intérêt d'avoir été dégagé sur sa quasi-totalité et d'avoir fourni un plan qui fait ressortir la possibilité de définir des zones d'activités (habitat, agriculture et artisanat). Ce gisement apporte des éléments tout à faits originaux sur l'occupation rurale de cette partie de l'Aquitaine, et plus généralement sur l'économie et la gestion des ressources à l'époque médiévale avec la mise en évidence ici d'un type d'occupation modeste où semble privilégiée la diversité des activités.

Jean-Philippe Baigl

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations interdépartementales Projets collectifs de recherche

1 9 9 7

Opérations interdépartementales

						P.
Tracé Langon - Pau autoroute A 65	Sylvie RIUNE-LACABE	AFAN	PI			126

Projets collectifs de recherche

						P.
Ostéothèque interrégionale	Patrice COURTAUD	SDA	PCR	H 12		128
Céramothèque régionale	Sylvie MALERET	AUTRE	PI	H 19		129
Relations hommes / milieu dans les fonds des vallées du Périgord	Chantal LEROYER	SDA	PCR	P12-H18		130
Lithologie et biostratigraphie de sites périgourdins	Jean-Philippe RIGAUD	SDA	PCR	P 2	PAL	131
Agglomérations secondaires de l'Aquitaine Atlantique à l'époque romaine	Francis TASSAUX	UNIV	PCR	H 12	GAL	132
Décor architectural des villes de l'Aquitaine antique	Dominique TARDY	CNRS	PCR	H 1	GAL	133
Recherches sur les installations vinicoles antiques dans le grand Sud-Ouest.	Catherine BALMELLE	CNRS	PCR	H 11	GAL	134

AUTOROUTE A65

Tracé Langon - Pau

Etude documentaire

La recherche documentaire s'est située aux prémices du projet autoroutier destiné à relier Bordeaux et Pau. Outre l'ensemble des informations intéressant l'archéologie, cette enquête a également intégré des données d'ordre géologique afin que soit évalué le potentiel d'enfouissement des niveaux d'occupation humaine dans certains secteurs et recensées les ressources en matières premières qui peuvent avoir été exploitées anciennement dans d'autres.

Au terme de l'étude, 409 sites ont été documentés et reportés sur cartes, auxquels il faut ajouter 31 mentions de sites non localisés. Sur ce total, ce sont 232 gisements qui se trouvent à l'intérieur de l'emprise autoroutière (sur un fuseau d'une largeur de 2 km) et 177 à proximité.

Au long d'un tracé de près de 200 kilomètres, 72 communes sont concernées par le projet (16 dans le département de la Gironde, 29 dans les Landes, 4 dans le Gers et 23 dans les Pyrénées-Atlantiques).

Du nord au sud le paysage archéologique est varié. Si ce que nous en connaissons est le fruit de recherches anciennes ou plus récentes, il est aussi parfois le reflet de l'absence d'intérêt des chercheurs pour certaines régions, peu prospectées, qui ont l'allure de véritables « déserts » humains.

Ce dernier point peut expliquer, associé au contexte géologique, la sous-représentation de l'occupation humaine au cours de la préhistoire. En effet, seuls 27 sites sur un total de 409 appartiennent à cette période ; encore faut-il pour la plupart parler d'indices de sites isolés (mobilier lithique généralement découvert hors contexte). Si ces résultats sont faibles, il faut savoir que dans de nombreux secteurs, la couverture pléistocène du Sable des Landes, les colluvions holocènes ou les limons pléistocènes sont suffisamment développées pour masquer d'éventuels sites. Les niveaux d'occupation peu-

vent y être enfouis à plusieurs mètres de profondeur. Dans de telles zones, l'intérêt scientifique des découvertes qui restent à faire sur le terrain pour la Préhistoire sera majeur.

Pour la Protohistoire, on observe plusieurs pôles de densité : la région qui va de Bazas à Cudos en Gironde, le secteur de Sarbazan et Pouydesseaux au nord des Landes, le Vic-Bilh au sud d'Aire-sur-l'Adour, et la région de Lescar dans les Pyrénées-Atlantiques.

Avec ses multiples nécropoles tumulaires, cette période a la part la plus importante en nombre de sites, à savoir plus d'un site sur deux : 213 tumulus.

Pour les périodes historiques, les recherches sur le tracé mettent en lumière des régions beaucoup plus denses du point de vue du peuplement comme le Bazadais, le Marsan, le bassin de l'Adour à Aire et à Barcelonne-du-Gers, le Vic-Bilh de Sarron au nord de Bougarber ou enfin la région de Lescar. Trois cités de l'Aquitaine antique, qui seront de futurs évêchés, sont concernées par le projet (Bazas, Aire-sur-l'Adour et Lescar). Dans ces secteurs, l'occupation se maintient sans discontinuer entre le IV^{ème} siècle (*villa* du Bazadais et du Marsan et sites ruraux plus diffus autour des voies) et le Moyen Age (édifices religieux précoces et mottes castrales du Bazadais, du Marsan, du Tursan ou du Vic-Bilh pour les périodes anciennes, et bastides plus tardives, Barcelonne-du-Gers, Duhort-Bachen, Saint-Gein, Sarron et Garlin pour ne citer que les plus connues). Antiques ou médiévaux, ce sont près de 150 sites qui ont été recensés, sur ou à proximité directe du tracé autoroutier.

Pour l'époque moderne seuls huit sites ont été portés sur les cartes. Il s'agit simplement des sites déjà répertoriés dans la base de données DRACAR. Il est entendu que le tracé autoroutier concerne un nombre

bien plus important de sites de cette période, pour ne citer que les habitats encore en élévation dans toute la région. Etant donnée la multiplicité de ce type de vestiges, ils ne pourront faire l'objet d'un travail de recherche précis qu'à partir du moment où le fuseau autoroutier aura été réduit à la bande des 300 m. Un élément cependant mérite dès à présent d'attirer notre attention. Il s'agit des mentions d'activités industrielles, et en particulier potières, qui sont faites au XIXème siècle et dont les origines dans certains secteurs peuvent être médiévales (dans le Bazadais, la région de Castandet, celle de Garlède-Mondebat dans les Pyrénées-Atlantiques).

Pour conclure cette rapide présentation, il convient de dire que l'étude réalisée, si elle a permis d'augmenter

la base de données DRACAR de 80 nouveaux sites, ne peut évidemment prétendre à l'exhaustivité. L'image que nous avons désormais du contexte archéologique associé au projet autoroutier devra être corrigée par des méthodes d'approche variées : dépouillements des cadastres et des photographies aériennes, études des parcelles, bilan des archives, prospections pédestres et sondages archéologiques systématiques sur un fuseau réduit.

Cette enquête documentaire est un point de départ.

Sylvie Riuné-Lacabe

Projets collectifs de recherche

1 9 9 7

Constitution et gestion
d'une ostéothèque
interrégionale

Ce projet collectif vise à permettre la mise en place et le développement d'un outil de travail original, une ostéothèque humaine, qui réponde aux besoins spécifiques des études paléanthropologiques. Les conditions les plus favorables sont déjà réunies avec les locaux nécessaires à l'implantation de cette structure et l'existence, à proximité sur le campus universitaire, du laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux I. L'U.M.R. 5809, associant les anciens partenaires de l'U.R.A. 376 (Université Bordeaux 1 et CNRS) et le Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine, vient d'être créée.

Objectifs scientifiques

■ *Etudes de populations*

Toute étude paléanthropologique impose des comparaisons qui font appel à des données différentes selon les thématiques concernées. Les recherches menées portent principalement sur les thèmes suivants :

Origine et évolution d'*Homo sapiens* : l'interprétation morphologique et fonctionnelle des pièces fossiles (Paléolithique) ne peut être abordée qu'en fonction de la variabilité des populations récentes. Or, les collections de squelettes actuels sont extrêmement rares et dispersées. Il est donc indispensable de pouvoir disposer de collections nombreuses et bien documentées ; le matériel issu de fouilles menées dans des conditions d'observations satisfaisantes constitue une référence de choix.

Pour les séries d'effectif important, c'est-à-dire le plus souvent **les séries d'époques protohistorique et historique**, l'analyse aura deux orientations distinctes et complémentaires. La première réside dans une appro-

che biologique de la population concernée, l'échantillon est alors considéré comme représentatif de celle-ci ou biaisé d'une manière telle qu'il est possible de corriger les anomalies. L'autre voie interprétative concerne la restitution des règles qui ont présidé au recrutement de l'ensemble funéraire et à la distribution des sujets au sein de celui-ci.

■ *Méthodes*

Pour illustrer les travaux entrepris sur le perfectionnement et la mise au point de certaines méthodes, voici quelques exemples.

Le sexe est un paramètre biologique essentiel tant pour la connaissance des conditions de vie des populations anciennes que pour la compréhension du «recrutement» et du fonctionnement des ensembles funéraires. Sa détermination est intimement liée à la conservation du squelette et ce n'est qu'en ayant à disposition plusieurs séries archéologiques que nous arriverons à développer de nouvelles méthodes. Dans cette optique, J. Bruzek a effectué des empreintes de la région sacro-iliaque de l'os coxal sur deux séries de référence d'âge et de sexe connus. La détermination sexuelle en aveugle à partir de ces moulages a été effectuée afin d'apprécier et de quantifier la valeur discriminante de certains caractères présents sur ce segment osseux.

Pour l'estimation de l'âge au décès, que ce soit pour les enfants ou pour les adultes, là encore les méthodes s'appuient sur l'appréciation et la quantification des variations individuelles et populationnelles qui nécessitent un travail sur des séries archéologiques d'origines diverses.

L'ostéothèque, telle que nous la concevons doit servir de base documentaire à des disciplines plus spécifiques comme la Paléobiologie moléculaire qui a pour objet la connaissance des caractéristiques morphologiques, physiologiques, pathologiques et démographiques des populations anciennes.

Constitution de l'ostéothèque

L'élaboration d'une ostéothèque se fonde sur la sélection, selon certains critères, des séries ostéologiques :

1 - La fouille a été effectuée dans des conditions satisfaisantes.

2 - Les squelettes sont dans un bon état de conservation et s'inscrivent dans une chronologie bien établie.

3 - Les séries vont être lavées, conditionnées et étudiées. Les études ont été préalablement effectuées dans le cadre de contrats et de travaux universitaires.

4 - Les séries sont facilement accessibles, ce qui nécessite un bon conditionnement, un rangement ordonné, une documentation scientifique complète de chaque collection (rapports de fouille, publications,...) et un inventaire informatique de la conservation osseuse et des caractéristiques biologiques pour chaque squelette.

En conclusion, le dépôt ostéologique de Pessac constitue une structure tout à fait unique et originale dans la mesure où elle associe un vaste local voué au stockage et à l'étude de séries ostéologiques à un organisme de recherche qui offre un environnement et un support scientifique, par les chercheurs qui le composent et les étudiants qu'il forme.

Patrice Courtaud

PESSAC

La céramothèque régionale

La constitution d'une céramothèque dans le cadre du dépôt archéologique de Pessac a pour objectif de développer un outil de travail qui réponde aux besoins spécifiques des études céramologiques. Il s'agit de mettre en place des collections de référence régionales des productions céramiques.

La céramothèque pour l'instant, s'articule autour de trois bases documentaires. Chacune réunit des collections d'objets ou d'échantillons et des fichiers informatiques.

La première concernant les productions est établie à partir des études d'ateliers. Elle réunit les différents éléments de connaissance et des échantillons représentatifs des productions issues des sites d'atelier identifiés : essentiellement des productions régionales mais d'autres ont été intégrées si, malgré une origine extérieure, leur commercialisation s'est étendue jusque dans la région. Des groupes de production, identifiés sans ambiguïté mais non encore liés à un site précis, peuvent être intégrés à la base, avec les précautions nécessaires. Une priorité a été donnée aux périodes de l'Antiquité, du Moyen Age et de l'époque moderne car elles correspondent à l'essentiel des connaissances actuelles. Ces groupes sont décrits dans un fichier d'inventaire. Cette collection de référence de productions, à terme, donnera accès dans la même salle à toutes les productions connues ; on pourra les confronter, les comparer et faire

apparaître des faciès départementaux, des aires de production.

La seconde base concerne les catégories ; elle est issue de l'étude fine du mobilier recueilli en fouilles d'habitat. Il s'agit bien ici d'organiser la reconnaissance systématique de toutes les pâtes observées en Aquitaine et leur classement par la recherche de critères de différenciation : couleur de la pâte, des tranches, de la surface ; dureté, touché ; facture, mode de fabrication ; nature des inclusions, fréquence, taille, rondeur. La base se compose d'une collection d'échantillons et de fichiers descriptifs. Cela supposerait l'étude de tous les tessons, chantier par chantier, par un groupe de spécialistes qui décrit chaque catégorie au fur et à mesure qu'elle est observée et prélève un échantillon destiné à servir de référence dans la céramothèque. Actuellement le travail a commencé à partir de deux unités stratigraphiques issues du chantier de la place Camille Jullian dans le cadre d'un programme européen Caesar et, un échantillon de chaque catégorie identifiée a été inclus dans la céramothèque.

La troisième base concerne la bibliographie : par le biais d'un fichier informatique, elle est liée aux deux autres bases ; elle rassemble aussi des ouvrages, articles ou photocopies.

L'accès à la céramothèque est ouvert à tout chercheur qui désire se renseigner sur un type de céramique.

Des réunions régulières sont prévues, sur un sujet précis soit chronologique, soit typologique, soit directement lié à un chantier...

La céramothèque doit être un lieu d'étude et d'échange, réunissant régulièrement céramologues et archéologues de terrain concernés, à propos du matériel d'une opération, d'une catégorie céramique particulière

ou d'autres thèmes de réflexion ; ces réunions doivent servir à exploiter et à enrichir les bases documentaires.

Cette première approche de la céramothèque a permis d'établir une méthodologie qui permette de gérer les informations que l'on récoltera.

Sylvie Maleret

**Relations homme-milieu
dans les fonds de vallées
du Périgord durant l'Holocène :
l'exemple du bassin moyen
de la Dronne**

L'activité du programme collectif de recherche s'est principalement concentrée sur les travaux environnementaux. Ainsi, 57 tarièrages manuels ont été réalisés sur les affluents de la Dronne (Nizonne/Lizonne, Beaussac, Belle et affluents, Pude, Sauvanie, Euhe, Buffebale et affluent, Julie et Boulou), permettant d'élaborer une première caractérisation du dispositif stratigraphique. Ensuite, des transects de sondages mécaniques, suivis de carottages, ont été effectués dans les secteurs les plus significatifs de la Nizonne/Lizonne, de la Pude et des ruisseaux de Beaussac et du Buffebale puisque la Dronne bénéficie des données acquises à Douchapt (Fouéré et al., 1995). La géométrie des dépôts a ainsi été appréhendée tandis que les variantes stratigraphiques majeures de ces différentes vallées, tant au niveau de leur nature que de leur complexité ont été soulignées.

L'étude palynologique de 34 échantillons, issus des différentes séquences, offre un calage préliminaire de ces principales formations sédimentaires. Le potentiel palynologique du secteur, déjà appréhendé au travers des analyses polliniques de Douchapt, est vérifié. Une première approche de l'histoire de la végétation est proposée : elle repose sur l'individualisation de sept zones polliniques régionales, rattachées au Tardiglaciaire (zone 1 : Bölling/Alleröd) et à l'ensemble du Postglaciaire (zones 2 à 7 = Préboréal à Subatlantique). Des marques d'anthropisation ont clairement été reconnues. En fonction de la zonation pollinique préliminaire, elles semblent illustrer les activités agro-pastorales et les défrichements des hommes du Néolithique moyen ou récent

(Lizonne, Pude et Buffebale) du Néolithique final (Nizonne, Dronne), de l'Age du Fer (Pude, Buffebale), de l'Antiquité (Dronne) et du Moyen Age (Nizonne, Beaussac).

Les travaux archéologiques ont, cependant, été poursuivis. Pour le Néolithique, la vérification systématique des attributions chronologiques des artefacts découverts lors des prospections de surface a été amorcée. Cette démarche vise à parfaire la connaissance sur l'implantation néolithique dans la vallée de la Dronne et elle repose surtout sur l'examen des industries lithiques. La commune de Saint-Méard-de-Drône, prise comme test de la méthode, témoigne d'une nette opposition entre les périodes anciennes et moyennes du Néolithique non-représentées et les phases récentes et finales où les témoins sont abondants. Cette partition, classique pour la région, pose le problème de la conservation des sites les plus anciens et ce, d'autant plus, que les premiers résultats polliniques semblent illustrer une relative anthropisation du milieu durant le Néolithique moyen. Pour les périodes historiques, une étude régressive des matrices cadastrales permet de vérifier l'occupation des sols et le type d'activités agro-pastorales développées dans le secteur durant les XIXe et XVIIIe siècles ; données qui peuvent aisément être extrapolées à la fin du Moyen Age.

Chantal Leroyer,

avec la collaboration de Pierrick Fouéré,
Hervé Gaillard, Yan Laborie,
Jean-Michel Reynet et Corine Tixier

Litho- et biostratigraphie de quelques sites de référence périgourdins

En 1997, les recherches ont été focalisées sur le site du Pech de l'Azé II. Une nouvelle étude géologique de ce site a été entreprise et une réévaluation des faunes recueillies lors des anciennes fouilles a été effectuée.

Etude géologique

Sept phases morpho-dynamiques successives ont été identifiées :

- creusement du réseau karstique en contexte phréatique ;
- abaissement du niveau de base local et dépôt de l'unité sédimentaire 1 (= c. 10 de Laville) en liaison avec le fonctionnement d'un ruisseau souterrain ;
- les flux hydriques qui transitent dans le karst sont moins compétents. Il ne s'agit plus que de ruissellements. Ce mécanisme, associé à une éboulisation peu active, est à l'origine du dépôt de l'unité 2 (= c. 6 à 9 de Laville) ;
- mise en place de l'unité 3 (= c. 5 et X de Laville). L'éboulisation devient le facteur sédimentaire prépondérant. Il est probablement lié à un environnement climatique très froid, également responsable du gélisol profond qui affecte les dépôts antérieurs ;
- dépôt de l'unité 4 (= c. 2 à 4 de Laville). La sédimentogénèse est à nouveau dominée par le ruissellement. L'éboulisation est réduite et localisée ;
- les dépôts antérieurs sont affectés par un gélisol profond (pergélisol ?) ;
- effondrement de la voûte de la cavité et évolution diagénétique des dépôts (carbonations et bioturbation).

Les datations numériques existantes et ces résultats géologiques permettent de proposer l'hypothèse chronologique suivante : la phase 3 serait contempo-

raine du début du stade isotopique 6 et peut-être de la fin du stade 7 ; la phase 4 serait synchrone du maximum de froid du stade 6 ; la phase 5 serait contemporaine du stade 5 et peut-être du début du stade 4.

Etant donné les processus sédimentaires mis en jeu, les niveaux archéologiques contenus dans les unités 2 et 4 sont probablement fortement perturbés.

Etude paléontologique

La réévaluation des données paléontologiques montre notamment que :

- la composition des faunes contenues dans l'unité 2 (= c. 9 à 6 de Laville) n'enregistre pas de variations significatives ; il s'agit de faunes de milieu ouvert non arctique ;
- les faunes de l'unité 4 (= c. 4 à 2 de Laville) présentent des changements plus importants ; elles traduisent essentiellement un milieu forestier ou un milieu ouvert non arctique sauf au sommet (niv. 2E de Laville) où le Renne devient prédominant ;
- l'attribution de l'unité 2 (= c. 6 à 9) à une phase ancienne du Quaternaire repose sur des critères qui ne peuvent être maintenus eu égard aux connaissances actuelles : le genre *Hyena* est trop rare pour apporter une réelle information biostratigraphique ; le *Thar* perdure jusqu'à la fin du stade 6 ; la petite taille de *Canis lupus* peut ne pas être un critère d'ancienneté, mais résulter en fait de contraintes environnementales (à tester).

Jean-Pierre Texier,
Jean-Philippe Rigaud,
Françoise Delpech.

**Les agglomérations
secondaires de
l'Aquitaine atlantique
à l'époque romaine**
(1er siècle av. J.-C.-Ve siècle ap. J.-C),
fonctions, morphologie et réseaux.

Ce projet a pour but d'établir un premier bilan de nos connaissances sur les agglomérations secondaires des quatre régions actuelles du grand Sud-Ouest, en les organisant et en les présentant sous la forme d'un atlas informatisé. Après une année probatoire, l'année 1997 a été consacrée aux *civitates* des Bituriges Vivisques et des Nitiobroges.

Certaines notices ont été réalisées par les responsables des sites : D. Coquillas (Bourg-sur-Gironde), B. Abbaz et S. Faravel (Sainte-Bazeille), Ch. Sireix (Vayres et Lacoste), les autres sont le résultat d'un travail de documentation effectué par S. Maleret (pour les Bituriges Vivisques : Blaye, Coutras, Langon, Libourne, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Loubés et Soulac ; pour les Nitiobroges : Aiguillon, Le Mas-d'Agenais, Tonneins et Villeneuve-sur-Lot), à l'exception de Saint-Germain-d'Esteuil, réalisée par F. Tassaux.

Ces premières notices ont été complétées par une étude des sites de Ph. Roudié, professeur de géographie à l'université de Bordeaux III (sur Blaye et Saint-Germain-d'Esteuil), une prospection aérienne de F. Didierjean, deux cartes informatisées des *civitates* par Y. Marion et un dossier sur la viographie antique des Nitiobroges par Ph. Jacques. Par ailleurs, une première évaluation du très riche matériel du site d'Eysses a été réalisée par Ch. Delplace, C. Carponin et S. Soulas (centre Ausonius) en compagnie de J.-Fr. Garnier.

Ce premier bilan a permis de faire plusieurs constatations importantes :

- l'existence de petits habitats groupés, sous la forme de villages-rues, qui avait peu retenu l'attention des archéologues de nos régions jusqu'ici ;
- la nécessité d'une prospection systématique par photo aérienne et au sol et d'une cartographie précise des découvertes anciennes ou récentes, sur la trame du cadastre ;

- le soin attentif qui doit être apporté à la transition entre Antiquité tardive et Moyen Age ;
- l'importance de collections anciennes de mobilier, qui doivent être l'objet de réévaluations, voire d'études approfondies ;
- la richesse de l'épigraphie, et en particulier de l'*instrumentum inscriptum*, qui mérite bien souvent une meilleure publication ;
- enfin ce bilan fait apparaître de plus en plus nettement la hiérarchie entre les différentes agglomérations, qu'il conviendra de mettre davantage en valeur par la cartographie.

Le programme de 1998 prévoit deux axes de travail :

- 1 - l'achèvement de l'atlas informatisé des Nitiobroges et des Bituriges Vivisques avec d'une part, une rédaction définitive des notices en étroite collaboration avec chaque responsable de site, avec l'intervention de différents spécialistes (Ph. Roudié, C. Balmelle, J.-P. Bost, Ch. Delplace et l'équipe de céramologie du centre Ausonius) et d'autre part, une illustration graphique harmonisée pour l'ensemble des sites, avec plans normalisés au 1/2000 et au 1/400 et à chaque fois que cela est possible, au 1/10 000 ; ces travaux seront effectués pour une part à l'I.R.A.A.M. de Pau, et pour une autre au centre Ausonius de Bordeaux.

- 2 - l'extension de l'atlas aux cités voisines : Santons, Pétrucos et Tarbelles en priorité, mais aussi à une partie de l'énorme cité des Pictons.

L'objectif est d'arriver à un atlas informatisé présenté sur Internet, sur le modèle des *Monumenta lulia Antiqua* de nos collègues et partenaires de l'université de Trieste, avec le double avantage de la plus large diffusion et d'une possibilité de mise à jour régulière.

Francis Tassaux

Le décor architectural de l'Aquitaine antique

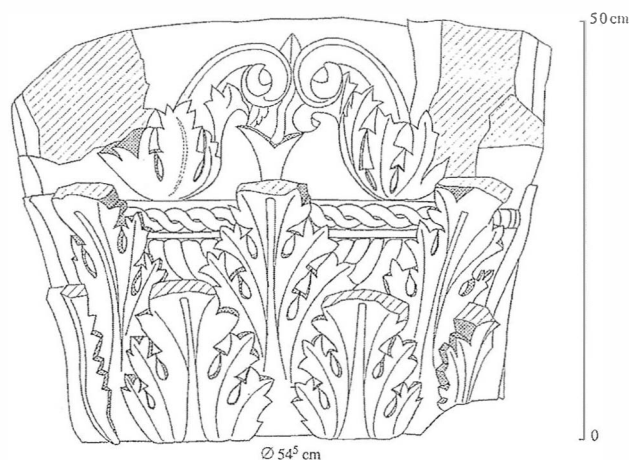
Le projet collectif de recherches consacré au décor architectural de l'Aquitaine antique, élaboré en 1996, s'est donné un double objectif : d'une part, réaliser un corpus de l'ensemble des blocs architectoniques de la province et d'autre part, mener conjointement une recherche sur les matériaux mis en oeuvre afin de déterminer leur nature et leur provenance.

Ces deux volets de la recherche ont été abordés à Périgueux en 1997. Un travail, mené en collaboration avec Jacqueline Lorenz, géologue et spécialiste des roches sédimentaires, a permis d'identifier les calcaires utilisés sur les monuments antiques de la ville. Une prospection des gisements, programmée pour le printemps 1998, aura pour but de localiser les sources d'approvisionnement.

La constitution d'un corpus des blocs architectoniques, deuxième objectif de ce travail, a pu être amorcée à l'échelle de la province grâce aux travaux d'Alain Rebourg et de Marie-Christine Blot sur Poitiers et la région Poitou-Charentes. Pour cela, une banque de données a été mise sur pieds, collectivement, à partir du logiciel File Maker Pro. Elle consiste en un ensemble de fiches de gestion de ces blocs architectoniques dispersés sur les sites, dans les dépôts de fouilles et dans les musées qui devront permettre, à terme, d'obtenir le panorama le plus complet possible de la production des ateliers de sculpture architecturale de la province.

D'ores et déjà, le catalogue des chapiteaux de Périgueux, réalisé en 1997, apporte de précieux renseignements sur les phases d'urbanisation de la ville, sur l'origine et le cheminement des modèles à l'intérieur de la province.

Il sera complété, en 1998, par l'inventaire des autres séries architectoniques, aboutissant ainsi à un catalogue exhaustif de la production urbaine. Lui sera ajouté, afin de mieux cerner dans ce domaine, les rapports entre ville et campagne, l'inventaire des blocs architectoniques provenant des sites ruraux de Dordogne.



Chapiteau augustéen de Périgueux

La mise en oeuvre d'un tel outil de travail impose également une réflexion sur la nature de la documentation graphique et photographique devant l'accompagner. Pour la première, la collaboration avec le bureau d'architecture antique et particulièrement avec Véronique Klettinger, chargée des dossiers infographiques, a permis de mettre au point un protocole de présentation normalisée des relevés graphiques, retravaillés par elle-même sur Adobe Illustrator (voir l'exemple joint). Pour la seconde, il sera indispensable d'envisager dans l'avenir, un stockage numérisé des images mais actuellement, l'impossibilité de s'équiper en matériel optique, nous a contraint à proposer un dossier photographique traditionnel.

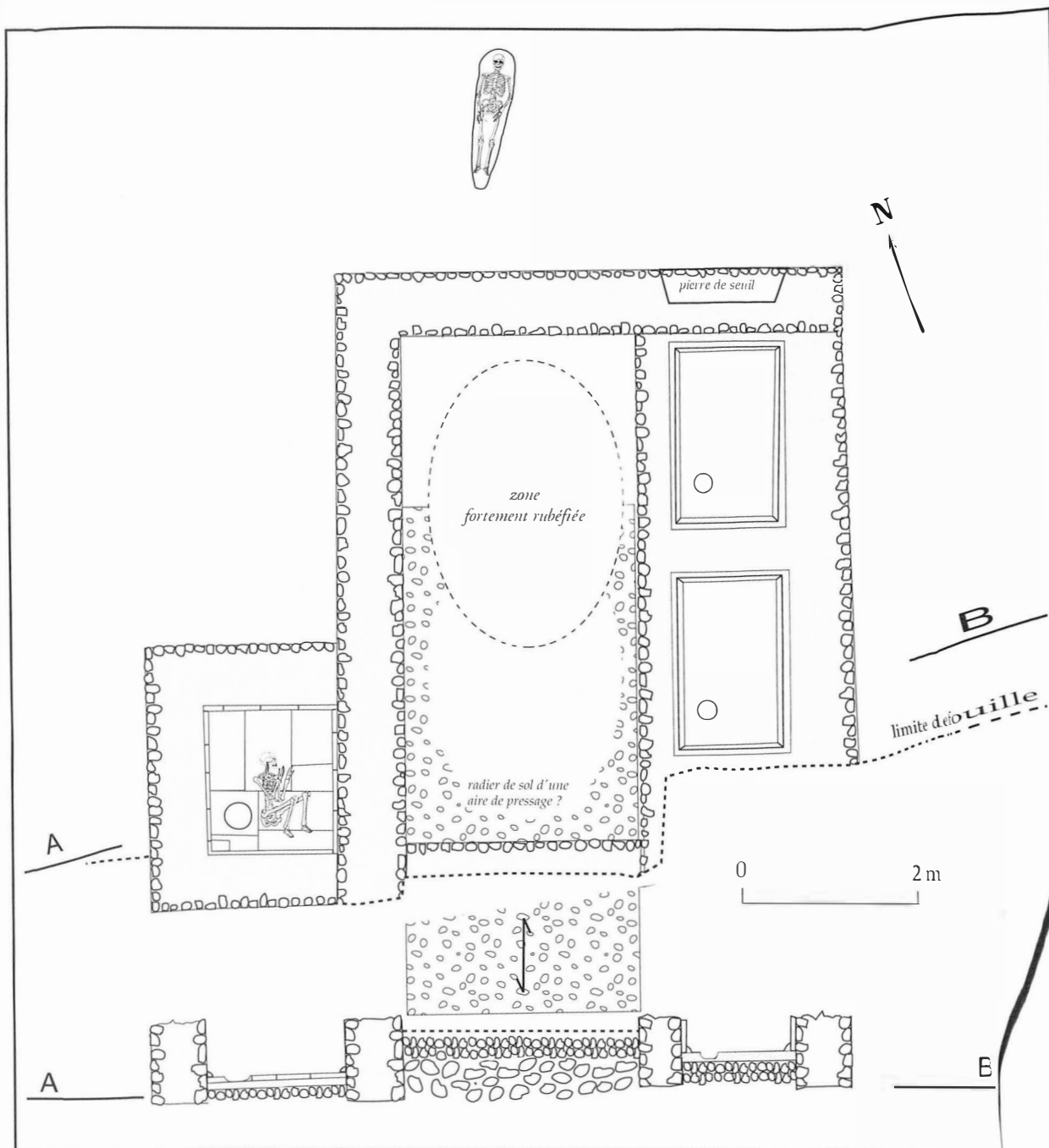
Dominique Tardy

Les installations vinicoles antiques dans le grand Sud-Ouest

L'objectif primitif et principal pour l'année 1997 était de mettre en oeuvre une base de données documentaire des établissements antiques du Grand Sud-Ouest, supposés vinicoles, qui permettrait de définir assez rapidement des sites sur lesquels des recherches archéologiques pourraient être entreprises ultérieurement. Ont été

aussi recensés les sites qui avaient livré des indices d'activités viticoles tels que les serpettes de vendangeurs et les *dolia*.

La recherche documentaire a porté sur sept départements relevant de trois régions distinctes : Charente, Charente-Maritime, en Poitou-Charentes ; Dordogne,



Cadillac

Le décor architectural de l'Aquitaine antique

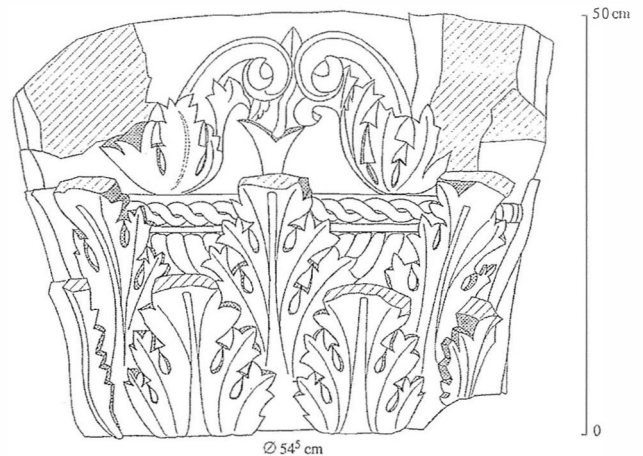
Le projet collectif de recherches consacré au décor architectural de l'Aquitaine antique, élaboré en 1996, s'est donné un double objectif : d'une part, réaliser un corpus de l'ensemble des blocs architectoniques de la province et d'autre part, mener conjointement une recherche sur les matériaux mis en oeuvre afin de déterminer leur nature et leur provenance.

Ces deux volets de la recherche ont été abordés à Périgueux en 1997. Un travail, mené en collaboration avec Jacqueline Lorenz, géologue et spécialiste des roches sédimentaires, a permis d'identifier les calcaires utilisés sur les monuments antiques de la ville. Une prospection des gisements, programmée pour le printemps 1998, aura pour but de localiser les sources d'approvisionnement.

La constitution d'un corpus des blocs architectoniques, deuxième objectif de ce travail, a pu être amorcée à l'échelle de la province grâce aux travaux d'Alain Rebourg et de Marie-Christine Blot sur Poitiers et la région Poitou-Charentes. Pour cela, une banque de données a été mise sur pieds, collectivement, à partir du logiciel File Maker Pro. Elle consiste en un ensemble de fiches de gestion de ces blocs architectoniques dispersés sur les sites, dans les dépôts de fouilles et dans les musées qui devront permettre, à terme, d'obtenir le panorama le plus complet possible de la production des ateliers de sculpture architecturale de la province.

D'ores et déjà, le catalogue des chapiteaux de Périgueux, réalisé en 1997, apporte de précieux renseignements sur les phases d'urbanisation de la ville, sur l'origine et le cheminement des modèles à l'intérieur de la province.

Il sera complété, en 1998, par l'inventaire des autres séries architectoniques, aboutissant ainsi à un catalogue exhaustif de la production urbaine. Lui sera ajouté, afin de mieux cerner dans ce domaine, les rapports entre ville et campagne, l'inventaire des blocs architectoniques provenant des sites ruraux de Dordogne.



Chapiteau augustéen de Périgueux

La mise en oeuvre d'un tel outil de travail impose également une réflexion sur la nature de la documentation graphique et photographique devant l'accompagner. Pour la première, la collaboration avec le bureau d'architecture antique et particulièrement avec Véronique Klettinger, chargée des dossiers infographiques, a permis de mettre au point un protocole de présentation normalisée des relevés graphiques, retravaillés par elle-même sur Adobe Illustrator (voir l'exemple joint). Pour la seconde, il sera indispensable d'envisager dans l'avenir, un stockage numérisé des images mais actuellement, l'impossibilité de s'équiper en matériel optique, nous a contraint à proposer un dossier photographique traditionnel.

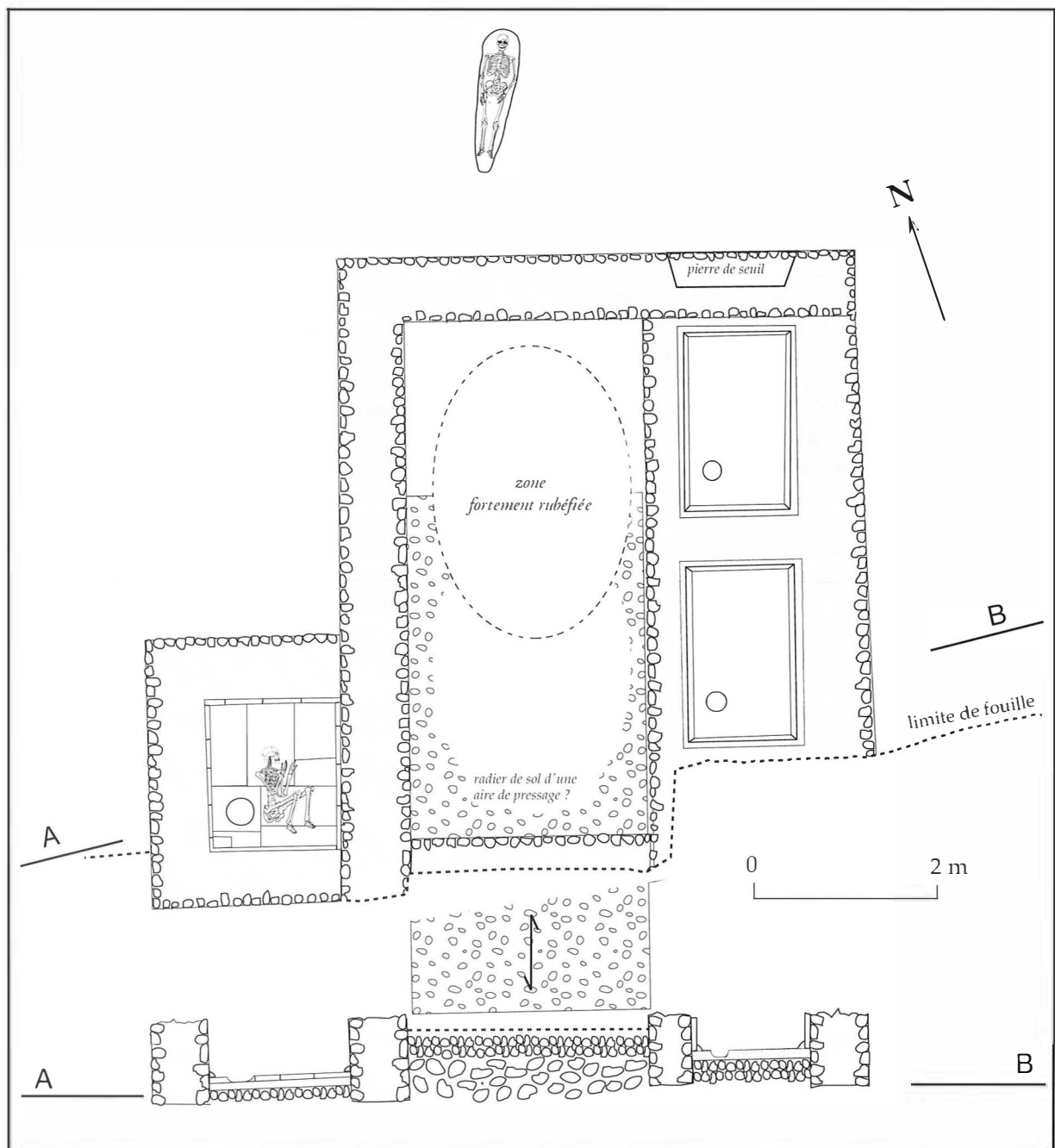
Dominique Tardy

Les installations vinoles antiques dans le grand Sud-Ouest

L'objectif primitif et principal pour l'année 1997 était de mettre en oeuvre une base de données documentaire des établissements antiques du Grand Sud-Ouest, supposés vicoles, qui permettrait de définir assez rapidement des sites sur lesquels des recherches archéologiques pourraient être entreprises ultérieurement. Ont été

aussi recensés les sites qui avaient livré des indices d'activités vicoles tels que les serpettes de vendeurs et les *dolia*.

La recherche documentaire a porté sur sept départements relevant de trois régions distinctes : Charente, Charente-Maritime, en Poitou-Charentes ; Dordogne,



Cadillac

Gironde, Lot-et-Garonne en Aquitaine ; Gers, Tarn en Midi-Pyrénées. Les principaux critères distinctifs pour la sélection des installations supposées vinicoles ont été les suivants : bassin pourvu, en son fond, d'une cuvette de vidange, bassins disposés en batterie.

En vue de la réalisation de la base de données, une fiche (sur FileMakerPro), inspirée au départ d'un modèle élaboré par J.-P. Brun pour des sites du département du Var, a été mise au point. Dans le même temps, on s'est accordé sur l'emploi d'un vocabulaire descriptif normalisé.

L'ensemble de la documentation réunie à la fin d'année 1997 (une soixantaine de fiches saisies, quelques documents graphiques informatisés dont une carte de répartition des sites) suggère un certain nombre de remarques et d'interrogations.

Les vestiges d'installations de production sont très inégalement répartis dans les sept départements étudiés. Les plus fortes concentrations s'observent actuellement dans trois secteurs de l'Aquitaine atlantique, comme du reste on le présumait au début de ce travail : Charente-Maritime, Charente, Gironde (Entre-Deux-Mers, Libournais). Cette forte inégalité des trouvailles reflète sans doute en partie l'investissement des fouilleurs et des chercheurs. On soulignera que ces recherches documentaires ont permis de repérer de nouvelles entités archéologiques inédites ou peu connues.

Il est à l'heure actuelle prématuré de se prononcer sur la destination précise de l'ensemble des bassins inventoriés dans le corpus. Néanmoins, l'analyse attentive et critique de la documentation a permis d'établir une hiérarchie parmi les sites inventoriés et de mettre en valeur un certain nombre d'entités qui correspondent, de façon vraisemblable, à des installations vinicoles. Les principales structures maçonnées identifiables sont les fouloirs et les cuves de recueil du moût dotées d'une cuvette de vidange. Des variantes notables s'observent dans les dimensions et les aménagements des cuves (nature du sol et de la cuvette, présence ou absence d'une marche d'angle).

Dans l'état actuel de l'investigation, on est frappé par l'extrême rareté des blocs de pierre de pressoirs. Par ailleurs, il faut souligner qu'aucun cellier à *dolia* n'a été clairement identifié.

Le programme de recherche pour 1998 envisage plusieurs directions :

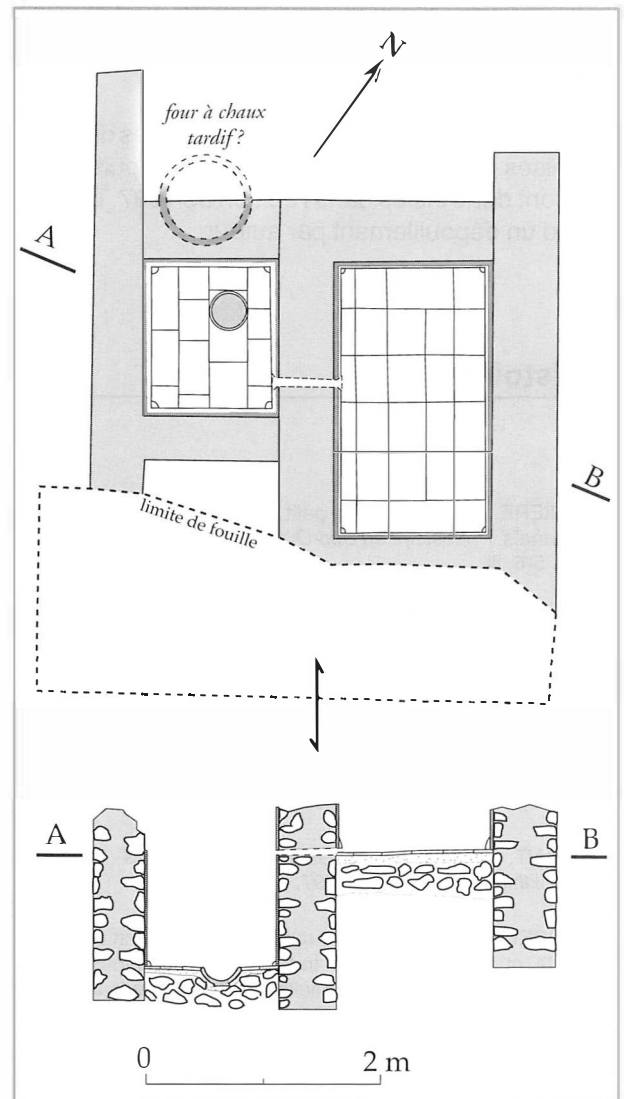
1 - Poursuite et achèvement de la base documentaire. L'enquête sera élargie à d'autres départements de Midi-

Pyrénées (Lot, Tarn-et-Garonne, Aveyron) où des indices d'activités viticoles ont été ici et là décelés.

2 - Recherches archéologiques. Elles vont se limiter à des vérifications sur des sites qui ont livré des traces sûres ou probables d'installations vinicoles (en particulier Sainte-Colombe en Gironde).

3 - Bilan des connaissances sur les amphores vinaires, de production locale ou régionale.

Catherine Balmelle



Mérignas

Cette bibliographie a été réalisée à partir des documents reçus au centre de documentation du SRA et des informations transmises par les auteurs des notices, depuis la parution du dernier bilan. Les documents qui étaient sous presse en 1996 sont donc inclus dans l'édition de 1997. Le bilan de 1997 est pris en compte dans son ensemble mais n'a pas fait l'objet d'un dépouillement par auteur.

Préhistoire

- BANIERE, Yves et al. Un petit site solutréen de plein air en Sarladais. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1997, 1 : Nouvelles Etudes ; 4, p. 5-6, ill.
- BARBAZA, Michel. L'azilien des Pyrénées dans le contexte des cultures de la fin du tardiglaciaire entre France et Espagne. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1997, 94-3, p. 315-318.
- BARBAZA, Michel. *Le Sauveterrien*. Table ronde internationale, Sauveterre-La-Lémance, 8-10 décembre 1994. Bordeaux : Service régional de l'archéologie d'Aquitaine, 1997, 2 vol.
- BINANT, Pascale. *La préhistoire en Bergeracois : les périodes paléolithiques*. Bergerac, 1997, 45 p., ill.
- BOSSELIN Bruno et al. Une révision du Solutréen de Laugerie-Haute et le problème des transitions Gravettien-Solutréen et Solutréen-Badegoulien en Aquitaine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1997, 94-4, p. 443-454, ill.
- CELERIER, Guy et al. Nouvelles observations sur l'évolution de l'Azilien dans les gisements du Bois-Ragot (Vienne) et de Pont d'Ambon (Dordogne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1997, 94-3, p. 331-340, ill.
- CHIOTTI, Laurent et al. Nouveaux résultats sur deux habitats de l'abri Pataud (couches 3 et 12). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-3, p. 366-384, ill.
- COFFYN, André et al. François Daleau : un précurseur en ethnographie. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Bourg*, 1997, 3-2, p. 72-96.
- COQUILLAS, Didier. Découvertes et nouvelles : une pointe azilienne à Pugnac. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Bourg*, 1997, 3-1, p. 9.
- CREMADES, Michèle et al. Nouvelles figurations d'oiseaux de l'art mobilier paléolithique franco-espagnol. *Paléo*, 1997, 9, p. 371-387, ill.
- CRETIN, Catherine et al. Premières comparaisons sur la technologie du débitage du Magdalénien ancien : les Jamblancs (Dordogne) et l'abri Fritsch (Indre). *Paléo*, 1997, 9, p. 245-262, ill.
- DELLUC, Brigitte et al. Dix observations graphiques sur la grotte ornée de Pair-Non-Pair (Prignac-et-Marcamps, Gironde). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1997, 94-1, p. 41-50, fig.
- DELLUC, Brigitte et al. La grotte ornée de Bara-Bahau (Le Bugue). Géologie et Préhistoire. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-1, p. 31-62, ill.
- DELLUC, Brigitte et al. L'affaire de l'abri du Poisson aux Eyzies. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-1, p. 171-177, ill.
- DELLUC, Brigitte et al. La triste histoire du gisement d'Oreille d'Enfer (Manaurie). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-4, p. 483-500, ill.
- DELLUC, Brigitte et al. Quelques vestiges gravés de la grotte du Serpent à Saint-Avit-Sénieur. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-4, p. 591-599, ill.
- DELLUC, Brigitte et al. Les gravures de la grotte ornée de Bara-Bahau (Le Bugue, Dordogne). *Gallia Préhistoire*, 1997, 39, p. 109-150, ill.
- DIBBLE, Harold Lewis et al. Données nouvelles sur le gisement de Combe-Capelle à Saint-Avit-Sénieur (Dordogne). *Gallia Préhistoire*, 1997, 39, p. 31-83, ill.

- FEBLOT-AUGUSTINS, Jehanne. Middle and upper paleolithic raw material transfers in western and central Europe : assessing the pace of change. *Journal of Middle Atlantic Archaeology*, 1997, 13, p. 57-90, ill.
- GACHINA, Jacques. Inventaire des pointes de Palmela trouvées en France. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1997, 1 : Nouvelles Etudes ; 4, p. 22-31, ill.
- GAL Y, Arnaud. Sédiment, pollen et pigment, bienvenue au Centre national de la Préhistoire. *Le Journal du Périgord*, 1997, 37, p. 36-39.
- GAUSSEN, Jean. A propos de l'origine des galets des stations magdaléniennes de la vallée de l'Isle. *Paléo*, 1997, 9, p. 389-391, ill.
- GAUSSEN, Jean. Un gros éclat moustérien (Solvieux) : problème typologique. *Paléo*, 1997, 9, p. 393-395, ill.
- GENESTE, Jean-Michel et al. Approche technologique des Moustériens charentais du Sud-Ouest de la France et du Languedoc oriental. *Paléo*, 1997, 9, p. 101-142, ill.
- LENOIR, Michel. La fin du Pléistocène dans les basses vallées de la Dordogne et de la Garonne. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1997, 2 : Nouvelles Etudes ; 4, p. 133-141, ill.
- LUCAS, Géraldine. Les lamelles Dufour du Flageolet I (Bézenac, Dordogne) dans le contexte Aurignacien. *Paléo*, 1997, 9, p. 191-219, ill.
- MALAURENT, Philippe et al. Lascaux. Histoire d'un difficile sauvetage. *Archéologia*, 1997, 332, p. 24-35, ill.
- MARAMBAT, Laurence. Paysages de la façade atlantique girondine et de la Saintonge au posglaciaire. L'empreinte de l'Homme. *Cahiers du Quaternaire*, 1996, 21, 184 p., ill.
- MAUREILLE, Bruno. Sur les restes présents au Field Museum of Natural History (Chicago, Illinois, USA) et inventoriés comme provenant du Moustier (Dordogne). *Paléo*, 1997, 9, p. 397-399, ill.
- MORAND-MONTEIL, Jérôme et al. Une industrie solutréenne dans le Bergeracois : les stations de Grateloup à Creysse (Dordogne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1997, 94-1, p.31-34, fig.
- ROUSSOT-LARROQUE, Julia et al. Site immergé de l'âge de bronze à Lapartens (commune de Vendays-Montalivet). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 1997, 2 : Nouvelles Etudes ; 4, p. 171-185, ill.

Protohistoire

- ALTIERI, Antoine et al. Le site protohistorique du Chalard à Payzac (Dordogne) : premiers indices. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1996, 11, p. 137-144, ill.
- BEYNEIX, Alain. Quelques documents du Bronze Final du Périgord. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1996, 11, p. 145-146, ill.
- BEYNEIX, Alain. La question des objets de métal « mutilés » en milieu funéraire au cours du Premier Age du Fer Aquitain : quelques éléments de réflexions. *Munibe*, 1997, 49, p. 153-161, ill.
- BEYNEIX, Alain. *Les cultures de l'Age du Bronze en Pays de Moyenne-Garonne*. Montagnac : Monique Mergoïl, 1997.
- BEYNEIX, Alain et al. Mobiliers grecs et de tradition grecque dans la vallée de la Garonne et ses abords pendant les Ages du Fer (du VIe au Ier siècle av. J.-C.). *Aquitania*, 1995, 13, p.33-73.
- BEYNEIX, Alain et al. Le Premier Age du Fer en Bazadais. *Munibe*, 1997, 49, p. 143-152, ill.
- BEYNEIX, Alain et al. Une sépulture à armement de type celtique à Sos-en-Albret (Lot-et-Garonne). *Etudes Celtiques*, 1997, 32, p. 51-58.
- BLANC, Claude et al. Les tumulus en Béarn. *Archéologie en Béarn*. Actes du IVe colloque d'Arzacq, 26 octobre 1996. Biarritz, 1997, p. 15-75, ill.
- BLANC, Claude. Sites protohistoriques de la haute vallée d'Os-sau (P.A.). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1997, 16, p. 77-89, ill.
- BLOT, Jacques. Le Baratze (cercle de pierres) Méatsé 11 (commune d'Ixassou, Labourd, Pyrénées Atlantiques). Compte rendu de fouille de sauvetage 1996 (Autorisation 96-56). *Munibe*, 1997, 49, p. 95-106, ill.
- BLOT, Jacques. Le cercle de pierres M 12 de Méatsé (commune d'Ixassou, Pyrénées Atlantiques). Fouille de sauvetage d'urgence 1994. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1997, 16, p. 7-20, ill.
- BOYER, Richard. A propos de deux fragments de bracelets préromains en verre découverts à Eymet. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-4, p. 501-504, ill.
- CHEVILLOT, Christian. Nouvelles précisions concernant le dépôt de Tornepige à Vanxains (Dordogne). *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1996, 11 p. 27-40, ill.
- CHEVILLOT, Christian. Un nouveau dépôt de haches en bronze découvert à Journiac (Dordogne) . I : Catalogue. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1997, 12, p. 5-78, ill.
- COFFYN, André et al. Les dépôts de Bronze de Soulac-sur-Mer (Gironde). *Aquitania*, 1995, 13, p.7-31.
- DELOFFRE, Raoul et al. Aspect géologique de quelques sites protohistoriques et gallo-romains des Pyrénées-Atlantiques. *Revue de Pau et du Béarn*, 1997, 24, p. 210-253, ill.
- DOROT, Thierry et al. Résultats de la fouille du cercle de pierres du Lac Roumassot (Laruns, Pyrénées Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1997, 16, p. 21-27, ill.

- DUMONTIER, Patrice et al. Le dolmen sous tumulus n° 2 de Peyrecor et son paléoenvironnement à Escout (Pyrénées-Atlantiques). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1997, 94-4, p. 527-550, ill.
- DUMONTIER, Patrice. Les dolmens sous tumulus 1 et 2 de Peyrecor à Escout (Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie en Béarn*. Actes du IVe colloque d'Arzacq, 26 octobre 1996. Biarritz, 1997, p. 77-121, ill.
- GOMEZ DE SOTO, José. Continuité des pratiques culturelles de la protohistoire à la période gallo-romaine en Centre-Ouest et en Aquitaine. *Les Cahiers d'Aubeterre*, 1997, 2 c, 8 p., ill.
- LARQUE, Sophie. Les enceintes de type protohistorique le long du Gave de Pau (Pyrénées Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1997, 16, p. 63-76, ill.
- MARAMBAT, Laurence. Environnement du cromlech Méatsé 11. *Munibe*, 1997, 49, p. 107-109, ill.
- MAREMBERT, Fabrice. *La céramique de l'Age du Bronze dans les Pyrénées Nord-Occidentales*. Université de Toulouse le Mirail. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Anthropologie Sociale et Historique de l'Europe, 1997, 177 p., ill.
- MAYNARD, Guy. Contribution à l'inventaire dolménique de la Dordogne. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1996, 11, p. 9-26, ill.
- MERLET, Jean-Claude. Ensemble de mobilier céramique provenant d'un tumulus de Serres-Sainte Marie (Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1997, 16, p. 53-62, ill.
- MERLET, Jean-Claude. Un dépôt de haches plates à Ygos-et-Saint Saturnin (Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1997, 16, p. 123-129, ill.
- PAUVERT, Dominique. Quelques mégalithes inédits ou mal connus en Dordogne. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1996, 11, p. 5-18., ill.
- PAUVERT, Dominique et al. Un menhir inédit en Périgord. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1997, 12, p. 153-154., ill.
- ROUSSOT-LARROQUE, Julia. Dépôt de haches plates géantes de Bégadan (Gironde). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1997, 94-4, p. 573-580, ill.

Histoire

- AMIEL, Catherine et al. Les amphores du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la France. Apport à l'étude du commerce à grande distance pendant l'Antiquité. *Aquitania*, 1996, 14, p. 255-263, carte.
- ARROUYE, Jean. Le message d'espérance de l'église de Lacommande. *Revue de Pau et du Béarn*, 1997, 24, 1997, p. 255-259.
- AVISSEAU, Jean-Paul et al. Le château de La Brède et l'architecte Paul Abadie. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1995, 86, p. 105-128, ill.
- BALMELLE, Catherine. Les mosaïques du secteur sud de la villa du Palat à Saint-Emilion (Gironde). *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1995, 86, p. 43-52, ill.
- BALMELLE, Catherine. Le décor en mosaïque des édifices urbains du Sud-Ouest de la Gaule dans l'Antiquité tardive. *Aquitania*, 1996, 14, p. 193-208, ill.
- BARBE, Léo. Aux origines de Layrac. *Revue de l'Agenais*, 1997, 4, p. 281-289, ill.
- BARDET, A. et al. Un dépôt d'antoniniens trouvé à Bordeaux lors de la fouille de sauvetage de la Cité Judiciaire. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1995, 86, p. 197-212, ill.
- BARDOU, Pierre et al. *Léo Drouyn. Les albums de dessins. 1 : Izon et la presqu'île, la genèse de l'oeuvre*. CLEM, 1997, 143 p., ill.
- BARRAUD, Dany. Archéologie en Béarn, de 1980 à 1996 : bilans et perspectives. *Archéologie en Béarn*. Actes du IVe colloque d'Arzacq, 26 octobre 1996. Biarritz, 1997, p. 5-14, fig.
- BARRAUD, Dany. la nécropole paléochrétienne de Saint-Seurin de Bordeaux. *Les Cahiers d'Aubeterre*, 1997, 2 d, 8 p., ill.
- BARRAUD, Dany et al. Bordeaux au Bas-Empire. De la ville païenne à la ville chrétienne (IVe-VIe siècles). *Aquitania*, 1996, 14, p. 35-53, cartes.
- BARRIERE, Claude. «Domus Pompeia». Rue des Bouquets à Périgueux. Inventaire du mobilier archéologique II. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1996, 11, p. 67-104, ill.
- BARRIERE, Claude. «Domus Pompeia». Rue des Bouquets à Périgueux. Inventaire du mobilier archéologique III. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1997, 12, p. 79-110, ill.
- BENEJEAM-LERE, Mireille. La création du musée de Sarlat et du Périgord noir. *Le Festin*, 1997, 23-24, p. 70-77, ill.
- BERDOY, Anne. *Une société artisanale dans son environnement du moyen âge à l'époque contemporaine : le centre potier béarnais de Garos et Bouillon*. Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1997, 4 vol., 349, 166, 189, 32 p., ill.
- BERDOY, Anne. Etat des recherches et perspectives sur les villages béarnais. *Archéologie en Béarn*. Actes du IVe colloque d'Arzacq, 26 octobre 1996. Biarritz, 1997, p. 189-197, ill.
- BERTHAULT, Frédéric. Une amphore Dressel 12 timbrée SEX DOMITI au Musée du Périgord. *Aquitania*, 1995, 13, p. 269-272.
- BERTHAULT, Frédéric et al. Analyses chimiques effectuées sur des amphores et de la céramique trouvées à Agen et à Aiguillon. *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise*, 1996, 3, p. 37-42, ill.
- BERTHIER, Marcel. La fontaine du cloître de Cadouin. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-3, p. 385-389, ill.
- BEYRIE, Argitxu. *La romanisation et ses effets dans les Pyrénées Occidentales*. Université de Toulouse Le Mirail, 1997, 103 p., ill.

- BISTAUDEAU, Pierre. Découvertes et nouvelles. Le château de la citadelle de Bourg et les Denis de Lansac. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Bourg*, 1997, 3-2, p. 63-64.
- BLANCHARD-DIGNAC, Denis. Pierres et sites du Pays-de-Buch. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 1997, 94, p. 33-34, ill.
- BRIVES, Hervé et al. Un plan des fortifications de Bergerac en 1621. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-2, p. 275-296, ill.
- BUZON, Philippe. *Culte et représentations de Mars dans la province romaine d'Aquitaine*. Université de Toulouse Le Mirail, U.F.R. d'Histoire, d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, 1997, 2 vol., 377 p., ill.
- CHARNEAU, Bertrand. Le château Dillon à Blanquefort : un cri d'alarme ou la chronique d'une mort annoncée. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1995, 86, p. 99-104, ill.
- CHARPENTIER, Xavier et al. Sondages à Sainte-Radegonde, commune de Bon Rencontre. *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise*, 1996, 3, p. 31-36, ill.
- CHEVILLOT, Christian et al. Puits à offrandes et rites chtoniens chez les Pétrucos au I^{er} siècle av. J.-C. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1996, 11, p. 41-65, ill.
- CONSEIL GENERAL DU LOT-ET-GARONNE. Un itinéraire roman. *Confluent*, 1997, 31, p. 4-9, ill.
- COQUILLAS, Didier. Découvertes et nouvelles : une clef gallo-romaine à Cubnezais, les maisons fortes de la Libarde (XIV^e - XV^e siècle). *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Bourg*, 1997, 3-1, p. 9-13.
- COQUILLAS, Didier. Découvertes et nouvelles : des mosaïques à Camillac. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Bourg*, 1997, 3-2, p. 62-63.
- COUDROY DE LILLE, Pierre. La maison de la Sallasse à Barsac. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1995, 86, p. 163-166, ill.
- COURRECH, Marlyse. Le moulin de Gajac. *Le Festin*, 1997, 23-24, p. 93-95, ill.
- CUEILLEN, Laetitia. *Les lampes à huiles de Bordeaux : exemple de deux sites de consommation urbains, la cité judiciaire et l'UGC*. Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1997, 2 vol., 115 p., cartes
- CURSENTE, Benoît. *L'apport de la documentation notariale à l'archéologie de l'habitat du Béarn médiéval*. Actes du IV^e colloque d'Arzacq, 26 octobre 1996. Biarritz, 1997, p. 175-187, carte.
- DABROWSKA, Elzbieta. Insignes du pouvoir épiscopal et abbatial dans l'archéologie funéraire des diocèses pyrénéens français. *Aquitania*, 1995, 13, p. 277-284.
- DEGAS, P. et al. Cantenac : quelques pages d'histoire. *Cahiers Méduiliens*, 1997, 28, p. 19-36.
- DOUX, Céline. Etude sur l'origine et l'évolution de l'habitat dispersé dans le bassin de l'Isle entre Beaulieu et Mussidan. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-4, p. 601-619, ill.
- DUMONCEL-CZERNIAK, Virgine. Le thème du jugement dernier dans la peinture murale médiévale du Lot-et-Garonne. *Revue de l'Agenais*, 1997, 2, p. 155-160.
- DUPLAN-LAMAZOU, Véronique. Le site de Lalouquette. Le Moyen-Age. Bilan des données. *Archéologie en Béarn*. Actes du IV^e colloque d'Arzacq, 26 octobre 1996. Biarritz, 1997, p. 159-173, ill.
- FABRE, Georges (dir.). *Archéologie en Béarn*. Actes du IV^e colloque d'Arzacq, 26 octobre 1996. Biarritz, 1997, 197 p., ill.
- FABRE-DUPONT MALERET, Sylvie. Un référentiel pour la céramique bordelaise au Xe au XV^e siècle à partir des fouilles d'habitat. *Aquitania*, 1995, 13, p.203-265.
- FAIVRE, Jean-Bernard. Fondateurs de cloches ambulants du Bas-signy : leur production en Gironde. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1995, 86, p. 129-152, ill.
- FAURE, Michel et al. Les premières journées archéologiques et Historiques du Médoc. *Cahiers Méduiliens*, 1997, 27, p. 9-12, ill.
- FOURNIOUX, Bernard. Autour de la forêt Barade. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-2, p. 205-244, ill.
- FOURNIOUX, Bernard. A propos de projets de reconstruction du pont de Montignac (Dordogne) au XVII^e siècle. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1997, 12, p. 133-142, ill.
- FRITZ, Jeanne-Marie. Du nouveau à propos de Castetcrabe, bastide anglaise (commune de Bougue). *Bulletin de l'Association Landaise de Recherche et Sauvegarde*, 1997, 11, p. 24-28, carte.
- *Frontenac*. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement du Canton de Targon, 1997, 476 p., ill
- GABORIT, Michelle. Peintures murales de l'église Sainte-Quitterie de Massels. *Revue de l'Agenais*, 1997, 2, p. 147-153.
- GADRAT, Marie-Laurence. Les églises romanes et gothiques du canton de Laplume. *Revue de l'Agenais*, 1997, 1 et 4, p. 11-21 et 307-319, ill.
- GAILLARD, Hervé. *La Dordogne 24*. Carte Archéologique de la Gaule, 1997, 24, 299 p., ill.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP, Pierre. Habitat et topographie du Puy-Saint-Front à Périgueux aux XII^e et XIII^e siècles. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-4, p. 505-529, ill.
- GASSIES, Eric. La maison Seguin à La Réole. *Bulletin Monumental*, 1997, 155-II, p.146-148, ill.
- GRILLON, Louis. La terre et les hommes à la fin du XI^e siècle dans les chartes du prieuré de Moncarret. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1997, 12, p. 117-116, ill.
- GUENET, Hélène. Le lycée Michel Montaigne de Bordeaux. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1995, 86, p. 87-98, ill.
- HERVET, Myriam. Inventaire descriptif des églises médiévales du Canton de Fronsac. Saint-Martin de Tarnès (fin), Saint-Martin de Fronsac. *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, 1997, 245, p. 107-122, ill.
- HOCHULI-GYSEL, Anne. Les verreries du Sud-Ouest de la Gaule, IV^e-VI^e siècles. *Aquitania*, 1996, 14, p. 231-236, ill.
- JACQUES, Michel. Nos vieilles pierres ont disparu. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 1996, 89, p.61-67, ill.

- JACQUES, Philippe. Laplume, évolution d'un village médiéval. *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise*, 1996, 3, p. 54-76, ill.
- KAZANSKI, Michel et al. Quelques documents du Ve siècle ap. J.-C. attribuables aux Wisigoths découverts en Aquitaine. *Aquitania*, 1995, 13, p. 193-202.
- LABATUT, Fernand. Les caractères originaux du Pays de Buch. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 1997, 93 et 94, p. 1-20 et 57-86, ill.
- LACOMBE, Claude. Un enfant célèbre de Villambard : Wigrin de Taillefer (1761-1833), pionnier de l'archéologie périgourdine. *Taillefer*, 1997, 1, p. 3-5.
- LACOMBE, Claude. La vieille église Saint-Sulpice du Bugue et les attributions de tombeaux dans son sol au XVIIIe siècle. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1996, 11, p. 105-134, ill.
- LAFARGUE, Marie-Danièle et al. Etude d'une maison médiévale de Mont-de-Marsan. *Bulletin de la Société de Borda*, 1997, 2, p. 159-188, ill.
- LAFITTE, Yvette. Sainte-Anne, hôpital de l'ordre de Malte dans la paroisse de Nonères. *Bulletin de l'Association Landaise de Recherche et Sauvegarde*, 1997, 11, p. 29-31.
- LAMBERT, Jean-Louis. Survol historique d'Allemans-du-Dropt. *Revue de l'Agenais*, 1997, 2, p. 113-121.
- LASSERRE, Jean-Claude. Saint-Sever, Cap-de-Gascogne. *Le Festin*, 1997, 21, p. 62-70, ill.
- LAVERGNE, Christian de. Sur les traces de l'église St-Martin-d'Agos (commune de Bougue). *Bulletin de l'Association Landaise de Recherche et Sauvegarde*, 1997, 11, p. 23.
- LAVIGNE, Cédric. Parcelles de fondation et parcelles de formation à l'époque médiévale en Gascogne ; clefs de lecture et problèmes d'interprétation. *Les formes du paysage*. Tome 3 - *L'analyse des systèmes spatiaux*. Paris : Errance, 1997, p. 149-158, ill.
- LE COUR GRANDMAISON, Béatrice. Iconographie du château de Montaigne. Montaigne et sa maison. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-3 et 124-4, p. 401-417 et 541-550, ill.
- LE NAIL, François. Le château d'Azerat des Souillac-Montmège aux La Rochefoucauld. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-2 et 124-3, p. 261-273 et 421-432, ill.
- LEGAZ, Amaia. *Monographie communale : Esquiule*. Pau, U.P.P.A., 1997, 33 p., ill.
- MALGOYRE, Jacqueline. Portail renaissance de l'ancienne église de Laruns. *Revue de Pau et du Béarn*, 1997, 24, p. 278-286, ill.
- MARCH, Alexander. Les Piliers de Tutelle à l'époque moderne : redécouverte et démolition. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1995, 86, p. 155-161, ill.
- MARTY, Christian. Découverte de plusieurs tronçons de la voie antique de la Grande Lande. *Bulletin de la Société de Borda*, 1997, 3, p. 377-384, ill.
- MAUPILE, Stéphanie. *Occupation du sol et peuplement dans le canton de Villefranche-de-Lonchat, de l'époque gallo-romaine au milieu du XIVe siècle*. Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1997, 2 vol., 122 p., ill.
- MAURIN, Bernard. Au musée de Sanguinet : une page d'histoire locale. *Le Festin*, 1997, 23-24, ill.
- MAURIN, Louis, et TASSAUX, Francis (dir.). *La civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*. Aquitania, 1996, 14, 295 p., ill.
- MERLET, Jean-Claude. Le dépôt des bronzes gallo-romains de Dax. *Bulletin de la Société de Borda*, 1997, 1, p. 3-6, ill.
- MONGIBEAUX, Stéphanie. *La sculpture dans la civitas des Petrucos*. Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1997, 124 p., ill.
- MOUTHON-SEPEAU, Nathalie et al. Le bourg de Fronsac au moyen âge. *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, 1997, 244, p. 49-70, ill.
- MOUTHON-SEPEAU, Nathalie. La paroisse d'Abzac à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne. *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, 1997, 246, p. 137-144, ill.
- NAUZE, Nicolas. Le château de Gaujacq (Landes), un exemple d'architecture provinciale sous Louis XIV. *Bulletin de la Société de Borda*, 1997, 1, p. 51-82, ill.
- NORMAND, Christian. Recherches récentes dans le château royal navarrais de Rocafort (communes d'Isturitz et de Saint-Martin-d'Arberoue, Pyrénées Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1997, 16, p. 29-51, ill.
- PARENT, Gilles. L'exploitation du cuivre et de l'argent à Banca (Pyrénées Atlantiques). Première approche du réseau minier. *Mélanges Claude Domergue*. Pallas, 1997, 46, p. 311-320.
- PENISSON, Elisabeth. La domus de Vésone : un musée contemporain pour une demeure gallo-romaine à Périgueux. *Le Festin*, 1997, 23-24, p. 52-56, ill.
- PETIT, Catherine. *Le milieu rural dans l'Aquitaine méridionale entre Garonne et Pyrénées pendant l'antiquité et le haut moyen âge : méthodes de prospection*. Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1997, 4 vol., 333, 615 p., ill.
- PEYRISSAC, Michèle. Le collège de la Madelaine au XVIIe siècle. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1995, 86, p. 53-86, ill.
- PIOT, Céline et al. Un lot d'amphores inédit à Eysses (Villeneuve-sur-Lot). *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise*, 1996, 3, p. 43-48, ill.
- PIOT, Céline. Deux amphores léétaniennes 1 estampillées, découvertes au Mas d'Agenais. *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise*, 1996, 3, p. 49-53, ill.
- POMMAREDE, Pierre. Le baptême de Clovis. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1997, 124-3, p. 419-420, ill.
- POMMAREDE, Pierre. *La Saga de Saint-Front*. Périgueux, 1997.
- POTIER, C. Les mines de lignite du Sarladais : la mine du Dantou, commune de Cladech. *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, 1997, 68, p. 39-41.
- PUYOO, Laurence et al. Les forges d'Abesse. *Bulletin de la Société de Borda*, 1997, 3, p. 364-375, ill.
- RANOUX, Patrick. Géographie et archéologie en Périgord. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 1997, 12, p. 143-152, ill.

- RECHIN, François et al. Un exemple de production et de diffusion du sel durant l'époque romaine : Salies-de-Béarn. *Actes du Colloque International du Sel*, Salies-de-Béarn, 10-12 septembre 1992. Salies-de-Béarn, 1993, p. 177-194.
- RECHIN, François. *La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine : contexte céramique, typologie, diffusion, faciès de consommation*. Université de Pau, 1994, 3 vol., 530 p., 319 fig.
- RECHIN, François. La vaisselle de table et de cuisine en Aquitaine méridionale. In *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (1er s. av. J.-C. - 11e s. ap. J.-C.)*. La vaisselle de cuisine et de table. Actes des Journées d'étude organisées par le centre Jean Bérard et la Soprintendenza Archeologica per le Province di Napoli e Caserta, Naples 27-28 mai 1994. Naples, 1996, p. 447-479.
- RECHIN, François et al. Céramiques communes non-tournées du Nord de la Péninsule ibérique et d'Aquitaine méridionale. *Actes du Congrès de Dijon*, 16-19 mai 1996. Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, 1996, p. 409-422.
- RECHIN, François. L'archéologie urbaine antique. Lescaur et Oloron : l'apport des travaux récents. *Archéologie en Béarn*. Actes du IVe colloque d'Arzacq, 26 octobre 1996. Biarritz, 1997, p. 123-146, cartes.
- RECHIN, François. Nouveaux apports à la connaissance d'Oloron antique. Sondage archéologique dans le quartier Sainte-Marie (Bourr-Paillassar 1992). *Revue de Pau et du Béarn*, 1997, 24, p. 9-37, ill.
- *Les sanctuaires aquitains : recherches récentes*. Table ronde, Bordeaux 1995. Bordeaux : Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine, 1997, 35 p., ill.
- REGINATO, Alain. Sondages sur le site de Saint-Côme à Aiguillon. *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise*, 1996, 3, p. 4-30, ill.
- SANTROT, Jacques et al. Le voeu du visionnaire : l'Apollon lyricine au torche de la grotte de la Male Coste à Saint-Amand-de-Coly (Dordogne). *Revue des Etudes Anciennes*, 1997, 99, 3-4, p. 507-524, ill.
- SIREIX, Christophe, dir. Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux. *Pages d'Archéologie et d'Histoire Girondines*, 1997, 3, 143 p., ill.
- SIREIX, Christophe et al. *La céramique à l'éponge de la région bordelaise, la céramique marbrée d'Aquitaine*. Actes du Congrès du Mans, 8-11 mai 1997. Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, 1997, p. 321-333, ill.
- SOULAS, Sylvie. Présentation et provenance de la céramique estampée à Bordeaux. *Aquitania*, 1996, 14, p. 237-253, ill.
- STALDER-ROUX, Cécile. L'église et les fresques d'Allemans-sur-Dropt (extraits). Présentation générale. Notions stylistiques et thèmes iconographiques. *Revue de l'Agenais*, 1997, 2, p. 123-145, ill.
- STIRLING, Lea M. Dieux, héros, et ancêtres : le décor sculpté des villas d'Aquitaine. *Aquitania*, 1996, 14, p. 209-230, ill.
- STUTZ, Françoise. Les objets mérovingiens de type septentrional dans la moitié sud de la Gaule. *Aquitania*, 1996, 14, p. 157-182, ill.
- SUAU, Jean-Pierre. Les sculptures profanes de l'église de Commensacq : folklore «carnalesque» de la fin du moyen âge ou évocation moraliste des «cinq sens» ? *Bulletin de la Société de Borda*, 1997, 2, p. 233-261, ill.
- TAILLENTOU, Jean-Jacques. Mixois et Litois du XVIe au XVIIIe siècle. *Bulletin de la Société de Borda*, 1997, 4, p. 485-504, ill.
- TAURAND, Stéphane. Les pierres de Monsieur l'abbé. *Le Festin*, 1997, 21, p. 17-23, ill.
- TARDY, Dominique. Les transformations des ordres d'architecture : l'évolution du chapiteau composite en Aquitaine au Bas-Empire. *Aquitania*, 1996, 14, p. 183-192, ill.
- TOBIE, Jean-Luc. Périgueux : un moderne musée antique. *Le Festin*, 1997, 23-24, p. 57-61, ill.
- VERGAIN, Philippe et al. Le site de Taron (Pyrénées-Atlantiques), un exemple d'établissement de l'Antiquité tardive. De la villa du Haut-Empire à l'habitat groupé villageois du Moyen Age, continuités et ruptures. Premier bilan de deux années de diagnostic archéologique (1995-1996). *Archéologie en Béarn*. Actes du IVe colloque d'Arzacq, 26 octobre 1996. Biarritz, 1997, p. 147-158, carte.
- VERGNES, Jocelyne. L'église Saint-Ferdinand de Bordeaux (1862-1867) : une création de Paul Abadie. *Revue Archéologique de Bordeaux*, 1995, 86, p. 175-193, ill.
- YOVITCHITCH Cyril. *Le château de Carlux : analyse monumentale*. Université Michel-Montaigne, Bordeaux III, 1997, 2 vol., 134 p., ill.

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

**Personnel du Service régional de l'Archéologie
(en octobre 1998)**

1 9 9 7

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
BARRAUD Dany	Conservateur régional de l'Archéologie	Responsable du service.
GENESTE Jean-Michel	Conservateur du Patrimoine (P)	Conservation de la grotte de Lascaux. Dordogne.
CARRILLON Claire	Conservateur du Patrimoine (H)	Pyrénées-Atlantiques.
BERTHAULT Frédéric	Ingénieur d'études	Lot-et-Garonne et site de Montcaret (Dordogne).
COLLIER Annie	Ingénieur d'études (3/4 temps)	Etudes d'impact. Gestion des documents d'urbanisme.
GIRARDY-CAILLAT Claudine	Ingénieur d'études	Dordogne et Périgueux.
REGALDO-SAINT-BLANCARD Pierre	Ingénieur d'études (Détaché du C.N.R.S.)	Gironde. Gestion des publications. Céramologie.
ROUZEAU Nicolas	Ingénieur d'études	Cellule D.F.S. Coordination A 89.
FERULLO Olivier	Assistant ingénieur	Landes.
BERTRAND-DESBRUNAIS J.-Baptiste	Technicien de recherche	Sondages, sauvetages, diagnostics.
CHARPENTIER Xavier	Technicien de recherche	Carte archéologique. Sondages.
LHOMME Jean-Paul	Technicien de recherche	Animations. Gestion des dépôts.
PICHONNEAU Jean-François	Technicien de recherche	Atelier graphique, DAO.
BURAUDE Patrice	Surveillant des sites	Dordogne. Lascaux. Gestion du dépôt de Coulouniex-Chamiers
VAN SOLINGE Sandrine	Surveillant des sites	Dordogne. Lascaux. Gestion du dépôt de Coulouniex-Chamiers
FUZZEAU Jean-Marie	Secrétaire administratif	Gestion financière et administrative.
LAPRIE Mauricette	Secrétaire de documentation	Centre de documentation.
COLLIN Bénédicte	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat Lascaux, accueil, standard.
RAUCOULE Christine	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat, courrier, standard.
RONIN Nicole	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat, standard, courrier.
BOUYSSOU Rose-Lise	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat du Centre de documentation.

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Index des auteurs de notices

1 9 9 7

Aujoulat, Norbert	27	Kamermans, Hans	32	Riuné-Lacabe, Sylvie	127
Baigl, Jean-Philippe	124	Laborie, Yan	130	Roebroeks, Wil	32
Balmelle, Catherine	135	Lambert, Philippe	82	Rousseau, Stéphane	43
Barraud, Dany	11	Larqué, Sophie	115	Roussot-Larroque, Julia	45, 47
Baylet, Eric	17	Lauga, Michel	115	Rouzeau, Nicolas	118, 121
Benoit, Jean-Paul	35	Laüt, Laure	116	Scuiller, Christian	26, 40, 44
Bertrand-Desbrunais, J.-B.	38, 61, 65, 109	Lavigne, Cédric	113	Simek, Jan	22
Blanc, Claude	115	Legrain, Jean-Pierre	17, 35	Sireix, Christophe	121
Blot, Jacques	94	Lenoir, Michel	46	Stouvenot, Christian	69, 112
Boccacino, Catherine	98	Leroyer, Chantal	130	Tardy, Dominique	133
Boëda, Eric	22, 24	Madelaine, Stéphane	20	Tassaux, Francis	132
Bon, François	60	Maleret, Sylvie	130	Texier, Jean-Pierre	106, 131
Bonnissent, Dominique	18, 29	Martin, Christian	51	Tixier, Corine	130
Bourguignon, Laurence	24	Massan, Patrick	41, 90, 120	Turq, Alain	32, 79, 106
Bramoullé, Yves	115	Maurin, Bernard	66	Van Kolschoten, Thijs	32
Campech, Sylvie	19, 31	Merlet, Jean-Claude	61, 64	Vergain, Philippe	59, 89, 96, 100, 104, 111
Chadelle, Jean-Pierre	34	Michel, Patrick	93	Vigier, Serge	79, 123
Charpentier, Xavier	78	Migeon, Wandel	50	Vircoulon, Jean	52
Compatangelo-Soussignan, Rita	114	Mille, Pierre-Francis	69	White, Randall	32
Conan, Sandrine	91	Molet, Henri	118	Yovitchitch, Cyril	19
Courtaud, Patrice	108, 129	Morala, André	73		
Coussy, Jérôme	35	Moreau, Jacques	53		
Dautant, Alain	77	Moreno, Jean-Luc	83		
Delpéch., Françoise	131	Nacfer, Marie-Noëlle	16, 26, 28, 88, 101		
Destrade, Loïc	111	Normand, Christian	106		
Detrain, Luc	79	Ortega, Illuminada	23		
Deville, Alain	35	Parachout, Hubert	17, 35		
Dumontier, Patrice	102, 108	Parent, Gilles	89		
Duvivier, Benoît	103	Pelegrin, Jacques	32		
Ferullo, Olivier	61, 65, 93, 123	Petit, Jean-Pierre	50		
Fouéré, Pierrick	130	Petit-Aupert, Catherine	85		
Fournier, Francis	83	Peyrony, Jean-Guy	17, 30, 35		
Gaillard, Hervé	130	Piat, Jean-Luc	50		
Gambier, Dominique	60	Pigeaud, Romain	24, 25		
Gardère, Philippe	60	Plana Mallart, Rosa	114		
Gé, Thierry	118, 121	Pousthomis, Bernard	77, 91, 98		
Gellibert, Bernard	61, 64	Réchin, François	64, 97, 98		
Geneste, Jean-Michel	11	Régaldo-Saint Blancard, Pierre ..	38, 39, 40		
Gerber, Frédéric	124	Réginato, Alain	72		
Guadelli, Jean-Luc	21	Reynet, Jean-Michel	130		
Henry, Olivier	93, 96	Rigaud, Jean-Philippe	22, 131		
Jacques, Philippe	76	Rimé, Marc	123		

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Index des sites et des communes

1 9 9 7

Abesse, SAINT-PAUL-LÈS-DAX (40)	64	BRASSEMPOUY (40), Pouy	60
ABZAC (33), Le Pétreau	118	BUSSIÈRE-BADIL (24)	35
AIGUILLON (47), Quartier du Lot	72	CADARSAC (33), Eglise Sainte-Eulalie	39
AIRE-SUR-L'ADOUR (40), Eglise Sainte-Quitterie ...	56	CADILLAC (33) (canton de)	50
Amélie (l'), SOULAC-SUR-MER (33)	44	Caillevat (le), SAINT-DENIS-DE-PILE (33)	118
ANGOUMÉ (40)	69	Callan (le), BLANQUEFORT-SUR-	
ANSABE (64)	114	BRIOLANCE (47)	72
ANSABÈRE (64)	114	CAMIAc-ET-SAINT-DENIS (33)	50
Ansabère, LESCUN (64)	114	Campniac (Cité de), PÉRIGUEUX (24)	29
Anse du Gulp (l'), GRAYAN-ET-L'HOPITAL (33)	42	CANCON (47) (canton de)	81
ARBIS (33), Eglise	38	CANCON (47)	81, 82
ARCHIGNAC (24), Place de l'église	16	CANCON (47), Lamouthe	82
ARVEYRES (33), Petit-Marais	118	Cap Blanc (Abri du), MARQUAY (24)	25
ASCAIN (64), Massif de la Rhune, Trois Fontaines ..	88	CAPDROT (24), La Collégiale	18
Aspe (Vallée d'), LESCUN (64)	114	CAPIAN (33), Château Couteau	50
ASTAFFORT (47), La Moulie	84	CAPIAN (33), Le Banqua	50
AUBIAC (47), Saint-Martin	84, 85	CARDAN (33), Eglise Saint-Saturnin	40
AUGIGNAC (24), La Tavernerie	16	CARLUX (24), Le Château	18
AYDIUS (64), Grange Ares	115	Casino "La Potinière", DAX (40)	60
AYDIUS (64), Mailh de Bouren	115	CASSENEUIL (47)	81, 82
BANCA (64), Zubiarin	89	Castanet (Abri), SERGEAC (24)	32
Banqua (le), CAPIAN (33)	50	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE (24), Le Château	19
Barbas, CREYSSE (24)	22	CASTELS (24), La Berbie	19
BARCELONNE (64)	113	Causiat, BORCE (64)	115
Barrail des Files, SAINT-DENIS-DE-PILE (33)	118	CÉNAC (33)	50
BAYONNE (64), Citadelle	89	CÉNAC (33), Square Saint-André	40
BEAUGAS (47) (canton de)	81	CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN (24), Grotte XIV	20
BEAUGAS (47)	82	CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN (24), Grotte XVI	21
Belouayges, MONCLAR (47)	82	Champ-Pagés, TURSAC (24)	32
Berbie (la), CASTELS (24)	19	Château (Place du), LAVARDAC (47)	76
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE (47), Le Callan	72	Château, CARLUX (24)	18
BLASIMON (33), Le Bourg	49	Château, CASTELNAUD-LA-CHAPELLE (24)	19
Bois de Pécou (le), GOURS (33)	119	Château, MONTANER (64)	98
Bois des Vergnes, SAINT-DENIS-DE-PILE (33)	118	Choisy, MONCLAR (47)	81
BON-ENCOTRE (47), Villa de Sainte-Radegonde	73	Cité Administrative, PÉRIGUEUX (24)	28
BORCE (64)	90	Claud du Moulin (le), MENESPLET (24)	122, 123
BORCE (64), Causiat	115	COIRAC (33), Estebelingue	50
BORDEAUX (33), Ancienne Préfecture		Collégiale, CAPDROT (24)	18
(Hôtel de Saige)	38	Couteau (château), CAPIAN (33)	50
BORDEAUX (33), L.E.P. des Menuts		Couvent des Cordeliers , OLORON-	
(rue des Douves)	39	SAINTE-MARIE (64)	99, 101
BOUEILH-BOUEILHO-LASQUE (64), Faydel	113	CRÉON (33) (canton de)	50
Bouygeas (les), MINZAC-MOULIN-NEUF (24)	123	CREYSSE (24), Barbas	22
BRANNE (33) (canton de)	50	CREYSSE (24), Villazette	24

Darré la Peyre, PRÉCILHON (64)	101	Lamouthe, CANCON (47)	82
DAX (40),Casino "La Potinière"	60	Lapartens, VENDAYS-MONTALIVET (33)	46
DOGNEN-SAUCÈDE (64)	112	Lascaux, MONTIGNAC (24)	27
Douves (rue des), BORDEAUX (33)	39	LASFARGUES (47)	81
DUHORT (64)	113	LATRILLE (64)	113
Eglise (Place de l'), ARCHIGNAC (24)	16	LAUGNAC (47)	82
Eglise Sainte-Eulalie, CADARSAC (33)	39	LAUGNAC (47),Quissac	81
Eglise Sainte-Marie, SARLAT-LA CANÉDA (24)	30	LAVARDAC (47),Place du Château	76
Eglise Sainte-Quitterie, AIRE-SUR-L'ADOUR (40) ..	56	LAYRAC (47)	83
Eglise Saint-Julien, Place de la Libération, LESCAR (64)	95	LE TUZAN (33),La Honteyre	46
Eglise Saint-Saturnin, CARDAN (33)	40	LÈGE-CAP-FERRET (33),Courbey - Guagnot	50
Eglise, ARBIS (33)	38	LES EYZIES-DE-TAYAC (24),Grotte de Commarque	24
Escoueste, LESCUN (64)	114	LES EYZIES-DE-TAYAC (24),Route départementale 47	34
ESPELETTE (64),Château Jauréguia	90	LESCAR (64) (canton de)	111
Estebelingue, COIRAC (33)	50	LESCAR (64) (canton de)	111
Faiënerie (Place de la), SAMADET (40)	65	LESCAR (64)	113
Faydel, BOUEILH-BOUEILHO-LASQUE (64)	113	LESCAR (64),Eglise Saint-Julien, Place de la Libération	95
Faye (rue L., 33 et 35), MARMANDE (47)	77	LESCAR (64),Rue des Frères Rieupeyrus	96
Feuga, PRAYSSAS (47)	82	LESCAR (64),Rues du Parvis, Maubec et Sainte-Catherine	97
FRANCOULON (47)	82	LESCUN (64),Vallée d'Aspe : secteurs d'Escoueste et d'Ansabère	114
Frères Rieupeyrus (Rue des), LESCAR (64)	96	LIBOURNE (33),Territoire communal	51
Garcin, LAMONTJOIE (47)	84	LIGUEUX (33),Les Vignes de Courronneau	51
GARLIN (64) (canton de)	111	MADAILLAN (47)	81
GARLIN (64) (canton de)	111	Madeleine (la) 2, MOULIN-NEUF (24)	124
GARLIN (64) (plateau de)	112	Mailh de Bouren, AYDIUS (64)	115
GARLIN (64)	113	MARMANDE (47),33 et 35 rue L. Faye	77
Glaude, SAINT-PASTOUR (47)	82	MARQUAY (24),Abri du Cap Blanc	25
GONDON (47)	82	MASCARU (64)	114
Goulard, SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47) ..	78	Maubec (rue), LESCAR (64)	97
GOURS (33),Le Bois de Pécou	119	Mauzac (Place de), MAUZAC-ET- GRAND-CASTANG (24)	25
GOURS (33),Les Vergnasses	120	MAUZAC-ET-GRAND-CASTANG (24), Place de Mauzac	25
GOURS (33),Les Vergnasses	121	Méatsé (Col de), ITXASSOU (64)	94
Grand Tauzin (Tumulus n°3), MONSEGUR (40)	63	MENESPLET (24),Le Claud du Moulin	122, 123
Grange Ares, AYDIUS (64)	115	MINZAC-MOULIN-NEUF (24),Les Bouygeas	123
GRAYAN-ET-L'HOPITAL (33),L'Anse du Gulp	42	MONCLAR (47) (canton de)	81
Grotte d'Apons, SARRANCE (64)	107	MONCLAR (47)	82
Grotte de Commarque, LES EYZIES-DE- TAYAC (24)	24	MONCLAR (47),Belouayges	82
Grotte d'Isturitz, SAINT-MARTIN- D'ARBEROUE (64)	104	MONCLAR (47),Choisy	81
Grotte d'Unikoté, IHOLDY (64)	92	MONSEGUR (40),Tumulus Grand Tauzin n°3	63
Grotte XIV, CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN (24)	20	MONTANER (64),Le Château	98
Grotte XVI, CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN (24)	21	MONTASTRUC (47)	82
Hauterive, PINEL (47)	82	MONTCARET (24),Villa gallo-romaine	26
Honteyre (la), LE TUZAN (33)	46	MONTIGNAC (24),Lascaux	27
Hostellerie de Plaisance, SAINT-EMILION (33)	44	MONTPEZAT (47)	81, 82
Hourc (le), LADAUX (33)	50	MONVIEIL (47)	82
IHOLDY (64),Grotte d'Unikoté	92	Morinie (la), SAINT-BARTHÉLÉMY-DE- BUSSIÈRE (24)	29
ISTURITS (64),Patzé	93	Motte (la), TARGON (33)	50
ITXASSOU (64),Col de Méatsé	94	Moulié (la), ASTAFFORT (47)	84
Jauregia, SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64)	104	MOULIN-NEUF (24),La Madeleine 2	124
Jauréguia (château), ESPELETTE (64)	90	Mouliot, LAGLORIEUSE (40)	61
JUGAZAN (33),Souterrain de Labrie	42	OLORON-SAINTE-MARIE (64),Couvent des Cordeliers	99, 101
Labrie (Souterrain de), JUGAZAN (33)	42		
LACÉPÈDE (47),Pech-Bardat	82		
LADAUX (33),le Hourc	50		
LAGLORIEUSE (40),Mouliot	61		
LALONQUETTE (64)	113		
LAMONTJOIE (47),Garcin	84		

Parvis (rue du), LESCAR (64)	97	TARGON (33),La Motte	50
Patzé, ISTURITS (64)	93	TARON-SADIRACQ-VIELLENAVE (64)	116
Pech-Bardat, LACÉPÈDE (47)	82	Tavernerie (la), AUGIGNAC (24)	16
PÉDAIN (64)	114	TERCIS-LES-BAINS (40)	69
PÉRIGUEUX (24),Cité Administrative	28	TEYJAT (24)	35
PÉRIGUEUX (24),Cité de Campniac	29	THÈZE (64) (canton de)	111
Petit-Marais, ARVEYRES (33)	118	TOMBEBOEUF (47)	81
Pétreau (le), ABZAC (33)	118	Tour Montréal, SAUVETERRE-DE-BEARN (64) ...	108
Picampeau, SAINT-DENIS-DE-PILE (33)	118	Trois Fontaines, ASCAIN (64)	88
PINEL (47),Hauterive	82	TURCAN (47)	84
PONT-LAMARY (64)	114	TURSAC (24),Champ-Pagés	32
Pouy, BRASSEMPOUY (40)	60	VARAIGNES (24)	35
PRAYSSAS (47) (canton de)	81	VENDAYS-MONTALIVET (33),Lapartens	46
PRAYSSAS (47),Feuga	82	Vergnasses (les), GOURS (33)	120, 121
PRÉCILHON (64),Darré la Peyre	101	VERTEUIL (47)	82
Prison des Evêques, SAINT-JEAN-PIED-DE- PORT (64)	102	Vignes de Courronneau (les), LIGUEUX (33)	51
Put-Blanc, SANGUINET (40)	65	Villazette, CREYSSE (24)	24
Quartier du Lot, AIGUILLON (47)	72	Zubiarin, BANCA (64)	89
Quissac, LAUGNAC (47)	81		
RAUZAN (33),Le Bourg	49		
Rhune (Massif de la), ASCAIN (64)	88		
RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY (40)	69		
Roc Allan (le), SAUVETERRE-LA-LÉMANCE (47) ..	79		
Saige (Hôtel de), BORDEAUX (33)	38		
SAINT-AGNET (64)	113		
Saint-André (square), CÉNAC (33)	40		
SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-BUSSIÈRE (24), La Morinie	29		
SAINT-DENIS-DE-PILE (33),Barrail des Files	118		
SAINT-DENIS-DE-PILE (33),Bois des Vergnes	118		
SAINT-DENIS-DE-PILE (33),Le Caillevat	118		
SAINT-DENIS-DE-PILE (33),Picampeau	118		
Sainte-Catherine (rue), LESCAR (64)	97		
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47),Goulard .	78		
SAINT-EMILION (33),Hostellerie de Plaisance	44		
Sainte-Radegonde, BON-ENCONTRE (47)	73		
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (64), La Prison des Evêques	102		
Saint-Martin, AUBIAC (47)	84, 85		
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64), Grotte d'Isturitz	104		
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64), Jauregia, RD 251	104		
SAINT-PASTOUR (47)	82		
SAINT-PASTOUR (47),Glaude	82		
SAINT-PAUL-LÈS-DAX (40),Abesse, lieu-dit Stoty .	64		
SAMADET (40),Place de la Faïencerie	65		
SANGUINET (40),Put-Blanc	65		
SARLAT-LA CANÉDA (24),Eglise Sainte-Marie	30		
SARRANCE (64),Grotte d'Apons	107		
SARRON (64)	113		
SAUVETERRE-DE-BEARN (64),Tour Montréal	108		
SAUVETERRE-LA-LÉMANCE (47),Le Roc Allan	79		
SERGEAC (24),Abri Castanet	32		
SOUDAT (24)	35		
SOULAC-SUR-MER (33)	53		
SOULAC-SUR-MER (33),L'Amélie	44		
Stoty, SAINT-PAUL-LÈS-DAX (40)	64		
TARGON (33) (canton de)	50		



Dépôt légal décembre 1998
N° imprimeur 10 - 4868

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNES
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SOUS-MARINES
- 27 CENTRE NATIONAL
D'ARCHÉOLOGIE URBAINE
- CENTRE NATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE
- CENTRE NATIONAL
DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES
SUBAQUATIQUES